



Réformes économiques

Objectif croissance

RAPPORT INTERMÉDIAIRE

2016



Réformes économiques 2016

OBJECTIF CROISSANCE
RAPPORT INTERMÉDIAIRE

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2016), *Réformes économiques 2016 : Objectif croissance rapport intermédiaire*, Éditions OCDE, Paris.

<http://dx.doi.org/10.1787/growth-2016-fr>

ISBN 978-92-64-25009-3 (imprimé)

ISBN 978-92-64-25010-9 (PDF)

Série : Réformes économiques

ISSN 1813-2731 (imprimé)

ISSN 1813-274X (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédit photo : © Alain Jacoby-Koaly pour Studio Pykha.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm.

© OCDE 2016

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

Objectif croissance a été lancé en 2005, inaugurant une nouvelle forme de surveillance structurelle qui vient compléter les études par pays et par secteur réalisées de longue date par l'OCDE. Conformément à la Convention fondatrice de l'Organisation de 1960, le but de l'exercice est de favoriser une croissance économique viable et vigoureuse ainsi qu'une amélioration du bien-être des citoyens de ses pays membres. Cette surveillance est fondée sur une analyse systématique et approfondie des politiques structurelles et de leurs résultats dans les différents pays membres de l'OCDE, effectuée à partir d'un ensemble d'indicateurs de politique comparables au niveau international et régulièrement mis à jour, dont les liens avec les performances des économies sont clairement avérés. Grâce à ces indicateurs, ainsi qu'à l'expertise des comités et des agents de l'OCDE, des priorités et des recommandations d'action sont formulées pour chaque membre et, depuis l'édition de 2011, pour six économies non membres clés avec lesquelles l'OCDE travaille en étroite coopération (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde, Indonésie et Russie). D'une édition à l'autre d'Objectif croissance, le suivi de ces recommandations est assuré et les priorités évoluent, notamment au regard des mesures prises par les gouvernements dans les domaines jugés prioritaires.

Cet exercice d'évaluation comparative repose sur un constat : savoir tirer les leçons des succès et des échecs des uns et des autres est un puissant moteur de progrès. S'il faut tenir compte de choix de société qui peuvent légitimement différer entre membres de l'OCDE, la singularité des situations nationales ne doit pas servir à justifier des politiques inefficaces. L'appréciation des performances est centrée sur le produit intérieur brut (PIB) par habitant, la productivité et l'emploi. Comme indiqué par le passé et à nouveau dans cette édition, ceci conduit à laisser de côté certaines dimensions importantes du bien-être. C'est pour cette raison qu'Objectif croissance inclut régulièrement des chapitres thématiques consacrés à ces autres dimensions, et explore de plus en plus les effets secondaires des priorités d'action destinées à renforcer la croissance sur d'autres objectifs de l'action publique.

Objectif croissance est le fruit d'efforts communs déployés par de nombreuses Directions de l'OCDE.

Éditorial

Retrouver une croissance saine : agir au service d'une productivité plus forte et plus inclusive

Un redressement de la croissance mondiale reste difficile à obtenir, près de huit ans après le déclenchement de la crise financière. La reprise est toujours léthargique dans les économies avancées, en particulier dans la zone euro et au Japon, et la croissance s'est ralentie dans les économies de marché émergentes. Le commerce international et l'investissement demeurent moroses, tandis que la progression de l'emploi et la croissance des salaires ont été décevantes. Les marchés de capitaux sont de plus en plus volatils, à l'heure où les flux financiers sont déterminés à la fois par une quête de rendement et de sécurité. Pour retrouver une croissance vigoureuse et inclusive, les pouvoirs publics doivent agir de toute urgence, en mobilisant *de façon simultanée* les politiques monétaire, budgétaire et structurelles. D'un côté, des politiques de la demande ne permettront pas seules de revenir à une croissance durable, mais de l'autre, des mesures destinées à renforcer la concurrence et l'innovation, à stimuler la création d'emplois et à assainir les systèmes financiers afin qu'ils financent l'investissement ne porteront leurs fruits que si la demande est suffisante.

L'édition 2016 d'*Objectif croissance* souligne l'importance que revêtent les synergies entre politiques publiques dans le cadre de l'élaboration des trains de mesures. La cohérence des politiques publiques correspondant à un large éventail d'objectifs de réforme, liés par exemple à la concurrence sur les marchés de produits, à la mobilité des travailleurs et à la solidité des marchés de capitaux, est essentielle pour créer un environnement propice aux processus d'innovation et de redéploiement des ressources, indispensables pour inverser la tendance généralisée au ralentissement de la productivité et à la montée des inégalités.

La productivité – facteur essentiel de bien-être – est en perte de vitesse dans une grande majorité de pays, ce ralentissement remontant aux alentours de l'an 2000, à tout le moins dans les économies avancées. Cela peut s'expliquer en partie par des problèmes de mesure, mais ce ralentissement global tient à un ensemble commun de tendances inquiétantes : la dispersion des taux de croissance de la productivité entre entreprises d'un même secteur, le recul du taux d'investissement dans le capital intellectuel et la baisse du rythme des créations d'entreprises. Ces tendances découlent de problèmes inhérents au cadre fondamental de l'action publique – innovation et concurrence sur le marché des produits, institutions du marché du travail, structure et solidité du secteur financier – qui contribuent également aux évolutions défavorables observées en matière de distribution des revenus.

Lorsqu'ils s'attaquent aux défis de productivité et d'inclusivité, les gouvernements ne doivent pas perdre de vue les politiques publiques fondamentales sous-jacentes à ces évolutions et, partant, la nécessité de concevoir des trains de mesures cohérents. Considérons en premier lieu la réduction de l'écart de productivité entre entreprises, ce qui passe par une meilleure diffusion des innovations des entreprises de pointe vers celles qui sont à la traîne. Dans la mesure où les premières sont essentiellement des multinationales, l'intensité des

relations transnationales fondées sur les échanges, l'investissement direct étranger (IDE), les chaînes de valeur mondiales et la mobilité de la main-d'œuvre qualifiée est cruciale pour la diffusion des connaissances et des technologies de ces entreprises mondialisées « situées à la frontière » vers les entreprises nationales.

Pour relancer le commerce international, il faut que les accords multilatéraux récemment conclus dans ce domaine soient résolument mis en œuvre, mais aussi que des efforts soient déployés pour réduire encore les obstacles prenant la forme de restrictions relatives aux prises de participations étrangères ou de traitements préférentiels accordés aux fournisseurs nationaux en matière de marchés publics, de fiscalité et de subventions. Dans plusieurs économies de marché émergentes – notamment au Brésil, en Inde et en Indonésie – il est nécessaire de s'attaquer aux obstacles qui entravent l'investissement dans les infrastructures, pour améliorer sensiblement les services de transport et de logistique qui étayent les échanges internationaux.

Il faut ensuite étudier les possibilités d'améliorer la diffusion des connaissances et de tirer le meilleur parti des nouvelles technologies, ce qui suppose que les entreprises à la traîne réalisent des investissements synergiques dans différentes formes de capital intellectuel, telles que la recherche-développement (R-D), les compétences et le savoir-faire organisationnel. Malgré la nécessité de relancer l'investissement en capital intellectuel, la fréquence des réformes des politiques d'innovation semble avoir régulièrement diminué ces dernières années, ainsi que l'indique ce rapport.

En outre, pour que les réformes engagées dans le domaine de l'innovation portent leurs fruits, il faut que toutes les conditions requises soient réunies afin d'inciter les entreprises à s'efforcer d'élaborer à moindre coût des produits nouveaux et de meilleure qualité. Une de ces conditions réside dans une concurrence vigoureuse sur les marchés de produits. De ce point de vue, le recul des créations d'entreprises dans les économies avancées pourrait constituer le signe d'une lente augmentation des obstacles à l'entrée sur le marché, y compris via le système financier, et donc d'un affaiblissement progressif de la concurrence.

Il est nécessaire de réexaminer la politique de la concurrence, le droit des faillites et la réglementation des marchés de produits pour faciliter les entrées et les sorties du marché, et garantir l'existence de conditions de concurrence équitables entre les nouvelles entreprises et celles qui sont en place. Comme nous le soulignons dans ce rapport, des réformes propices à la concurrence s'imposent tout particulièrement dans les services où subsistent des possibilités considérables à la fois en termes de création d'emplois et de gains de productivité. Cela vaut tout spécialement pour l'Allemagne, le Japon et la Corée, où l'écart de productivité entre les services et le secteur manufacturier est le plus important parmi les économies avancées, mais aussi pour la Chine, dont l'économie est engagée dans un processus difficile de rééquilibrage du secteur manufacturier vers les services.

L'intégration mondiale de plus en plus poussée des économies et la place grandissante prise par les formes immatérielles de capital soulignent l'importance d'une approche collective dans les domaines de l'application du droit de la concurrence, de l'harmonisation des réglementations, de la recherche fondamentale et de la fiscalité des capitaux mobiles. Parmi les réalisations majeures de 2015, on peut citer la conclusion d'un accord mondial sur une liste de mesures destinées à limiter les pratiques d'évasion fiscale des multinationales, fondé sur le Plan d'action concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) élaboré sous les auspices du Groupe des Vingt (G20) et de l'OCDE.

Au-delà du renforcement de la concurrence, les réformes des marchés de produits favorisent également le redéploiement des ressources des entreprises peu productives vers celles qui affichent une forte productivité. L'efficacité de la répartition des ressources serait encore améliorée par des mesures visant à réduire les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre, notamment ceux qui sont liés aux marchés du logement. Cela dit, pour que le redéploiement des ressources soit vraiment un facteur de bien-être, il faut que les travailleurs soient mieux équipés et qu'ils se voient offrir de réelles possibilités d'adaptation de leurs compétences. Les programmes de formation pour adultes devraient donc être davantage axés sur la complémentarité entre compétences et progrès technologique, de manière à contribuer à réduire les problèmes d'inadéquation des compétences et à faciliter l'adaptation des individus à l'évolution rapide de la nature des tâches associées à des emplois spécifiques. Une meilleure adéquation entre les compétences et les emplois permet de renforcer la productivité et de réduire les inégalités.

Croissance soutenue et création d'emplois constituent les meilleurs moyens d'améliorer la distribution des revenus, dans la mesure où le poids des récessions économiques porte essentiellement sur les personnes à faible revenu et les individus peu qualifiés. Un des défis que doivent relever plusieurs économies avancées – en particulier celles qui sont confrontées à la persistance d'un chômage élevé, comme la France, l'Italie et l'Espagne – consiste à réorienter vers les individus une protection sociale axée sur des emplois spécifiques, de manière à mieux accompagner le processus de rotation des emplois et des entreprises sur lequel reposent les économies dynamiques en expansion. Des réformes dans ce domaine contribueront à améliorer les perspectives d'emploi des jeunes et des travailleurs peu qualifiés, qui sont très durement touchés par le chômage. Dans les économies émergentes, il faut renforcer la protection sociale pour faire reculer l'économie informelle et les inégalités, tout en stimulant la consommation intérieure.

Une croissance forte de l'emploi est essentielle pour garantir que les fruits de l'expansion économique profitent à tous les segments de la société, mais ce n'est pas une condition suffisante. Dans plusieurs pays, une part importante et grandissante des fruits de la croissance revient aux ménages à hauts revenus, tandis que les revenus des ménages situés au bas de l'échelle stagnent depuis de nombreuses années. Au Royaume-Uni et surtout aux États-Unis, des réformes permettant d'améliorer l'accès des jeunes issus de milieux défavorisés à un enseignement de qualité conjuguées à des mesures destinées à renforcer l'efficacité et l'équité du système d'imposition, contribueraient à rendre la croissance plus inclusive. Dans certains pays, tels que l'Italie et la Corée, le revenu des ménages a augmenté moins vite que le PIB au cours des deux dernières décennies. Nous examinons dans le chapitre 3 les canaux via lesquels les revenus découlant du PIB sont transmis aux ménages.

Compte tenu de l'ampleur et de la nature évolutive des problèmes de croissance et d'inclusivité auxquels sont confrontées les économies avancées et émergentes, le ralentissement du rythme des réformes structurelles mis en évidence dans ce rapport est profondément préoccupant. Alors que les réformes devraient être accélérées pour pouvoir retrouver une croissance durable et équitable, leur rythme semble avoir régulièrement diminué depuis 2011-12. Certains pays ont certes accompli des efforts considérables, mais d'autres, nombreux, n'ont pris que des initiatives très limitées, et des pays ayant adopté des programmes de réformes ambitieux, comme l'Inde, le Japon et la Turquie, sont confrontés à des difficultés politiques considérables et à un risque d'essoufflement. Des progrès ont été accomplis en termes d'intensification des efforts de réformes conformément au plan d'action du G20, mais nombre de dispositions restent à mettre pleinement en œuvre.

Compte tenu de l'atonie de la demande, les trains de réformes structurelles visant à renforcer la productivité devraient également, lors de leur conception, être axés sur la maximisation des gains de croissance qui en découlent à court terme. Nous nous penchons dans le chapitre 2 de ce rapport sur diverses questions et données relatives aux effets des réformes engagées dans une conjoncture économique difficile, en examinant à la fois les résultats obtenus en termes de productivité et de distribution des revenus. Les stratégies de réforme qui mettent davantage l'accent sur une modification de la composition des dépenses publiques en faveur de l'investissement, sur les mesures destinées à faciliter l'entrée de nouvelles entreprises dans les services et sur la réduction des obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre sont les plus susceptibles de stimuler l'activité à court terme, si elles sont étayées par des politiques de la demande et un secteur financier assaini. Des efforts de réforme plus énergiques de la part des pays de la zone euro, caractérisés par un ample excédent des paiements courants, contribueraient également à garantir que le redressement de la croissance observé aujourd'hui dans cette région du monde ne soit pas victime de divisions internes et de vents contraires d'origine extérieure. Tous les gouvernements contribuant collectivement aux efforts de réforme et au soutien de la demande améliorent les perspectives de retour à une productivité plus forte et à une croissance plus inclusive, tant dans leur propre pays qu'à l'échelle de l'économie mondiale.



Catherine L. Mann
Chef économiste, OCDE

Table des matières

Résumé	13
Chapitre 1. Vue d'ensemble des réformes structurelles engagées dans les domaines d'action identifiés comme prioritaires pour la croissance	17
Vue d'ensemble des réformes structurelles engagées dans les domaines d'action identifiés comme prioritaires pour la croissance	18
Introduction	19
Un aperçu global des progrès accomplis au regard des priorités de réforme.	21
Évaluation des progrès accomplis dans les réformes en fonction des groupes de pays	25
Conséquences des réformes structurelles favorables à la croissance sur la croissance inclusive et le rééquilibrage macroéconomique.	61
Notes	67
Bibliographie	68
Chapitre 2. Les priorités de réforme dans un contexte macroéconomique difficile ..	71
Principales conclusions	72
Introduction	73
Les réformes structurelles en période normale	74
Les réformes structurelles en période d'atonie de la demande	78
Les réformes structurelles en période d'atonie de la demande et de contraintes s'exerçant sur les politiques macroéconomiques.	83
Notes	89
Bibliographie	89
Annexe 2.1. Analyse détaillée de l'impact des réformes en période normale.	94
Chapitre 3. Du PIB au revenu du ménage moyen : un examen des canaux de transmission	101
Principales conclusions	102
Introduction	103
Revenu disponible ajusté des ménages : définition et structures comparées	104
Suivre l'évolution de la croissance du revenu du point de vue des ménages et expliquer l'écart par rapport à la croissance du PIB.	109
Distribution du revenu entre le secteur des ménages et les autres secteurs institutionnels	115

De la distribution fonctionnelle des revenus aux inégalités de revenu.	125
Notes	128
Bibliographie	130
Annexe 3.1 Bref survol des publications sur les déterminants politiques de la part du travail.	133
Chapitre 4. Indicateurs de politique structurelle	137

Suivez les publications de l'OCDE sur :



http://twitter.com/OECD_Pubs



<http://www.facebook.com/OECDPublications>



<http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871>



<http://www.youtube.com/oecdlibrary>



<http://www.oecd.org/oecdirect/>

Ce livre contient des...



Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

En bas des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>, ou de cliquer sur le lien depuis la version PDF de l'ouvrage.

Codes ISO

Dans cet ouvrage, il est fait référence aux codes ISO des pays et de leur monnaie. Ces codes sont attribués par l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

Code ISO du pays	Nom du pays	Code ISO de la monnaie	Code ISO du pays	Nom du pays	Code ISO de la monnaie
AUS	Australie	AUD	IRL	Irlande	EUR
AUT	Autriche	EUR	ISL	Islande	ISK
BEL	Belgique	EUR	ISR	Israël	ILS
BRA	Brésil	BRL	ITA	Italie	EUR
CAN	Canada	CAD	JPN	Japon	JPY
CHE	Suisse	CHF	KOR	République de Corée	KRW
CHL	Chili	CLP	LUX	Luxembourg	EUR
CHN	Chine	CNY	LVA	Lettonie	LVL
COL	Colombie	COP	MEX	Mexique	MXN
CZE	République tchèque	CZK	NLD	Pays-Bas	EUR
DEU	Allemagne	EUR	NOR	Norvège	NOK
DNK	Danemark	DKK	NZL	Nouvelle-Zélande	NZD
ESP	Espagne	EUR	POL	Pologne	PLN
EST	Estonie	EUR	PRT	Portugal	EUR
FIN	Finlande	EUR	RUS	Fédération de Russie	RUB
FRA	France	EUR	SVK	République slovaque	SKK
GBR	Royaume-Uni	GBP	SVN	Slovénie	EUR
GRC	Grèce	EUR	SWE	Suède	SEK
HUN	Hongrie	HUF	TUR	Turquie	TRL
IDN	Indonésie	IDR	USA	États-Unis	USD
IND	Inde	INR	ZAF	Afrique du Sud	ZAR

Résumé

Les perspectives de croissance mondiale restent moroses à court terme, sur fond d'économies de marché émergentes en perte de vitesse, d'échanges mondiaux en voie de ralentissement et d'atonie persistante de l'investissement freinant la reprise des économies avancées. Ces motifs de préoccupation à court terme s'inscrivent dans un contexte de décélération généralisée des gains de productivité, sachant que cette tendance à la baisse remonte au début des années 2000 – tout du moins dans les économies avancées – et que les signes de redressement sont des plus limités. Le ralentissement de la croissance observé dans les économies de marché émergentes au cours de deux dernières années amène également à s'interroger sur leur capacité de continuer à combler l'écart de revenu qui les sépare des pays les plus avancés. Des réformes structurelles, conjuguées à des mesures de soutien de la demande, demeurent donc éminemment souhaitables pour renforcer durablement la productivité et la création d'emplois permettant de réaliser des progrès en matière d'équité.

Objectif croissance propose une évaluation approfondie destinée à alimenter la réflexion des gouvernements sur l'impact que des réformes pourraient avoir sur le bien-être de leurs citoyens, et à faciliter la conception d'ensemble de mesures leur permettant d'atteindre au mieux leurs objectifs. Le cadre d'*Objectif croissance* contribue au suivi des efforts déployés par les pays du Groupe des Vingt (G20) pour tenir l'engagement qu'ils ont pris en 2014 de rehausser de 2 points de pourcentage le taux de de croissance de leur produit intérieur brut (PIB) total, et les aide à adapter leurs stratégies de croissance en conséquence.

Dans ce rapport intermédiaire, nous passons en revue les principaux problèmes de croissance auxquels sont confrontés les pays de l'OCDE et de grandes économies non membres de l'Organisation, et nous dressons un bilan des progrès accomplis depuis environ un an en termes d'adoption de mesures de réforme structurelle destinées à remédier à ces problèmes (chapitre 1). Ces progrès sont évalués au regard de l'orientation des priorités d'action spécifiques à chaque pays qui avaient été identifiées dans l'édition 2015 d'*Objectif croissance*. Nous examinons également les effets potentiels des réformes propices à la croissance en termes d'inclusion et de rééquilibrage macroéconomique, l'accent étant mis sur l'assainissement des finances publiques, la diminution des déséquilibres des paiements courants et la réduction des inégalités de revenus.

Nous examinons par ailleurs dans ce rapport diverses questions et données relatives aux effets des réformes mises en œuvre dans un contexte d'atonie persistante de la demande, ainsi que dans différents cas de figure relatifs à l'existence de politiques macroéconomiques étayant ces réformes ou à leur efficacité à cet égard (chapitre 2). Enfin, nous présentons une évaluation du lien qui existe entre les revenus découlant du produit intérieur brut (PIB) et les revenus distribués aux ménages (chapitre 3). Nous examinons en

particulier la façon dont les principaux canaux de transmission via lesquels la croissance du PIB se répercute sur le secteur des ménages ont évolué au cours des vingt dernières années dans les pays de l'OCDE.

Enjeux des réformes

- Pour élaborer des stratégies de réforme destinées à améliorer durablement le bien-être d'une majorité de citoyens, les gouvernements du monde entier doivent remédier à de graves défaillances structurelles, mises en évidence par la crise, mais dont l'origine y est antérieure dans de nombreux cas.
- Le ralentissement mondial de la croissance de la productivité s'est caractérisé par l'accentuation de la dispersion des taux de croissance de la productivité entre entreprises d'un même secteur, notamment entre les entreprises situées à la frontière – principalement des entreprises multinationales dont les gains de productivité sont restés réguliers – et toutes les autres entreprises qui sont éloignées de cette frontière de productivité. Supprimer les obstacles qui entravent l'entrepreneuriat et limitent la capacité des entreprises à tirer le meilleur parti de la diffusion des connaissances et des technologies est donc une priorité de réforme.
- Réduire le chômage demeure un défi essentiel pour de nombreux pays, notamment dans les pays du sud et du centre de l'Europe où le chômage de longue durée reste particulièrement élevé. D'autres pays sont confrontés à des taux relativement élevés de retrait du marché du travail (comme les États-Unis), un faible taux d'activité des femmes (la Corée et le Japon) ou une forte incidence de l'emploi informel (la plupart des économies de marché émergentes). Remédier à ces problèmes sur le marché du travail revêt une importance prioritaire pour rendre la croissance plus inclusive.

Progrès accomplis en 2015

- Bien que des progrès aient été réalisés au regard de certains des principaux enjeux considérés, le ralentissement du rythme des réformes observé en 2013-14 semble se confirmer en 2015, même après prise en compte des mesures qui sont en préparation mais n'ont pas encore été pleinement mises en œuvre.
- Le rythme des réformes a varié suivant les pays et les domaines de l'action publique.
 - ❖ Il reste généralement plus soutenu dans les pays du sud de l'Europe (en particulier en Italie et en Espagne) que dans ceux du nord du continent. En dehors de l'Europe, les pays pour lesquels un nombre relativement élevé de mesures correspondant aux recommandations d'*Objectif croissance* ont été prises sont notamment le Japon parmi les économies avancées, ainsi que la Chine et l'Inde dans le groupe des économies émergentes.
 - ❖ Des mesures relativement plus nombreuses ont été adoptées pour rehausser le taux d'activité des femmes et pour améliorer les résultats des systèmes d'enseignement, tandis que les initiatives ont été moins fréquentes en matière de politique d'innovation, d'efficacité du secteur public ou de réglementation des marchés des produits et du travail.
- Dans les pays où les inégalités de revenus sont une source de préoccupation particulière, la majorité des mesures correspondant aux priorités d'action qui ont été adoptées sont susceptibles de contribuer à resserrer la distribution des revenus. Néanmoins, il est peu

probable que les récentes initiatives prises pour renforcer la croissance contribuent globalement à réduire les amples déséquilibres des paiements courants qui caractérisent toujours certains pays.

Réformer dans un contexte d'atonie de la demande

- Dans un contexte de perspectives économiques mondiales dégradées, il est souhaitable d'engager en priorité les réformes qui, au-delà de leur effet stimulant sur l'emploi et la productivité, sont les plus adaptées pour soutenir l'activité à court terme.
 - ❖ En dehors de l'augmentation des investissements en infrastructures publiques, il s'agit notamment de réduire les obstacles à l'entrée dans les secteurs de services caractérisés par une ample demande non satisfaite, de réformer les droits à prestations dans les domaines de la santé et des retraites, ainsi que de réformer les politiques du logement et les programmes d'aide à la recherche d'emploi pour améliorer la mobilité géographique et professionnelle des individus.
 - ❖ Pour accroître le rendement à court terme des réformes structurelles, il faut également remédier aux dysfonctionnements qui subsistent dans le secteur financier, afin d'améliorer la distribution du crédit aux ménages et aux entreprises ayant un accès limité aux marchés des capitaux.
 - ❖ Dans la zone euro, une synchronisation plus poussée des réformes contribuerait également à réduire les coûts de transition en offrant des marges de manœuvre plus importantes aux autorités monétaires afin d'atténuer la hausse des taux d'intérêt réels qui pourrait résulter de la persistance d'une faible inflation.
 - ❖ Les pays dont les marges de manœuvre budgétaires sont très limitées devraient sans doute adopter en priorité des mesures ayant un rendement élevé à court terme ou un faible coût, et veiller à ce que les autres soient financées d'une manière aussi favorable que possible à l'emploi et à la croissance.

Croissance du PIB et revenu global des ménages

- Le PIB réel a généralement augmenté plus vite que le revenu réel des ménages dans la majorité des pays de l'OCDE entre le milieu des années 90 et 2013.
- Cet écart de croissance est dû en partie à des facteurs sur lesquels il est difficile d'agir, notamment du fait que les prix à la consommation – qui incluent la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) – ont eu tendance à augmenter par rapport aux prix à la production pendant la période considérée, les seules exceptions à cet égard étant les pays exportateurs de produits de base comme la Norvège, l'Australie et le Canada.
- Dans les pays de l'OCDE, le revenu des ménages en proportion du PIB, défini simplement comme le rapport entre le revenu disponible nominal des ménages et le PIB nominal, a été stable, en moyenne. Cette stabilité masque cependant des différences de niveau ainsi que d'évolution entre pays, ce ratio ayant fortement baissé en Autriche et en Corée, mais nettement augmenté en République slovaque et en Finlande.
- On peut analyser l'évolution du revenu des ménages en proportion du PIB en examinant celle des revenus du travail, des revenus du capital revenant aux ménages et des revenus secondaires des ménages, en proportion du PIB. De nombreux pays ont connu une diminution concomitante des revenus du travail en proportion du PIB et de la part des revenus du capital revenant aux ménages, ce qui laisse à penser qu'une proportion

croissante des bénéfices a été conservée par le secteur des entreprises au lieu d'être redistribuée au secteur des ménages.

- Il n'existe cependant pas de lien évident entre l'évolution de la distribution des revenus dans l'économie entre les secteurs des ménages, des entreprises et des administrations publiques, d'une part, et la montée des inégalités de revenus à l'intérieur du secteur des ménages observée dans de nombreux pays de l'OCDE, d'autre part.

Chapitre 1

Vue d'ensemble des réformes structurelles engagées dans les domaines d'action identifiés comme prioritaires pour la croissance

Dans ce chapitre, nous passons en revue les principaux problèmes de croissance auxquels sont confrontés les pays de l'OCDE et certaines économies non membres de l'Organisation, et nous dressons un bilan des progrès accomplis depuis 2015 dans l'adoption et la mise en œuvre de mesures de réforme structurelle destinées à remédier à ces problèmes. Ces progrès sont évalués à partir des mesures prises en réponse aux recommandations formulées dans Objectif croissance. Nous examinons également les effets potentiels des réformes sur certains objectifs autres que la croissance du PIB, en particulier sur l'assainissement des finances publiques, la correction des déséquilibres des paiements courants et la réduction des inégalités de revenus.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Vue d'ensemble des réformes structurelles engagées dans les domaines d'action identifiés comme prioritaires pour la croissance

Principales conclusions

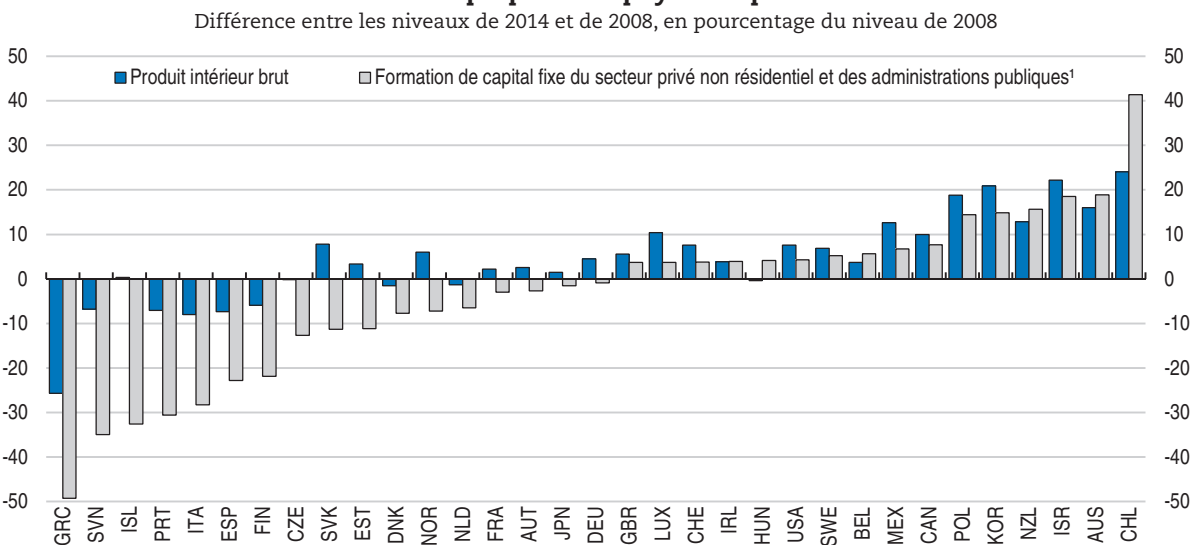
- Le ralentissement du rythme des réformes observé en 2013-14 s'est confirmé en 2015, même après prise en compte des mesures qui sont en préparation mais n'ont pas encore été pleinement mises en œuvre.
 - ❖ Dans les économies avancées, 14 % en moyenne des recommandations de réforme formulées dans *Objectif croissance* ont été pleinement mises en œuvre en 2015, tandis que 36 % sont en cours de mise en œuvre.
 - ❖ S'agissant des économies émergentes, les recommandations de réforme sont moins nombreuses à avoir été pleinement mises en œuvre en 2015, mais de premiers jalons ont été posés pour 44 % environ de ces recommandations.
 - ❖ La proportion de recommandations mises en œuvre est généralement plus grande dans les pays du sud de l'Europe (en particulier en Italie et en Espagne) que dans ceux du nord du continent.
 - ❖ En dehors de l'Europe, les pays dans lesquels un nombre relativement élevé de mesures en rapport avec les recommandations d'*Objectif croissance* ont été prises sont notamment le Japon parmi les économies avancées, ainsi que la Chine, l'Inde et le Mexique dans le groupe des économies émergentes.
- L'intensité des réformes a également varié en fonction des domaines d'action. Des mesures relativement plus nombreuses ont été adoptées pour rehausser le taux d'activité des femmes, réduire le coin fiscal sur le travail et améliorer les résultats des systèmes d'enseignement, tandis que les initiatives ont été moins fréquentes en matière de politique d'innovation, d'efficacité du secteur public ou de réglementation du marché du travail
- Dans un contexte de faiblesse des perspectives économiques mondiales, il est souhaitable d'engager en priorité des réformes qui, au-delà de leur effet stimulant sur l'emploi et la productivité, sont les plus à même de soutenir l'activité à court terme.
 - ❖ En dehors de l'augmentation des investissements en infrastructures publiques, il s'agit notamment de lever certains obstacles à l'entrée dans les secteurs de services où il existe une demande non satisfaite et de réformer les politiques du logement et les programmes d'aide à la recherche d'emploi pour améliorer la mobilité géographique et professionnelle des individus.
 - ❖ Les pays dont les marges de manœuvre budgétaires sont très limitées devraient sans doute adopter en priorité des mesures d'un bon rendement à court terme ou de faible coût, et veiller à ce que le financement des autres soit aussi favorable que possible à l'emploi et à la croissance.
- Dans les pays où les inégalités de revenus sont une source de préoccupation particulière, la majorité des mesures adoptées en réponse aux priorités d'action sont susceptibles de contribuer à resserrer la distribution des revenus.

- Il est peu probable que les initiatives prises récemment pour renforcer la croissance contribuent globalement à corriger les déséquilibres extérieurs profonds des pays en très fort déficit de leur balance des paiements courants.

Introduction

La croissance mondiale devrait être source de déception à court terme compte tenu de l'essoufflement des économies de marché émergentes et d'une reprise inégale de la production et de l'emploi dans les économies avancées. Si les faiblesses du marché du travail constituent encore une difficulté de taille pour de nombreux pays, l'un des principaux facteurs déterminants pour la majorité d'entre eux réside dans une croissance plus lente de la productivité, qui tient à des investissements insuffisants dans le capital physique (machines et équipements, infrastructures matérielles) et à une croissance faible de la productivité totale des facteurs. Dans la plupart des économies avancées, la reprise de l'investissement dans le secteur non résidentiel est plus lente que celle du PIB, et il en va largement ainsi dans les pays européens (graphique 1.1). Des doutes persistants quant à la solidité et à la viabilité à long terme de la demande intérieure, les difficultés d'accès au financement et les perspectives de croissance en demi-teinte de l'économie mondiale ont un effet déprimant sur l'investissement (OCDE, 2015a).

Graphique 1.1. **L'investissement est à la traîne par rapport au redressement du PIB dans la plupart des pays européens**



1. La dernière année connue est 2013 pour le Chili et la Suisse ; et 2012 pour le Mexique.

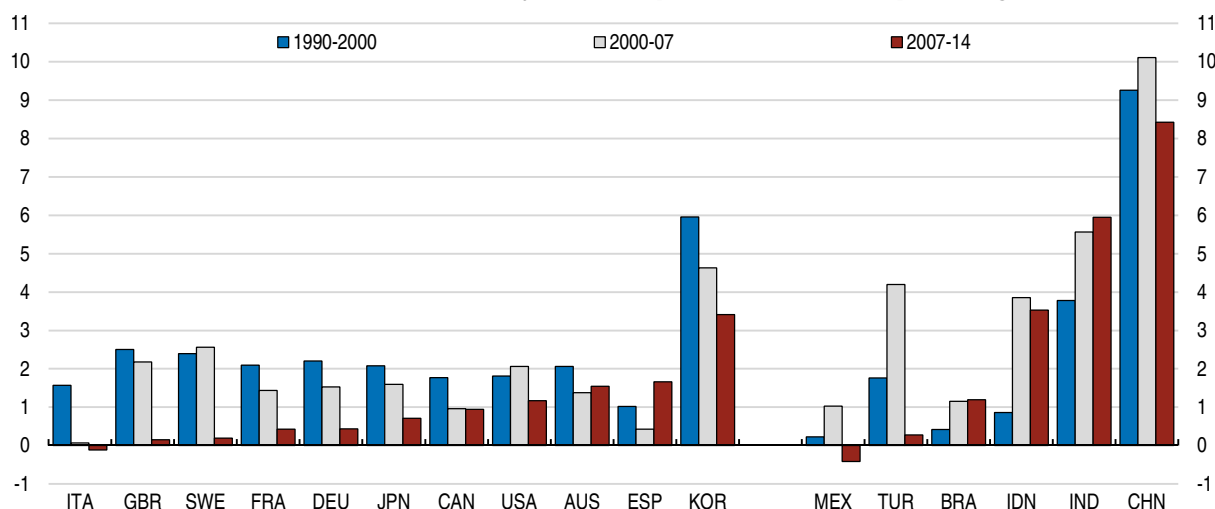
Source : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933323716>

Si la faiblesse de l'investissement a coïncidé avec la crise, le ralentissement de la productivité totale des facteurs dans les pays avancés remonte quant à lui au début des années 2000 (graphique 1.2), signe que de profondes faiblesses structurelles peuvent assombrir les perspectives de croissance future. Parmi les facteurs déterminants qu'il convient de considérer avec le plus d'attention, l'on citera un ralentissement dans la diffusion de l'innovation entre les entreprises à la frontière technologique – en majorité, des multinationales ayant connu une croissance constante de leur productivité – et les

Graphique 1.2. La croissance de la productivité du travail s'est ralentie avant même que ne débute la crise dans les économies avancées

Taux de croissance annuelle moyenne du PIB par heure travaillée¹, en pourcentage



1. PIB par personne occupée pour les pays non membres de l'OCDE. S'agissant de la période 1991-2000, les données se rapportent en fait à 1990-2000 pour le Brésil, l'Indonésie et le Mexique.

Sources : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données sur la productivité ; et Base de données de l'Organisation internationale du travail (OIT).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933323721>

entreprises en retard technologique, des investissements plus faibles dans le capital intellectuel et un ralentissement du rythme des créations d'entreprises (OCDE, 2015b). Or, le rôle de l'innovation comme source de gains de productivité et d'une élévation à moyen terme des niveaux de vie matériels n'en sera que plus important encore dans les nombreux pays de l'OCDE confrontés à la stagnation ou la diminution de leur population d'âge actif et à la baisse des rendements de l'enseignement supérieur. De surcroît, de nombreux pays font encore face à un important chômage de longue durée ou à des taux élevés de sortie du marché du travail, ces deux facteurs participant à l'érosion de la base de qualifications, à l'exclusion sociale et aux inégalités de revenus.

Dans ce contexte, la nécessité de réformes structurelles ambitieuses, alliées à des politiques de la demande, demeure tout aussi forte pour stimuler la croissance potentielle. L'édition 2015 d'*Objectif croissance* a permis d'identifier les priorités et de formuler des recommandations explicites pour remédier aux principales difficultés. En substance, des recommandations ont été énoncées pour i) développer les compétences et le capital intellectuel, ce qui passe par la qualité et l'inclusivité du système d'enseignement ; ii) mieux définir les priorités en matière de concurrence et d'innovation pour faciliter l'arrivée d'entreprises nouvelles et le redéploiement fluide du capital et du travail vers les entreprises et secteurs les plus productifs ; iii) faire que la croissance soit plus inclusive en levant les obstacles à l'augmentation des taux d'emploi et d'activité dans les catégories sous-représentées comme les femmes, les jeunes, les personnes peu qualifiées et les seniors et en favorisant une réaffectation plus rapide à de nouveaux emplois tout en veillant à ce que les travailleurs puissent améliorer leurs compétences.

Dans ce chapitre, nous passons en revue les principaux problèmes de croissance auxquels sont confrontés les pays de l'OCDE et certaines économies non membres de l'Organisation,

et nous dressons un bilan des mesures prises en réponse aux recommandations de réformes prioritaires définies dans l'édition 2015 d'*Objectif croissance*. L'objectif qui sous-tend la sélection de ces priorités de réforme est d'améliorer les niveaux de vie matériels en renforçant l'emploi et la productivité. Les domaines d'action couverts sont la réglementation des marchés du travail et des produits, les systèmes de prélèvements et de prestations, les règles relatives au commerce extérieur et à l'investissement, l'enseignement et la formation, ainsi que l'innovation. Nous évaluons plus précisément dans ce chapitre dans quelle mesure les pays ont pris en compte ces priorités de réforme en nous intéressant surtout aux mesures prises en 2015. On entend par « mise en œuvre des recommandations de réforme » le fait de mettre en place les législations et réglementations nécessaires ou les mesures appropriées (dispositions budgétaires, par exemple) pour qu'une réforme entre en vigueur. Cela étant, nous n'évaluons pas dans quelle mesure ces législations ou mesures sont effectivement appliquées dans la pratique.

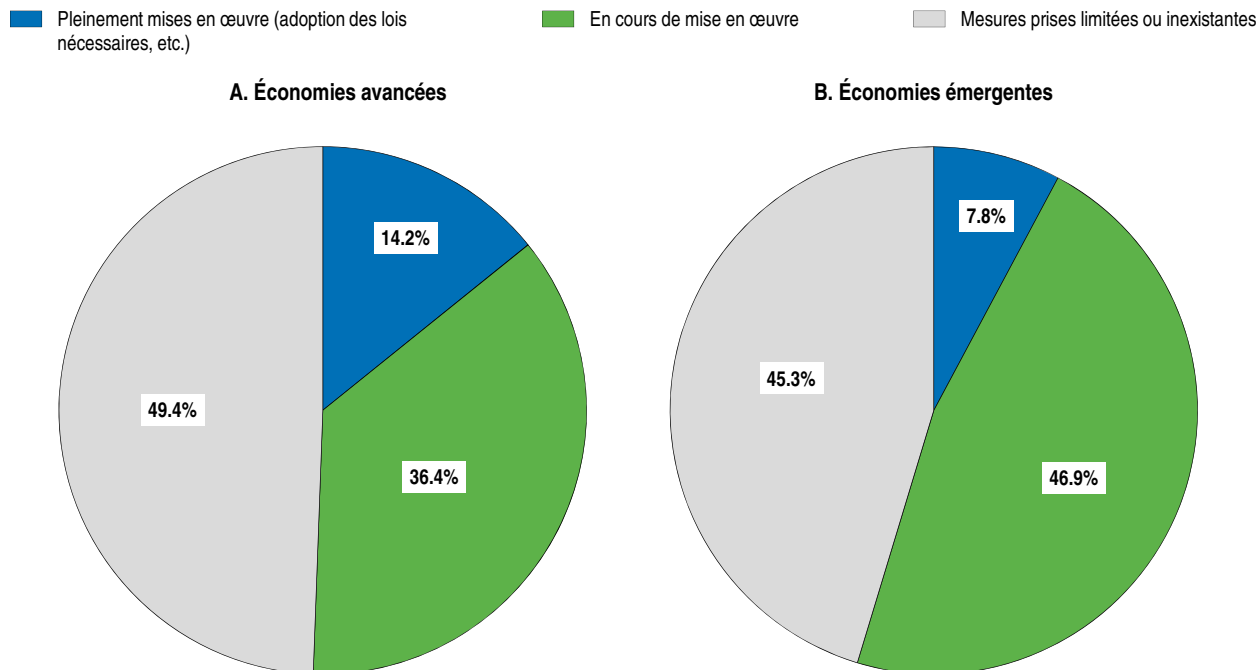
La section qui suit donne un aperçu global de la dynamique de réforme à l'œuvre en 2015 par rapport aux périodes précédentes. Puis suit un examen des principales difficultés rencontrées par les pays et des mesures prises en réponse aux recommandations formulées pour remédier à ces difficultés, sous l'angle plus particulier des évolutions intervenues en 2015. Vient enfin un examen des effets possibles des recommandations sur d'autres objectifs importants de l'action publique, notamment sur la réduction des inégalités de revenus, des déficits budgétaires et des déséquilibres des paiements courants.

Un aperçu global des progrès accomplis au regard des priorités de réforme

Dans les économies avancées, 14 % environ en moyenne des recommandations de réforme formulées dans l'édition 2015 d'*Objectif croissance* ont été pleinement mises en œuvre (c'est-à-dire que les législations nécessaires ou d'importantes dispositions budgétaires ont été adoptées dans ce sens) en 2015, tandis que 36 % étaient en cours de mise en œuvre (graphique 1.3, partie A). S'agissant des économies émergentes, si ces mêmes recommandations de réforme ont été une fois encore moins nombreuses que dans les économies avancées à avoir été pleinement mises en œuvre en 2015, elles étaient néanmoins plus nombreuses (44 %) dans la catégorie « en cours de mise en œuvre » (partie B). Considérés tels quels, ces chiffres témoignent d'un net ralentissement du rythme de réforme en 2015 par rapport à celui observé en 2013-14 (graphique 1.4, recommandations « pleinement mises en œuvre »). Toutefois, compte tenu de ce que l'intensité législative peut varier notablement d'une année à l'autre, il y a lieu d'être prudent lorsque l'on compare le rythme observé sur une année (2015) à celui observé en moyenne sur deux ans¹. Pour autant, même en tenant compte non seulement des mesures pleinement mises en œuvre, mais aussi de celles en cours – dont on ne peut dire si, *in fine*, elles seront ou non pleinement mises en œuvre – le rythme de réforme demeure plus lent que celui des deux années précédentes (graphique 1.4, « hypothèse de pleine mise en œuvre des mesures en cours »).

Le rythme effectif de réforme se situe très probablement quelque part entre les deux et confirme l'essoufflement de la dynamique réformatrice depuis son pic de 2011-12. Ce ralentissement est particulièrement visible dans les économies de la zone euro, où les réformes avancent à un rythme désormais comparable à celui observé ailleurs. En outre, dans la zone euro toujours, les réformes continuent de progresser dans les économies dont la balance des paiements courants est excédentaire nettement plus lentement que dans celles où cette balance est déficitaire.

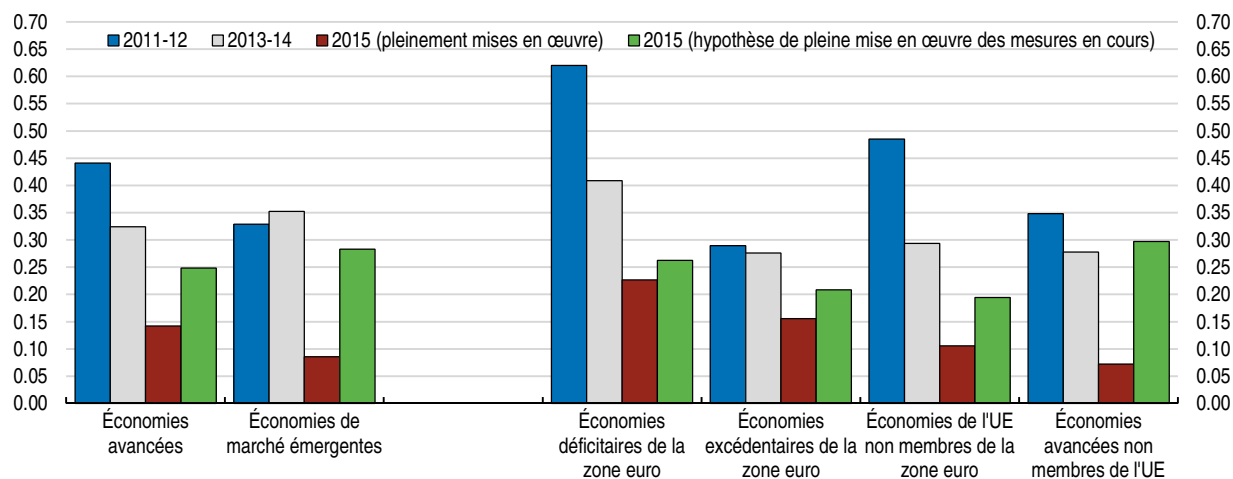
Graphique 1.3. Environ 50 % des recommandations d'Objectif croissance ont été mises en œuvre ou sont en cours de mise en œuvre



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933323735>

Graphique 1.4. Le rythme des réformes s'est ralenti en 2015

Proportion de recommandations d'Objectif croissance mises en œuvre¹

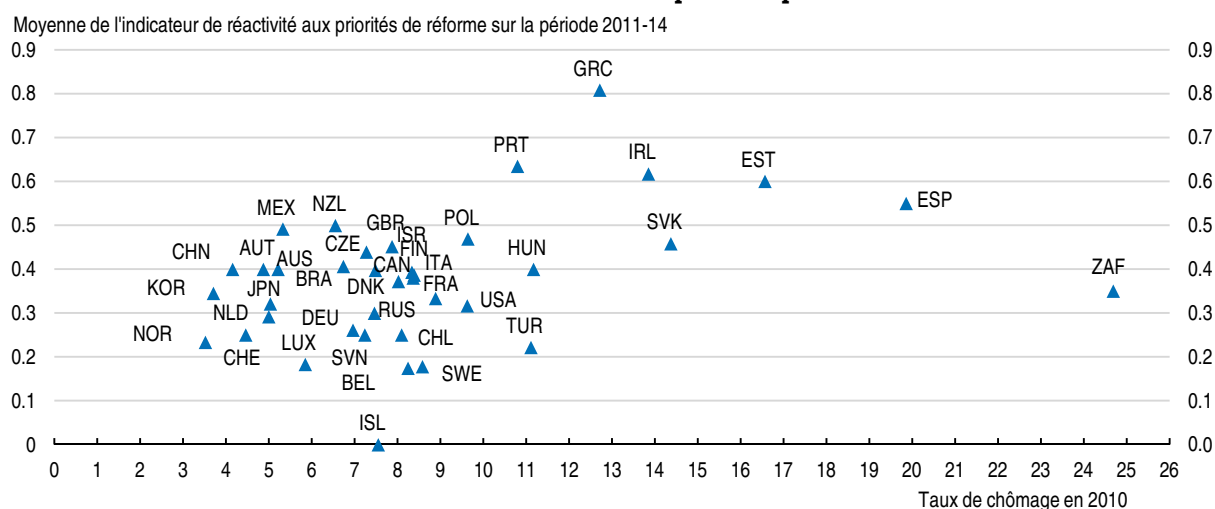


1. Ce graphique illustre le rythme des réformes au cours de périodes antérieures mesuré à l'aide de l'indicateur de réactivité aux priorités de réforme, et le niveau hypothétique de réactivité aux priorités de réforme en 2015 déterminé à partir de deux scénarios distincts pour garantir la comparabilité avec les précédentes périodes de deux ans. Voir l'édition de 2010 d'Objectif croissance pour avoir des éclaircissements sur l'indicateur de réactivité aux priorités de réforme, et le corps du texte pour savoir comment est calculé le niveau hypothétique de réactivité aux priorités de réforme. Suivant les travaux d'Ollivaud et Schweltnus (2013), les économies excédentaires de la zone euro sont définies comme les membres de la zone euro dont l'excédent des paiements courants était en moyenne supérieur à 1 % du PIB au cours de la période 2000-05 (l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Finlande, le Luxembourg et les Pays-Bas). Les économies déficitaires de la zone euro désignent les autres membres de la zone euro appartenant également à l'OCDE (l'Espagne, l'Estonie, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Portugal, la République slovaque et la Slovénie).


StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933323740>

Si après la crise, la réactivité aux recommandations formulées dans *Objectif croissance* a eu tendance à être plus forte dans les pays confrontés à une conjoncture macroéconomique plus délicate – en particulier, à un taux de chômage très élevé (graphique 1.5) – cette relation est moins évidente depuis : en effet, un taux de réactivité élevé a été observé dans des pays confrontés à des conditions macroéconomiques diverses.

Graphique 1.5. Le rythme des réformes a été plus rapide dans les pays confrontés aux conditions macroéconomiques les plus difficiles

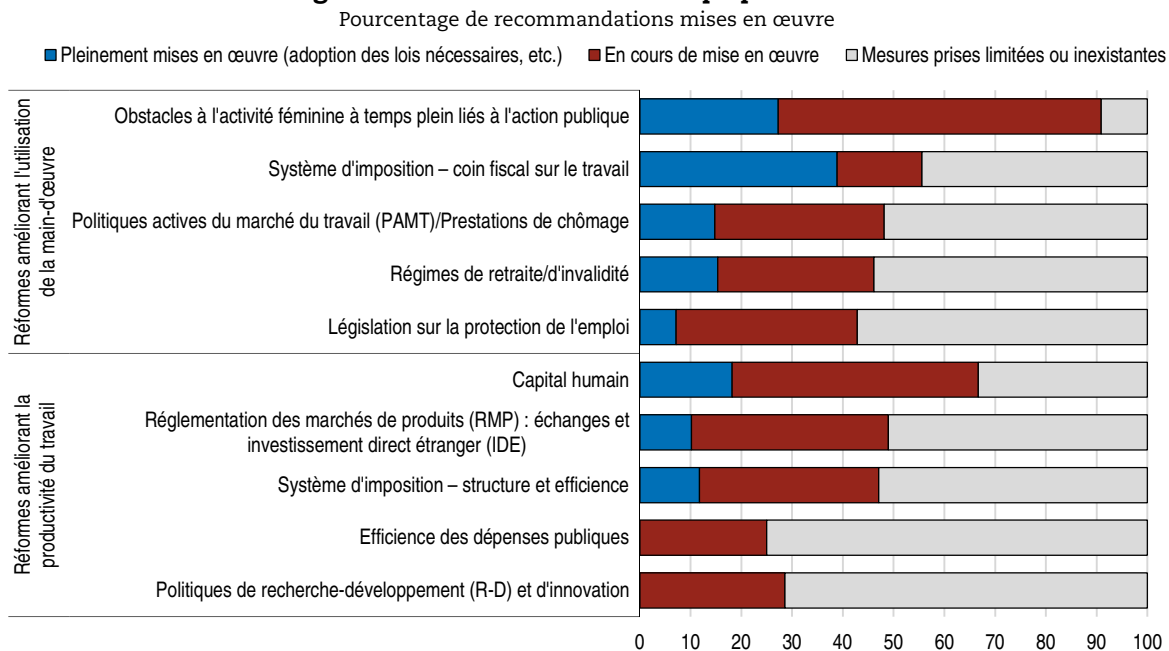


Sources : Bases de données d'Objectif Croissance 2013 et 2015, et Base de données des statistiques de la population active.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933323752>

On observe également une diversité remarquable dans la réactivité aux recommandations d'*Objectif croissance* selon les domaines d'action. Parmi les réformes susceptibles de stimuler l'emploi, les recommandations qui sont les plus suivies d'effets, qu'elles soient pleinement mises en œuvre ou en cours, concernent les obstacles à l'activité féminine, un domaine où les interventions se concentrent sur un meilleur accès aux services de garde d'enfants. De son côté, la fiscalité du travail, en particulier celle applicable aux bas salaires, est le domaine qui enregistre le plus de recommandations pleinement mises en œuvre. Pour ce qui est des réformes visant une meilleure productivité du travail, l'éducation est le domaine qui suscite le plus de mobilisation, et plus spécialement la modernisation des contenus de la formation professionnelle, l'amélioration de la qualité de l'enseignement via la révision des programmes et de nouveaux systèmes d'évaluation ou encore, l'extension des structures d'éducation de la petite enfance. En revanche, peu de mesures sont prises dans le domaine de la réglementation du marché du travail – où des actions plus fondamentales ont été menées ces dernières années – ainsi que dans les domaines du soutien à l'innovation et de la réglementation des marchés de produits (graphique 1.6).

Graphique 1.6. L'intensité des réformes a été la plus forte dans les domaines de l'enseignement et de l'activité à temps plein des femmes¹



1. Ce graphique présente sous forme synthétique la ventilation des recommandations formulées dans *Objectif croissance 2015* en fonction de leur degré de mise en œuvre. Des recommandations sont considérées comme pleinement mises en œuvre si elles se sont traduites par l'adoption des lois nécessaires ou de mesures équivalentes.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933323765>

Or, la faiblesse des perspectives économiques mondiales nécessite que soient déployés des efforts de réforme plus volontaristes et de plus large envergure dans les pays, ne serait-ce déjà que pour soutenir l'investissement. L'argument vaut particulièrement pour les réformes qui, au-delà de leur effet stimulant sur l'emploi et la productivité, peuvent le mieux soutenir la demande à court terme. Hormis un changement dans la composition des dépenses publiques au profit d'investissements en infrastructures, il s'agit de lever certains obstacles à l'entrée sur les marchés de services où il existe une demande non satisfaite et de réformer les politiques du logement et les programmes d'aide à la recherche d'emploi pour améliorer la mobilité géographique et professionnelle des individus et ainsi, fluidifier le redéploiement des ressources.

Une initiative tout à fait positive, visant à favoriser les actions concertées pour intensifier le rythme de réforme dans les grandes économies, a été adoptée en novembre 2014 par les gouvernements des pays du G20, qui se sont engagés à rehausser leur PIB global de deux points de pourcentage d'ici 2018, grâce à un train de mesures structurelles et de politiques macroéconomiques ambitieuses (voir encadré 1.1). Le Fonds monétaire international (FMI) et l'OCDE ont estimé qu'à condition d'être pleinement mises en œuvre, ces politiques structurelles ajouteraient plus de deux points au PIB global des pays du G20 d'ici 2018, par rapport au scénario de référence. Selon l'évaluation conjointe du FMI, de l'OCDE et de la Banque mondiale, les pays du G20 progressent dans l'exécution de leurs engagements, mais il conviendrait de redoubler d'efforts pour que ces politiques soient pleinement mises en œuvre et suffisamment tôt pour permettre d'atteindre l'objectif de PIB visé.

Encadré 1.1. La stratégie de croissance du G20 et sa mise en œuvre

En novembre 2014, les dirigeants du G20 ont adopté des politiques « ambitieuses mais réalistes », dont l'objet est d'augmenter leur PIB global d'au moins deux points de pourcentage par rapport à la courbe réalisable au titre des politiques actuelles, dans les cinq années à venir. Tous les pays du G20 ont soumis une stratégie nationale de croissance, qui comporte des mesures macroéconomiques pour stimuler la demande à court terme et des réformes structurelles pour rehausser les taux d'emploi et de productivité, grâce à une plus forte concurrence, aux échanges et à l'investissement public et privé. Ces stratégies nationales prévoient un vaste arsenal de réformes concernant les marchés de produits et du travail, les investissements en infrastructures publiques, la fiscalité et les politiques d'innovation.

Le processus a porté la coopération économique mondiale dans ce domaine à un niveau d'ambition autre. Il reposait sur des objectifs chiffrés clairs et sur des engagements de réformes spécifiques et précis. Bien que conduit par les membres eux-mêmes et reposant sur des évaluations collégiales, le projet a bénéficié du travail d'analyse d'organisations internationales dont l'OCDE. L'Organisation a procédé à une première évaluation des priorités d'action, en se fondant en partie sur *Objectif croissance*.

De nombreuses mesures sur lesquelles se sont engagés les pays du G20 dans leur stratégie nationale se recourent avec les priorités de réforme recommandées dans *Objectif croissance*. Il s'agit par exemple de réformes réglementaires destinées à alléger les formalités administratives imposées aux activités des entreprises, à augmenter les dépenses affectées aux politiques actives du marché du travail, à la formation professionnelle et aux services de garde d'enfants ou encore, à ouvrir des secteurs de services à la concurrence étrangère.

Le processus a bénéficié d'un soutien du FMI et de l'OCDE, qui ont procédé à un chiffrage conjoint de l'impact des engagements de réformes spécifiques. Selon leur estimation, le déploiement plein et entier de la stratégie de croissance permettrait de rehausser le PIB global des pays du G20 de 2.1 points à l'horizon 2018.

Aux côtés du FMI et de la Banque mondiale, l'OCDE aide également les pays du G20 à suivre leurs avancées par rapport aux engagements pris et a soumis une évaluation quantitative de l'impact des mesures mises en œuvre en amont du sommet du G20 à Antalya (Turquie), en 2015.

Évaluation des progrès accomplis dans les réformes en fonction des groupes de pays

Nous examinons dans cette section les principaux problèmes et les mesures prises par les pays en réponse aux priorités identifiées dans *Objectif croissance*. À cet effet, les mesures sont passées en revue en regroupant les pays présentant des problèmes et priorités comparables (encadré 1.2).

Groupe 1: Pays à taux extrêmement élevés de chômage des jeunes et de chômage de longue durée (Espagne, Grèce, Irlande, Italie, Portugal, République slovaque)

Frappés spécialement durement par la crise, ces pays ont vu leur production repartir à la hausse (à l'exception notable de la Grèce), une réduction substantielle de leurs coûts unitaires de main-d'œuvre ayant amélioré leur compétitivité. Toutefois, le taux de chômage demeure terriblement élevé dans ces pays, en particulier, le chômage de longue durée et de chômage des jeunes, dont l'incidence respective est la plus forte de l'OCDE (graphique 1.7). Un chômage de longue durée aussi important nuit à la croissance à long terme du fait de l'érosion des qualifications et réduit les perspectives de carrière et de mobilité sociale des jeunes chômeurs, avec pour corollaire le risque de voir se creuser un peu plus les inégalités de revenus (OCDE, 2015c).

Encadré 1.2. Classification des pays en fonction de problèmes communs

Aux fins de cet examen, les pays sont regroupés en fonction du caractère commun de leurs problèmes les plus urgents, tels qu'identifiés dans l'édition 2015 d'*Objectif croissance* et récapitulés ici de manière synthétique dans les tableaux figurant dans la suite de ce chapitre. Ces problèmes sont examinés à un niveau permettant des regroupements aussi significatifs que possible, même si une certaine dose d'arbitraire reste inévitable. De nombreux pays peuvent être confrontés à un problème similaire, tel qu'un chômage élevé et persistant. Mais au-delà de ce problème général, les pays sont classés en fonction d'éléments plus spécifiques, à savoir les facteurs structurels et les faiblesses des politiques publiques considérés comme contribuant le plus au problème considéré. Les groupes de pays ainsi constitués sont présentés plus bas dans le tableau.

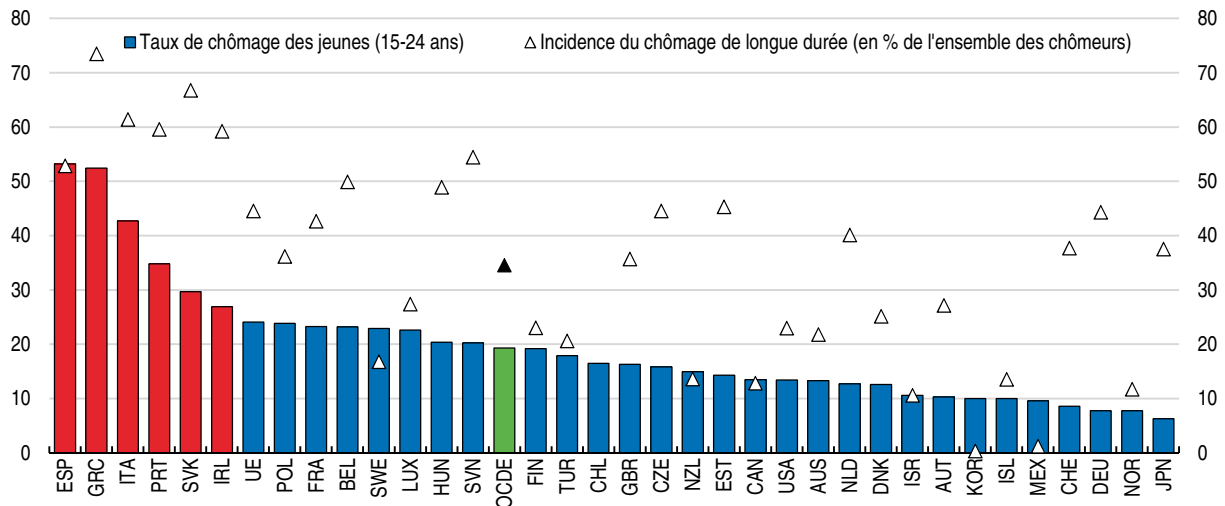
Dans la mesure où de nombreux pays ont en commun bon nombre de problèmes, il existe des « cas limites », c'est-à-dire des pays qui pourraient légitimement être inclus dans un autre groupe que celui auquel ils appartiennent dans cet exercice. La Finlande a ainsi été rattachée au groupe réunissant l'Autriche, la Belgique, la France, le Luxembourg et la Slovénie, en vertu de problèmes tels que la faiblesse du taux d'activité des seniors et la persistance d'un chômage élevé. Néanmoins, on pourrait également considérer que la Finlande fait partie d'un groupe composé essentiellement de pays nordiques.

De même, quelques rares pays ne partagent que partiellement les caractéristiques de leur groupe. Ainsi, la persistance d'un chômage élevé ne constitue pas en Autriche un problème aussi préoccupant que dans les autres pays du même groupe. En fait, un pays – l'Islande – n'a pu être rattaché à aucun groupe et n'est donc pas couvert par ce rapport. Les pays européens forment quatre groupes, tandis que le reste des pays de l'OCDE et les BRIICS correspondent à quatre autres groupes. L'Union européenne en tant que telle n'est pas considérée comme un pays et n'est donc pas traitée dans ce rapport, bien qu'elle fasse l'objet de recommandations dans *Objectif croissance*.

Pour en savoir plus sur l'identification et la sélection des domaines de réforme ainsi que sur les travaux empiriques sous-jacents, vous pouvez vous référer aux éditions antérieures d'*Objectif croissance*.


Groupe	Pays	Principaux problèmes	Points forts
Groupe 1	Espagne, Grèce, Irlande, Italie, Portugal, République slovaque	Taux extrêmement élevés de chômage des jeunes et de chômage de longue durée	Amélioration de la compétitivité-coûts grâce aux réformes antérieures du marché du travail
Groupe 2	Estonie, Hongrie, Israël, Pologne, Lettonie, République tchèque	Écart de productivité important par rapport aux pays avancés de l'OCDE	Forte compétitivité-coûts et solide base manufacturière
Groupe 3	Danemark, Norvège, Pays-Bas, Suède	Faible durée moyenne du travail et risques sur le marché immobilier	Taux de productivité les plus élevés de l'OCDE
Groupe 4	Autriche, Belgique, Finlande, France, Luxembourg, Slovénie	Forts taux de chômage et de sortie anticipée du marché du travail	Haut niveau de productivité
Groupe 5	Australie, Canada, États-Unis, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Suisse	Lente croissance de la productivité et faible rendement des investissements dans le capital intellectuel	Relative flexibilité des marchés de produits et du travail
Groupe 6	Allemagne, Corée, Japon	Faible productivité dans les secteurs de services et faible taux d'activité féminine à temps plein	Bons résultats à l'exportation des industries manufacturières et chômage relativement faible
Groupe 7	Chili, Chine, Fédération de Russie, Mexique	Écart de productivité important par rapport aux pays avancés de l'OCDE	Importante marge de rattrapage, base manufacturière solide ou ressources naturelles abondantes
Groupe 8	Afrique du Sud, Brésil, Colombie, Inde, Indonésie, Turquie	Importance de l'emploi informel, déficits d'infrastructures et faibles niveaux d'instruction	Importante marge de rattrapage et forte croissance démographique

Graphique 1.7. Le taux de chômage des jeunes et l'incidence du chômage de longue durée demeurent très élevés

En pourcentage, 2014¹

1. Dans le cas de la Corée, les données relatives au chômage de longue durée se rapportent à 2013.

Source : OCDE, Base de données des Statistiques de la population active.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933323779>

S'attaquer au chômage des jeunes et au chômage de longue durée requiert de déployer tout un arsenal de mesures...

La première priorité dans les pays de ce groupe est de déployer tout un arsenal de mesures pour améliorer les possibilités d'emploi offertes aux chômeurs et faciliter leur retour au travail. De surcroît, les réformes qui visent des gains de productivité doivent être menées dans l'optique d'un redressement à moyen et long terme de la production et de l'emploi. Les pays de ce groupe doivent tous développer des politiques actives du marché du travail (PAMT) et améliorer leur efficacité, en particulier celles qui ont trait à l'aide à la recherche d'emploi, aux programmes de formation et aux aides à l'embauche. Les ressources allouées aux PAMT par rapport au nombre de dossiers à traiter dans les pays de ce groupe sont bien en-deçà de la moyenne observée dans l'OCDE.

Les mesures prises récemment dans ce domaine sont les suivantes :

- Dans le cadre de la loi sur l'emploi, l'Italie a créé l'ANPAL (*Agenzia Nazionale per le Politiche Attive del Lavoro*), une agence chargée de coordonner les PAMT mises en place par les collectivités locales et par le ministère du Travail. Des mesures relatives à un suivi et une évaluation plus efficaces des PAMT sont également en cours de préparation.
- En avril 2015, le Portugal a engagé un programme intitulé « Reactivar », doté de 43 millions d'euros, qui a pour objet d'améliorer les perspectives d'emploi des chômeurs de longue durée de plus de 30 ans en finançant des stages d'une durée de six mois dans le secteur privé.
- La République slovaque a mis en place des aides à la recherche du premier emploi en faveur des jeunes de moins de 29 ans. En outre, les autorités ont engagé plusieurs réformes pour accroître l'efficacité des PAMT, comme la mise en place d'un premier point de contact dans les services publics de l'emploi, qui permet de dispenser une aide personnalisée à la recherche d'emploi, ou le redéploiement des conseillers pour réduire de moitié le nombre de dossiers à leur charge.

- L'Espagne a engagé un nouveau programme d'activation en direction des chômeurs de longue durée. Elle a également adopté une réforme des programmes de formation professionnelle, axée sur les besoins spécifiques des entreprises, et a ouvert à la concurrence la prestation de formations. Les contrôles de qualité des mesures d'activation ont également été renforcés.

Les autres réformes majeures du marché du travail, qui ont été recommandées à ces pays, permettraient d'accroître l'efficacité des PAMT. Il s'agit notamment d'étendre la couverture des prestations de chômage aux travailleurs non bénéficiaires (Grèce, Italie et Portugal), de combler l'écart de protection de l'emploi entre travailleurs réguliers et non réguliers (Espagne et Italie) et d'accroître la flexibilité du processus de détermination des salaires en réduisant un peu plus encore l'extension administrative des négociations salariales (Espagne et Portugal). Ces pays ont été très actifs ces dernières années : l'Espagne et le Portugal, en particulier, se sont lancés dans des réformes de la protection de l'emploi et des négociations salariales (OCDE, 2014a et 2014b). Plus récemment, l'Italie a instauré un nouveau contrat de travail prévoyant une procédure de licenciement moins coûteuse, en même temps qu'elle étendait la couverture du nouveau système d'assurance sociale du travail tout en conditionnant son bénéfice à la participation à des programmes d'activation.

... ainsi que des réformes qui améliorent le niveau d'instruction et l'employabilité des jeunes

Augmenter les taux de diplômés de l'enseignement supérieur – tout en veillant à ce que les compétences acquises correspondent mieux aux besoins du marché du travail – permettra également d'améliorer les perspectives d'emploi des jeunes et la croissance de la productivité à long terme. Les priorités communes sont de gagner en qualité dans l'enseignement obligatoire et supérieur grâce à une plus grande autonomie des établissements scolaires et des universités. L'une des réformes d'un intérêt tout particulier à cet égard consiste à accroître l'offre d'enseignement et de formation professionnels (EFP) en améliorant les programmes et la participation des entreprises et, au-delà de la scolarisation, à développer l'accès à des activités de formation liées à l'emploi.

Les dernières actions menées par les pouvoirs publics dans ce domaine sont les suivantes :

- En Espagne, la réforme des programmes de formation mentionnée ci-dessus prévoit d'offrir aux salariés des possibilités de formation tout au long de la vie.
- La République slovaque a introduit un nouveau système de financement des établissements d'enseignement secondaire professionnel, en vertu duquel les crédits sont alloués en fonction des résultats des élèves sur le marché du travail.

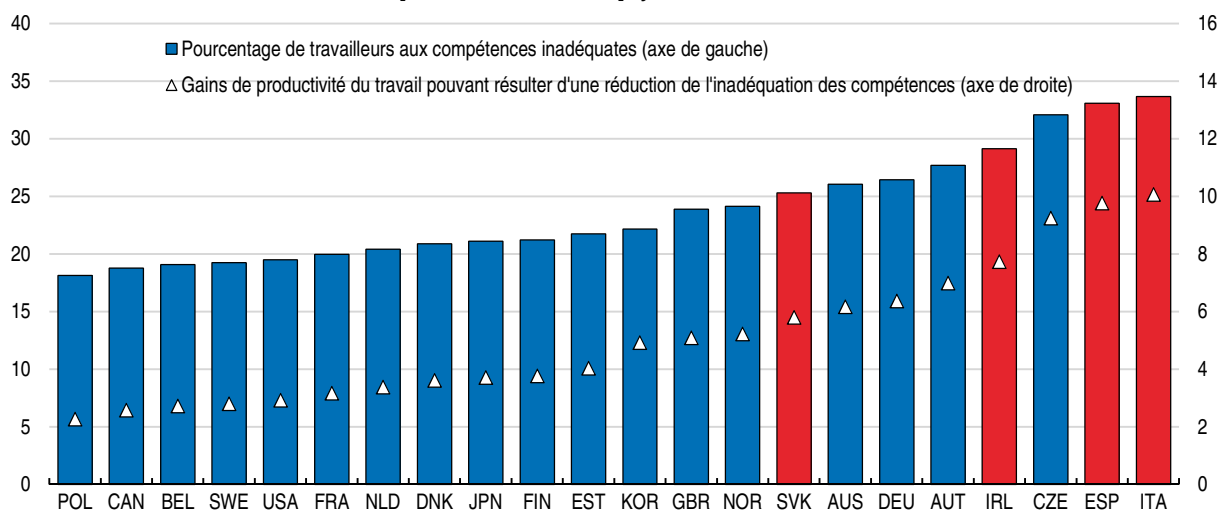
L'allégement des formalités administratives et la levée des obstacles à l'entrée dans certains secteurs favoriseraient la création d'emplois et la compétitivité

L'allégement des obstacles réglementaires à l'entrée sur le marché ainsi que des coûts de mise en conformité avec des réglementations complexes peut être source de développement des entreprises et de création d'emplois. Les gains pour l'emploi peuvent être spécialement rapides dans des secteurs où il existe une forte demande non satisfaite et où les coûts d'entrée sont faibles (comme dans certains services professionnels) (voir chapitre 2). Une concurrence plus vive favorise par ailleurs le redéploiement intrasectoriel des emplois, des entreprises les moins productives vers les plus productives, d'où une meilleure répartition

des compétences (OCDE, 2015b ; Adalet McGowan et Andrews, 2015). Les gains de productivité qui peuvent être escomptés d'une meilleure concordance entre le niveau de qualification des salariés et le niveau exigé pour leur poste sont particulièrement intéressants dans certains pays de ce groupe (graphique 1.8). Une concurrence accrue sur les marchés de produits favoriserait également les réformes (Blanchard et Giavazzi, 2003). Il en résulterait une baisse des coûts unitaires de main-d'œuvre, qui aurait un impact positif sur la compétitivité et les salaires réels dans ces pays.


Graphique 1.8. Une proportion importante de travailleurs est confrontée à des problèmes d'inadéquation des compétences, ce qui laisse entrevoir des gains de productivité potentiels considérables

Pourcentage de travailleurs aux compétences inadéquates et gains de productivité pouvant résulter d'une réduction de cette inadéquation, dans certains pays de l'OCDE¹, en 2011-12



1. Ce graphique montre le pourcentage de travailleurs qui sont soit sous-compétents, soit surcompétents, et les gains simulés en termes d'efficacité allocative qui résulteraient d'une réduction de l'inadéquation des compétences consistant à la ramener dans chaque pays au niveau optimal. Ce graphique repose sur des calculs de l'OCDE fondés sur sa publication de 2012 intitulée Évaluation des compétences des adultes.

Source : M. Adalet McGowan et D. Andrews (2015), « Labour Market Mismatch and Labour Productivity: Evidence from PIAAC Data », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 1209.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933323785>

Plusieurs actions ont été menées dernièrement par les pouvoirs publics dans ce domaine :

- L'Irlande a proposé un projet de loi sur la réglementation des services juridiques, qui prévoit l'instauration d'une autorité de régulation indépendante pour le secteur.
- L'Italie a adopté des décrets visant à améliorer l'efficacité des tribunaux civils et à simplifier les procédures de faillite.
- L'Espagne met en œuvre la loi relative à l'unification du marché, qui s'attaque au problème de la fragmentation des marchés de produits et de services et vise à simplifier les procédures d'obtention des autorisations professionnelles et d'autres formalités administratives. Elle a également pris des dispositions pour libéraliser le transport ferroviaire de passagers.

Tableau 1.1. **Priorités de réforme dans les pays où le chômage de longue durée et le chômage des jeunes sont élevés**

	GRE		IRL		ITA		PRT		SVK		ESP	
	R ¹	A ¹	R	A	R	A	R	A	R	A	R	A
Prestations de chômage/protection sociale et PAMT												
Subordonner les prestations de chômage à des critères de disponibilité pour le travail et de recherche d'emploi/renforcer les mesures d'activation					✓	•						
Rendre les prestations de chômage dégressives dans le temps/réduire les distorsions liées à l'âge/réduire progressivement la générosité globale des prestations de chômage et des autres prestations sociales (réduire les pics dans la structure des taux marginaux effectifs d'imposition)			✓				✓					
Accroître la couverture ou la générosité des prestations de chômage/ de la protection sociale et des services sociaux	✓				✓	•	✓					
Accroître les ressources affectées à l'aide à la recherche d'emploi et à la formation, tout en améliorant le ciblage des PAMT	✓		✓		✓	•	✓	•	✓	•	✓	•
Mettre l'accent sur les programmes convenablement ciblés de formation/ de recyclage	✓		✓				✓		✓	•	✓	•
Renforcer le suivi et l'évaluation des services publics de l'emploi (SPE)	✓				✓	•	✓				✓	
Protection de l'emploi												
Assouplir la législation sur la protection de l'emploi (LPE) applicable aux travailleurs réguliers pour réduire l'écart avec les travailleurs non réguliers et remédier au dualisme du marché du travail					✓	•						✓
Salaires minimums et systèmes de négociation salariale												
Réduire ou éliminer l'extension administrative des conventions collectives							✓					✓
Capital humain												
Éducation des jeunes enfants												
Élargir l'accès à des services d'accueil et d'éducation des jeunes enfants de qualité/améliorer leur ciblage			✓	•					✓	•		
Enseignement primaire et secondaire												
Améliorer les programmes et l'évaluation	✓				✓	•						
Autres recommandations (réduire l'abandon scolaire, et lutter contre l'inégalité des résultats scolaires et l'inégalité des chances face à l'éducation)							✓		✓			
Enseignement supérieur												
Renforcer la responsabilisation et l'autonomie des universités ou la spécialisation des établissements	✓								✓			✓
Instituer des droits de scolarité ou les augmenter, en les associant à des prêts remboursables en fonction des revenus futurs ou des bourses sous conditions de ressources					✓				✓			✓
Élargir l'accès à l'apprentissage ainsi qu'à l'enseignement et à la formation professionnels (EFP) et améliorer leur efficacité et leur pertinence au regard des besoins du marché du travail					✓		✓		✓	•	✓	•
Élargir l'accès à la formation continue/la formation liée à l'emploi et améliorer son efficacité							✓		✓		✓	•
Réduire les charges réglementaires dans l'ensemble de l'économie												
Réduire les formalités administratives pour les start-ups/la complexité des procédures réglementaires	✓		✓						✓	•	✓	•
Réduire la présence capitaliste/l'intervention de l'État	✓	•			✓				✓			
Alléger les procédures de sortie des entreprises/de faillite					✓	•						
Réduire les charges réglementaires sectorielles												
Industries de réseau (énergie, transports, télécommunications)			✓				✓		✓		✓	•
Commerce de détail et services professionnels	✓		✓	•			✓		✓		✓	
R-D et innovation												
Accroître les aides publiques/améliorer le ciblage des aides publiques/évaluer les programmes de subventions			✓						✓	•		
Accroître et/ou réformer les aides indirectes à la R-D (incitations fiscales), chercher un équilibre entre aides directes et indirectes							✓		✓	•		
Renforcer la collaboration entre les centres de recherche/universités et les entreprises			✓				✓		✓	•		

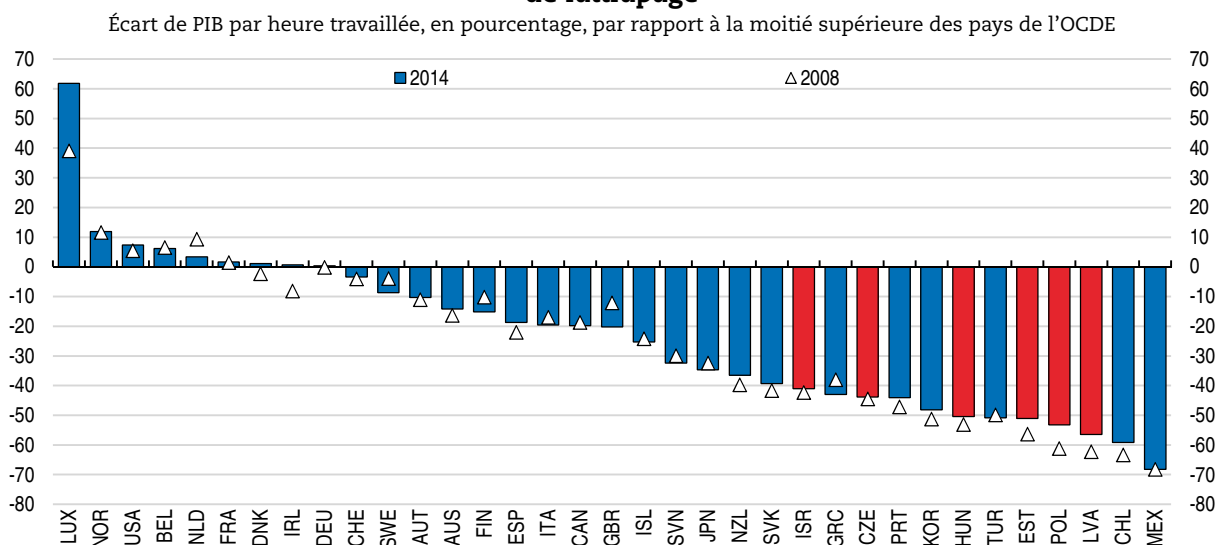
1. R correspond aux recommandations formulées dans le domaine concerné, A aux actions déjà mises en œuvre ou en cours de mise en œuvre

Groupe 2 : Pays affichant un fort écart de productivité du travail par rapport à la moyenne de l'OCDE (Estonie, Hongrie, Israël, Lettonie, Pologne et République tchèque)

Ces pays bénéficiaient dernièrement d'une croissance relativement dynamique, tirée par la consommation des ménages et les exportations. Ils s'appuient en outre, et plus particulièrement la République tchèque, la République slovaque et la Hongrie, sur des liens commerciaux solides avec les économies européennes avancées, qui sont étroitement intégrées à leurs chaînes de valeur mondiales. Israël peut également compter sur un secteur manufacturier compétitif et très axé sur l'innovation. Pour autant, l'écart en termes de productivité du travail par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE reste important et, à l'exception de la Pologne, la convergence a été lente, voire à l'arrêt, depuis la crise (graphique 1.9). L'écart de productivité et la lenteur du rattrapage tiennent, dans une large mesure, à la faible productivité observée dans les secteurs protégés, particulièrement en Israël (OECD, 2016).

Si ces pays sont beaucoup plus compétitifs que les autres pays européens en termes de coûts de la main-d'œuvre, cet avantage devrait se dissiper à mesure que le développement économique fera grimper le niveau des salaires. Pour rester compétitifs, ils doivent donc relancer les gains de productivité au moyen d'un large éventail de réformes sur les marchés de produits et du travail, d'investissements dans le capital humain et de l'innovation.

Graphique 1.9. Les écarts de productivité restent considérables, de même que les marges de rattrapage



Sources : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux, Base de données sur la productivité et Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933323792>

Réformes de la réglementation visant à stimuler la concurrence et l'entrepreneuriat

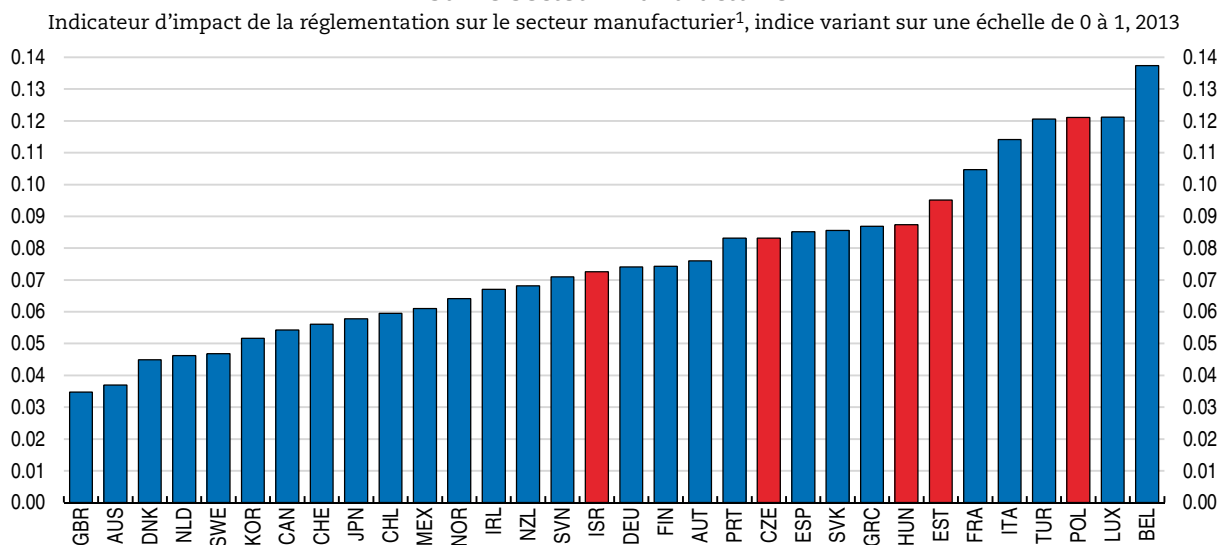
Sur le marché des produits, il est recommandé à ces pays de simplifier les formalités administratives d'une manière générale (Hongrie et Israël), de réduire la présence capitalistique de l'État (République tchèque, Pologne et Lettonie), et de diminuer les barrières à l'entrée dans les industries de réseau et les services professionnels (République

tchèque, Hongrie, Israël, Pologne et Lettonie). L'assouplissement de la réglementation dans les industries de réseau (énergie, télécommunications et transports par exemple), dans le commerce de détail et dans les services professionnels aurait un effet positif sur la productivité et la compétitivité dans les secteurs en aval, notamment dans le secteur manufacturier, qui utilise, pour sa propre production, des services fournis par ces secteurs situés en amont (Bourles et al., 2010). L'effet d'entraînement qu'exerce la réglementation des secteurs d'amont sur le secteur manufacturier par l'intermédiaire des interactions entrées/sorties est particulièrement marqué dans plusieurs pays de ce groupe (graphique 1.10). Par ailleurs, si de telles réformes étaient menées sur le marché des produits, l'entrée de nouvelles entreprises jouerait un rôle accru dans le renforcement de la concurrence, ce qui encouragerait les entreprises en place à investir davantage dans l'innovation pour protéger leurs parts de marché.


Diverses mesures ont été prises récemment dans ce domaine :

- La Pologne a adopté une loi qui facilite le dédouanement portuaire et le respect de la législation fiscale et des obligations d'information, réduisant ainsi les obstacles aux échanges. Le pays a aussi adopté d'autres lois qui prévoient la diminution des barrières à l'entrée dans le secteur des services professionnels et qui améliorent les dispositions juridiques qui encadrent la restructuration des entreprises.
- La Lettonie a adopté une loi imposant des mesures spécifiques pour améliorer la gouvernance des entreprises publiques.

Graphique 1.10. **La réglementation des secteurs non manufacturiers a un effet sensible sur le secteur manufacturier**



1. Ce graphique permet de comparer l'impact de la réglementation des industries de réseau situées en amont du secteur manufacturier – à savoir la réglementation des secteurs de l'énergie, des transports et des communications (RETC) – ainsi que de la réglementation du commerce de détail et des services professionnels, sur le secteur manufacturier. Cet indicateur d'impact est calculé à partir de la définition de 2013 de l'indicateur de réglementation des marchés de produits (RMP) et de coefficients techniques de production nationaux (exception faite de la Corée, pour laquelle sont utilisés les coefficients techniques des États-Unis), puis normalisé pour l'ensemble des pays sous forme d'indice dont la valeur est comprise entre 0 (pour la valeur minimum de l'ensemble d'observations considéré) et 1 (pour la valeur maximum). On ne dispose pas de données sur la Lettonie.

Source : Égert and Wanner (2015) «The regulatory impact indicator: the 2013 vintage» OECD Economic Department Working Papers, forthcoming. StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933323807>

Hausse des investissements dans le capital humain et l'innovation

Dans ces pays, il est essentiel, pour conserver voire renforcer l'avantage comparatif dans l'industrie manufacturière, de garantir une offre suffisante de main-d'œuvre qualifiée. Il est particulièrement important d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et de l'enseignement et la formation professionnels (EFP) pour faciliter le passage de l'école à la vie active et favoriser le développement des compétences.

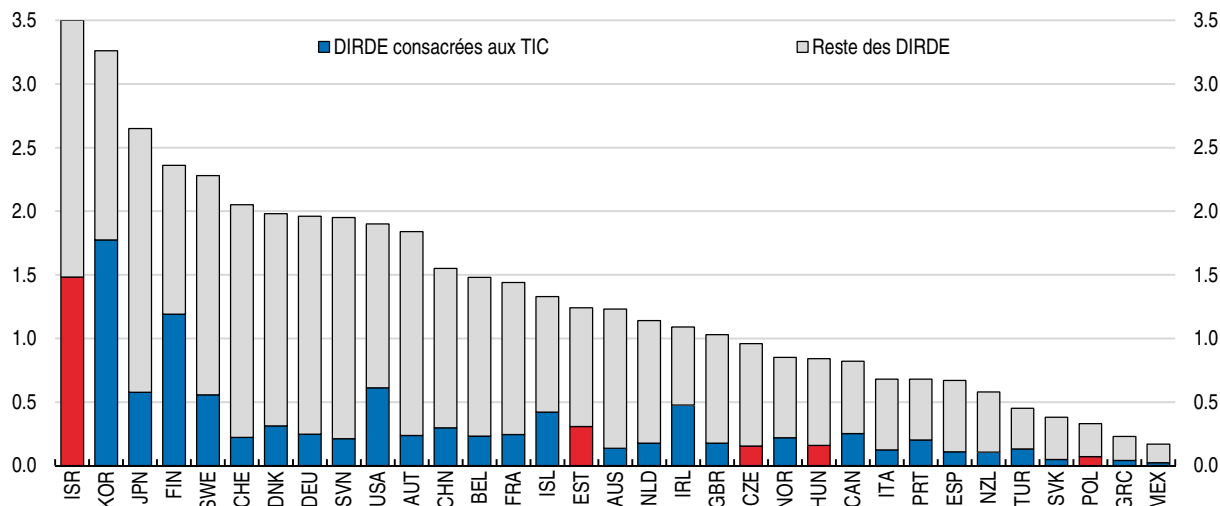
Les pouvoirs publics ont récemment mené des actions dans ce domaine, parmi lesquelles :

- La République tchèque a modifié la loi sur l'enseignement supérieur, afin d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur en réformant les procédures d'agrément des établissements et des programmes.
- L'Estonie a approuvé une loi qui instaure des normes de qualité et accroît la visibilité de la formation des adultes. Un système de suivi et de projection pour le marché du travail sera opérationnel en 2016. Un nouveau dispositif de bourses a été mis en place pour les étudiants à l'université, qui offre des conditions flexibles et renforce l'aide accordée aux étudiants issus de milieux socioéconomiques modestes.
- La Hongrie a pris des mesures pour faciliter la transition du premier au deuxième cycle de l'enseignement secondaire professionnel et accroître la part de la formation pratique dans les programmes d'EFP.
- La Pologne a pris des dispositions pour inciter les employeurs à proposer davantage de formation en entreprise dans le cadre de l'enseignement secondaire professionnel, notamment en imposant aux programmes universitaires professionnels d'inclure un stage d'au moins trois mois ou aux entreprises implantées dans des zones économiques spéciales de coopérer avec des établissements scolaires pour développer leurs programmes pédagogiques.

À l'exception notable d'Israël, l'intensité de R-D des entreprises dans ces pays est encore inférieure au niveau constaté dans les pays avancés de l'OCDE (graphique 1.11). L'augmentation des investissements dans l'innovation, surtout dans le secteur des TIC qui enregistre souvent de forts gains de productivité et agit comme un moteur de la croissance de la productivité dans d'autres secteurs d'activité, contribuerait à renforcer leur compétitivité à moyen et long terme. Des mesures visant à mieux cibler le soutien à la R-D et à renforcer les liens entre les établissements universitaires et les entreprises auraient un impact positif sensible sur l'efficacité des systèmes d'innovation dans ces pays, mais aucune action significative n'a été menée dans ce domaine de la politique d'innovation.


Graphique 1.11. L'intensité de R-D des entreprises est nettement plus forte dans les pays avancés de l'OCDE

R-D des entreprises en pourcentage du PIB¹, 2013



1. Les DIRDE désignent les dépenses intérieures brutes de recherche-développement des entreprises. Les données se rapportent en fait à 2012 pour l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Hongrie, Israël, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Suisse et le Royaume-Uni ; à 2011 pour l'Australie, l'Autriche, la Belgique, les États-Unis, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, le Mexique et la Nouvelle-Zélande. Le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) correspond à la définition retenue par l'OCDE, fondée sur Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI Rév. 4). On ne dispose pas de données sur la Lettonie.

Source : OCDE (2015), *Perspectives de l'économie numérique de l'OCDE 2015*, Éditions OCDE, Paris.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933323813>

Une réforme fiscale favorable à la croissance qui réduirait le coin fiscal sur le travail aurait un effet bénéfique sur l'emploi

Ces pays ont aussi en commun un taux de chômage de longue durée qui reste élevé, en partie lié au coin fiscal important sur le travail qui décourage le retour à l'emploi. Il leur est donc recommandé de réduire le poids de l'impôt sur les revenus du travail en ayant davantage recours à des impôts qui génèrent moins de distorsions, comme la TVA, les écotaxes et les impôts sur les biens immobiliers. Les dernières actions menées par les pouvoirs publics dans ce domaine sont les suivantes :

- L'Estonie a relevé le niveau de l'abattement applicable à compter de 2016. Par ailleurs, les travailleurs à temps plein aux revenus modestes pourront prétendre à un remboursement d'impôt à compter de 2017. Parallèlement, les taxes sur l'alcool, les combustibles et l'essence seront relevées.
- La Hongrie a approuvé une loi qui réduit, à compter de 2016, le taux de l'impôt sur le revenu de 16 à 15 %.
- La Pologne a réformé les régimes hétérogènes de fiscalité et de sécurité sociale applicables aux différents contrats de travail grâce à une loi qui soumet, à compter de 2016, tous les contrats de droit civil aux mêmes cotisations sociales à hauteur du salaire minimum.

Groupe 3 : Pays où la durée du travail est faible et où le marché du logement subit des distorsions (Danemark, Norvège, Pays-Bas et Suède)

Ces pays affichent la plus forte productivité du travail de toute la zone OCDE et se distinguent par un taux d'emploi relativement élevé qui tient au taux d'activité important des femmes. Néanmoins, la durée moyenne du travail y est sensiblement inférieure à la moyenne de l'OCDE, et la part de la population d'âge actif qui perçoit des prestations d'invalidité est

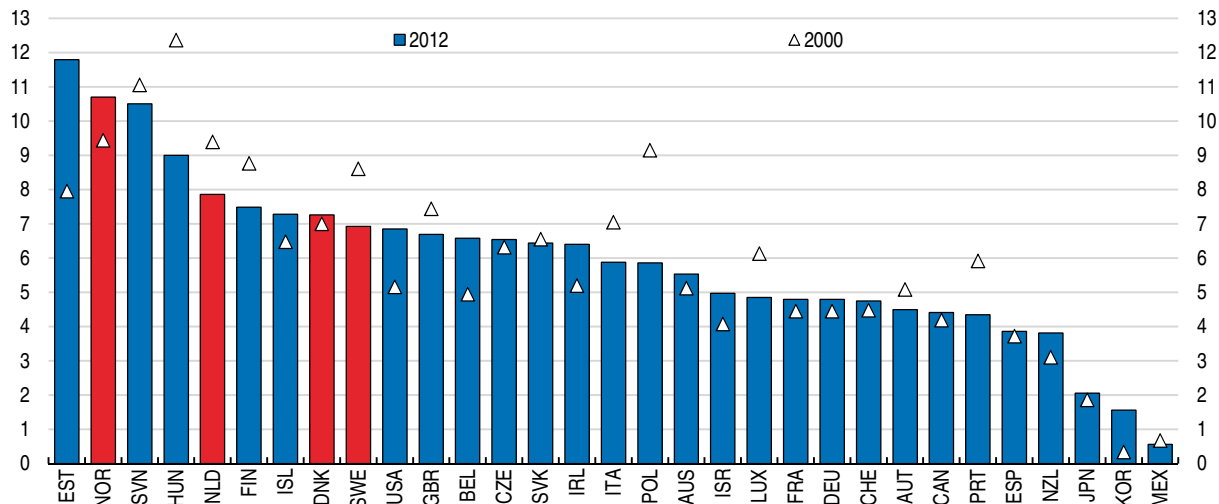
relativement importante par rapport aux autres pays de l'OCDE (graphique 1.12). Ces pays peuvent donc améliorer encore l'utilisation de leurs ressources en main-d'œuvre. C'est pourquoi les priorités de réforme pour ces pays consistent à limiter les contre-incitations à augmenter le nombre d'heures travaillées et à poursuivre son activité professionnelle plus longtemps, à savoir la charge fiscale élevée qui pèse sur le travail et la générosité du régime de prestations d'invalidité et de maladie.

Tableau 1.2. **Priorités de réforme dans les pays affichant un fort écart de productivité du travail par rapport à la moyenne de l'OCDE**

	CZE		EST		HUN		ISR		POL		LVA	
	R ¹	A ¹	R	A	R	A	R	A	R	A	R	A
Réduire les charges réglementaires dans l'ensemble de l'économie												
Réduire les formalités administratives pour les start-ups/la complexité des procédures réglementaires					✓		✓		✓	•	✓	
Renforcer le cadre de la concurrence	✓				✓							
Réduire la présence capitalistique/l'intervention de l'État	✓								✓			
Améliorer la gouvernance des entreprises publiques	✓								✓		✓	•
Réduire les charges réglementaires sectorielles												
Industries de réseau (énergie, transports, télécommunications)			✓		✓		✓		✓			
Commerce de détail et services professionnels					✓				✓	•		
Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger (IDE) et aux échanges internationaux												
			✓				✓	•				
Capital humain												
Éducation des jeunes enfants												
Élargir l'accès à des services d'accueil et d'éducation des jeunes enfants de qualité/améliorer leur ciblage	✓	•					✓	•	✓	•		
Enseignement primaire et secondaire												
Différer l'orientation des enfants	✓				✓							
Autres recommandations (améliorer la qualité de l'enseignement, réduire l'inégalité des résultats scolaires et l'inégalité des chances face à l'éducation)	✓	•			✓		✓	•				
Enseignement supérieur												
Renforcer la responsabilisation et l'autonomie des universités ou la spécialisation des établissements	✓	•							✓			
Instituer des droits de scolarité ou les augmenter, en les associant à des prêts remboursables en fonction des revenus futurs ou des bourses sous conditions de ressources, Améliorer le ciblage des aides financières soumises à conditions de ressources	✓		✓	•	✓				✓			
Élargir l'accès/rehausser les taux d'inscription/réduire les inégalités d'accès			✓	•	✓							
Élargir l'accès à l'apprentissage ainsi qu'à l'enseignement et à la formation professionnels (EFP) et améliorer leur efficacité et leur pertinence au regard des besoins du marché du travail												
	✓		✓	•					✓	•		
Élargir l'accès à la formation continue/la formation liée à l'emploi et améliorer son efficacité												
	✓								✓			
Fourniture et réglementation des services d'infrastructure publique												
Accroître les investissements publics et privés dans les infrastructures									✓		✓	
Renforcer les capacités/la qualité/la connectivité dans les domaines des transports, de l'énergie et des télécommunications			✓						✓	•	✓	
Introduire/augmenter/réformer les signaux de prix/les péages de congestion et les redevances d'utilisation			✓						✓			
R-D et innovation												
Améliorer le ciblage des aides publiques/évaluer les programmes de subventions	✓	•	✓									✓
Renforcer la collaboration entre les centres de recherche/universités et les entreprises	✓	•	✓									✓
Système d'imposition – coïns fiscaux sur le travail												
Réduire les coïns fiscaux moyens/marginaux sur le travail			✓	•					✓		✓	•
Réduire les coïns fiscaux sur le travail pour les bas salaires (mettre en place un crédit d'impôt sur les revenus du travail ou l'étoffer s'il existe déjà)	✓		✓	•	✓	•	✓	•	✓			
Système d'imposition – structure et efficience												
Alléger l'impôt sur le revenu des personnes physiques pour allourdir les taxes sur la consommation ainsi que la fiscalité immobilière et environnementale	✓		✓	•	✓				✓		✓	


1. R correspond aux recommandations formulées dans le domaine concerné, A aux actions déjà mises en œuvre ou en cours de mise en œuvre.

Graphique 1.12. Les pays du groupe 3 figurent parmi ceux où la proportion de bénéficiaires de prestations d'invalidité est la plus élevée dans la zone OCDE

En pourcentage de la population âgée de 20 à 64 ans percevant des prestations d'invalidité¹

1. Les prestations d'invalidité recouvrent les transferts provenant des régimes auxquels les bénéficiaires ont cotisé (dispositifs contributifs), des programmes financés par les recettes fiscales générales (dispositifs non contributifs) ainsi que des régimes d'indemnisation des accidents du travail. La dernière année connue est 2014 pour l'Estonie ; 2013 pour l'Australie, les États-Unis, la Finlande et la République tchèque ; 2010 pour l'Espagne ; 2009 pour le Mexique ; 2008 pour l'Autriche, la Corée et le Japon ; 2007 pour le Canada et la France ; et 2005 pour le Luxembourg. S'agissant de l'année 2000, les données se rapportent en fait à 2004 pour la Pologne ; à 2003 pour le Japon et le Mexique ; à 2002 pour les Pays-Bas ; et à 2001 pour l'Irlande.

Source : Actualisation par le Secrétariat de graphiques publiés dans OCDE (2010), *Maladie, invalidité et travail – Surmonter les obstacles : Synthèse des résultats dans les pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933323821>

Renforcer l'attrait financier du travail et supprimer les voies d'accès anticipé à la retraite

Il est recommandé à ces pays de réduire les taux d'imposition relativement élevés sur les bénéfices des sociétés et les revenus du travail, en déplaçant la charge fiscale vers les biens immobiliers et les impôts indirects (TVA notamment), et d'éliminer les dépenses fiscales consacrées aux logements occupés par leurs propriétaires. Le coin fiscal marginal élevé sur les revenus du travail limite les incitations à travailler pour les ménages à bas revenus et les deuxièmes apporteurs de revenus aux Pays-Bas, et en Suède il dissuade les travailleurs qui perçoivent une rémunération supérieure à la moyenne de travailler plus (OCDE, 2015d). Parmi les mesures prises dernièrement dans ce domaine, on peut citer la Norvège qui a relevé la valeur fiscale des résidences secondaires à 80 % de leur valeur marchande et qui rationalise ses dépenses fiscales, tout en réduisant progressivement les taux de l'impôt sur les revenus.

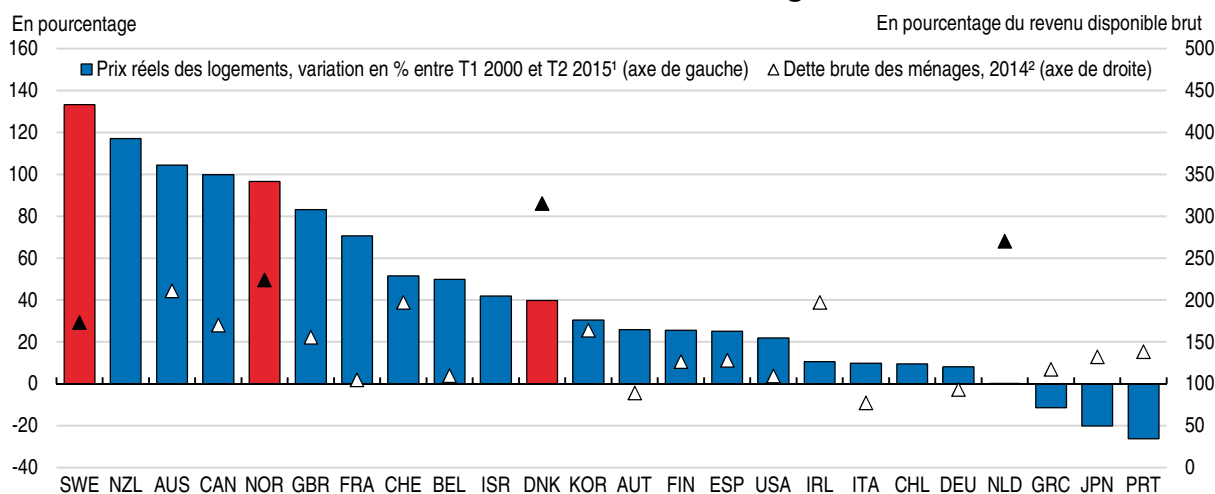
En durcissant les conditions d'accès aux régimes de maladie et d'invalidité et en les recentrant sur des objectifs d'aide au retour à l'emploi et à la recherche d'emploi, ces pays pourraient empêcher de nombreux travailleurs de quitter la population active. Dans cette optique, la Norvège a réduit la générosité du régime de pensions d'invalidité, a décidé d'accélérer la dégressivité des pensions d'invalidité, et a mis en place un nouvel examen médical pour l'octroi des prestations de maladie. Par ailleurs, il faut mener des réformes complémentaires pour limiter les voies parallèles d'accès anticipé à la retraite, notamment en restreignant les droits aux allocations de chômage. Aucune action n'a été menée dans ce domaine dernièrement.

Remédier aux rigidités du marché du logement pour favoriser la mobilité de la main-d'œuvre et la stabilité macroéconomique

Parmi les autres priorités de réforme pour ces pays, il convient de s'attaquer aux rigidités du marché du logement. La réglementation stricte relative à l'aménagement du territoire et à l'encadrement des loyers, couplée aux avantages fiscaux accordés aux propriétaires-occupants, pèsent sur l'offre de logements. Cela a pour effet non seulement d'entraver la mobilité efficiente de la main-d'œuvre, mais aussi de faire grimper les prix des logements, ce qui pose des risques macroéconomiques liés à l'endettement croissant des ménages. La hausse des prix des logements a été particulièrement rapide dans certains de ces pays, ce qui a contribué à un endettement élevé des ménages, particulièrement au Danemark (graphique 1.13). Les dernières actions menées dans ce domaine sont les suivantes :

- Aux Pays-Bas, les loyers sont désormais plus représentatifs de la valeur marchande des biens immobiliers.
- La Suède a initié un nouveau plan en faveur du logement qui comprend des mesures de simplification de l'aménagement du territoire et des incitations aux communes pour qu'elles libèrent des terrains.

Graphique 1.13. **Les prix des logements ont augmenté rapidement dans un contexte de fort endettement des ménages**



1. Les dernières données disponibles se rapportent à T3 2015 pour le Canada, la Corée, les États-Unis, la Finlande, la Grèce, la Norvège et le Royaume-Uni. Pour le Chili, les données se rapportent à T1 2002 et T3 2014.

2. La dernière année connue est 2013 pour le Japon et la Suisse.

Sources : OCDE, Base de données sur les prix et les parités de pouvoir d'achat et Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933323832>

Améliorer l'allocation des ressources et le capital humain pour soutenir les gains de productivité

Pour préserver leur niveau de productivité relativement élevé à moyen terme, les pays nordiques doivent réduire la présence capitalistique de l'État dans les industries de réseau, ainsi que les barrières à l'entrée dans le commerce de détail et les services professionnels. Ils doivent également améliorer les résultats de leurs systèmes éducatifs en développant des cadres d'évaluation des établissements scolaires, et notamment en améliorant la qualité de l'enseignement et en renforçant l'enseignement et la formation professionnels. La Norvège et la Suède ont revu à la hausse leurs ressources budgétaires pour renforcer les compétences des

enseignants et leur rémunération. Il est recommandé aux Pays-Bas et à la Suède d'assouplir la protection de l'emploi des travailleurs réguliers, ce qui améliorerait la productivité en optimisant l'allocation des ressources en main-d'œuvre.

Tableau 1.3. **Priorités de réforme dans les pays où la durée du travail est faible et où le marché du logement subit des distorsions**

	DNK		NLD		NOR		SWE	
	R ¹	A ¹	R	A	R	A	R	A
Prestations de chômage/protection sociale et PAMT								
Subordonner les prestations de chômage à des critères de disponibilité pour le travail et de recherche d'emploi/renforcer les mesures d'activation			✓					
Régimes de retraite et d'invalidité								
Supprimer progressivement les voies d'accès anticipé à la retraite (via l'invalidité ou le chômage)	✓							
Revoir les critères d'accès aux régimes d'invalidité, renforcer les contrôles et améliorer leur intégration avec les PAMT	✓		✓		✓	•	✓	
Protection de l'emploi								
Assouplir la législation sur la protection de l'emploi (LPE) applicable aux travailleurs réguliers (accélérer les procédures judiciaires, réduire les indemnités de licenciement) pour réduire l'écart avec les travailleurs non réguliers et remédier au dualisme du marché du travail			✓				✓	
Assouplir les critères appliqués pour déterminer le caractère justifié des licenciements individuels ou collectifs			✓	•			✓	
Système d'imposition – coins fiscaux sur le travail								
Réduire les coins fiscaux sur le travail	✓		✓	•			✓	
Système d'imposition – structure et efficience								
Alléger l'impôt sur le revenu des personnes physiques pour alourdir les taxes sur la consommation ainsi que la fiscalité immobilière et environnementale	✓						✓	
Élargir la base d'imposition – réduire les dépenses/subventions fiscales	✓		✓		✓	•	✓	
Politiques et réglementation en matière de logement/d'urbanisme/de zonage								
Supprimer les obstacles à l'expansion d'un marché du logement privé/assouplir la réglementation des loyers	✓		✓	•			✓	
Améliorer le ciblage ou réduire l'utilisation des aides au logement/améliorer le ciblage du logement social	✓		✓	•				
Réduire/éliminer les avantages fiscaux relatifs à l'investissement en logements/réformer la fiscalité immobilière			✓		✓	•	✓	
Assouplir/réformer les restrictions en matière d'utilisation des sols, de zonage et d'urbanisme	✓	•	✓				✓	
Réduire les charges réglementaires dans l'ensemble de l'économie								
Réduire la présence capitalistique/l'intervention de l'État					✓	•	✓	
Réduire les charges réglementaires sectorielles								
Industries de réseau (énergie, transports, télécommunications)					✓	•	✓	
Commerce de détail et services professionnels					✓	•		
Capital humain								
Enseignement primaire et secondaire								
Améliorer la qualité de l'enseignement/améliorer les incitations qui s'exercent sur les enseignants talentueux (en particulier pour les amener à travailler dans les établissements difficiles)					✓	•	✓	•
Renforcer les incitations à aller jusqu'au bout de l'enseignement secondaire/s'attacher à réduire les taux d'abandon scolaire	✓						✓	•
Élargir l'accès à l'apprentissage ainsi qu'à l'enseignement et à la formation professionnels (EFP) et améliorer leur efficacité et leur pertinence au regard des besoins du marché du travail	✓						✓	
Élargir l'accès à la formation continue/la formation liée à l'emploi et améliorer son efficacité	✓							

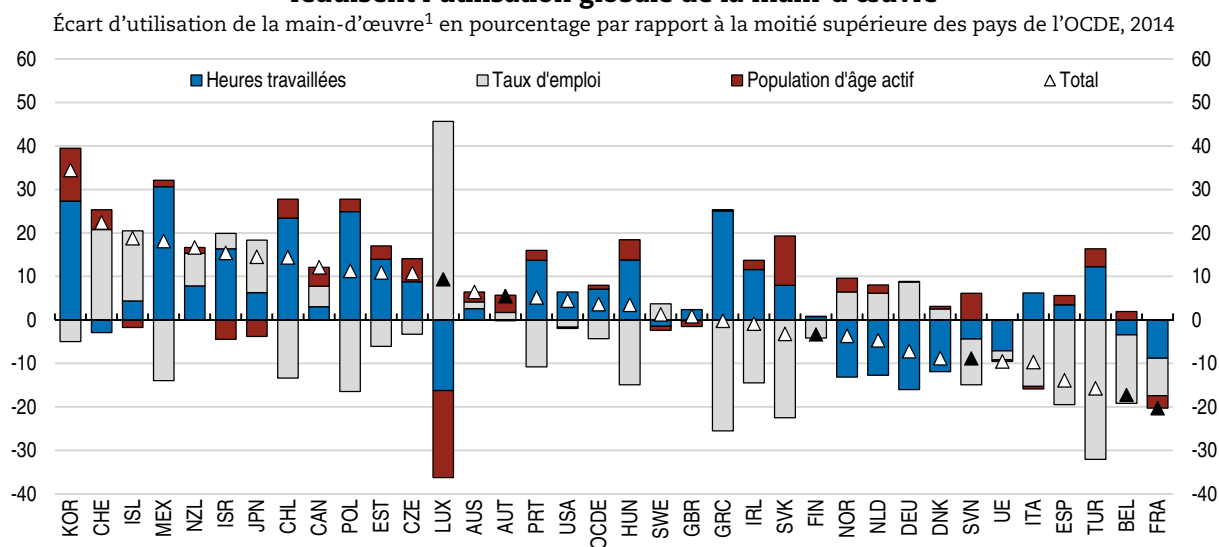
1. R correspond aux recommandations formulées dans le domaine concerné, A aux actions déjà mises en œuvre ou en cours de mise en œuvre.

Groupe 4 : Pays caractérisés par un chômage structurel élevé et/ou un faible taux d'activité des travailleurs âgés (Autriche, Belgique, Finlande, France, Luxembourg et Slovaquie)

Les pays du Groupe 4 affichent aussi des niveaux de productivité parmi les plus élevés des pays de l'OCDE (à l'exception de la Slovaquie). Toutefois, leurs taux de chômage restent sensiblement supérieurs aux niveaux constatés avant la crise (hors Autriche) et leurs taux d'activité et la durée du travail sont faibles, ce qui aboutit à un faible taux global d'utilisation des ressources en main-d'œuvre (graphique 1.14). La faiblesse du taux d'activité tient, dans une large mesure, à la sortie précoce du marché du travail pour les travailleurs âgés.

Pour ces pays, une réforme capitale consiste à stimuler l'emploi en limitant les contre-incitations institutionnelles au travail inhérentes aux régimes d'indemnisation du chômage et de retraite. Pour veiller à ce que les réformes favorables à l'offre de main-d'œuvre débouchent sur une hausse de l'emploi, il leur est aussi recommandé d'agir pour éliminer les obstacles à la création d'emplois, en réduisant par exemple les coïns fiscaux pour les bas revenus et les barrières à l'entrée sur les marchés au fort potentiel de croissance.

Graphique 1.14. Un nombre moyen d'heures travaillées et un taux d'emploi plus faibles réduisent l'utilisation globale de la main-d'œuvre



1. Le taux d'emploi est le nombre total d'actifs occupés rapporté à la population d'âge actif. Le nombre d'heures travaillées désigne le nombre total d'heures travaillées par personne occupée. La population d'âge actif est mesurée en proportion de la population totale. La somme de ces trois composantes n'est pas égale à l'utilisation des ressources en main-d'œuvre, étant donné que la décomposition est multiplicative.

Sources : OCDE, Base de données des comptes nationaux, Base de données sur la productivité, Base de données des Perspectives de l'emploi de l'OCDE et Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933323847>

Il faut éliminer les contre-incitations institutionnelles à la recherche d'emploi et au travail

Pour encourager une recherche d'emploi plus active, il est recommandé à ces pays de réduire progressivement la générosité des indemnités tout au long de la période de chômage et de débiter plus tôt l'aide à la recherche d'emploi. Par ailleurs, ils doivent également réduire les coïns fiscaux sur le travail, qui sont parmi les plus élevés de l'OCDE et limitent les possibilités d'emploi et les incitations à accepter un emploi pour les personnes à bas revenu.

Les dernières actions menées par les pouvoirs publics dans ce domaine sont les suivantes :

- Dans le cadre de sa dernière réforme fiscale, l'Autriche a réduit le taux minimum de l'impôt sur le revenu. Par ailleurs, les personnes dont les revenus sont inférieurs à la première tranche pourront prétendre au remboursement de leurs cotisations sociales à hauteur de 50 %, jusqu'à 400 EUR par an.
- La Belgique a revu à la baisse ses prestations de chômage partiel et a restreint l'accès aux indemnités de chômage pour les jeunes qui n'ont pas suffisamment travaillé. Elle a également procédé à un glissement neutre en termes de recettes des impôts sur le revenu vers les taxes à la consommation et l'imposition du capital.
- La Finlande a mis en place un service conjoint pour l'administration centrale et les administrations locales, ciblé sur les chômeurs de longue durée qui ont besoin de renforcer leurs compétences professionnelles et leur employabilité.
- En France, le crédit d'impôt sur les revenus du travail qui incite les travailleurs à rejoindre la population active a été relevé à la suite de la fusion de deux mesures existantes qui ont été mieux ciblées.

Supprimer la voie d'accès anticipé à la retraite

Pour encourager les travailleurs âgés à poursuivre leur activité, il faut prendre des mesures afin de renforcer les incitations financières à continuer de travailler, mais il convient aussi de tenir compte de l'allongement de l'espérance de vie. La réforme la plus essentielle consiste à relever l'âge légal de la retraite et à repenser les modalités de cotisation et de versement des régimes de retraite, afin de ne pas dissuader les travailleurs de continuer leur activité. Ces pays doivent aussi durcir les conditions d'accès aux programmes qui sont souvent utilisés comme voie d'accès anticipé à la retraite, comme les régimes d'assurance chômage ou de pensions d'invalidité. Il est également nécessaire, pour consolider les liens entre les travailleurs âgés et le marché du travail, de fournir des services d'activation comme du placement et de la formation continue. Entre 2010 et 2012, des réformes importantes ont été menées sur le front des retraites, en vue notamment de rétablir la viabilité des finances publiques, mais d'autres actions s'imposent pour encourager les travailleurs âgés à poursuivre leur activité. Les actions menées dernièrement par les pouvoirs publics dans ce domaine sont notamment les suivantes :

- La Belgique relève progressivement l'âge légal de la retraite qui atteindra 67 ans en 2030, et elle limite les incitations à la retraite anticipée.
- La Finlande a réformé le système des subventions salariales afin qu'elles soient désormais ciblées sur les personnes les plus en difficulté sur le marché du travail, à savoir les chômeurs de longue durée de plus de 60 ans.
- En France, aux termes d'un accord entre les partenaires sociaux, les travailleurs couverts par les régimes de retraite complémentaire seront davantage incités à travailler plus longtemps.

La suppression des obstacles à la création d'emplois permettra de relever le taux d'emploi

Les réformes qui visent à accroître l'offre de main-d'œuvre n'auront pas nécessairement d'impact favorable sur l'emploi à court terme, notamment en cas de conjoncture difficile (voir chapitre 2). C'est pourquoi des réformes complémentaires s'imposent pour encourager les embauches et les créations d'emplois, comme la levée des barrières réglementaires à l'entrée dans des secteurs offrant un fort potentiel de créations d'emplois.

Tableau 1.4. **Priorités de réforme dans les pays caractérisés par un chômage structurel élevé et un faible taux d'activité des travailleurs âgés**

	AUT		BEL		FIN		FRA		LUX		SVN	
	R ¹	A ¹	R	A	R	A	R	A	R	A	R	A
Prestations de chômage/protection sociale et PAMT												
Subordonner les prestations de chômage à des critères de disponibilité pour le travail et de recherche d'emploi/renforcer les mesures d'activation			✓		✓		✓	•				
Rendre les prestations de chômage dégressives dans le temps/réduire les distorsions liées à l'âge/réduire progressivement la générosité globale des prestations de chômage et des autres prestations sociales (réduire les pics dans la structure des taux marginaux effectifs d'imposition)			✓	•	✓				✓		✓	
Système d'imposition – coïns fiscaux sur le travail												
Réduire les coïns fiscaux moyens/marginaux sur le travail	✓	•	✓	•	✓		✓	•				
Supprimer les contre-incitations au travail à temps plein liées aux prélèvements et prestations pour les bas salaires/mettre en place un crédit d'impôt sur les revenus du travail ou l'étoffer s'il existe déjà			✓						✓		✓	
Système d'imposition – structure et efficience												
Alléger l'impôt sur le revenu des personnes physiques pour alourdir les taxes sur la consommation ainsi que la fiscalité immobilière et environnementale	✓	•	✓	•	✓		✓	•				
Élargir la base d'imposition – réduire les dépenses fiscales	✓				✓		✓	•				
Régimes de retraite et d'invalidité												
Supprimer progressivement les voies d'accès anticipé à la retraite (via l'invalidité ou le chômage)	✓	•	✓	•	✓	•			✓		✓	
Relever l'âge légal ou minimum de la retraite			✓	•							✓	
Allonger la durée de cotisation nécessaire pour avoir droit à une retraite à taux plein/assurer la neutralité actuarielle des prestations					✓	•			✓	•	✓	
Ajuster les prestations/l'âge de la retraite en fonction de l'espérance de vie	✓				✓	•			✓			
Protection de l'emploi												
Assouplir la législation sur la protection de l'emploi (LPE) applicable aux travailleurs réguliers pour réduire l'écart avec les travailleurs non réguliers et remédier au dualisme du marché du travail							✓		✓			
Assouplir les critères appliqués pour déterminer le caractère justifié des licenciements individuels ou collectifs							✓	•	✓	•		
Salaires minimums et systèmes de négociation salariale												
			✓								✓	
Réduire les charges réglementaires sectorielles												
Industries de réseau (énergie, transports, télécommunications)	✓		✓		✓		✓	•			✓	•
Commerce de détail et services professionnels	✓		✓		✓		✓	•	✓			
Capital humain												
Enseignement primaire et secondaire												
Améliorer la qualité de l'enseignement/améliorer les incitations qui s'exercent sur les enseignants talentueux (en particulier pour les amener à travailler dans les établissements difficiles)							✓	•				
Autres recommandations (réduire l'inégalité des résultats scolaires et l'inégalité des chances face à l'éducation, etc.)							✓	•				
Enseignement supérieur												
Renforcer la responsabilisation et l'autonomie des universités ou la spécialisation des établissements											✓	
Instituer des droits de scolarité ou les augmenter, en les associant à des prêts remboursables en fonction des revenus futurs ou des bourses sous conditions de ressources	✓						✓				✓	
Autres recommandations (réduire les inégalités d'accès, etc.)	✓										✓	
Élargir l'accès à la formation continue/la formation liée à l'emploi et améliorer son efficacité												
					✓		✓	•				

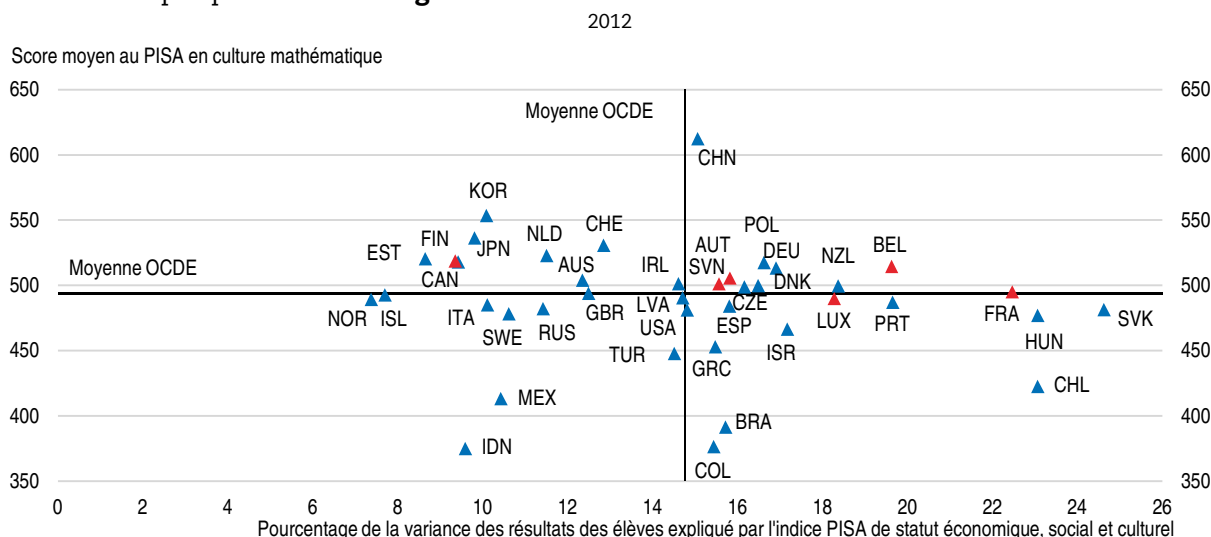
1. R correspond aux recommandations formulées dans le domaine concerné, A aux actions déjà mises en œuvre ou en cours de mise en œuvre.

- En France, une réforme récente (« Loi Macron ») a quelque peu assoupli la réglementation relative à l'entrée dans le secteur des services juridiques et a facilité la création d'entreprises pouvant offrir une vaste gamme de services juridiques et de comptabilité au sein d'une même entité. Elle étend en outre les possibilités d'ouverture le dimanche pour les commerces, notamment dans les zones définies comme touristiques (sous réserve toutefois d'un accord entre la direction du magasin et les syndicats), et elle libéralise en partie les services de transport longue distance par autocar.

Plus d'équité dans les niveaux d'instruction et plus d'efficacité dans le développement des compétences permettraient d'accroître l'employabilité et la productivité

Si les systèmes éducatifs de ces pays produisent de bons résultats en moyenne, les scores individuels sont également fortement déterminés par le milieu socioéconomique de l'élève (graphique 1.15). Les réformes de l'enseignement qui visent la réussite de tous les élèves, en particulier celles qui affectent plus de moyens aux établissements scolaires comptant une plus forte proportion d'élèves issus de milieux défavorisés, seraient porteuses de plus d'égalité des chances, de mobilité sociale et de croissance à long terme. De même, un accès plus facile à l'enseignement supérieur et au développement des compétences, notamment à l'EFP et à la formation tout au long de la vie, faciliterait la transition de l'école au travail et renforcerait l'employabilité de la main-d'œuvre peu qualifiée. À titre d'exemples de mesures prises récemment par les pouvoirs publics, la France a mis en place un nouveau parcours individuel d'information et d'orientation à l'intention des élèves de l'enseignement secondaire afin de limiter le décrochage. Les réseaux d'éducation prioritaire, dont le principe consiste à répartir les moyens financiers et humains entre les établissements en fonction des caractéristiques sociales de leurs élèves, ont également été mis en place.

Graphique 1.15. **Les inégalités de résultats scolaires sont relativement fortes**



Groupe 5 : Pays à croissance lente de leur productivité malgré des investissements relativement importants dans le capital intellectuel (Australie, Canada, États-Unis, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Suisse)

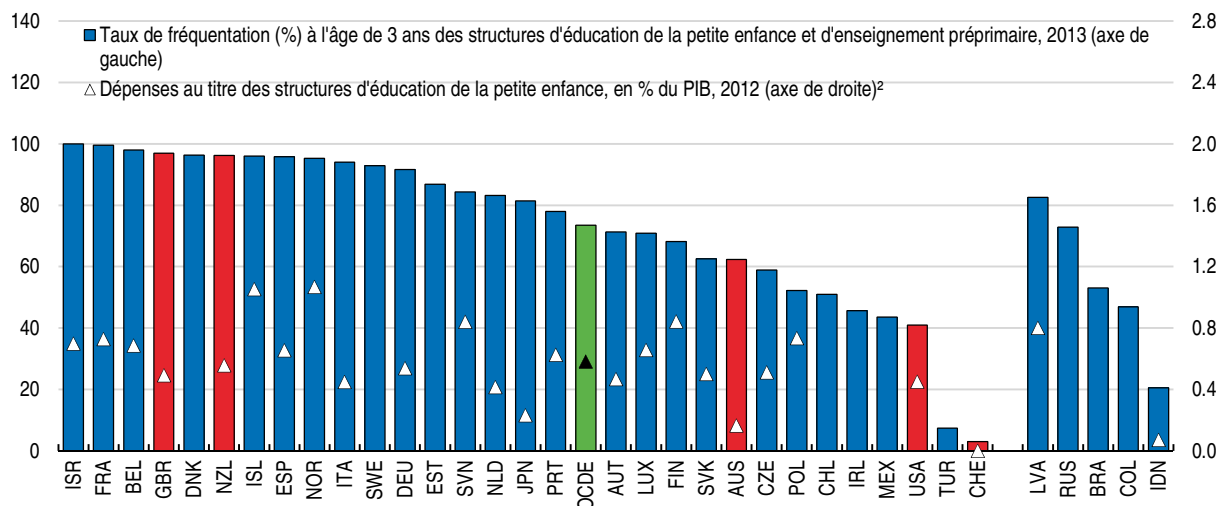
Les pays de ce groupe ont vu récemment leur croissance ralentir (à l'exception de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni), leurs investissements restant faibles, ce qui contraste avec des résultats relativement bons en termes d'emploi. La relative faiblesse du chômage des jeunes et du chômage de longue durée témoigne de la capacité de ces pays à généralement maintenir dans l'emploi leur main-d'œuvre peu qualifiée. Mais la médaille a son revers : une croissance de la productivité qui demeure faible, en particulier de la productivité totale des facteurs, malgré des investissements relativement importants dans le capital intellectuel et un environnement économique généralement propice à l'entrepreneuriat, auxquels s'ajoute la flexibilité des marchés du travail.

Dans le même temps, la recherche d'une meilleure productivité exige de corriger un certain nombre de faiblesses structurelles communes, en particulier s'agissant des résultats du système d'enseignement (pour que les qualifications qui y sont dispensées se traduisent en compétences), de l'efficience des dépenses publiques, de la structure des recettes fiscales et des infrastructures publiques.

Plus d'équité dans l'accès à une éducation de qualité permettrait de valoriser le capital humain

Les résultats des élèves de lycée des pays de ce groupe aux tests PISA en sciences et en compréhension de l'écrit se situent seulement autour de la moyenne internationale et dans certains cas (Australie, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni), ils présentent une forte variabilité entre les élèves. Ces pays doivent réduire les inégalités d'accès à tous les niveaux du système éducatif. Le développement de l'offre et de la qualité des structures d'accueil et d'éducation des jeunes enfants (EAJE) revêt une importance particulière car elles influent sur la scolarisation et les résultats des élèves aux niveaux supérieurs du système d'enseignement. Les dépenses consacrées à l'éducation des jeunes enfants sont relativement faibles dans ces pays, ce dont rendent compte les taux de scolarisation dans certains cas (graphique 1.16). Il conviendrait de cibler les réformes sur les minorités et les catégories socialement défavorisées pour une meilleure égalité des chances et plus de mobilité sociale. Des initiatives sont prises dans ces pays pour développer l'offre de structures d'EAJE et leur fréquentation. Ainsi au Royaume-Uni, les autorités se sont engagées à doubler, à compter de 2017, le nombre de familles actives pouvant bénéficier de la gratuité des structures d'accueil pour leurs enfants de trois et quatre ans.

La plupart des pays de ce groupe ont vu les inégalités de revenus se creuser considérablement au fil des décennies. Dans certains cas (comme aux États-Unis), il apparaît que de solides investissements dans les technologies de l'information et de la communication, complétés par des changements organisationnels, ont abouti à remplacer plus rapidement des hommes par des machines et des logiciels pour accomplir des tâches précises, tout en recherchant de plus en plus souvent des travailleurs dotés de compétences complémentaires et en favorisant les plus qualifiés (Brynjolfsson et McAfee, 2011). Un accès plus large à l'enseignement supérieur et à des programmes d'EFP efficaces pourrait aider à atténuer l'impact sur les inégalités de revenus d'un progrès technologique qui favorise les plus qualifiés. La loi WIOA (Workforce Innovation and Opportunity Act) adoptée aux États-Unis, qui regroupe les programmes de formation à l'emploi et vise à rationaliser les services d'aide aux demandeurs d'emploi, constitue un exemple récent d'action dans ce domaine. Cette réforme prévoit de concentrer les ressources sur des programmes qui se sont révélés efficaces et plus réactifs aux besoins des entreprises.

Graphique 1.16. Les dépenses consacrées à l'éducation de la petite enfance sont relativement faibles, et les taux de fréquentation peuvent être rehaussés dans certains pays¹

1. L'éducation de la petite enfance est destinée aux enfants n'ayant pas encore atteint l'âge d'entrée dans le niveau 1 de la Classification internationale type de l'éducation (CITE). On distingue deux catégories de programmes relevant du niveau 0 de la CITE : les programmes de développement éducatif de la petite enfance (CITE 01) et les programmes d'enseignement préprimaire (CITE 02). On ne dispose pas de données pour le Canada.
2. Dépenses publiques et privées. La dernière année connue est 2013 pour l'Indonésie. Les données se rapportent uniquement aux dépenses publiques pour la Suisse, et uniquement aux établissements publics pour l'Italie, la Pologne, le Portugal et la Suisse. On ne dispose pas de données pour le Canada.

Source : OCDE (2015), *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933323869>

Une fiscalité propice à la croissance et efficace est facteur de gains de productivité

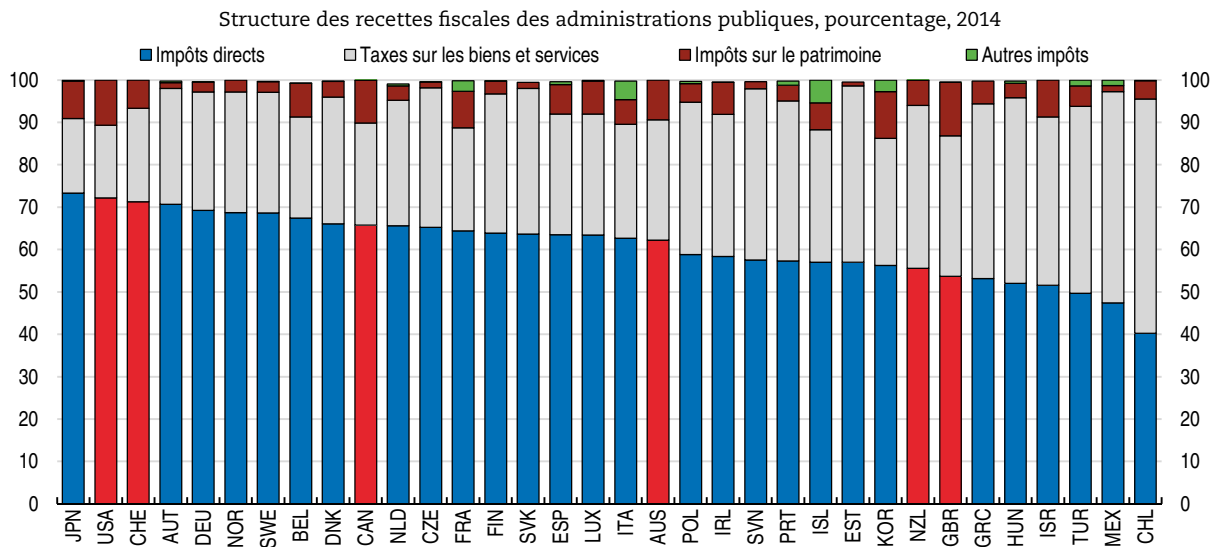
Les réformes visant à ne plus faire peser la pression fiscale sur la fiscalité directe comme l'impôt sur le revenu, mais sur la fiscalité indirecte comme la TVA, la taxe sur les produits et services (TPS) ou encore, la fiscalité immobilière, concourent à des gains de productivité en réduisant les effets de distorsion sur l'offre de main-d'œuvre et l'investissement productif (Arnold *et al.*, 2012). Comparativement à d'autres pays de l'OCDE, le poids de l'impôt sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale dans les recettes fiscales est considérablement plus lourd dans ces pays (graphique 1.17). Il leur serait possible de développer le rôle de la fiscalité indirecte, par exemple en harmonisant le taux de la taxe sur les ventes entre les régions (au Canada, par exemple), ou en mettant en place des taxes environnementales. Enfin, le système fiscal pourrait gagner en efficacité si l'on élargissait l'assiette d'imposition et si l'on éliminait les dépenses fiscales mal ciblées, notamment la déduction des intérêts de prêts hypothécaires de l'imposition sur le revenu des propriétaires occupant leur logement (aux États-Unis, par exemple).

Les mesures prises récemment dans ce domaine sont les suivantes :

- Dans son budget 2015-16, l'Australie a intégré plusieurs mesures visant à réduire la fiscalité des entreprises, notamment une baisse du taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés en faveur des petites entreprises et des règles plus généreuses pour l'amortissement des immobilisations.

- Le Canada a pris certaines mesures pour réduire la fiscalité directe, comme de relever le plafond annuel des cotisations sur les comptes d'épargne libres d'impôt (CELI) et d'abaisser progressivement le taux d'imposition applicable aux petites entreprises, de 11 % actuellement à 9 % d'ici le 1^{er} janvier 2019.

Graphique 1.17. **Les impôts directs représentent une part relativement importante des recettes fiscales totales¹**



1. La catégorie des impôts directs regroupe les impôts sur le revenu, sur les bénéfices et sur les plus-values, les cotisations de sécurité sociale ainsi que les impôts sur les salaires et la main-d'œuvre. La dernière année connue est 2013 pour l'Australie, le Japon, le Mexique, les Pays-Bas et la Pologne.

Source : OCDE, Base de données des Statistiques des recettes publiques.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933323873>

Gagner en efficacité dans les services publics et améliorer les infrastructures

Assurer des services publics performants face à l'accumulation des tensions budgétaires tout en contenant les augmentations d'impôts est un défi auquel sont confrontés de nombreux pays de l'OCDE, dont ceux de ce groupe. L'une des réformes prioritaires est d'améliorer le rapport coût-efficacité du système de santé tout en garantissant son équité d'accès. En outre, dans certains pays comme l'Australie et le Royaume-Uni, l'encombrement et l'usure des infrastructures imposent la création d'infrastructures nouvelles et des réformes réglementaires garantant d'une utilisation optimale, telles que l'introduction de péages de congestion.

Certaines actions menées par les pouvoirs publics dans ce domaine sont les suivantes :

Les États-Unis ont étendu un projet pilote de paiements groupés des frais de santé (« Bundled Payments for Care Improvement Initiative »), placé sous la houlette des CMS (Centers for Medicare and Medicaid Services), à plus de 2 000 autres hôpitaux et établissements hospitaliers.

- L'Australie déploie un train de mesures (Infrastructure Growth Package), qui comporte une initiative visant à inciter les autorités des États et Territoires à privatiser certains actifs pour financer des investissements nouveaux.

Tableau 1.5. **Priorités de réforme dans les pays à lente croissance de la productivité malgré un environnement institutionnel favorable**

	AUS		CAN		NZL		CHE		GBR		USA	
	R ¹	A ¹	R	A	R	A	R	A	R	A	R	A
Capital humain												
Éducation des jeunes enfants												
Développer l'accès à des services de qualité pour l'accueil et l'éducation des jeunes enfants/améliorer leur sélectivité	✓	•			✓	•	✓		✓	•	✓	•
Enseignement primaire et secondaire												
Améliorer la qualité de l'enseignement/les incitations en direction des enseignants talentueux (en particulier pour les amener à travailler dans les établissements difficiles)					✓						✓	
Améliorer les programmes et l'évaluation					✓						✓	
Lutter contre l'inégalité des résultats du système d'enseignement et l'inégalité des chances face à l'éducation	✓				✓		✓					
Enseignement supérieur												
Instituer des droits de scolarité ou les augmenter, en les accompagnant de prêts remboursables en fonction des revenus futurs et/ou de bourses attribuées sous conditions de ressources, améliorer la sélectivité des aides financières assorties de conditions de ressources			✓				✓					
Développer l'accès/la fréquentation/réduire les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur			✓	•			✓					
Développer l'accès à l'apprentissage ainsi qu'à l'enseignement et la formation professionnels (EFP) et améliorer leur efficacité et leur pertinence au regard des besoins du marché du travail					✓	•			✓		✓	•
Prestations de chômage/protection sociale et PAMT												
Accroître les ressources affectées à l'aide à la recherche d'emploi et à la formation, tout en améliorant la sélectivité des PAMT									✓	•	✓	
Système d'imposition – Structure et efficacité												
Alléger l'impôt sur le revenu des personnes physiques pour faire peser la fiscalité sur la consommation, la propriété immobilière et l'environnemental			✓	•			✓					
Alléger l'impôt sur les sociétés pour faire peser la fiscalité sur la consommation, la propriété immobilière et l'environnement	✓	•	✓	•			✓	•				
Élargir la base d'imposition - réduire les dépenses fiscales	✓		✓				✓				✓	
Efficacité des dépenses publiques et des services												
Renforcer l'efficacité économique du secteur de la santé					✓	•	✓		✓		✓	•
Réduire les inégalités d'accès au système public de santé	✓	•			✓						✓	
Alléger le poids des réglementations sectorielles												
Industries de réseau (énergie, transport, télécommunications)			✓		✓							
Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger (IDE) et aux échanges internationaux			✓		✓		✓					
R-D et innovation												
Développer/orienter le soutien à la R-D			✓		✓							
Améliorer la sélectivité des aides publiques/évaluer les programmes de subventions			✓		✓							
Renforcer la collaboration entre les centres de recherche, les universités et les industriels	✓											
Fourniture et réglementation des infrastructures publiques												
Accroître les investissements publics et privés dans les infrastructures, favoriser la participation du secteur privé aux infrastructures/ les concessions/les partenariats public-privé (PPP)	✓	•							✓	•		
Introduire des signaux de prix, des péages de congestion et des redevances d'utilisation, les développer ou les réformer	✓				✓				✓	•		

1. R correspond aux recommandations formulées dans le domaine concerné, A aux actions déjà mises en œuvre ou en cours de mise en œuvre.

- Dans son plan pour la productivité entré en vigueur en juillet 2015, le Royaume-Uni fait de la modernisation de son réseau routier une priorité, qui sera en partie mise en œuvre en investissant 15 milliards GBP d'ici le reste de la décennie dans la construction de nouveaux axes. Ce plan fixe également pour objectif de permettre à 95 % des ménages et entreprises britanniques d'accéder à l'ultra-haut débit d'ici 2017.

Certaines réformes pourraient améliorer la rentabilité des investissements dans le capital intellectuel

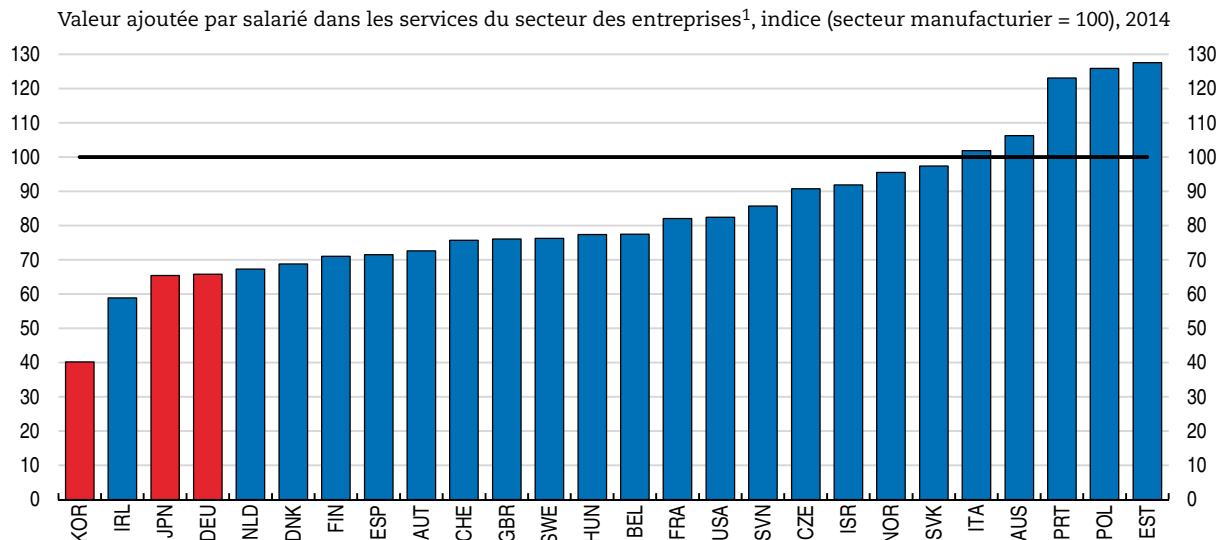
Les pays du groupe considéré figurent parmi ceux qui affichent des taux d'investissement relativement élevés dans le capital intellectuel, à savoir dans tout un éventail d'actifs incorporels parmi lesquels, outre la R-D, les marques, les modèles, les compétences et les pratiques managériales de qualité propres à l'entreprise. Si l'on a observé que le capital intellectuel a considérablement contribué à la croissance du PIB dans les économies avancées de l'OCDE (Corrado *et al.*, 2012), ces investissements génèrent également des transferts indirects de connaissances (externalités), de par leur nature non exclusive, constituant ainsi une source appréciable de gains de productivité (OCDE, 2013a). Or, malgré l'intensité des investissements de ces pays dans le capital intellectuel, leurs gains de productivité sont faibles et donnent à penser que ces investissements ne sont guère rentables.

Afin de renforcer l'impact macroéconomique de leurs investissements dans le capital intellectuel, ces pays devraient encourager plus de coopération entre les industriels et les instituts de recherche pour améliorer la commercialisation des technologies nouvelles. De même, la levée de certains obstacles à l'entrée sur le marché et le renforcement de la concurrence intrasectorielle (notamment dans les industries de réseau et les services) permettraient aux entreprises innovantes qui mobilisent du capital intellectuel de jouer un rôle accru comme moteur de gains de productivité et source d'externalités de connaissances. De la même manière, la levée de certains obstacles aux échanges et à l'IDE inciterait les entreprises étrangères plus proches de la frontière technologique à opérer sur le marché national de ces pays, facilitant ainsi la diffusion de connaissances nouvelles. Pour autant, peu d'actions ont été observées récemment dans ces domaines.

Groupe 6 : Pays à productivité relativement faible dans les secteurs non manufacturiers, à vieillissement rapide de leur population et à haut niveau d'obstacles à l'activité féminine (Allemagne, Corée, Japon)


Les pays de ce groupe présentent généralement un niveau de productivité dans les services inférieur à la productivité de leur industrie manufacturière, cet écart étant particulièrement notable comparé à d'autres pays (graphique 1.18). Ce retard de productivité dans les services contribue à une productivité du travail à l'échelle de toute leur économie nettement inférieure à la moyenne de la moitié supérieure des pays de l'OCDE (l'Allemagne constituant une exception) (graphique 1.19). Aussi la levée de certains obstacles réglementaires à l'ouverture à la concurrence et à l'innovation dans les industries de réseau ainsi que dans les services professionnels et la distribution de détail reste-t-elle une priorité commune essentielle.

Graphique 1.18. La productivité du secteur des services est faible comparée à celle du secteur manufacturier



1. Les services du secteur des entreprises comprennent les catégories suivantes : commerce, réparation, hébergement, restauration et transports ; information et communication ; activités financières et d'assurances ; activités professionnelles, scientifiques et d'appui. Les données se rapportent en fait à 2013 pour la Belgique, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, Israël, l'Italie, le Japon, la Pologne, le Portugal, la République slovaque et la Suisse ; et à 2012 pour l'Australie et le Royaume-Uni. L'observation relative aux services du secteur des entreprises au Japon est une estimation fondée sur les comptes nationaux pour 2013, et sur la base de données sur la productivité industrielle japonaise (JIP, Japanese Industrial Productivity) de 2014. Dans le cas d'Israël, les données relatives au secteur manufacturier recouvrent également les industries extractives, tandis que les données relatives aux services du secteur des entreprises portent également sur les activités immobilières.

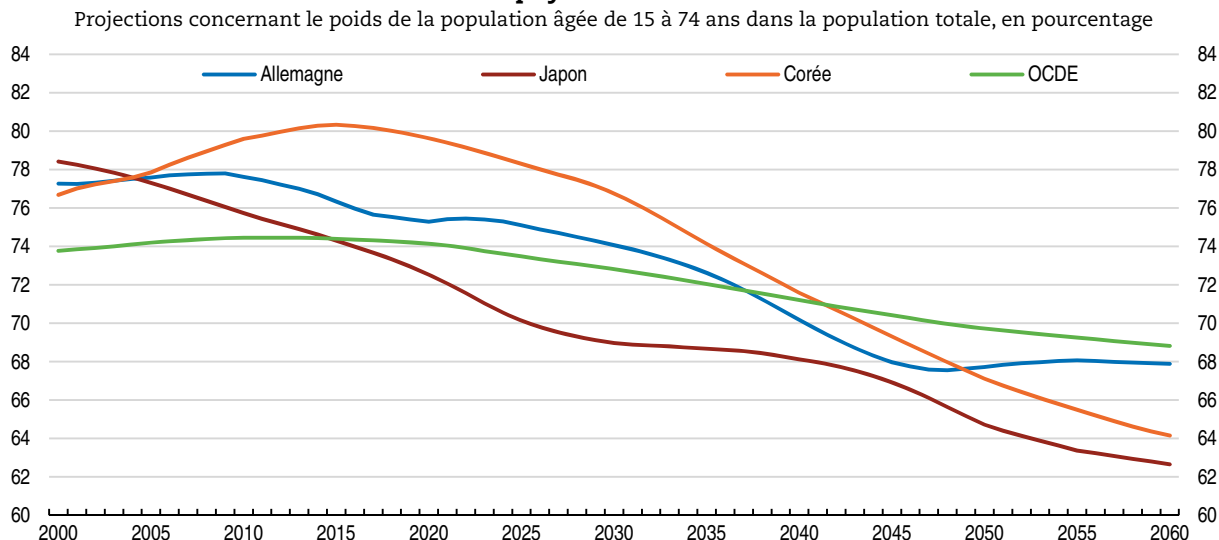
Sources : OCDE, *Base de données des comptes nationaux* ; Bureau du Cabinet japonais, *Comptes nationaux de 2013* ; Bureau central des statistiques (BCS) d'Israël, « Product, Productivity, Compensation of Employed Persons and Capital Return 2005-2013 ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933323888>


Ces pays ont en commun un autre problème : le vieillissement rapide de leur population. La population d'âge actif, ainsi que la population des seniors de moins de 75 ans, diminueront dans ces pays nettement plus vite que dans d'autres pays de l'OCDE (graphique 1.19). Face à la nécessité d'atténuer l'impact des pénuries de main-d'œuvre à venir, la promotion de l'activité féminine à temps plein figure en bonne place sur le calendrier politique de ces pays. Toutefois, elle exige des réformes globales qui non seulement font tomber les obstacles institutionnels qui découragent l'activité à temps plein, mais qui favorisent également un monde du travail susceptible d'aider au mieux à concilier responsabilités professionnelles et familiales.

Le renforcement de la concurrence dans le secteur non manufacturier stimule la productivité dans les services et la compétitivité du secteur manufacturier

Les obstacles réglementaires à l'entrée sur le marché et à la concurrence ont freiné les gains de productivité dans les secteurs non manufacturiers en décourageant l'innovation et en empêchant la répartition optimale des ressources. Ces obstacles ont également érodé la compétitivité des industries en aval, en particulier du secteur manufacturier, puisque 30 % au moins de la valeur ajoutée totale des exportations de biens manufacturés est générée en utilisant des services comme consommations intermédiaires. On peut donc penser que des gains d'efficacité appréciables pourraient être réalisés dans les services en levant certains obstacles à l'entrée, ce qui serait propice à une meilleure compétitivité dans le secteur manufacturier. À cet effet, il est donc recommandé aux pays de ce groupe de

Graphique 1.19. **Le vieillissement démographique devrait être plus rapide que dans les autres pays de l'OCDE**

Source : OCDE, Base de données à long terme des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 96.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933323895>

faciliter l'entrée sur leur marché et la concurrence dans les industries de réseau et d'autres secteurs de services, notamment dans la distribution de détail. En Allemagne, la priorité est également de supprimer les prix réglementés et de réduire les droits d'exclusivité dans les services professionnels. Les actions menées récemment par les pouvoirs publics dans ce domaine sont les suivantes :

- Le Japon a adopté une loi garantissant, via la séparation juridique, l'absence de toute influence des secteurs du transport et de la distribution de l'électricité sur les producteurs et le marché de détail. Une loi a également été adoptée, qui facilite l'implantation d'entreprises étrangères et favorise les créations d'entreprises dans les zones spéciales d'intérêt stratégique.
- La Corée a passé en revue près de 800 réglementations et modifié la législation servant de fondement à 2 377 actes réglementaires, dans le cadre du *Shinmungo*, une plateforme en ligne qui permet aux citoyens de faire connaître leurs demandes de réforme directement auprès des autorités. Une réforme réglementaire de l'investissement étranger est également en cours.

Le dualisme du système de protection sociale et des possibilités de formation pèse sur la croissance de la productivité

La législation de l'emploi très protectrice applicable aux travailleurs réguliers affaiblit la productivité du travail en empêchant un redéploiement fluide de la main-d'œuvre (Bassanini et al., 2009). Qui plus est, les différences notables de protection de l'emploi et de possibilités de formation entre travailleurs réguliers et non réguliers ont un impact négatif sur l'égalité des revenus et le capital humain dans ces pays en raison de la difficulté de passer d'un contrat de travail non régulier à un contrat régulier. Aussi faut-il que ces pays réduisent le dualisme de leur marché du travail en améliorant la transparence des procédures de licenciement des salariés en contrat régulier, mais aussi en renforçant la protection de l'emploi et les possibilités de formation des travailleurs non réguliers.

Tableau 1.6. **Priorités de réforme dans les pays à faible productivité dans les secteurs non manufacturiers et à haut niveau d'obstacles à l'activité féminine**

	DEU		JPN		KOR	
	R ¹	A ¹	R	A	R	A
Alléger le poids des réglementations à l'échelle de l'économie						
Alléger les formalités administratives des créations d'entreprises/simplifier les procédures réglementaires			✓	•	✓	•
Autres recommandations (renforcer le cadre de la concurrence, réduire l'actionnariat d'État)			✓			
Alléger le poids des réglementations sectorielles						
Industries de réseau (énergie, transport, télécommunications)	✓		✓	•		
Commerce de détail et services professionnels	✓		✓		✓	
Réduire les obstacles à l'IDE et aux échanges internationaux			✓	•	✓	•
Réduire/réformer les aides publiques à l'agriculture			✓	•	✓	
Protection de l'emploi						
Assouplir la législation sur la protection de l'emploi applicable aux travailleurs réguliers pour réduire l'écart avec les travailleurs non réguliers et remédier au dualisme du marché du travail	✓		✓	•	✓	
Veiller à l'application du droit du travail						
Prestations de chômage/protection sociale et PAMT						
Étendre la couverture de la protection sociale et des PAMT aux travailleurs non réguliers, par exemple.			✓	•	✓	
Développer/cibler les services de placement						
Système d'imposition – Coin fiscal sur le travail						
Supprimer du système prélèvements-prestations les contre-incitations au travail à temps plein des femmes/des deuxièmes apporteurs de revenu/des parents isolés	✓	•	✓			
Autres recommandations (réduire le coin fiscal sur le travail/les contre-incitations au travail à temps plein des bas salaires)	✓					
Système d'imposition – Structure et efficacité						
Alléger l'impôt sur le revenu des personnes physiques pour faire peser la fiscalité sur la consommation, la propriété immobilière et l'environnement	✓				✓	
Alléger l'impôt sur les sociétés pour faire peser la fiscalité sur la consommation, la propriété immobilière et l'environnement			✓	•		
Élargir la base d'imposition - réduire les dépenses fiscales	✓		✓	•		
Obstacles à l'activité féminine à temps plein liés à l'action publique - hors système prélèvements-prestations						
Développer l'accès à des services de qualité pour l'accueil et l'éducation des jeunes enfants/améliorer leur sélectivité	✓	•	✓	•	✓	•
Réformer les dispositifs de congé parental/les services de placement					✓	
Capital humain						
Enseignement primaire et secondaire (garantir l'adéquation des infrastructures, des ressources des établissements scolaires, etc.)	✓					
Développer l'accès à l'apprentissage ainsi qu'à l'enseignement et la formation professionnels (EFP) et améliorer leur efficacité et leur adéquation aux besoins du marché du travail	✓	•				
Développer l'accès à la formation tout au long de la vie/la formation liée à l'emploi et améliorer son efficacité			✓		✓	

1. R correspond aux recommandations formulées dans le domaine concerné, A aux actions déjà mises en œuvre ou en cours de mise en œuvre.

Si les réformes sont peu nombreuses concernant les procédures de licenciement des travailleurs réguliers, certaines mesures ont été prises pour renforcer la protection sociale des non-réguliers : le Japon va ainsi étendre son régime d'assurance vieillesse des salariés et a accordé la couverture de l'assurance maladie à 250 000 salariés non réguliers à compter de 2016. L'Allemagne envisage, pour sa part, de limiter à 18 mois la durée d'embauche à des postes pourvus par des travailleurs intérimaires. Ces salariés percevront une rémunération égale à celle de travailleurs réguliers de catégorie comparable à l'issue d'une période de 9 mois.

Des initiatives multidimensionnelles sont nécessaires pour développer l'activité féminine à temps plein

Diverses raisons expliquent pourquoi l'activité féminine à temps plein demeure limitée dans les pays du groupe considéré : existence de contre-incitations fiscales comme l'imposition conjointe ou le versement de prestations/allocations conditionnées à l'inactivité

du conjoint ; coût et insuffisance des services de garde d'enfants, qui peuvent parfois être mal ciblés ; manque de souplesse dans l'organisation du temps de travail et durée du travail, qui font qu'il n'est pas toujours possible de prendre un congé de maternité. Le dualisme entre emploi régulier et non régulier dissuade également d'exercer une activité étant donné la prépondérance des femmes parmi les travailleurs à temps partiel (employés le plus souvent à titre non régulier) (OCDE, 2015e). Les réformes destinées à stimuler l'activité féminine à temps plein doivent donc être multidimensionnelles et porter sur le système de prélèvements-prestations, les services publics et la réglementation du travail, le développement des services de garde ou du congé de maternité risquant, à eux seuls, de ne pas suffire.

Les actions menées récemment par les pouvoirs publics sont les suivantes :

- L'Allemagne a donné un coup de pouce à ses dépenses fédérales pour développer l'offre de services de garde destinés aux enfants de 0-3 ans et en améliorer la qualité, en particulier en termes de locaux et d'équipements. La prestation de garde à domicile a été supprimée.
- Le Japon augmente la capacité d'accueil de ses structures de garde pour la porter à environ un demi-million d'enfants d'ici mars 2018. De même, des centres d'accueil périscolaire sont en cours de création pour prendre en charge 300 000 enfants d'ici mars 2020.
- La Corée a mis en place le principe de la gratuité pour accueillir, pour une durée de 12 heures au maximum par jour, tous les enfants de moins de 5 ans, quels que soient le statut de leur mère au regard de l'emploi et les revenus du ménage. La gratuité ciblera en priorité les familles dont les deux parents travaillent.

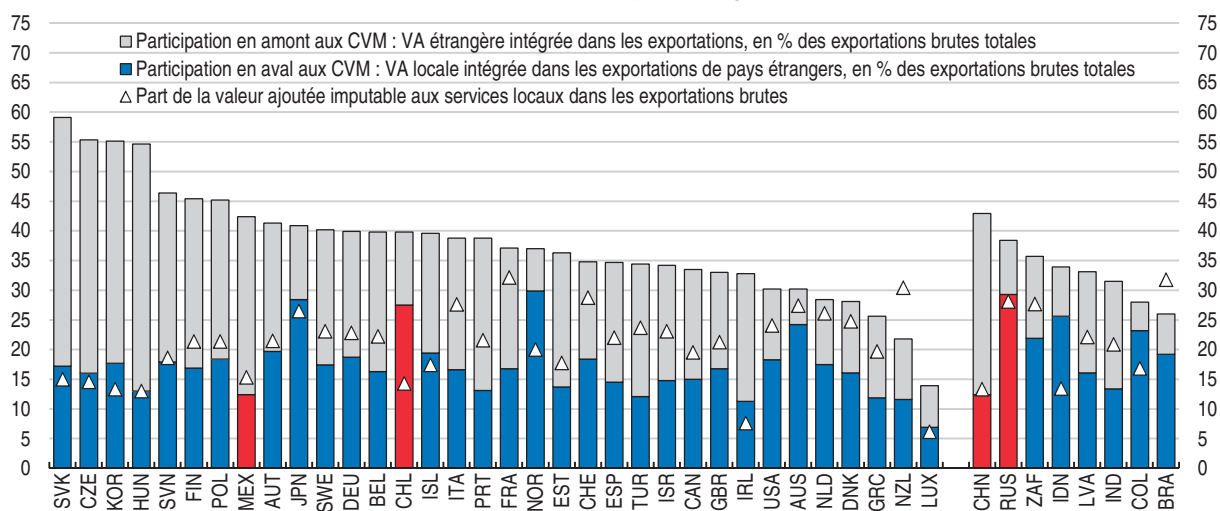
Groupe 7 : Économies de marché émergentes disposant d'une ample marge de manœuvre pour un rattrapage de productivité passant par l'investissement dans le capital intellectuel et une meilleure affectation des ressources (Chili, Mexique, Chine et Russie)

Après plusieurs années (voire décennies dans le cas de la Chine) de forte croissance, ces économies de marché émergentes doivent se réorienter vers de nouvelles sources de croissance pour poursuivre leur rattrapage des économies avancées. Les gains de productivité procurés par le redéploiement des ressources de l'agriculture vers le secteur manufacturier, les investissements de productivité, l'intégration dans le système commercial mondial et les transferts de technologie associés se sont, dans une large mesure, déjà concrétisés. Parce que l'écart de productivité entre eux et les pays avancés de l'OCDE demeure marqué, ces pays doivent accélérer l'investissement dans le capital intellectuel, améliorer l'affectation des ressources et encourager le développement à une plus large échelle des compétences et du capital humain.

Ces économies ont grandement bénéficié de leur intégration poussée dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) en tant que fournisseurs de produits de base (Chili et Russie) ou assembleurs de produits finis (Chine et Mexique) (graphique 1.20). Cependant, on observe que dans ces pays, à l'exception de la Russie, les exportations manufacturières représentent une part relativement faible de la valeur ajoutée locale générée par le secteur des services dans lequel la valeur ajoutée créée par les CVM est souvent concentrée (OCDE, 2013b). Pour retirer davantage de valeur ajoutée de leur participation aux CVM mondiales, ces pays doivent donc améliorer encore leur capacité de déployer des activités à forte intensité de savoir et de compétences au sein des CVM (mise au point de produits nouveaux, fabrication de composants essentiels, développement de marques, etc.).

Graphique 1.20. Une forte participation aux CVM, mais des marges de progression considérables vers le haut des chaînes de valeur

Indice de participation aux CVM et part de la valeur ajoutée imputable aux services locaux dans les exportations manufacturières¹, en pourcentage, 2011



1. L'indice de participation aux chaînes de valeur mondiales (CVM) est la somme de la participation en amont aux CVM, qui désigne la part de la valeur ajoutée étrangère intégrée dans les exportations d'un pays, et de la participation en aval aux CVM, qui désigne la valeur ajoutée locale intégrée dans les exportations des autres pays, en proportion des exportations du pays considéré. La participation en amont tend à être plus élevée pour les petits pays, ou pour ceux où les activités d'assemblage de bien finals ont une place très importante (comme la Chine, le Mexique et certains pays d'Europe centrale). La participation en aval tend à être plus forte pour les pays qui exportent des ressources naturelles et des produits de base (comme la Norvège et l'Australie) et pour ceux qui participent aux CVM en tant que fournisseurs de composants fondamentaux (comme les États-Unis ou le Japon).

Source : Base de données OCDE-OMC sur le commerce en valeur ajoutée (TiVA), octobre 2015.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933323901>

La mise en œuvre d'une véritable politique de l'innovation stimule l'investissement des entreprises dans le capital intellectuel

Pour que l'innovation contribue davantage à la croissance économique, il convient de dynamiser l'investissement des entreprises dans le capital intellectuel soit au moyen de mesures d'accompagnement efficaces, soit grâce à un système d'innovation solide, supposant notamment l'amélioration du réseautage entre les établissements de recherche et les entreprises afin de faciliter la commercialisation de nouvelles technologies. Il est recommandé à ces pays de procéder à une refonte et un redéploiement du soutien à la R-D et de renforcer les liens entre l'université et les industriels ainsi qu'entre les secteurs public et privé. L'accroissement de leur stock de capital intellectuel conditionne la capacité des entreprises d'innover et de progresser dans la chaîne de valeur, mais également leur capacité d'absorber et d'assimiler les technologies avancées diffusées depuis la frontière mondiale.

À titre d'illustration des mesures prises récemment dans ce domaine, citons l'exemple du Chili qui a lancé un programme pour la productivité, l'innovation et la croissance prévoyant la création d'une Commission de la productivité, destinée à établir les fondements d'un développement plus équilibré et diversifié dans tous les secteurs, et à intensifier l'investissement dans les activités de R-D.

Tableau 1.7. Priorités de réforme pour les pays disposant d'une ample marge de manœuvre pour un rattrapage de productivité passant par l'investissement dans le capital intellectuel et une meilleure affectation des ressources

	CHL		MEX		CHN		RUS	
	R ¹	A ¹	R	A	R	A	R	A
R-D et innovation								
Accroître les aides publiques	✓	•					✓	
Accroître et/ou réformer le soutien indirect à la R-D – incitations fiscales, meilleur équilibre entre soutien direct et indirect			✓				✓	
Améliorer la sélectivité des aides publiques/évaluer les programmes de subventions			✓				✓	
Renforcer la collaboration entre les centres de recherche, les universités et les industriels	✓		✓					
Alléger le poids des réglementations à l'échelle de l'économie								
Alléger les formalités administratives des créations d'entreprises/simplifier les procédures réglementaires	✓		✓		✓	•	✓	
Renforcer le cadre régissant la concurrence	✓	•	✓		✓	•		
Réduire le champ de l'actionnariat public/de l'intervention de l'État					✓	•	✓	
Alléger le poids des réglementations sectorielles								
Industries de réseau (énergie, transport, télécommunications)	✓		✓	•				
Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger (IDE) et aux échanges internationaux								
			✓	•			✓	•
Infrastructure juridique et respect du droit								
Renforcer l'indépendance et la responsabilisation de l'appareil judiciaire			✓	•			✓	•
Réduire les possibilités d'ingérence d'agents de la fonction publique dans les processus de décision/de corruption, améliorer la transparence des affaires					✓	•	✓	•
Réglementation et surveillance des marchés de capitaux								
Trouver un plus juste équilibre entre libéralisation et réglementation des marchés de capitaux					✓	•		
Capital humain								
Éducation des jeunes enfants								
Développer l'accès à des services de qualité pour l'accueil et l'éducation des jeunes enfants/améliorer leur sélectivité	✓	•						
Enseignement primaire et secondaire								
Améliorer les programmes et l'évaluation	✓		✓	•				
Lutter contre l'inégalité des résultats du système d'enseignement et l'inégalité des chances face à l'éducation	✓	•			✓			
Autres recommandations (assurer des ressources et des infrastructures adéquates aux établissements scolaires, etc.)			✓					
Enseignement supérieur								
Améliorer les programmes et l'évaluation	✓				✓			
Élargir l'accès/rehausser les taux d'inscription/réduire les inégalités d'accès	✓				✓			
Développer l'accès à l'apprentissage ainsi qu'à l'enseignement et la formation professionnels (EFP) et améliorer leur efficacité et leur pertinence au regard des besoins du marché du travail								
	✓				✓	•		
Prestations de chômage/protection sociale et PAMT								
Élargir la couverture ou relever le niveau des prestations de chômage/de la protection sociale et des services sociaux	✓	•			✓		✓	

1. R correspond aux recommandations formulées dans le domaine concerné, A aux actions déjà mises en œuvre ou en cours de mise en œuvre.

Les réformes visant à faire en sorte qu'une meilleure affectation des ressources stimule la productivité et maximise les retombées du capital intellectuel à l'échelle de l'économie toute entière

La croissance de la productivité à l'échelle de l'économie toute entière est en grande partie déterminée par la marge de croissance en taille des entreprises les plus productives (Bartelsman et al., 2013). En outre, les réformes qui améliorent la capacité d'une économie

d'orienter les ressources vers les entreprises innovantes amplifient les retombées de l'investissement dans le capital intellectuel car ces entreprises peuvent agir comme un vecteur plus puissant de diffusion des connaissances (OECD, 2015b). En réduisant le champ d'application des réglementations d'injonction et de contrôle ainsi que le poids de l'actionnariat public et les barrières à l'entrée, ces pays peuvent réussir à mieux utiliser les mécanismes du marché qui rétribuent les entreprises compétitives ayant conquis de plus larges parts de marché. Engager des réformes de cette nature ainsi que des réformes des marchés de capitaux et du marché du travail afin d'améliorer le drainage des compétences et du capital vers les entreprises les plus productives serait un moyen d'insuffler un élan à la croissance de la productivité.

Les mesures prises récemment par les pouvoirs publics dans ce domaine sont les suivantes :

- Le Chili a adopté une nouvelle loi sur la concurrence prévoyant un renforcement des sanctions en cas d'ententes, l'instauration d'un régime de contrôle des fusions plus efficace et plus transparent et la dévolution officielle à l'Autorité de la concurrence du pouvoir de réaliser des études de marché.
- La Chine a levé le contrôle des prix sur 24 matières premières et services, notamment sur certaines catégories de transport de fret et de passagers. Elle a allégé le fardeau administratif en supprimant ou en déléguant au niveau infranational plus de 350 procédures d'approbation administrative. De plus, depuis la suppression du plafonnement des taux applicables aux dépôts à court terme, les taux d'intérêt ont été libéralisés à l'exception de certains taux directeurs.
- Le Mexique applique des contrats de licence et de production partagée dans le secteur de l'énergie. Il ouvre également son secteur des télécommunications à l'IDE. Il a en outre créé un guichet unique en ligne d'accès aux services administratifs et à l'information qui permettra de réduire le coût administratif de création d'une entreprise.

L'existence d'une infrastructure juridique solide est l'une des clés de la croissance économique, en particulier d'une croissance portée par l'innovation. Il est primordial de pouvoir s'appuyer sur un cadre juridique transparent et équitable garantissant la protection de la propriété intellectuelle et l'exécution des contrats pour engager des investissements dans le capital intellectuel sachant que les idées nouvelles peuvent souvent être facilement reproduites au mépris du droit de récupérer leur investissement initial de ceux qui ont investi pour qu'elles puissent éclore. La conduite de réformes visant à combattre la corruption et à renforcer l'état de droit aurait également un effet stimulant sur l'entrepreneuriat en abaissant de facto les barrières à l'entrée.

Les mesures prises récemment par les pouvoirs publics dans ce domaine sont les suivantes :

- La Chine a accru la transparence sur la conduite des entreprises en remplaçant l'examen annuel par l'obligation faite à toutes les entreprises de publier chaque année leurs rapports d'activité.
- Le Mexique a adopté un nouveau cadre de lutte contre la corruption et s'applique à mettre en place un nouveau système judiciaire au niveau des États.
- La Russie a adopté des amendements à la loi anti-corruption visant à accroître le nombre de catégories d'agents publics auxquels il est interdit de détenir des comptes bancaires à l'étranger. Par ailleurs, les rémunérations des juges doivent être relevées de 30 % en 2016.

Les réformes visant à améliorer les résultats en matière d'éducation et la mobilité de la main-d'œuvre viennent compléter la mobilisation du capital intellectuel au service de la concrétisation de l'accélération de la productivité

L'utilisation intensive des nouvelles technologies ou d'autres types d'actifs intellectuels fait croître la demande de travailleurs possédant des compétences qui permettent de mobiliser le capital intellectuel au service d'une amélioration de la productivité. Une pénurie de compétences peut devenir une entrave, pour les pays de ce groupe, à la conversion de l'investissement dans l'innovation en gains de productivité notables. Par ailleurs, les nouvelles technologies vont inévitablement occasionner le déplacement de travailleurs possédant des compétences rendues obsolètes par l'arrivée de nouvelles technologies. D'où l'importance qu'il y a à mener des réformes en matière d'éducation qui permettent à un plus grand nombre d'étudiants et de travailleurs disposant d'un riche potentiel d'acquérir les compétences requises. C'est à cette fin que ces pays doivent encore rehausser la qualité de l'enseignement primaire et secondaire et veiller à l'égalité des chances face à l'éducation. Ils doivent également réorienter l'enseignement supérieur vers l'acquisition des compétences recherchées sur les marchés du travail et moderniser la formation et l'enseignement professionnels en améliorant la qualité de l'enseignement et les programmes.

Les mesures prises récemment par les pouvoirs publics sont les suivantes :

- Le Chili s'emploie à faire voter des textes visant à réformer l'éducation préscolaire et pré-primaire et à améliorer les conditions de rémunération des enseignants. Le gouvernement a également adopté une nouvelle législation interdisant la réalisation de bénéfices et supprimant les droits de scolarité et les pratiques d'admission sélectives dans les établissements scolaires de l'enseignement primaire et secondaire qui perçoivent des aides publiques.
- Le Mexique a commencé à appliquer la nouvelle norme nationale sur les performances des enseignants de l'enseignement primaire et secondaire, même si certains États ont pris du retard.

Les réformes visant à lever les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre, notamment en accordant l'égalité d'accès aux services publics aux travailleurs immigrés indépendamment de leur statut, alimentent également la croissance de la productivité car elles facilitent le redéploiement des travailleurs qualifiés vers des emplois à forte productivité situés dans les zones urbaines (OCDE, 2015f). C'est dans ce but que la Chine devrait accorder un accès égal à l'éducation aux enfants de tous les migrants. Des mesures sont prises en ce sens puisqu'un petit nombre de villes ont délivré des cartes de résidents à des migrants.

Groupe 8 : Économies de marché émergentes ayant un taux élevé d'emploi informel et pâtissant de goulots d'étranglement au niveau des infrastructures (Turquie, Brésil, Colombie, Inde, Indonésie et Afrique du Sud)

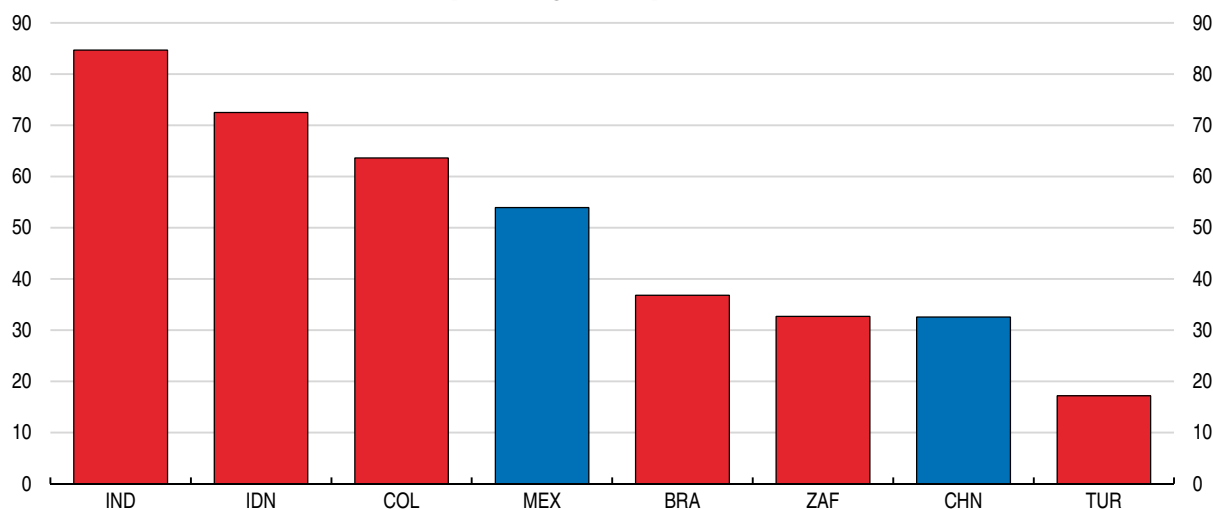
Ce dernier groupe se compose d'économies de marché émergentes confrontées à la nécessité de surmonter toute une palette de goulots d'étranglement structurels pour pouvoir alimenter une croissance solide à moyen terme. Les obstacles les plus contraignants sont notamment le poids de l'emploi informel et le chômage des jeunes, de graves insuffisances des infrastructures publiques et le faible niveau d'instruction.

Divers obstacles institutionnels à l'emploi formel doivent être levés

L'emploi informel va souvent de pair avec de mauvaises conditions d'emploi, notamment l'absence de protection contre le non-versement des salaires, l'exposition à des dangers au travail ou les licenciements sans préavis ou sans indemnisation, et

l'absence de prestations, notamment de pensions de retraite et d'indemnités de maladie, et de couverture-maladie. L'emploi informel, particulièrement répandu en Inde, en Indonésie et en Colombie (graphique 1.21) et le taux élevé de chômage chez les jeunes (particulièrement préoccupant en Afrique du Sud) trouvent leurs causes profondes dans des rigidités de natures diverses observées sur les marchés du travail formels : une réglementation du travail coûteuse et une protection stricte de l'emploi (notamment en Inde et en Indonésie) ; un salaire minimum et des coûts d'embauche hors salaire élevés (notamment en Colombie, en Indonésie, en Turquie et en Afrique du Sud) ; et des barrières réglementaires à l'entrée et des formalités administratives contraignantes entravant l'entrepreneuriat et la création d'emplois (notamment en Afrique du Sud). En Turquie, la précocité de l'âge légal de départ à la retraite est un facteur dissuasif pour l'emploi formel des plus âgés.

Graphique 1.21. **L'emploi informel représente une part importante de l'emploi total**
En pourcentage de l'emploi total, 2013¹



1. Les données se rapportent en fait à 2009 pour l'Indonésie, à 2010 pour l'Afrique du Sud et la Chine, et à 2012 pour l'Inde. Dans le cas de la Chine, le chiffre indiqué est une estimation officielle relative aux zones urbaines.

Source : Organisation internationale du travail (OIT).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933323918>

Les réformes visant à faire reculer l'emploi informel et le chômage dans ces pays couvrent un vaste spectre en raison de la nécessité de palier tant le coût élevé de l'emploi formel que l'atonie de la création d'emplois. Les réformes essentielles qui ont été engagées se traduisent notamment par une réorientation des plans sociaux visant à privilégier la sauvegarde des emplois par rapport à la protection des travailleurs en réduisant les rigidités, tout en instaurant des prestations de chômage ou en élargissant la couverture des dispositifs existants en la matière ; en abaissant les cotisations de sécurité sociale et autres versements obligatoires hors impôt à la charge des employeurs ; en plafonnant la hausse du salaire minimum et en réduisant l'extension automatique des conventions collectives ; en simplifiant les formalités et en allégeant le fardeau administratif pesant sur les entreprises et en intensifiant les politiques actives du marché du travail, notamment le recours aux services de placement.

Les mesures prises récemment par les pouvoirs publics dans ces domaines sont les suivantes :

- L'Inde a modifié sa loi sur l'apprentissage afin d'assouplir certaines règles rigides relatives au recrutement d'apprentis. En outre, le seuil, exprimé en nombre de salariés, en dessous duquel les entreprises peuvent licencier sans l'accord préalable de l'administration a été relevé dans certains États. Par ailleurs, un portail en ligne centralisé consacré aux 16 textes de loi sur le travail adoptés par l'État central a été ouvert et les procédures d'inspection du travail sont devenues plus transparentes.
- La Turquie a décidé d'accorder des allègements permanents de cotisations de sécurité sociale et des subventions salariales pour l'emploi de jeunes travailleurs. Les salaires des travailleurs bénéficiant d'une formation en cours d'emploi seront pris en charge par l'État pendant six mois et les cotisations patronales de sécurité sociale dues au nom de ces salariés seront intégralement subventionnées par l'État pendant trois ans et demi si la période de formation se termine par une embauche.
- Pour réduire les obstacles à l'entrepreneuriat, l'Afrique du Sud a abaissé les taxes sur le chiffre d'affaires applicables aux microentreprises et relevé les crédits d'impôt accordés dans le cadre du dispositif de soutien au capital-risque.

Surmonter les goulots d'étranglement tenant aux infrastructures en élaborant des cadres réglementaires efficaces et en ciblant mieux les mesures prises

Il conviendrait de combler le lourd déficit en matière d'infrastructure qui grève la croissance de la productivité dans ces pays en favorisant les investissements privés par exemple, notamment dans le cadre de partenariats public-privé. Les réformes essentielles à mener dans ce domaine doivent notamment viser à surmonter les inefficiences imputables à la réglementation s'appliquant aux appels d'offres, aux concessions, à l'acquisition de terres ou à l'approbation de projets, comme cela a été recommandé à l'Inde et à l'Indonésie. De plus, une meilleure hiérarchisation des priorités en matière d'investissement reposant sur une évaluation préalable des coûts et des avantages (conformément à la recommandation adressée à la Colombie) permettrait d'accroître la contribution des investissements réalisés dans les infrastructures à la croissance de la productivité.

Les mesures prises récemment par les pouvoirs publics dans ce domaine sont les suivantes :

- Le Brésil a entamé la deuxième phase de son Programme d'investissement en logistique prévoyant de nouvelles concessions d'un montant de 70 milliards BRL d'ici à 2018.
- La Colombie a multiplié les incitations à mieux coordonner les projets régionaux d'infrastructure, en donnant notamment la priorité à des projets régionaux d'envergure qui avaient besoin d'être soutenus. Son plan prévoit également la publication d'orientations de portée générale pour l'évaluation et la hiérarchisation des PPP au moyen d'une méthodologie qui doit être rendue publique par le Département national de Planification.
- L'Inde a pris des mesures qui pourraient encourager l'investissement privé, notamment des mesures d'assouplissement de la réglementation de l'IDE dans certains secteurs dont les transports ferroviaires, la construction, les transports aériens, et des mesures de réforme de la réglementation applicable au secteur de l'énergie, visant notamment à renforcer la transparence de l'affectation de charbon aux utilisateurs, à privatiser partiellement Coal India et à mettre aux enchères des champs pétroliers et gaziers.

Relever le niveau d'instruction en mobilisant un volant accru de ressources et en améliorant la qualité de l'enseignement

S'agissant des résultats obtenus par les étudiants, il ressort des tests PISA que ces pays sont mal classés au niveau international, en particulier pour les mathématiques (graphique 1.15). C'est un facteur préjudiciable à la croissance de la productivité qui cependant, dans certains cas, contribue également à expliquer le chômage élevé des jeunes (notamment en Afrique du Sud). Il y a énormément à faire pour accroître les ressources consacrées à l'éducation (par élève) et améliorer la qualité des enseignants grâce à des programmes de formation et d'évaluation plus complets. Il convient en outre de procéder à une refonte de la formation professionnelle tant sur le plan de l'offre que de la qualité pour résoudre le problème de la faible employabilité des jeunes et de la pénurie de qualifications.

Les mesures prises récemment par les pouvoirs publics dans ce domaine sont les suivantes :

- La Colombie a porté le nombre de bourses nouvelles accordées dans l'enseignement supérieur à près de 6 000 et adopté un nouveau système de ciblage des prêts étudiants. Elle prévoit également de porter le nombre de bénéficiaires de services d'accueil des jeunes enfants de 400 000 actuellement à 1.1 million.
- La Turquie a adopté une Stratégie pour l'enseignement technique et professionnel et un Plan d'action pour 2014-2018 qui prévoit 24 objectifs spécifiques se prêtant à un suivi reposant sur des indicateurs de performance parmi lesquels la révision des programmes d'enseignement au regard de normes professionnelles nationales.
- L'Indonésie a mis en place de nouveaux programmes scolaires tout en augmentant les financements alloués à l'éducation.
- L'Inde a lancé l'Initiative pour le développement des compétences prévoyant notamment une multiplication et un élargissement des programmes de formation ainsi que des incitations financières à l'intention des jeunes qui suivent ces formations et les suivent jusqu'au bout.

Problèmes communs à différents pays ayant des répercussions sur les échanges internationaux et l'IDE

La croissance des échanges mondiaux a ralenti et, comparée aux tendances antérieures, est particulièrement faible par rapport à celle du PIB, ce qui peut traduire un tournant structurel dans la corrélation entre ces deux agrégats (Constantinescu *et al.*, 2015). Néanmoins, les échanges jouent un rôle fondamental dans la diffusion de la technologie, et l'accès à des biens intermédiaires importés de qualité stimule la productivité et la compétitivité à l'intérieur des CVM (OECD, 2013b). Il est donc indispensable d'engager un effort collectif pour éliminer les obstacles structurels au commerce international, notamment les obstacles non tarifaires, pour dynamiser la croissance à court et à long terme.

Des progrès sont observés au niveau mondial et, dans une moindre mesure, au niveau régional et au niveau des pays. Sur le plan international, la négociation de l'Accord sur la facilitation des échanges, prévoyant diverses dispositions visant à améliorer la rapidité et l'efficacité des procédures aux frontières, s'est achevée en décembre 2013, et dans le prolongement de la conclusion de l'Accord, un Protocole d'amendement a été adopté en novembre 2014. La mise en application de l'Accord devrait entraîner une baisse des coûts des échanges mondiaux de l'ordre de 12.5 à 17.5 % (OECD, 2015g). En outre, certains facteurs importants de la facilitation des échanges, comme l'émission de décisions anticipées ou la

rationalisation des procédures douanières et des procédures aux frontières, contribuent à renforcer notablement l'intégration des pays dans les CVM car ils favorisent une incorporation accrue d'intrants étrangers dans les biens exportés ou un accroissement des exportations de biens intermédiaires utilisés comme intrants dans les exportations étrangères (Moisé et Sorescu, 2015)².

Tableau 1.8. **Priorités de réforme pour les pays où l'emploi informel est répandu et qui sont dotés d'infrastructures**

	TUR		BRA		COL		IND		IDN		ZAF	
	R ¹	A ¹	R	A	R	A	R	A	R	A	R	A
Protection de l'emploi												
Assouplir la législation sur la protection de l'emploi applicable aux travailleurs réguliers (en réduisant les indemnités de licenciement) pour réduire l'écart avec les travailleurs non réguliers et remédier au dualisme du marché du travail	✓						✓	•	✓			
Assouplir les conditions applicables aux licenciements justifiés, individuels ou collectifs							✓	•	✓			
Salaires minimum et système de négociations salariales												
Réduire le coût minimum du travail/permètre sa différenciation selon l'âge ou le secteur	✓			✓					✓		✓	
Prestations de chômage/protection sociale et PAMT												
Élargir la couverture ou relever le niveau des prestations de chômage/de la protection sociale et des services sociaux	✓								✓			
Système d'imposition – Coin fiscal sur le travail												
Réduire les coins fiscaux moyens/marginaux sur le travail				✓								
Réduire les coins fiscaux sur le travail en abaissant les cotisations de sécurité sociale	✓	•		✓								
Capital humain												
Enseignement primaire et secondaire												
Assurer des ressources et des infrastructures adéquates aux établissements scolaires	✓		✓				✓		✓	•	✓	
Améliorer la qualité de l'enseignement/les incitations à l'intention des enseignants talentueux (en particulier ceux qui enseignent dans des établissements difficiles)			✓				✓		✓		✓	
Renforcer l'autonomie et la responsabilité des établissements scolaires	✓		✓								✓	
Lutter contre les inégalités dans les résultats scolaires et contre l'inégalité des chances face à l'éducation			✓				✓					
Autres recommandations (améliorer les programmes et l'évaluation, réduire le décrochage scolaire)			✓								✓	
Enseignement supérieur												
Renforcer l'autonomie et la responsabilité des universités ou la spécialisation par institutions	✓			✓								
Améliorer la sélectivité des aides financières assorties de conditions de ressources				✓	•							
Élargir l'accès à l'apprentissage et améliorer l'efficacité de l'apprentissage et de l'EFPP ainsi que leur adéquation aux besoins du marché du travail	✓	•	✓				✓	•			✓	
Élargir l'accès à l'enseignement et à la formation tout au long de la vie/en cours d'emploi et en améliorer l'efficacité	✓	•									✓	
Alléger le poids des réglementations à l'échelle de l'économie												
Alléger les formalités administratives des créations d'entreprises/simplifier les procédures réglementaires							✓	•	✓		✓	•
Faciliter la sortie des entreprises/simplifier la procédure de faillite							✓				✓	•
Autres recommandations (renforcer le cadre de la concurrence, etc.)											✓	
Alléger le poids des réglementations sectorielles												
Industries de réseau (énergie, transports, télécommunications)	✓	•	✓								✓	
Réduire les obstacles à l'IDE et aux échanges internationaux												
			✓						✓	•		
Fourniture et réglementation des infrastructures publiques												
Renforcer/améliorer le ciblage des investissements publics et privés dans les infrastructures			✓	•	✓	•	✓	•	✓	•		
Promouvoir la participation du secteur privé les concessions/les PPP			✓	•	✓	•			✓			
Réglementation et supervision des marchés de capitaux												
Encourager la participation des acteurs privés aux marchés de capitaux/réduire progressivement l'intervention de l'État tout en mettant en place une solide réglementation prudentielle			✓	•			✓	•				
Réduire/réformer les aides publiques à l'agriculture et à l'énergie	✓								✓	•		

1. R correspond aux recommandations formulées dans le domaine concerné, A aux actions déjà mises en œuvre ou en cours de mise en œuvre.

Une autre avancée a été réalisée en octobre 2015 lorsque 12 pays de la région Asie-Pacifique ont conclu l'Accord de partenariat transpacifique qui couvre près de 40 % de l'activité économique mondiale. Indépendamment de l'abaissement des barrières douanières, l'Accord de partenariat transpacifique comporte des dispositions visant à améliorer la protection de la propriété intellectuelle, à éliminer les obstacles à l'investissement dans les services et à améliorer la cohérence et la transparence des systèmes réglementaires des pays partenaires. Si les effets immédiats de l'Accord sur les flux d'échanges et d'IDE demeurent difficiles à prévoir, étant donné que l'abolition d'un grand nombre de droits de douane est progressive, la perspective d'avoir un meilleur accès aux marchés étrangers peut stimuler l'investissement à relativement court terme. À moyen terme, on peut penser que l'intensification de la concurrence et l'expansion des flux d'investissement entrants et sortants dynamisera l'innovation et la croissance de la productivité dans des secteurs auparavant protégés, à savoir les services et certains secteurs agricoles (Jorgensen et al., 2015).

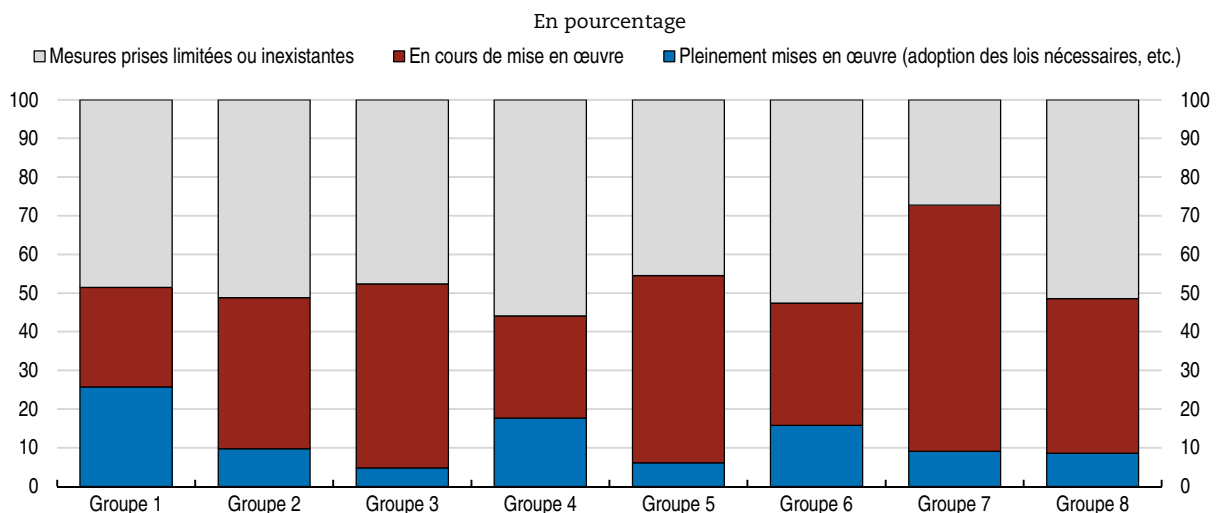
Au niveau régional, la Commission européenne a fait un pas en avant en direction du Marché unique numérique en adoptant une stratégie dans laquelle est décrit le processus législatif devant conduire à une plus grande harmonisation des réglementations et une réduction des charges administratives pesant sur le commerce électronique transfrontière et les marchés des télécommunications. Une autre stratégie en lien avec l'Union de l'énergie a également été adoptée dans le but de parvenir à l'intégration complète du marché européen de l'énergie grâce à de nouvelles interconnexions et à la mise en place d'un cadre réglementaire commun. Si un effort considérable sera nécessaire pour progresser vraiment sur la voie de l'harmonisation de la réglementation en Europe, les bénéfices attendus d'une telle réforme, sous la forme d'un rebond marqué des échanges et de l'IDE dans les pays de l'UE, sont également considérables (Fournier et al., 2015). L'harmonisation revêt une importance particulière dans le secteur des services qui est à l'origine de la moitié de la valeur ajoutée incorporée dans les exportations brutes. Le caractère restrictif des obstacles réglementaires aux échanges de services est un frein non seulement aux importations, mais aussi aux exportations de services car il s'agit principalement de restrictions s'appliquant à l'intérieur des frontières qui pèsent donc aussi sur la compétitivité des entreprises locales (Nordås et Rouzet, 2015).

Au niveau des pays, des réformes ont été conduites dans le secteur hautement protégé de l'agriculture et dans celui des subventions énergétiques. Le Japon par exemple a réformé son système de coopératives agricoles et assoupli certaines mesures restreignant la possibilité, pour des sociétés, de posséder des exploitations agricoles, ces décisions pouvant encourager la concurrence et doper la productivité. La Norvège a relevé les plafonds de production pour certains mécanismes de soutien à l'agriculture afin d'encourager un redéploiement au profit d'unités de production plus grandes. L'Indonésie a décidé de renoncer aux subventions à l'essence et de plafonner les subventions au diesel – décision dont il y a lieu de se féliciter car elle est bénéfique tant pour l'efficacité des dotations budgétaires que pour l'environnement. Cependant, le régime de fixation des prix administrés qui a remplacé les subventions est lourd et continue d'empêcher l'ajustement du prix du carburant au niveau national en fonction des cours mondiaux. Par ailleurs, l'Indonésie a fortement relevé les droits de douane à l'importation sur les denrées alimentaires, les vêtements, les véhicules automobiles et autres biens de consommation, ce qui tire l'inflation vers le haut et a des effets négatifs sur les revenus des ménages.

Résumé : de grandes disparités dans la mise en œuvre des réformes entre les groupes de pays et à l'intérieur des groupes

Au cours de l'année 2015, la majeure partie des réformes structurelles correspondant aux recommandations énoncées dans *Objectif croissance 2015* ont été pleinement mises en œuvre par les pays du Groupe 1 réunissant principalement des pays d'Europe du Sud (graphique 1.22). Au sein de ce groupe, l'Italie et l'Espagne ont été les plus actives tandis que le rythme intensif des réformes suivi en Grèce les années précédentes a marqué le pas en 2015, en partie en raison de la transition politique qui s'est opérée au premier semestre de l'année. Même si le nombre de réformes menées à bien est inférieur dans les autres groupes de pays, ceux-ci pourraient également réussir à atteindre un rythme de réforme comparable avec la moyenne des pays de l'OCDE pour les deux années écoulées si les premières mesures adoptées prenaient pleinement effet dans un certain nombre de domaines. À l'intérieur de chaque groupe, certains pays ont été plus actifs, par exemple la Norvège (groupe 3), la France (groupe 4) et le Japon (groupe 6). En ce qui concerne les deux groupes de pays dans lesquels on retrouve les économies de marché émergentes (groupes 7 et 8), on s'aperçoit que le nombre de réformes pleinement mises en œuvre est relativement faible, mais que de premières mesures ont été prises pour donner suite à un grand nombre de recommandations, en particulier en Chine, en Inde et au Mexique.

Graphique 1.22. La proportion de recommandations d'Objectif croissance mises en œuvre ou en cours de mise en œuvre est très variable¹



1. Ce graphique présente sous forme synthétique la ventilation des recommandations formulées dans *Objectif croissance 2015* en fonction de leur degré de mise en œuvre à la fin de 2015. Des recommandations sont considérées comme pleinement mises en œuvre si elles se sont traduites par l'adoption des lois nécessaires ou de mesures équivalentes.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933323929>

Conséquences des réformes structurelles favorables à la croissance sur la croissance inclusive et le rééquilibrage macroéconomique

Cette section a pour but d'examiner brièvement les effets potentiels des recommandations formulées dans *Objectif croissance* et les mesures prises au service d'objectifs stratégiques autres que le programme pour la croissance par habitant, plus précisément au service de la réduction des écarts de revenu ou des déséquilibres des budgets et des comptes courants³.

Un grand nombre de réformes structurelles agissent sur les deux fronts de la dynamisation de la croissance et de la réduction des inégalités de revenu

Le fait que dans de nombreux pays, la croissance du PIB par habitant au cours des trois dernières décennies n'ait guère bénéficié aux ménages à faible revenu souligne l'importance des réformes structurelles en faveur d'une croissance inclusive. La contribution des politiques structurelles à l'évolution des inégalités de revenu est solidement établie (voir notamment OECD, 2008, 2011, 2014c, 2015h) par des travaux mettant en avant de nombreuses indications sur la manière dont les réformes pourraient être modulées de façon à agir sur les deux fronts de la dynamisation de la croissance et de la réduction des inégalités de revenu (voir chapitre 2, *Objectif croissance* 2015).

Nombre de recommandations formulées dans l'édition 2015 d'*Objectif croissance* ont pour but de faire reculer les inégalités de revenu, en particulier les recommandations visant à accroître l'emploi (tableau 1.9, colonne 1). Pourtant, certaines réformes destinées à rehausser le taux d'activité des bas salaires et des travailleurs peu qualifiés peuvent entraîner une hausse de la dispersion des salaires à l'extrémité inférieure de la distribution des revenus. On s'aperçoit que d'autres réformes destinées à stimuler la concurrence et l'innovation sont souvent associées à un élargissement des écarts de revenu (OECD, 2011), en partie en raison de leur contribution à la réalisation de progrès technologiques qui favorisent le travail qualifié. D'où l'importance que ces réformes soient accompagnées de mesures ayant vocation à faciliter l'amélioration des qualifications des travailleurs et à réduire l'inadéquation des compétences, notamment d'initiatives offrant un meilleur accès à des formations professionnelles et à des programmes de formation pour adultes.

Dans les dix pays de l'OCDE dans lesquels on observe des inégalités de revenu marquées, le nombre de réformes qui ont déjà été mises en œuvre ou qui sont en cours de mise en œuvre et dont on peut espérer une réduction des inégalités est deux fois plus élevé que le nombre de réformes qui risquent au contraire de les aggraver (graphique 1.25)⁴.

Les tensions budgétaires à court terme peuvent être atténuées si les réformes sont bien conçues et agencées

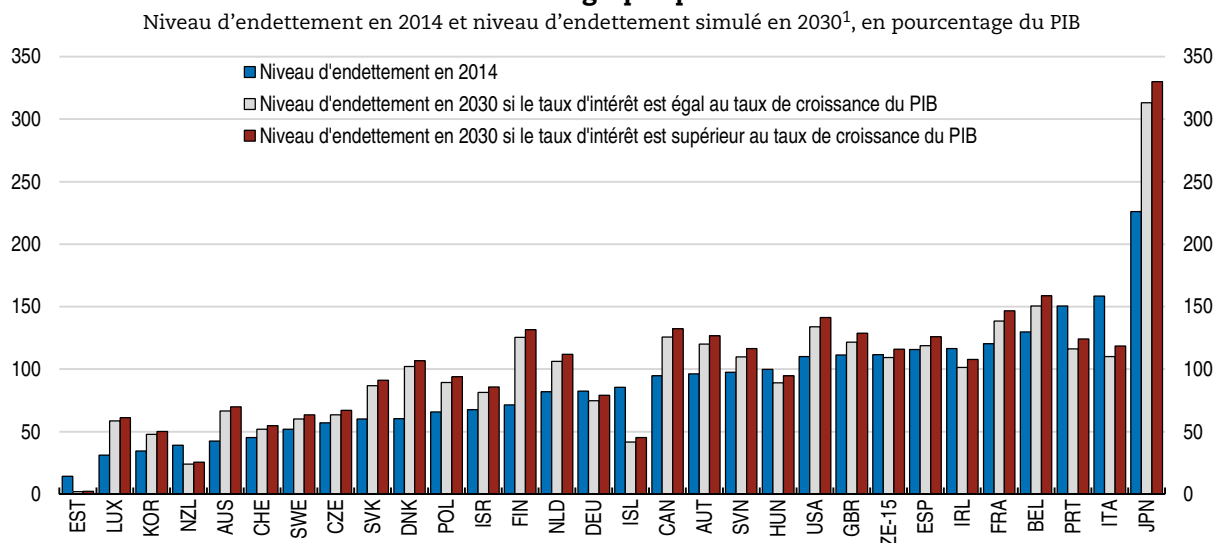
Dans de nombreux pays de l'OCDE, et plus encore dans ceux dont le niveau d'endettement rapporté au PIB est très élevé, il demeure absolument nécessaire d'assainir les finances publiques, en particulier dans les pays où le vieillissement de la population risque de créer des tensions budgétaires supplémentaires. Selon un scénario simplifié de normalisation des taux d'intérêt et de hausse des dépenses consacrées aux soins de santé, aux soins de longue durée et aux retraites, les ratios d'endettement public devraient augmenter dans environ les deux tiers des pays de l'OCDE même dans l'hypothèse où les taux d'intérêt demeureraient en phase avec les taux de croissance du PIB à partir de 2020 (OECD, 2015a). La dynamique de la dette se détériorerait encore davantage dans l'hypothèse où la progression des taux d'intérêt dépasserait la croissance du PIB (graphique 1.23).

Tableau 1.9. Conséquences des recommandations énoncées dans Objectif croissance et des mesures prises au service d'autres objectifs

	Distribution des revenus	Solde budgétaire	Solde des paiements courants	Pays ayant des priorités dans ce domaine area (les pays prenant des mesures connexes apparaissent en gras)
Politiques du marché du travail				
Réduire la dualité entre les travailleurs réguliers et non réguliers (en termes de protection de l'emploi, de possibilités de formation, etc.)/lutter contre le travail informel	+		~	CHL, DEU, ESP, FRA, ITA, IND , IDN, ISR, JPN , KOR, LUX , NLD, SWE, TUR
Réformer le salaire minimum et les négociations salariales	~		+	BEL, COL, ESP, IDN, PRT, SVN, TUR, ZAF
Étendre la couverture de l'assurance-chômage et de la protection sociale	+	-		AUS, CHL , CHN, GRC, IDN, ITA, JPN , KOR, PRT, RUS, TUR
Réduire le taux de remplacement et la durée de versement des allocations de chômage/durcir les conditions liées à l'obligation de recherche d'emploi	~	+		BEL , FIN, FRA, IRL, LUX, NLD, PRT, SVN
Améliorer l'efficacité des PAMT (aide à la recherche d'emploi/suivi individuel/formation et reconversion)	+	-/~		ESP, EST, FRA , GRC, GBR , IRL, ISR, ITA , LVA, NLD, PRT, RUS, SVK, USA , ZAF
Réformer les systèmes d'impôts et de prestations afin d'inciter les individus peu qualifiés à travailler	+/~	-/~		AUT, BEL , COL, CZE, DEU, EST, FIN, FRA, GBR, HUN , IRL, ISR, ITA , LUX, LVA, NLD, POL, SVN, SWE, TUR
Réduire les obstacles au travail des femmes (enrichissement de l'offre de services d'accueil des enfants, réduction des contre-incitations fiscales)	+	-/~	-	AUS , CHE, CHL , COL, CZE, DEU, GBR, IRL, JPN, KOR , NLD, NZL, POL, SVK , TUR, USA
Réduction des contre-incitations à la poursuite d'une activité professionnelle pour les travailleurs âgés et durcir les conditions d'accès aux pensions d'invalidité	~	+	-	AUT, BEL , DNK, EST, FIN , HUN, LUX , NLD, NOR , POL, SVN, SWE, TUR, USA
R-D et innovation				
Encourager les activités d'innovation (R-D et autres investissements dans le capital intellectuel)	-	-	-	AUS, CAN, CHL , COL, CZE , EST, IRL, LVA, MEX, NZL, PRT, RUS, SVK , SVN
Éducation/capital humain				
Étoffer l'offre de services d'enseignement et améliorer la qualité de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire	+	-		AUS, BRA, CHE, CHL , CHN, COL, CZE, DEU , DNK, FRA , GBR, GRC, HUN, IRL, ISL, IND, IDN, ISR, ITA, JPN , KOR, MEX, NZL, NOR , POL, PRT, SVK, SWE, TUR, USA , ZAF
Accroître le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur/élargir l'accès à l'EFP et à la formation tout au long de la vie	+	-/~		AUT, BRA, CAN , CHE, CHL, CHN, COL, CZE, DEU , DNK, ESP, EST , FIN, FRA , GBR, GRC, HUN, IND, ITA, JPN, KOR, NZL, POL , PRT, SVK , SVN, SWE, TUR , USA, ZAF
Réforme des marchés de produits				
Réformer la réglementation des marchés de produits afin de stimuler la concurrence, les échanges et l'IDE	-		-/~	AUT, BEL, BRA, CAN, CHL, CHN , CZE, DEU, DNK, ESP, EST, FIN, FRA, GRC, HUN, IND, IDN, IRL, ISR, ITA, JPN, KOR, LUX, LVA, MEX, NZL, NOR, POL, PRT, RUS, SVK, SVN, TUR, ZAF
Réduire les subventions à l'agriculture et à l'énergie	+	+	~	CHE, IDN, ISR, JPN , KOR, NOR , TUR, USA
Réforme fiscale				
Transférer la charge fiscale des impôts directs vers les impôts indirects (dévaluations fiscales, etc.)	-/~	~	+	AUS , AUT, BEL, CAN, CHE , COL, CZE, DNK, DEU, EST, FIN, FRA, ITA, JPN , KOR, LVA, POL, SWE
Améliorer l'efficacité du système fiscal (réduire les dépenses fiscales, élargir la base d'imposition, combattre la fraude fiscale)	+/~	+	+	AUS, AUT, BRA , CAN, CHE, COL, DEU, DNK, EST, FIN, FRA, GRC, ITA, JPN, LVA, NLD, NOR , SWE, TUR, USA
Infrastructure				
Accroître les investissements dans les infrastructures publiques		-	-	AUS, BRA, COL , EST, GBR, IDN, IND , LVA, MEX, POL

Note : le tableau présente une synthèse des effets attendus à moyen et long terme de chaque catégorie de réforme au regard des objectifs de politique publique visés. Le signe « + » correspond à une situation où la réforme contribuera probablement à la réalisation de l'objectif et le signe « - » à une situation où il est peu probable qu'elle procure ou contribue à procurer un résultat, de quelque nature que ce soit, à court terme. Le signe « ~ » correspond à une situation où le résultat de la réforme est incertain du fait qu'elle peut produire des effets contradictoires. Une case vierge correspond à une situation où la réforme n'a pas d'effets directs. Le code-pays figure en italique lorsqu'aucune mesure n'est prise par les pouvoirs publics.

Graphique 1.23. La dette publique va probablement augmenter dans une majorité de pays de l'OCDE, compte tenu de la normalisation des taux d'intérêt et du vieillissement démographique



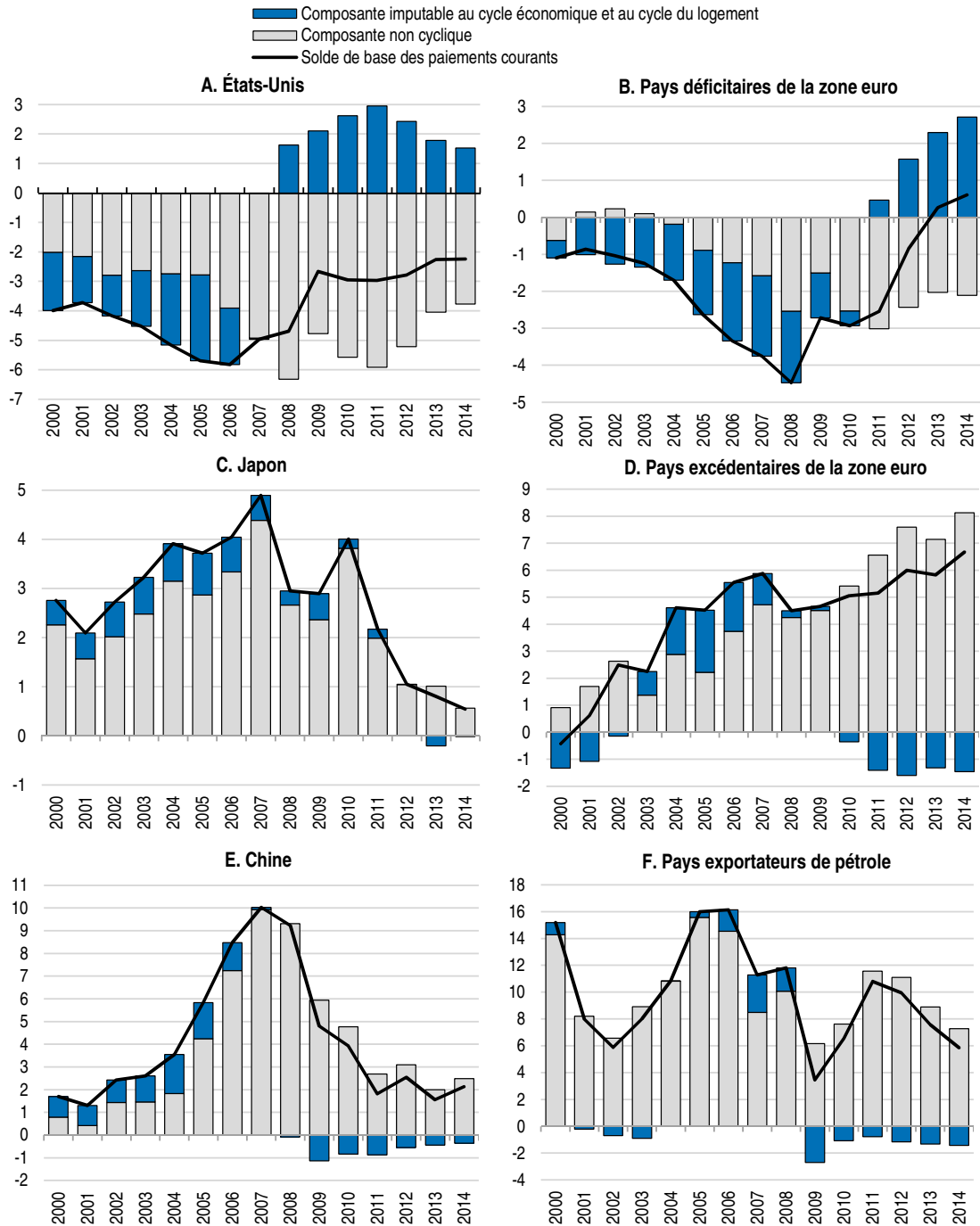
1. Ce graphique met en regard le niveau de la dette publique en 2014 et son niveau simulé en 2030 suivant deux scénarios d'évolution du taux d'intérêt et du taux de croissance du produit intérieur brut (PIB). Voir la source pour obtenir de plus amples informations sur les hypothèses retenues pour cet exercice de simulation.

Source : OCDE (2015), *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 97, Éditions OCDE, Paris.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933323931>


Bien que les recommandations formulées dans *Objectif croissance* concourent de façon générale à l'assainissement budgétaire à long terme – en particulier celles qui favorisent l'emploi dans le secteur privé (OECD, 2013c) – certaines d'entre elles vont de pair avec un accroissement en amont non négligeable des dépenses publiques (ou un repli des recettes publiques) et leur mise en œuvre peut alors mettre en péril l'assainissement des finances publiques à court terme (tableau 1.9, colonne 2). Les pays qui ne disposent que d'une très faible marge de manœuvre budgétaire doivent concentrer leur effort sur des mesures peu coûteuses ou veiller à ce que les mesures plus coûteuses soient financées par des moyens aussi favorables que possible à l'emploi et la croissance. Les effets à court terme des mesures prises sur les dépenses budgétaires peuvent également être atténués au moyen de réformes parallèles permettant de réaliser des économies budgétaires. On peut par exemple associer une subordination plus étroite des allocations de chômage à des mesures d'activation au développement de politiques actives du marché du travail, comme l'a fait l'Italie. Par ailleurs, certaines réformes peuvent être mises en œuvre de manière efficiente grâce à des réformes adaptées de la réglementation. Favoriser la concurrence et une tarification appropriée dans les industries de réseau est par exemple un moyen de stimuler l'investissement privé dans les infrastructures publiques.

Dans les dix pays de l'OCDE affichant les déficits primaires et les niveaux de dette publique les plus élevés, la majorité des réformes mises en œuvre ou en voie de l'être devraient soumettre l'équilibre budgétaire à des tensions à court terme (graphique 1.24)⁵.

Graphique 1.24. La composante non cyclique des déséquilibres extérieurs reste substantielleSolde des paiements courants corrigé des variations du cycle économique et du cycle du logement et composante cyclique du solde des paiements courants, en pourcentage du PIB¹

1. Ce graphique présente les soldes de base des paiements courants, dissociés en deux éléments : une composante correspondant au cycle économique et au cycle du logement et une composante non cyclique. Suivant les travaux d'Ollivaud et Schwellnus (2013), les économies excédentaires de la zone euro sont définies comme les membres de la zone euro dont l'excédent des paiements courants était en moyenne supérieur à 1 % du PIB au cours de la période 2000-05 (l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Finlande, le Luxembourg et les Pays-Bas). Les économies déficitaires de la zone euro désignent les autres membres de la zone euro appartenant également à l'OCDE (l'Espagne, l'Estonie, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Portugal, la République slovaque et la Slovénie).

Source : Calculs actualisés fondés sur Ollivaud, P. et C. Schwellnus (2013), « The Post-Crisis Narrowing of International Imbalances », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 1062, Éditions OCDE, Paris.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933323943>

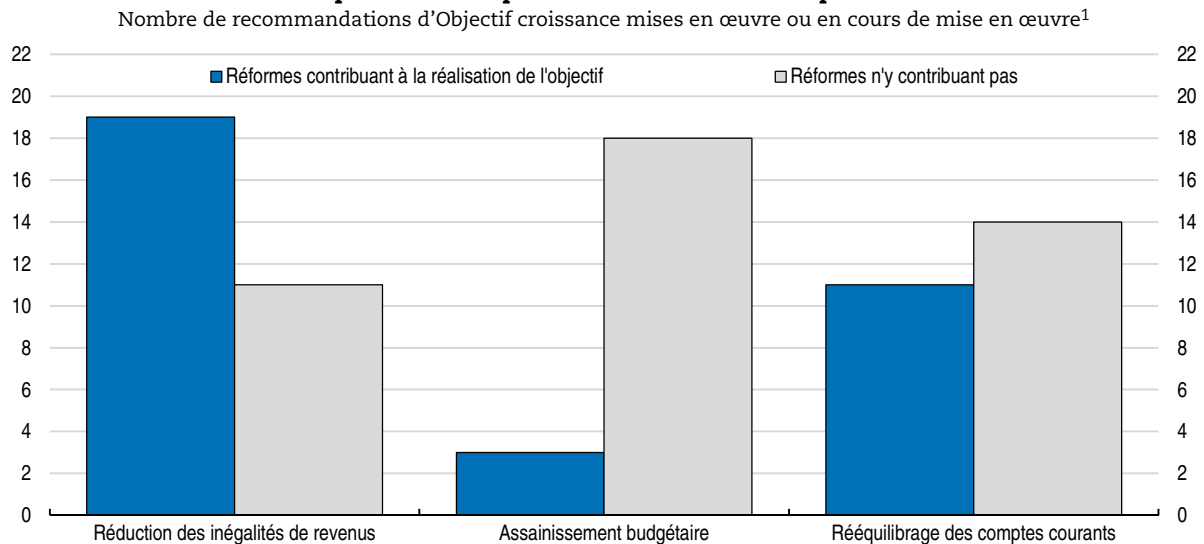
Les réformes peuvent contribuer à rééquilibrer la composante structurelle des déficits ou des excédents courants

Si les déséquilibres des balances courantes se sont sensiblement atténués après la crise, cette diminution est imputable pour moitié environ à des facteurs cycliques, notamment une forte contraction de la demande intérieure résultant de l'éclatement des bulles sur les marchés de l'immobilier dans un certain nombre de pays en déficit (Ollivaud et Schwellnus, 2013). La réduction des déséquilibres des paiements courants corrigés des variations cycliques à l'échelle mondiale s'explique par une atténuation notable dans l'ensemble des grandes zones commerciales, à l'exception de la zone euro où les soldes corrigés des variations cycliques des pays excédentaires ont continué d'augmenter tandis que ceux des pays en déficit ont reculé d'environ un point de pourcentage (graphique 1.24). Ce constat souligne à quel point il est important d'éliminer les distorsions d'ordre institutionnel qui altèrent les comportements des ménages en matière d'épargne ou les rendements des investissements privés. Pour les pays en déficit, les réformes du marché du travail et les réformes des marchés de produits qui induisent une diminution des coûts de main-d'œuvre ou des coûts pour les entreprises peuvent également contribuer à réduire les déséquilibres grâce à une amélioration de la compétitivité.


Au vu de la contribution attendue des réformes structurelles à l'amélioration de la solidité de la balance courante telle que décrite dans la troisième colonne du tableau 1.9, on peut penser que la réduction des coûts minimum de main-d'œuvre obtenue en réformant le pouvoir de négociation des travailleurs aidera les pays en déficit à redresser la composante non cyclique des déséquilibres. La suppression des subventions ou des incitations fiscales ayant favorisé une consommation excessive de produits spécifiques ou des investissements excessifs dans des produits spécifiques sera peut-être également utile. Dans les pays enregistrant un excédent courant élevé, les réformes de la réglementation et les mesures de soutien budgétaire visant à stimuler l'investissement dans des actifs matériels et intellectuels ainsi que l'accélération de l'investissement dans des infrastructures publiques peut favoriser la contraction de la composante structurelle de la balance courante. De plus, promouvoir l'activité à plein temps des femmes et des seniors peut également favoriser un rééquilibrage dans la mesure où la hausse des revenus de ces catégories de population est synonyme d'une moindre nécessité de constituer une épargne de précaution ou une épargne en vue de la retraite.

Dans les pays accusant les déséquilibres extérieurs les plus marqués, on dénombre, parmi les réformes déjà appliquées ou en cours de mise en œuvre, autant de réformes laissant espérer une réduction de ces déséquilibres à court terme que de réformes offrant peu d'espoir d'y parvenir (graphique 1.25)⁶. Cependant, si les initiatives engagées par les pays affichant les excédents extérieurs les plus élevés ouvrent globalement de bonnes perspectives de rééquilibrage, aucune de celles entreprises par les pays pâtissant des déficits les plus lourds ne semblent devoir contribuer à une atténuation des déséquilibres.

Graphique 1.25. Les mesures prises contribueront probablement à réduire les inégalités, mais pas les déséquilibres macroéconomiques



1. Ce graphique présente sous forme synthétique le nombre de recommandations mises en œuvre ou en cours de mise en œuvre par le groupe de pays caractérisé par les inégalités de revenus, les déséquilibres budgétaires ou les déséquilibres extérieurs les plus marqués. Voir les notes de bas de page qui accompagnent le corps du texte pour une description de la méthode de sélection de ces pays.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933323951>

Notes

1. La prudence vaut en particulier lorsque cet indicateur et sa moyenne sont établis à partir d'une catégorie relativement réduite de pays comme celle des économies de marché émergentes.
2. L'AFE entrera en vigueur une fois que les deux tiers des membres auront achevé le processus de ratification interne du Protocole. Certains des principaux pays commerçants comme les États-Unis, l'Union européenne et ses États membres, la Chine et le Japon ont achevé le processus de ratification.
3. Les conséquences sur l'environnement ne sont pas traitées dans ce chapitre étant donné que seules quelques très rares réformes ont des effets directs sur l'environnement et que leurs retombées dépendent dans une large mesure des réglementations environnementales en vigueur (voir le chapitre 3 de l'édition 2015 d'Objectif croissance pour une analyse approfondie).
4. Les dix pays de l'OCDE dans lesquels les inégalités de revenus sont les plus marquées sont classés en fonction d'un indice associant des valeurs normalisées des coefficients de Gini et le taux de pauvreté relative. Il s'agit du Mexique, du Chili, de la Turquie, des États-Unis, d'Israël, du Japon, de la Grèce, de l'Espagne, de l'Australie et du Portugal.
5. Les dix pays de l'OCDE accusant les déséquilibres budgétaires les plus marqués sont classés en fonction d'un indice associant la valeur normalisée des déficits du solde primaire corrigés des variations cycliques (en pourcentage du PIB potentiel) et de la dette publique (en pourcentage du PIB). Il s'agit du Japon, du Royaume-Uni, des États-Unis, de la France, du Canada, de l'Irlande, de la Belgique, de la Slovaquie, de l'Espagne et des Pays-Bas.
6. Le groupe des pays accusant les déséquilibres extérieurs les plus prononcés se compose des dix pays classés en fonction de l'indice associant la valeur normalisée des déficits des paiements courants (moyenne sur la période 2010-14) et la dette extérieure (en pourcentage du PIB) et des dix pays affichant l'excédent des paiements courants le plus élevé. Les pays les plus déficitaires sont la Grèce, la Turquie, le Portugal, la Pologne, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, l'Espagne, la Lettonie, la Colombie et la République slovaque, et les pays affichant l'excédent le plus élevé sont la Norvège, la Suisse, les Pays-Bas, la Suède, l'Allemagne, le Danemark, le Luxembourg, la Corée, la Russie et la Slovaquie.

Bibliographie

- Adalet McGowan, M. et D. Andrews (2015), « Labour market mismatch and labour productivity: Evidence from PIAAC data », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n°1209.
- Arnold, J. et al. (2011), « Tax Policy for Economic Recovery and Growth », *The Economic Journal*, vol. 121, pp. 59-80.
- Bartelsman, E. et al. (2013), « Cross-Country Differences in Productivity: The Role of Allocation and Selection », *American Economic Review*, vol. 103, n° 1, pp. 305-334.
- Bassanini, A. et al. (2009), « Job Protection Legislation and Productivity Growth in OECD Countries », *Economic Policy*, avril 2009, pp. 349-402.
- Blanchard, O. et F. Giavazzi (2003), « Macroeconomic Effects of Regulation and Deregulation in Goods and Labour Markets », *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 118(3), pp. 879-907.
- Brynjolfsson, E. et A. McAfee. (2011), *Race Against the Machine*. Lexington: Digital Frontier Press.
- Corrado, C., J. Haskel, C. Jona-Lasinio et M. Iommi (2012), « Intangible Capital and Growth in Advanced Economies: Measurement Methods and Comparative Results », INTAN-Invest, document non publié.
- Fournier, J. et al. (2015), « Implicit Regulatory Barriers in the EU Single Market: New Empirical Evidence from Gravity Models », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1181, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5js7xj0xckf6-en>.
- Jorgenson, D.W., K. Nomura et J.D. Samuels (2015) « Trade Agreements and Trans-Pacific Competition » EU-VOX Column, 8 juillet 2015.
- Moisé, E. et S. Sorescu (2015), « Contribution of Trade Facilitation Measures to the Operation of Supply Chains », *OECD Trade Policy Papers*, n° 181, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5js0bslh9m25-en>.
- Nordås, H. K. et D. Rouzet (2015), « The Impact of Services Trade Restrictiveness on Trade Flows: First Estimates », *OECD Trade Policy Papers*, n° 178, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5js6ds9b6kjb-en>.
- OCDE (2008), *Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264044210-fr>.
- OCDE (2011), *Toujours plus d'inégalité – Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264119550-fr>.
- OCDE (2013a), *Supporting Investment in Knowledge Capital, Growth and Innovation*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264193307-en>.
- OCDE (2013b), *Économies interconnectées : Comment tirer parti des chaînes de valeur mondiales*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264189560-en>.
- OCDE (2013c), *Réformes économiques 2013 : Objectif croissance*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2013-fr>.
- OCDE (2014a), *The 2012 Labour Market Reform in Spain: A Preliminary Assessment*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264213586-en>.
- OCDE (2014b) *OECD Economic Surveys: Portugal 2014*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-prt-2014-en.
- OCDE (2014c), *All on Board – Making Inclusive Growth Happen*, Éditions OCDE, Paris, www.oecd.org/inclusive-growth/All-on-Board-Making-Inclusive-GrowthHappen.pdf.
- OCDE (2015a), *Perspectives économiques de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2015-1-fr.
- OCDE (2015b), *The Future of Productivity*, Éditions OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/economy/the-future-of-productivity.htm>.
- OCDE (2015c), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2015*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2015-fr.
- OCDE (2015d), *OECD Economic Surveys: Israel 2016*, Éditions OCDE, Paris, à paraître.
- OCDE (2015e), *Réformes économiques 2015 : Objectif croissance*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2015-fr>.
- OCDE (2015f) *OECD Economic Surveys: China 2015*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-chn-2015-en.

- OCDE (2015g), « Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges : Effets possibles de la mise en œuvre sur le coût des échanges », disponible à l'adresse : http://www.oecd.org/trade/tradedev/WTO-TF-Implementation-Policy-Brief_EN_2015_06.pdf.
- OCDE (2015h), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264235519-fr>.
- Ollivaud, P. et C. Schwellnus (2013), « The Post-crisis Narrowing of International Imbalances: Cyclical or Durable? », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1062, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k44t7j9sdtc-en>.
- Sakellaris, P. et D.J. Wilson (2004), « Quantifying Embodied Technological Change », *Review of Economic Dynamics*, vol. 2004, n° 7, pp. 1-26.

Chapitre 2

Les priorités de réforme dans un contexte macroéconomique difficile

Nous examinons dans ce chapitre les principaux enjeux liés aux effets à court terme des réformes structurelles dans différents contextes macroéconomiques et faisons le point sur les études empiriques et théoriques consacrées à cette question. En prenant comme référence les réformes engagées en période « normale », nous analysons les données disponibles sur les effets des réformes qui sont mises en œuvre en période « défavorable » – autrement dit en présence d'un ample écart de production négatif et d'une atonie persistante de la demande – ainsi que sur la base de différentes hypothèses concernant l'existence de politiques macroéconomiques étayant ces réformes ou leur efficacité à cet égard. Pour ce faire, nous nous focalisons dans ce chapitre sur les principaux canaux via lesquels les différentes réformes influent sur l'activité à court terme en agissant sur les principales composantes de la demande, et nous examinons le fonctionnement de ces canaux de transmission dans des situations macroéconomiques diverses.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Principales conclusions

- Dans un contexte d'atonie de la demande, les stratégies de réformes structurelles devraient mettre davantage l'accent sur les mesures qui, au-delà de leur effet stimulant sur la productivité et l'emploi à moyen terme, sont les plus adaptées pour soutenir la demande à court terme. Les réformes les plus susceptibles de déboucher sur ces résultats consistent notamment à :
 - ❖ *Modifier la composition des dépenses publiques en faveur de l'investissement.* Plus précisément, des investissements en infrastructures publiques renforçant effectivement le potentiel de croissance à moyen terme (dans des réseaux à haut débit, par exemple) peuvent stimuler l'investissement privé à court terme.
 - ❖ *Réformer les marchés de produits dans des secteurs de services spécifiques.* Réformer les règles limitant l'entrée de nouveaux fournisseurs (droits exclusifs) et la capacité des prestataires en place de se livrer concurrence (encadrement des tarifs) dans les services caractérisés par des coûts d'entrée relativement faibles (comme les services professionnels, les taxis, etc.) peut avoir des retombées positives à court terme sur le plan de l'emploi et de la demande intérieure.
 - ❖ *Réformer les droits à prestations dans le domaine des retraites ou de la santé.* Réformer les systèmes de retraite ou de santé pour maîtriser les futurs coûts liés au vieillissement démographique peut permettre de dégager les marges de manœuvre nécessaires pour prendre des mesures de relance à court terme et accroître leur efficacité, notamment via un renforcement de la confiance dans la viabilité des finances publiques. Les avantages retirés de telles réformes peuvent l'emporter sur leurs coûts à court terme, pour autant que seules les prestations futures soient réduites.
 - ❖ *Engager des réformes atténuant les frictions liées au redéploiement des ressources.* Réduire les obstacles à la mobilité géographique et professionnelle des individus peut accélérer le rythme des gains d'emploi en période difficile. Les mesures relevant de la politique du marché du logement qui favorisent la mobilité résidentielle consistent notamment à réduire les taxes sur les transactions ou les coûts de transaction inhérents aux achats de biens immobiliers, ainsi qu'à assouplir la réglementation des loyers.
- À l'inverse, les réformes qui risquent le plus de ne pas relancer l'activité à court terme – voire de déprimer encore davantage la demande – sont celles qui exercent initialement des pressions à la baisse sur les salaires ou les marges, telles que les réformes de la législation sur la protection de l'emploi, des salaires minimums ou de la réglementation des marchés de produits dans les industries de réseau. Un certain nombre de mesures pourraient contribuer à atténuer ce risque :
 - ❖ *Regroupement des réformes.* Des réformes simultanées des marchés de produits et du travail peuvent réduire le risque d'effets dépressifs, ou l'ampleur de ces effets. Premièrement, la réduction des prix résultant des réformes des marchés de produits atténuera les pressions à la baisse exercées sur les salaires réels du fait des réformes du marché du travail. Deuxièmement, ces dernières faciliteront le redéploiement des

ressources en main-d'œuvre rendu nécessaire par les réformes des marchés de produits, les rentes étant redistribuées entre les entreprises et les secteurs.

- ❖ *Synchronisation des réformes.* Dans le cas de la zone euro, une synchronisation plus poussée des réformes contribuera également à réduire les coûts de transition en offrant des marges de manœuvre plus importantes aux autorités monétaires pour atténuer la hausse potentielle des taux d'intérêt réels.
- Pour accroître le rendement à court terme des réformes structurelles, il faut également prendre des mesures modifiant l'efficacité relative des canaux de transmission de manière à réorienter les réformes de l'offre vers les composantes de la demande.
 - ❖ *Remédier aux dysfonctionnements du secteur financier pour améliorer la distribution du crédit.* Des progrès sensibles ont été réalisés en matière d'assainissement du bilan du secteur bancaire à la suite de la crise. Néanmoins, la proportion de créances improductives dans le système bancaire reste relativement élevée dans un certain nombre de pays de la zone euro. En fait, la relative rapidité avec laquelle les bilans des banques ont été assainis aux États-Unis a pu contribuer à la reprise plus prompte qu'a connue ce pays.
 - ❖ *Réduire l'incertitude liée à l'action publique.* Les stratégies de réformes qui sont bien communiquées et d'une envergure suffisante pour créer des synergies peuvent également fournir des indications plus claires et susciter une plus grande confiance quant à l'orientation et à la viabilité des décisions des pouvoirs publics.

Introduction

Quantifier les avantages à long terme découlant des réformes structurelles avec une certaine précision ne va pas de soi, mais il existe au moins un large consensus sur la direction de ces effets et sur les principaux canaux de transmission. L'évaluation de leurs effets à court terme est plus délicate : il est non seulement plus difficile de démêler l'écheveau des différentes influences, mais le contexte macroéconomique dans lequel les réformes sont introduites soulève en outre un problème d'ambiguïté quant à la direction de leur impact global.

Des progrès ont été réalisés en termes de compréhension de l'influence exercée par les réformes des marchés de produits et du travail sur les principales composantes de l'offre et de la demande à court terme et, partant, de leurs effets sur les écarts de production, les comptes extérieurs et les prix relatifs¹. Il demeure nécessaire d'approfondir notre compréhension des effets dynamiques à court terme des réformes, et ce tout particulièrement lorsque ces réformes sont engagées dans un contexte d'atonie persistante de la demande, de pressions déflationnistes et d'amples écarts de production négatifs, et qu'elles ne sont que partiellement étayées par des mesures de régulation de la demande. On peut notamment craindre que certaines réformes ne puissent exercer un effet dépressif sur l'activité, les prix ou l'emploi.

Ainsi, ce point a été soulevé et débattu dans le contexte de réformes introduites alors que les autorités monétaires se heurtent à l'impossibilité de fixer des taux d'intérêt nominaux inférieurs à zéro (Eggertson, Ferrero et Raffo, 2014 ; Fernández-Villaverde, 2014 ; Vogel, 2014). De manière plus générale, l'expérience des pays du sud de la zone euro, qui ont mis en œuvre des réformes importantes dans un contexte d'anémie de la demande intérieure et extérieure et sans qu'elles ne soient étayées par les politiques macroéconomiques, a suscité un regain d'intérêt pour l'amélioration de la compréhension des liens existant entre les réformes et la demande, et soulevé des questions concernant le calendrier des réformes, leur enchaînement et leur regroupement.

Compte tenu de ces éléments, nous examinons dans ce chapitre les principaux enjeux liés aux effets à court terme des réformes structurelles dans différents contextes macroéconomiques, et faisons le point sur les études théoriques et empiriques consacrées à cette question. Nous nous efforçons notamment d'évaluer l'ampleur des connaissances acquises concernant les effets induits à court terme sur la demande par des réformes structurelles spécifiques. Ces effets peuvent être lourds de conséquences en termes de faisabilité politique, compte tenu de la probabilité que les pertes liées au processus de transition entament l'adhésion de la population aux réformes.

Pour planter le décor, nous décrivons dans la partie qui suit le cas des réformes engagées en période « normale », autrement dit lorsque la croissance économique est proche de son niveau potentiel et étayée par les politiques macroéconomiques. Nous y cernons les principaux canaux via lesquels les réformes structurelles influent sur l'activité à court terme en agissant sur la consommation, l'investissement et le solde extérieur. Puis, nous examinons dans la partie suivante le cas des réformes introduites en période « défavorable », autrement dit en présence d'un ample écart de production négatif et d'une atonie persistante de la demande, et la façon dont cet environnement plus hostile influe sur l'efficacité relative des principaux canaux de transmission. Enfin, nous accomplissons un pas supplémentaire dans la dernière partie, en examinant le cas des réformes mises en œuvre en période de conjoncture dégradée et de contraintes s'exerçant sur les politiques macroéconomiques.

Les réformes structurelles en période normale

La rapidité avec laquelle peuvent être récoltés les fruits des réformes structurelles dépend de plusieurs facteurs, même en période normale, c'est-à-dire lorsque les facteurs conjoncturels n'entrent pas en jeu. Premièrement, la crédibilité des trains de réformes annoncés joue un rôle clé. Les ménages et les entreprises sont plus susceptibles de réagir promptement aux réformes s'ils sont convaincus que les mesures considérées seront mises en œuvre, qu'elles sont viables et qu'elles représentent un changement durable. Deuxièmement, les caractéristiques structurelles de l'économie, notamment les politiques structurelles en place, détermineront la rapidité avec laquelle une réforme porte ses fruits. Ainsi, une plus grande viscosité des prix ou des salaires est de nature à retarder la concrétisation des avantages à long terme des réformes, toutes choses égales par ailleurs, dans la mesure où elle limite l'ampleur et la vitesse de l'ajustement des variables réelles aux modifications de l'action publique. Troisièmement, des marchés de capitaux fonctionnant correctement contribuent de manière essentielle à faire fructifier les réformes, en finançant les investissements nécessaires et en permettant un lissage des revenus, tant en prévision de gains futurs que pour compenser temporairement des pertes de revenus (OCDE, 2012).

Les modèles classiques permettent de simuler le fonctionnement d'un certain nombre de canaux de transmission via lesquels les réformes structurelles agissent sur les principales composantes de la demande. Les principaux canaux sont : i) les *effets de richesse* ou *de revenu permanent* qui se traduisent par la concrétisation anticipée de futurs gains de revenus escomptés des réformes sous forme de dépenses actuelles de consommation et d'investissement, notamment liées à l'augmentation des prix des actifs et à des effets de confiance positifs ; ii) les *effets de revenu disponible* et *de flux de trésorerie* pour les ménages et les entreprises qui sont confrontés à des contraintes de liquidité ou de trésorerie, c'est-à-dire qui n'ont pas accès aux prêts des banques et autres établissements financiers ; iii) les *effets d'incertitude* ou les *effets de confiance négatifs* résultant de la perception par les ménages et les entreprises d'une accentuation (ou d'une diminution) de l'insécurité des revenus et

des bénéfiques, qui se matérialisent sous la forme d'une épargne de précaution ; et iv) le canal du *taux d'intérêt réel* qui correspond à des effets de substitution intertemporels : en rendant plus attractive la détention d'actifs financiers, une hausse du taux d'intérêt réel entraîne un recul de la consommation actuelle accompagné d'une augmentation de l'épargne. En outre, certaines réformes ont des répercussions sur les finances publiques lorsqu'elles ne sont pas conçues de manière à avoir une incidence budgétaire neutre, et elles influent sur la demande via l'effet du multiplicateur budgétaire. Les analyses présentées ci-après portent principalement sur les réformes ayant une incidence budgétaire neutre.

Que nous révèlent les données disponibles sur les effets à court terme des réformes en période normale ?

Une analyse plus précise des effets induits par différents types de réformes sur l'activité et la demande à court terme via ces canaux de transmission figure dans l'annexe 2.1. Cette analyse repose essentiellement sur des études où est simulé l'impact des réformes, en particulier à partir de modèles d'équilibre général dynamique stochastique (EGDS). Elle s'appuie également sur quelques études empiriques dans lesquelles on examine les variations d'indicateurs de politique pour définir des épisodes de réformes structurelles et pour estimer leurs effets à court terme (Bouis *et al.*, 2012). Quoi qu'il en soit, les travaux empiriques publiés sur les effets à court terme des réformes font principalement référence aux périodes normales, c'est-à-dire pendant lesquelles il est possible d'ajuster les politiques macroéconomiques aux évolutions de la demande à court terme. Par conséquent, en l'absence de mesures de relance macroéconomique, les effets induits sur la demande seront probablement plus marqués qu'en période normale après une réforme. Les principaux résultats de ces analyses par modélisation et de ces études empiriques peuvent être résumés comme suit :

- Les réformes des mécanismes institutionnels de négociation salariale, des salaires minimums et de la législation sur la protection de l'emploi renforcent généralement la flexibilité des salaires et peuvent améliorer la compétitivité en exerçant des pressions à la baisse sur les coûts de main-d'œuvre.
 - ❖ Les analyses par modélisation de cette catégorie de réformes mettent généralement en évidence des effets à court terme positifs, quoique modérés, sur la consommation et la production (Cacciatore, Duval et Fiori, 2012 ; Barkbu *et al.*, 2012). Une étude montre que dans le cas de réformes de la législation sur la protection de l'emploi, la réduction des coûts de licenciement peut déboucher sur une augmentation du chômage et une réduction de la demande au cours de la première année consécutive à la réforme, mais que cet effet s'inverse rapidement au cours des années qui suivent (Cacciatore, Duval et Fiori, 2012)².
 - ❖ Par contre, les analyses économétriques sous forme réduite indiquent que les réformes de la législation sur la protection de l'emploi ou du cadre de négociation des salaires n'ont pas d'effet positif significatif sur la demande au cours des premières années (Bouis *et al.*, 2012).
- Les réformes du système de prélèvements et de prestations, notamment de la structure fiscale, des prestations de chômage et des systèmes de retraite, peuvent renforcer à la fois l'emploi en général et le taux d'activité de groupes spécifiques :
 - ❖ Les travaux d'analyse sous forme réduite indiquent qu'une réduction de la part des impôts directs dans les recettes fiscales globales entraîne une diminution rapide du chômage, en particulier chez les jeunes, rehausse le taux d'activité des femmes et des

jeunes, et renforce la croissance de l'investissement privé (Bouis *et al.*, 2012). Un cas particulier de réforme fiscale propice à la croissance dans les pays membres d'une union monétaire correspond à la « dévaluation fiscale », qui prend généralement la forme d'une réduction des cotisations patronales de sécurité sociale conjuguée à une augmentation du taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Certains travaux empiriques mettent en évidence un effet positif, mais de courte durée, sur l'emploi et le solde extérieur, le surcroît de PIB enregistré à long terme s'expliquant essentiellement par des gains de productivité (Johansson *et al.*, 2008 ; Koske, 2013).

- ❖ Tant les simulations fondées sur des modèles (par exemple Cacciatore, Duval et Fiori, 2012) que les estimations obtenues à partir d'équations de forme réduite (Bouis *et al.*, 2012) laissent à penser qu'une réduction des prestations de chômage en période normale se traduit par des gains de consommation et de demande globale au bout de 2 à 3 ans. Selon la plupart des études, les réformes des prestations de chômage ont un effet positif à court terme nettement plus fort sur la demande et la production que les réformes des mécanismes de négociation salariale et de la législation sur la protection de l'emploi.
- ❖ D'après des analyses par modélisation, il est très probable qu'un relèvement de l'âge de la retraite ait un effet positif sur la demande à court terme en entraînant une réduction de l'épargne privée pour des raisons liées au cycle de vie (Karam *et al.*, 2010 ; Barrell *et al.*, 2009). Cette conclusion est corroborée par des analyses sous forme réduite, qui mettent en évidence un effet positif sur la consommation, l'investissement et le PIB (Bouis *et al.*, 2012).
- ❖ Les résultats des travaux relatifs à l'impact des réformes des retraites sont moins clairs en ce qui concerne les réductions des prestations ou les augmentations des taux de cotisation, dans la mesure où elles ont un effet similaire à celui d'un resserrement budgétaire, quoique différé. D'après les analyses effectuées, ces réformes stimulent l'épargne privée à court terme, mais elles peuvent également renforcer l'investissement du fait de l'anticipation d'une diminution de la dette publique (Karam *et al.*, 2010).
- Les mesures destinées à améliorer l'aide à la recherche d'emploi et la formation des chômeurs ou les services de garde d'enfants peuvent rehausser le taux d'activité et atténuer les frictions sur le marché du travail. Néanmoins, elles ont généralement des répercussions sur les dépenses publiques et il convient de les évaluer avec soin dans des conditions de neutralité budgétaire pour appréhender les effets imputables aux changements structurels³ :
 - ❖ L'effet d'une réforme des politiques actives du marché du travail (PAMT) sans incidence budgétaire s'avère similaire à celui d'un durcissement du régime de prestations de chômage (Cacciatore, Duval et Fiori, 2012), si ce n'est qu'en réduisant les coûts de recherche des entreprises ou les coûts de formation initiale, elle peut stimuler la demande de main-d'œuvre un peu plus rapidement.
- Les réformes des marchés de produits recouvrent principalement les réductions des obstacles réglementaires à la concurrence pouvant déboucher sur des diminutions des marges et des prix à l'exportation, des baisses des prix des consommations intermédiaires (et des coûts de production) pour les secteurs d'aval, une augmentation de la productivité grâce à des gains d'efficacité, ainsi qu'une amélioration de la qualité et de la variété des produits grâce à un accroissement des investissements dans l'innovation.

- ❖ D'une manière générale, les analyses fondées sur des modèles indiquent que les réformes des marchés de produits débouchent sur des gains de PIB modestes à court terme, des effets plus visibles apparaissant au bout de 2 à 3 ans (Anderson *et al.*, 2014 ; Barkbu *et al.*, 2012).
- ❖ Des analyses économétriques sous forme réduite fondées sur des données agrégées ne mettent en évidence aucun effet significatif à court terme sur le PIB, hormis un recul la première année, dû à une baisse temporaire de l'investissement (Bouis *et al.*, 2012). Des études réalisées à partir de données sectorielles indiquent que des gains de productivité peuvent être réalisés au bout de 2 à 3 ans (Bourlès *et al.*, 2013 ; Dabla-Norris *et al.*, 2015).
- ❖ Les résultats globaux obtenus pour l'ensemble de l'économie peuvent dissimuler des résultats très différents selon que les obstacles à la concurrence sont réduits dans le secteur manufacturier ou dans celui des services, et selon que les réformes relatives aux services affectent principalement les industries de réseau (comme l'énergie, les télécommunications et les transports) ou les services professionnels, où des obstacles réglementaires à l'entrée et des règles comportementales strictes peuvent créer une forte demande latente.

Globalement, l'essentiel des données disponibles laisse à penser que les gains retirés des réformes structurelles propices à la croissance engagées en période normale sont généralement supérieurs aux pertes susceptibles d'en découler, même à court terme. Cela vaut également en règle générale pour les réformes visant à restaurer la compétitivité d'une économie en réduisant les prix à la production et les coûts de production relatifs. Néanmoins, cet effet positif est modeste dans bien des cas, en particulier à un horizon de trois ans. Les avantages globaux des réformes des régimes de prestations de chômage ou des systèmes de retraite (âge de la retraite) tendent à se concrétiser plus rapidement que ceux d'autres types de réformes, en particulier de celles qui visent essentiellement à accroître la flexibilité des salaires et à faciliter le redéploiement des ressources. En outre, l'effet net modeste des réformes dissimule souvent des modifications sensibles de la composition de la demande, non seulement entre demande intérieure et étrangère, mais aussi au sein de la demande intérieure, compte tenu des effets inverses induits sur l'investissement et la consommation par certaines réformes.

Les conditions initiales et la mise en œuvre des réformes jouent un rôle

Les effets à court terme des réformes structurelles engagées dans un domaine peuvent dépendre en partie des politiques publiques et des institutions en place dans d'autres domaines. Néanmoins, les données disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions, dans la mesure où il est difficile de déterminer empiriquement l'influence exercée par les interactions entre le cadre d'action publique et les réformes sur les résultats obtenus (voir par exemple Bassanini et Duval, 2009 ; Bouis *et al.*, 2012). Ainsi, d'après les simulations par modélisation réalisées par Cacciatore *et al.* (2012), les gains consécutifs aux réformes des marchés de produits se concrétiseraient plus rapidement si, au départ, la législation sur la protection de l'emploi était moins restrictive et si le niveau des prestations de chômage était faible. Cela tient au fait que lorsque les obstacles à l'entrée diminuent, les nouveaux emplois sont pourvus plus rapidement, ce qui réduit au minimum les risques de chômage prolongé pour les travailleurs licenciés. Cela dit, d'après les conclusions d'analyses économétriques sous forme réduite, si la protection de l'emploi est faible au départ, un assouplissement de la réglementation des marchés de produits se traduit par une hausse du chômage et un recul de l'emploi (Bouis *et al.*, 2012).

Les modalités de mise en œuvre des réformes importent également, dans la mesure où il peut exister des effets d'interaction substantiels entre politiques publiques :

- *Les trains de réformes.* Un train de réformes des marchés de produits et du travail suffisamment vaste peut entraîner un ajustement plus rapide et alléger les coûts de transition de certaines réformes (Anderson Hunt et Snudden, 2014 ; Cacciatore et al., 2012 ; Everaert et Schule, 2008 ; Gomes et al., 2013). Ainsi, selon Cacciatore et al. (2012), une combinaison de réformes des marchés de produits, de la protection de l'emploi et des prestations de chômage entraîne un renforcement immédiat du PIB, de l'emploi et des salaires, ce qui contraste avec les effets de certaines de ces réformes considérées isolément.
- *La crédibilité des réformes.* Une annonce précoce des futures réformes et un engagement crédible en leur faveur peuvent contribuer à la concrétisation anticipée des gains tirés des réformes, en favorisant dès aujourd'hui l'investissement et la consommation. Selon Adjémian et al. (2007), annoncer à l'avance les réformes des marchés de produits peut déclencher une réaction immédiate de la part des entreprises, accélérant l'ajustement à la hausse de l'investissement et de la production avant même que les réformes considérées ne soient effectivement mises en œuvre.
- *Le rythme des réformes.* Selon des études théoriques, on pourrait obtenir de meilleurs résultats en échelonnant les réformes dans le temps, les réformes des marchés de produits devant précéder celles du marché du travail (Blanchard et Giavazzi, 2003). Réformer d'abord les marchés de produits peut également atténuer la résistance aux réformes du marché du travail en réduisant les rentes, et faciliter leur mise en œuvre ultérieure. Un autre argument politique militant en faveur du gradualisme réside dans le fait que, compte tenu du caractère limité du capital politique des gouvernements, il est préférable qu'ils affectent les ressources rares dont ils disposent à un ensemble de réformes à la fois (Cœuré, 2014). Néanmoins, il peut être préférable d'éviter un décalage trop important entre les réformes. Ainsi, dans le cas des réformes engagées dans les années 80 en Nouvelle-Zélande, un décalage significatif (de l'ordre de cinq ans) entre la libéralisation des marchés de produits et les réformes du marché du travail a réduit les gains globaux qui auraient pu être retirés de ces réformes (Caldera Sánchez, de Serres et Yashiro, 2016).
- *La radicalité des réformes.* Selon de récentes analyses empiriques, les réformes progressives du marché du travail tendent à accentuer l'instabilité des revenus des ménages, contrairement aux réformes plus radicales, ce qui accentue le risque de résistance et de retour en arrière dans le premier cas de figure (Cournède et al., 2015).

Les réformes structurelles en période d'atonie de la demande

Nous avons montré dans la partie précédente que les effets à court terme des réformes sur les principales composantes de la demande dépendent souvent de la conjonction de phénomènes antagoniques correspondant à divers canaux de transmission. L'impact à court terme de nombreux types de réformes dépend notamment de l'effet net induit sur le revenu disponible et les flux de trésorerie, ainsi que de la force relative de l'effet de richesse, d'une part, et du motif de précaution dans les comportements d'épargne, d'autre part. L'essentiel des données disponibles indique que les effets positifs l'emportent sur les effets négatifs en période normale, mais cette conclusion peut être infirmée lorsque les réformes sont engagées à un stade défavorable du cycle économique.

Plusieurs facteurs modifient la force relative de ces effets en période de récession. Premièrement, on peut s'attendre à ce que la proportion de ménages et d'entreprises

confrontées à des contraintes de liquidité augmente parallèlement au chômage et au resserrement des conditions de crédit, qui caractérisent souvent les phases de récession (Bernanke et Gertler, 1989 ; Fissel et Jappelli, 1990). Deuxièmement, même pour les ménages ou les entreprises qui ne sont pas soumis à des contraintes de liquidité, l'effet de richesse positif des réformes est sans doute plus faible, en particulier si la récession va de pair avec des dysfonctionnements des marchés de capitaux ou la nécessité d'un désendettement du secteur privé. Inversement, le motif de précaution influera probablement davantage sur les comportements d'épargne en période de réformes si la conjoncture est défavorable. Une incertitude accrue sur le plan macroéconomique et de l'action publique peut conduire les ménages et les entreprises à reporter leurs dépenses et leurs investissements pour « voir venir ». Enfin, l'efficacité de l'appariement entre offres et demandes d'emploi peut se dégrader en période de chômage persistant, compte tenu de l'augmentation de la proportion de chômeurs de longue durée et des baisses des prix des logements. Certains de ces facteurs peuvent aussi influencer sur l'efficacité avec laquelle les politiques budgétaire et monétaire soutiennent la demande.

Les réformes réduisant le coût du travail et les marges sont plus susceptibles de déprimer la demande en période de récession

Parmi les réformes qui présentent un risque plus élevé de déprimer davantage la demande en période de récession figurent celles dont l'effet le plus immédiat est d'exercer des pressions à la baisse sur les salaires ou les marges.

- Les réformes des marchés de produits qui renforcent la concurrence dans des secteurs précédemment protégés conduisent généralement les entreprises en place à se restructurer, en vue de réaliser des gains d'efficacité pour préserver leurs marges malgré les pressions à la baisse s'exerçant sur les prix. Cela se traduit ensuite par des phénomènes de privation d'emploi subis par les ressources en main-d'œuvre et en capital à court terme (Blanchard, 2006). Une accentuation de la concurrence entraîne également la sortie des entreprises les moins productives. Dans des conditions économiques normales, les ressources privées d'emploi sont absorbées *in fine* par de nouveaux entrants, des entreprises plus compétitives qui accroissent leur production ou d'autres secteurs. Grâce à cette répartition plus efficace des ressources, la productivité globale augmente et, dans la mesure où la baisse des prix stimule la demande, on table également sur une progression de l'emploi. Néanmoins, lorsque l'économie est en phase de récession, la réaction de la demande aux baisses de prix résultant du jeu de la concurrence peut être plus limitée. Dans ce contexte, on peut s'attendre à ce que les ressources privées d'emploi restent inutilisées plus longtemps, la dégradation des perspectives de bénéfices et les contraintes de crédit ralentissant l'entrée de nouvelles entreprises sur le marché et l'expansion des entreprises en place (Lee et Mukoyama, 2015 ; Barlevy, 2003 ; Commission européenne, 2013).
- Les réformes des mécanismes institutionnels de négociation salariale ou du salaire minimum ont un effet incertain sur la demande à court terme en phase de récession. Les pressions à la baisse qui s'exercent sur les salaires peuvent ne pas être compensées aussi rapidement par les gains d'emploi et les perspectives de gains de revenus futurs liés à la productivité qu'elles ne le seraient en temps normal. Cela affaiblit la demande des consommateurs à court terme en réduisant le revenu disponible et en renforçant l'épargne de précaution. Un assouplissement de la législation sur la protection de l'emploi peut déboucher sur un résultat similaire, dans la mesure où il peut s'écouler davantage de

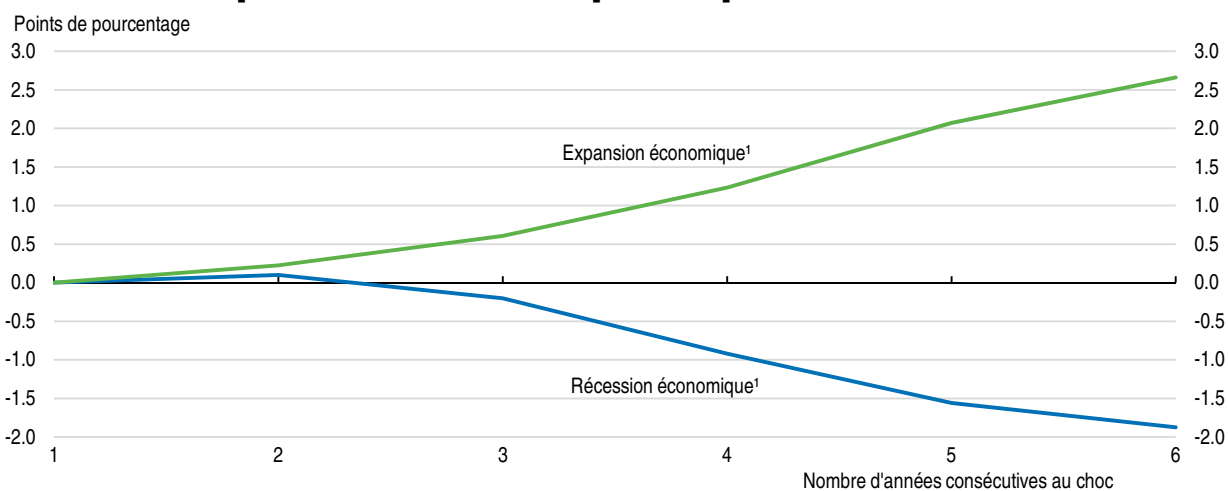
temps qu'en période normale avant que les sorties ne l'emportent sur les entrées accrues dans les régimes de prestations de chômage.

- Les réformes qui tirent les salaires vers le bas et accentuent la concurrence sur les marchés de produits peuvent améliorer la compétitivité et le solde extérieur, mais *in fine*, leur impact sur la demande globale peut être modeste dans un contexte d'atonie de la demande extérieure, tel qu'une récession mondiale. Inversement, l'Allemagne, le Canada et la Suède ont engagé par le passé des réformes majeures dans un contexte d'atonie de la demande intérieure, mais ont bénéficié de la croissance dynamique des échanges mondiaux, qui a contribué à relancer leur économie relativement vite (Caldera Sánchez, de Serres et Yashiro, 2016).

Les réformes renforçant les incitations à prendre un emploi peuvent avoir un effet dépressif en période de récession


Les réformes réduisant la générosité des prestations de chômage (taux de remplacement et durée de versement) sont efficaces pour faire reculer le chômage à court terme, dans la mesure où elles incitent les chômeurs à intensifier leur recherche d'emploi et à accepter les offres disponibles, ce qui entraîne une augmentation des sorties du chômage. Néanmoins, lorsque la demande de main-d'œuvre est atone, un affaiblissement du système d'assurance chômage peut se traduire par un recul du revenu disponible si aucun emploi n'est disponible à court terme et, partant, avoir un effet négatif sur la demande. De fait, certains travaux montrent que lorsque les réformes des prestations de chômage sont engagées au cours d'une phase d'expansion typique, l'emploi n'augmente qu'au bout de deux ou trois ans (graphique 2.1). En revanche, si une telle réforme est entreprise au cours d'une phase de récession typique, les gains d'emploi enregistrés sont modestes et se transforment même en pertes à partir de la troisième année consécutive à la réforme.

Graphique 2.1. Les gains d'emploi résultant d'une réforme des prestations de chômage peuvent se transformer en pertes en période de récession



1. La ligne inférieure (supérieure) représente l'impact d'une réduction du taux de remplacement initial assuré par les prestations de chômage en phase de récession économique (d'expansion économique), sachant que les phases du cycle économique sont déterminées à partir du niveau de l'écart de chômage (qui désigne ici la différence entre le taux de chômage structurel et le taux de chômage effectif) avant la réforme. Ainsi, on considère que l'économie est en phase de récession (d'expansion) lorsque l'écart de chômage est à sa valeur minimale (maximale) au sein de l'échantillon considéré.

Source : Bouis, R., O. Causa, L. Demmou, et R. Duval (2012), « How quickly Does Structural Reform Pay Off? An Empirical Analysis of the Short-Term Effects of Unemployment Benefits Reform », *IZA Journal of Labor Policy* 2012, 1:12.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933323963>

D'autres réformes destinées à renforcer l'offre de main-d'œuvre sont également susceptibles d'être moins efficaces pour rehausser l'emploi, voire d'exercer des effets dépressifs sur l'activité, lorsque la demande de travail est faible. Ainsi, les réformes des impôts visant à supprimer les contre-incitations fiscales au travail qui s'exercent sur les deuxièmes apporteurs de revenu (telles que la réduction des crédits d'impôt pour conjoint à charge) ou les réformes durcissant les conditions d'accès aux prestations d'invalidité peuvent n'avoir qu'un effet positif limité sur l'emploi si elles sont mises en œuvre dans un contexte d'atonie de la demande, étant donné que les groupes ciblés peuvent éprouver des difficultés encore plus grandes que les autres chômeurs à trouver du travail. Elles peuvent en revanche tirer vers le bas la consommation privée en réduisant le revenu disponible des ménages, si les mesures considérées sont également adoptées dans le but de réaliser des économies budgétaires.

En fait, un des facteurs qui accentuent le risque d'effets négatifs des réformes réside dans l'augmentation potentielle des problèmes d'inadéquation géographique ou liée aux compétences entre offre et demande de main-d'œuvre, conjuguée à l'accentuation des pressions exercées sur les ressources consacrées aux programmes d'aide à la recherche d'emploi et de formation. Même si les données relatives aux phénomènes d'inadéquation ne sont pas toujours faciles à interpréter, leur augmentation constitue un motif de préoccupation récurrent pendant les phases de récession du cycle économique dès lors que les effets induits diffèrent suivant les secteurs et les régions (OCDE, 2011). Dans ce cas, un marché du logement déprimé peut amoindrir la mobilité géographique des individus, en particulier lorsque cette mobilité est déjà entravée par des politiques relatives au logement et au marché locatif qui se traduisent par des coûts de transaction élevés (Andrews *et al.*, 2011). En outre, les politiques actives du marché du travail axées sur les travailleurs les moins aptes à l'emploi peuvent être moins efficaces en période de récession. Renforcer l'aide à la recherche d'emploi peut se révéler inutile dans ce cas, dans la mesure où la probabilité de retour à l'emploi ne dépend guère des efforts de recherche déployés lorsque les postes à pourvoir font défaut (Boeri *et al.*, 2015). Par conséquent, il pourrait être judicieux de mettre l'accent sur les mesures prises au début des épisodes de chômage, car c'est à ce stade que la probabilité de trouver un emploi est la plus élevée⁴.

Les politiques de la demande atténuent l'impact négatif des réformes à court terme lorsque la demande est faible

L'impact à court terme des réformes en période de récession et la mesure dans laquelle leurs effets négatifs peuvent être rapidement annulés dépendent également de l'opportunité et de l'efficacité des politiques macroéconomiques. S'agissant de la politique monétaire, son efficacité en termes de stimulation de la demande globale à court terme dépend en partie du bon fonctionnement du marché des capitaux ainsi que de la proportion de ménages et d'entreprises soumis à des contraintes de liquidité. En cas de dysfonctionnement du secteur financier, la rencontre entre ressources financières et nouvelles possibilités d'investissement est plus difficile, alors que ce processus est essentiel pour que les réformes portent leurs fruits. Cela dit, une plus forte proportion d'agents économiques confrontés à des contraintes de liquidité peut rendre la politique monétaire plus efficace en réduisant le coût du service de la dette, de sorte que l'effet global induit reste incertain.

Quant à la politique budgétaire, son efficacité peut être renforcée en phase de récession par l'accentuation des effets multiplicateurs (Auerbach et Gorodnichenko, 2013 ; Blanchard et Leigh, 2013). Au cours d'une récession, les dépenses publiques sont moins susceptibles de

provoquer une hausse des taux d'intérêt et d'avoir un effet d'éviction sur l'investissement et la consommation privés, à condition que la viabilité des finances publiques ne soit pas mise en péril à long terme. De même, l'augmentation de la proportion d'entreprises et de ménages subissant des contraintes de liquidité, qui ont une plus forte propension à consommer leurs revenus, rend la politique budgétaire plus efficace en phase de récession (Galí *et al.*, 2007), notamment pendant une crise financière ou lorsque le secteur financier est fragilisé (Corsetti *et al.*, 2012).

Les initiatives qui auront probablement l'impact le plus important à court terme sur la demande globale sont les mesures de dépenses publiques, et non les réductions d'impôts (voir par exemple Mineshima *et al.*, 2014). Cela tient en grande partie au fait que les mesures de dépenses ont un effet direct sur la demande globale, tandis que les réductions d'impôts n'auront qu'un effet modeste si les agents économiques les utilisent pour épargner en raison, par exemple, d'une forte incertitude. En pratique, les mesures de relance budgétaire peuvent être conçues, tant du côté des dépenses que de la fiscalité, pour avoir un effet multiplicateur rapide et substantiel.

Parmi les mesures de dépenses, l'investissement public se révèle généralement être l'instrument le plus efficace (Röhn, 2010). Accroître les investissements en infrastructures publiques est un moyen classique de renforcer la demande en période de récession, dans la mesure où cela exerce immédiatement un effet stimulant sur la demande, à la différence d'autres investissements – consacrés à la recherche-développement (R-D) ou à l'enseignement, par exemple – dont les retombées mettent davantage de temps à se concrétiser. Une hausse des investissements en infrastructures publiques renforce la demande globale via deux canaux : en premier lieu, le multiplicateur budgétaire à court terme et en second lieu, l'effet d'attraction exercé sur l'investissement privé. De fait, certains éléments laissent à penser que l'effet positif à court terme induit sur la demande est encore plus fort lorsqu'il existe un volant de ressources inemployées dans l'économie – ce qui réduit l'effet d'éviction subi par l'investissement privé – et que la politique monétaire est accommodante (FMI, 2014). En outre, les gains de productivité qui résultent de chocs affectant les infrastructures sont nettement plus importants en période de récession (Dabla-Norris *et al.*, 2015). Dans l'Union européenne, la suppression des obstacles financiers et l'harmonisation des règles, en particulier dans le domaine des industries de réseau, contribueraient à rehausser le rendement des investissements⁵.

Certaines réductions d'impôts peuvent également être instaurées pour accroître le revenu disponible des ménages et renforcer les dépenses à court terme. En théorie, la consommation ne devrait guère réagir aux variations temporaires de la fiscalité, compte tenu de la probabilité que les consommateurs étalent leur consommation sur toute la durée de leur cycle de vie, mais des travaux sur la question tendent à indiquer que dans certains cas, des réductions d'impôts temporaires peuvent constituer un moyen efficace de stimuler les dépenses de consommation à court terme. Ainsi, les remboursements d'impôts sur le revenu que le gouvernement fédéral avait instaurés aux États-Unis en 2001 et 2008 dans le cadre de ses trains de mesures de relance économique avaient sensiblement renforcé les dépenses à court terme, en particulier pour les ménages ayant un patrimoine peu liquide ou des revenus modestes (Johnson *et al.*, 2006 ; Parker *et al.*, 2013)⁶. Des réductions d'impôts sur le travail ou de cotisations de sécurité sociale ciblées sur les travailleurs faiblement rémunérés peuvent également tirer vers le haut la demande globale à court terme, les dépenses de ce groupe étant étroitement liées à leur revenu disponible (De Mooij et Keen, 2013).

Les possibilités de mener une politique budgétaire expansionniste peuvent néanmoins être limitées lorsque les contraintes budgétaires à long terme sont importantes. Une augmentation des dépenses publiques (ou des réductions d'impôts) dans des pays fortement endettés peut constituer un signal indiquant qu'un resserrement budgétaire sera nécessaire dans un avenir proche. Or, l'anticipation d'un tel ajustement peut induire un effet dépressif – en ayant, par exemple, des répercussions négatives sur les marchés de capitaux, les taux d'intérêt et les dépenses de consommation – qui compenserait les effets expansionnistes de ces mesures à court terme. Les comportements ricardiens, impliquant que l'effet de la relance budgétaire est compensé au moins en partie par une augmentation de l'épargne du secteur privé, sont en effet d'autant plus marqués que le niveau de la dette publique est élevé (Röhn, 2010). En outre, en cas de crise financière, les augmentations de dépenses financées par endettement peuvent renforcer une boucle de rétroaction négative entre les bilans des banques et des administrations publiques lorsque la dette publique est volumineuse.

Les réformes structurelles en période d'atonie de la demande et de contraintes s'exerçant sur les politiques macroéconomiques

En pratique, les politiques monétaire et budgétaire peuvent être limitées par divers facteurs, ce qui rend difficile le lissage de la dynamique de transition associée aux réformes structurelles. Nous examinons dans cette partie les effets à court terme des réformes structurelles lorsque l'atonie de la demande se conjugue à trois types de contraintes : les autorités monétaires se heurtent à l'impossibilité de fixer des taux d'intérêt nominaux inférieurs à zéro et doivent recourir à des instruments non conventionnels ; l'économie considérée appartient à une union monétaire ; et la conduite de la politique budgétaire est entravée par des impératifs d'assainissement des finances publiques ou des seuils de déficit budgétaire prévus par la loi.

Les réformes engagées lorsque s'exerce la contrainte de positivité des taux d'intérêt nominaux

L'impossibilité de fixer des taux d'intérêt nominaux inférieurs à zéro crée un canal supplémentaire via lequel les réformes structurelles peuvent réduire la demande et la production à court terme, à savoir une hausse du taux d'intérêt réel. En principe, les réformes structurelles renforçant l'offre globale peuvent, dans un contexte d'atonie de la demande, avoir un impact négatif à court terme en exerçant des pressions à la baisse sur les prix et les anticipations d'inflation s'il n'est pas possible de prendre des mesures de relance monétaire supplémentaires. L'incapacité des autorités monétaires d'ajuster les taux d'intérêt nominaux en cas de recul des anticipations d'inflation se traduirait par une montée du taux d'intérêt réel, ce qui déprimerait encore davantage la demande globale au lieu de la stimuler (Eggertsson et al., 2014 ; Fernández-Villaverde, 2014).

En pratique, cela peut poser problème uniquement pour un ensemble relativement limité de réformes, essentiellement celles qui renforcent la compétitivité de l'économie considérée en exerçant des pressions à la baisse sur les marges et les coûts de production intérieurs. En cas de réformes favorisant la réalisation de gains de productivité par le biais de l'innovation et d'un redéploiement des ressources, il est plus difficile de déterminer dans quelle mesure il est possible de rehausser les capacités de production en présence d'une demande anémique, compte tenu des incitations plus limitées à réaliser les investissements nécessaires. Même si les entreprises investissent, étant donné le délai nécessaire pour que ces investissements se traduisent par un accroissement de l'offre et

des pressions à la baisse sur les anticipations d'inflation, il est possible que la situation des économies considérées ait changé dans l'intervalle et qu'elles ne soient plus confrontées à la contrainte de positivité des taux d'intérêt nominaux, ce qui implique que les autorités monétaires peuvent alors réagir en abaissant ces taux d'intérêt nominaux. En tout état de cause, les réformes structurelles renforçant la future croissance potentielle tireront également vers le haut le taux d'intérêt réel naturel, atténuant du même coup la contrainte de positivité des taux d'intérêt nominaux.

En outre, d'autres facteurs contribueront à atténuer les effets négatifs potentiels liés aux taux d'intérêt réels, même en cas de réformes débouchant effectivement sur une hausse de ces taux. Premièrement, les ménages confrontés à des contraintes de liquidité ne seront pas très sensibles aux augmentations des taux d'intérêt réels mais bénéficieront de la diminution des prix (Vogel, 2014). Deuxièmement, pour autant que les réformes se traduisent par des gains de compétitivité, l'amélioration du solde extérieur contribuera à atténuer les pressions à la baisse exercées sur la demande intérieure, même si cela ne sera peut-être pas suffisant pour compenser l'impact d'une augmentation des taux d'intérêt réels (Eggertsson et al., 2014). Troisièmement, les réformes conduisant à un ajustement du niveau des prix ne suscitent pas nécessairement des anticipations de désinflation si le changement considéré est radical et mis en œuvre sur un laps de temps court, au lieu d'être progressif et étalé dans le temps (Cœuré, 2014)⁷.

Enfin, dans un pays doté de sa propre monnaie, l'hypothèse selon laquelle les autorités monétaires ne peuvent réagir à un choc déflationniste lorsqu'elles se heurtent à l'impossibilité de fixer des taux d'intérêt nominaux inférieurs à zéro est contestable, compte tenu du recours aujourd'hui généralisé à des dispositifs de politique monétaire non conventionnels et de la relative efficacité avec laquelle ils stimulent la demande. Néanmoins, on peut craindre que ces instruments non conventionnels ne soient insuffisants dans un contexte de diminution des taux d'intérêt réels neutres et d'écarts de production négatifs persistants, créant un risque de spirale de baisse de la production et l'inflation. Dans ce contexte, il est *a priori* difficile de savoir si des réformes structurelles réduiraient les risques en faisant monter le taux d'intérêt réel neutre à long terme, ou les accentueraient en renforçant temporairement les pressions déflationnistes. Ces craintes revêtent une importance toute particulière dans les pays qui n'ont pas de politique monétaire propre, où les réformes structurelles destinées à réduire les coûts devraient être étudiées avec une grande attention et s'inscrire dans le cadre de trains de mesures plus vastes.

Les réformes engagées dans un contexte d'union monétaire

Le canal du taux d'intérêt réel, qui joue un rôle lorsque s'exerce la contrainte de positivité des taux d'intérêt nominaux, fonctionne également dans une union monétaire, même en période normale. Les taux nominaux étant fixés au niveau de l'union dans son ensemble, les réformes entreprises isolément par un de ses membres pour réduire les prix et les salaires relatifs pourraient déboucher sur une hausse du taux d'intérêt réel. Dans ce cas, une dévaluation interne peut avoir un effet dépressif à court terme, notamment en période d'atonie de la demande, dans la mesure où les gains de compétitivité et de croissance obtenus par le biais d'une réduction des coûts de main-d'œuvre et des prix intérieurs peuvent être largement contrebalancés par les effets négatifs de la hausse des taux d'intérêt réels⁸. Qui plus est, pour les pays appartenant à une union monétaire, les variations du taux de change réel passent nécessairement par des ajustements des prix et des coûts de main-d'œuvre relatifs. Dans le cas de réformes conduisant à une dépréciation du taux de change réel, un

tel ajustement peut être coûteux. Cela vaut tout particulièrement lorsque l'inflation dans l'union monétaire considérée dans son ensemble est proche de zéro, dans la mesure où une dépréciation réelle exigerait des réductions des prix et des salaires nominaux.

Cela dit, la dévaluation fiscale – qui consiste en une réduction des cotisations patronales de sécurité sociale conjuguée à une hausse du taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) – est une mesure qui peut avoir davantage d'impact dans les pays d'une union monétaire, en particulier en tant que moyen de renforcer la compétitivité et les exportations à court terme. Comme indiqué plus haut, une dévaluation fiscale est un cas particulier de réforme consistant à effectuer un transfert de charge fiscale des sources d'impôts directs, plus distorsifs, vers les sources d'impôts indirects, moins distorsifs. Certains travaux montrent que ce type de transfert de charge fiscale débouche sur des gains durables de production et de productivité à long terme. Un autre canal de transmission lié à la compétitivité fonctionne à court terme dans le contexte d'une union monétaire, pour autant que ses membres ne soient pas trop nombreux à engager des réformes similaires au même moment, auquel cas l'effet induit sur le solde extérieur de chacun d'eux s'en trouve réduit. Les salaires nominaux étant fixes à court terme, une réduction des taux des cotisations de sécurité sociale fait baisser les coûts de main-d'œuvre. Si cette baisse se répercute sur les prix, les prix des biens diminuent aussi bien à l'exportation que sur le marché intérieur, ce qui se traduit par des gains de compétitivité. En revanche, la hausse de la TVA ne pèse que sur les importations et les biens produits et vendus sur le marché intérieur, mais pas sur les exportations et, par conséquent, elle n'atténue pas l'effet positif induit sur la compétitivité de l'économie considérée et son solde extérieur.

L'ampleur des avantages à court terme d'une dévaluation fiscale est néanmoins incertaine. Des simulations par modélisation laissent à penser que les dévaluations fiscales ont des effets bénéfiques, mais modérés, à court terme sur le solde extérieur, la production et l'emploi (Koske, 2013). Ainsi, dans le cas du Portugal, une dévaluation fiscale représentant 1 % du PIB entraînerait une amélioration du solde extérieur de 0.1 point de PIB la première année de la réforme (Commission européenne, 2011). Cela dit, des estimations économétriques concernant la zone euro mettent en évidence des répercussions nettement plus importantes à court terme, l'effet immédiat induit sur le solde extérieur pouvant représenter jusqu'à 4 points de PIB pour un transfert de charge fiscale équivalant à 1 point de PIB en termes de recettes (De Mooij et Keen, 2013). Compte tenu de l'incertitude qui entoure ses avantages à court terme, une dévaluation fiscale ne peut donc constituer un substitut à des réformes plus fondamentales du marché du travail et des marchés de produits pour renforcer durablement la compétitivité, mais elle peut contribuer à soutenir la demande à court terme.

Les réformes engagées dans un contexte de contraintes budgétaires et d'assainissement des finances publiques

Une politique budgétaire expansionniste peut compenser le fait que la politique monétaire ne contribue pas suffisamment à remédier à l'insuffisance de la demande, en particulier pour les pays de la zone euro qui ne peuvent attendre de la Banque centrale européenne (BCE) qu'elle donne une orientation accommodante à sa politique monétaire pour accompagner leurs réformes spécifiques. Néanmoins, les marges de manœuvre budgétaires ont été limitées dans de nombreux pays de l'OCDE, soit parce qu'ils devaient s'engager dans un processus d'assainissement de leurs finances publiques, soit parce qu'ils étaient confrontés à des coûts élevés de financement de leur dette, soit parce que des règles contraignantes s'appliquaient à leurs soldes budgétaires. De fait, dans plusieurs pays devant

ramener leurs finances publiques sur une trajectoire viable, la politique budgétaire a eu une orientation restrictive jusqu'à une date récente. Il est probable que les effets négatifs des mesures d'assainissement des finances publiques soient plus marqués pendant les périodes d'atonie de la demande, les multiplicateurs budgétaires étant nettement plus élevés pendant les phases de récession que pendant les phases d'expansion économique (Auerbach et Gorodnichenko, 2013).

Des conditions budgétaires restrictives et une capacité limitée des pouvoirs publics d'alléger les coûts de transition pour les perdants des réformes structurelles peuvent accentuer certains des effets dépressifs résultant de ces réformes à court terme (Duval, 2008). Ainsi, les réformes qui accentuent la flexibilité de la législation sur la protection de l'emploi et des mécanismes de formation des salaires peuvent avoir un impact négatif sur la consommation privée, si les pouvoirs publics ne peuvent atténuer l'aggravation des risques de revenu en renforçant les prestations de chômage ou les politiques actives du marché du travail (PAMT). Les contraintes budgétaires sont particulièrement problématiques si elles entament la capacité des pays de mettre en œuvre des réformes structurelles impliquant une hausse des dépenses (par exemple en matière de PAMT, de R-D ou de garde d'enfants), une réduction des recettes (par exemple dans le domaine de la fiscalité du travail), ou des dépenses publiques initiales, liées par exemple à des mécanismes de transferts, destinées à compenser les pertes subies par les perdants des réformes. En outre, elles peuvent également réduire la faisabilité de politiques structurelles propices à la croissance qui pourraient renforcer l'expansion économique tant à court terme qu'à long terme, telles que des mesures d'investissement dans des infrastructures de haute qualité.

L'urgence de la situation budgétaire peut conduire les autorités à privilégier les réformes structurelles qui permettent de réaliser rapidement des économies, mais celles-ci peuvent avoir un effet dépressif à court terme. À titre d'exemple de ce type de réforme, on peut citer la réduction des dépenses sociales qui a eu lieu en Nouvelle-Zélande au début des années 90 alors qu'il était fortement nécessaire d'assainir les finances publiques (Caldera Sánchez, de Serres et Yashiro, 2016). Si des fortes pressions s'exercent en faveur d'une réduction des dépenses publiques peuvent faciliter la mise en œuvre de réformes concernant l'administration du secteur public et ses prestations de services, la réussite des réformes en termes de gains d'efficacité économique et de qualité peut être compromise si la priorité doit être accordée à des économies budgétaires immédiates.

Les réformes susceptibles de renforcer la demande à court terme lorsque la demande est atone et que des contraintes s'exercent sur les politiques macroéconomiques

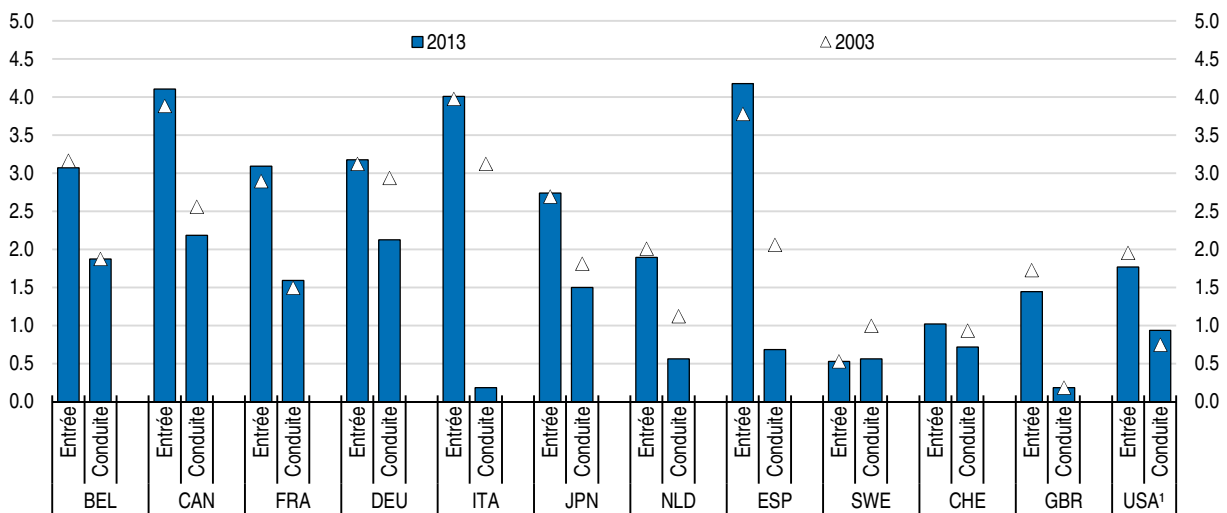
Certaines réformes peuvent avoir un effet expansionniste même lorsque la demande est relativement atone et que des contraintes s'exercent sur les politiques macroéconomiques, si elles favorisent l'investissement ou se traduisent par des gains d'emploi rapides.

- *Les réformes des marchés de produits qui atténuent les contraintes affectant l'offre.* Réduire les obstacles à l'entrée dans les secteurs de services caractérisés par une ample demande non satisfaite et de faibles coûts d'entrée peut se traduire par l'arrivée de nouvelles entreprises, renforçant l'investissement et la création d'emplois de manière relativement rapide. Des simulations concernant l'Italie montrent que la moitié des gains résultant des réformes qui facilitent l'entrée de nouvelles entreprises dans le secteur des services se concrétiseraient dans un délai de trois ans (Forni et al., 2010). Par ailleurs, selon des études de cas, la libéralisation de secteurs tels que le commerce de détail et les

télécommunications débouche souvent sur des baisses rapides des prix ainsi que sur des augmentations de la production et de l'emploi (Bertrand et Kramarz, 2002 ; Faini et al., 2006 ; Skuterud, 2005). Un autre exemple réside dans les services professionnels, qui restent lourdement réglementés dans de nombreux pays (à savoir les services juridiques, comptables, d'ingénierie et d'architecture), notamment s'agissant des règles applicables à l'entrée (graphique 2.2). Dans la mesure où de telles réformes réduisent les prix relatifs des produits non exportables, elles ont sur le solde extérieur un impact similaire à celui d'une dévaluation interne, auquel s'ajoutent des effets positifs liés au rôle majeur joué par les produits non exportables en tant que consommations intermédiaires des secteurs exportateurs.

Graphique 2.2. **Réglementation des services professionnels**

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



1. Les données de 2013 se rapportent en fait à l'année 2008.

Source : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/88893323978>

- Les réformes qui améliorent la confiance ou réduisent l'incertitude concernant les conditions économiques futures. En améliorant la viabilité des finances publiques, des réformes crédibles des systèmes de retraite et de santé peuvent renforcer la consommation aujourd'hui par le biais d'effets de richesse et d'une réduction du besoin d'épargne de précaution. Des études empiriques ont, de fait, montré que le risque de dépenses de santé inattendues constitue un motif important d'épargne de précaution, et les mesures améliorant l'accès à l'assurance maladie tirent la consommation vers le haut (Gruber et Yelowitz, 1999 ; Jappelli et al., 2007 ; Bai et Wu, 2014). Néanmoins, ces réformes peuvent être moins efficaces en termes de réduction de l'épargne de précaution si la volatilité des revenus et le risque de chômage sont très élevés (Mody et al., 2012). Les réformes des marchés de produits qui réduisent les charges administratives pesant sur les entreprises dans l'ensemble de l'économie et les coûts initiaux de création d'entreprise peuvent également améliorer les anticipations relatives aux futures conditions d'activité des entreprises. Ainsi, des simulations laissent à penser que les réformes destinées à réduire les coûts initiaux de création d'entreprise mises en œuvre pendant la crise en Italie, au Portugal et en Espagne ont fait augmenter sensiblement le taux de création d'entreprises dans ces pays (Ciriaci, 2014).

Globalement, l'examen des travaux relatifs aux effets que peuvent des réformes spécifiques sur la demande lorsqu'elles sont engagées dans un contexte macroéconomique difficile permet d'ébaucher une hiérarchie des réformes fondée sur leur efficacité probable (tableau 2.1). Les mesures les plus susceptibles de porter leurs fruits à court terme même en période de conjoncture défavorable sont celles destinées à rehausser l'investissement dans le capital intellectuel, notamment par le biais de dépenses d'infrastructures et de réformes du système d'imposition, ainsi que celles qui visent à aider les chômeurs à trouver un emploi, notamment en améliorant leur mobilité. En fait, l'efficacité de ces mesures tend même à être plus forte en période difficile qu'en temps normal. Dans le cas spécifique de la zone euro, une réforme particulièrement susceptible de porter ses fruits en période de conjoncture défavorable consiste à opérer un transfert de charge fiscale des sources d'impôts directs vers les sources d'impôts indirects.

D'autres réformes peuvent avoir des effets qui ne diffèrent pas nécessairement beaucoup selon qu'elles sont introduites dans un contexte d'atonie de la demande ou de conjoncture normale, ce qui correspond dans la plupart des cas à des retombées positives modestes à court terme. Elles recouvrent les mesures destinées à renforcer la concurrence dans les secteurs de services professionnels ou à relever l'âge de la retraite. Cela dit, des mesures d'assouplissement de la législation sur la protection de l'emploi applicables aux contrats réguliers ou des réformes des mécanismes de négociation collective des salaires sont plus susceptibles d'avoir un coût à court terme si elles sont adoptées dans un contexte difficile. Cela vaut également pour les réformes des systèmes de retraite, si elles impliquent des réductions de prestations ou des augmentations de cotisations.

Tableau 2.1. **Effets attendus à court terme de certaines réformes sur la demande**

	Effet induit sur la demande en période normale (1)	Variation de l'effet induit par rapport à (1) en raison d'une récession, les réformes étant cependant étayées par les politiques macroéconomiques (2)	Variation de l'effet induit par rapport à (2) en raison de contraintes s'exerçant sur les politiques macroéconomiques (3)
Réduction des obstacles réglementaires à la concurrence dans les industries de réseau	Augmentation	Affaiblissement	Affaiblissement
Réduction des obstacles réglementaires à l'entrée dans les services professionnels et le commerce de détail	Augmentation	Aucune variation	Aucune variation
Transfert de charge fiscale des sources d'impôts directs vers les sources d'impôts indirects	Légère augmentation	Affaiblissement	Renforcement dans l'UEM
Réforme des mécanismes de négociation collective des salaires et des salaires minimums	Légère augmentation	Affaiblissement	Affaiblissement
Assouplissement de la législation sur la protection de l'emploi applicable aux contrats réguliers	Absence d'effet ou légère baisse	Affaiblissement	Affaiblissement
Réforme des prestations de chômage	Augmentation	Affaiblissement	Affaiblissement
Renforcement des programmes d'aide à la recherche d'emploi, de formation et de subventions salariales	Augmentation	Renforcement	Renforcement
Réforme des systèmes de retraite : relèvement de l'âge de la retraite	Augmentation	Aucune variation	Aucune variation
Réforme des systèmes de retraite : réduction des prestations ou augmentation des cotisations	Absence d'effet ou légère baisse	Affaiblissement	Aucune variation
Renforcement des incitations à l'investissement dans le capital intellectuel, notamment par le biais de dépenses d'infrastructures	Augmentation	Renforcement	Renforcement

Notes

1. De nombreuses études portant sur les effets à court terme des réformes structurelles, fondées soit sur une analyse par modélisation soit sur une analyse économétrique sous forme réduite, sont évoquées dans l'annexe 2.1. On trouvera des informations plus complètes, notamment un passage en revue d'études de cas, dans Caldera Sanchez, de Serres et Yashiro (2016).
2. Cela tient au fait que les destructions d'emplois sont immédiates, tandis que le processus de création d'emplois tend à être progressif, dans la mesure où l'appariement entre les entreprises et les travailleurs disponibles prend du temps.
3. D'après des simulations fondées sur des modèles, les augmentations non financées des dépenses consacrées aux politiques actives du marché du travail ou aux services de garde d'enfants ont des effets positifs plus forts sur la demande au cours des deux premières années qu'au bout de cinq ans (Barkbu *et al.*, 2012).
4. Dans la mesure où la concurrence entre demandeurs d'emploi est d'autant plus vive que la situation du marché du travail est dégradée, les programmes actifs du marché du travail axés sur certains actifs peuvent améliorer leur capacité de recherche d'emploi au prix d'une réduction de la réussite relative des autres sur ce terrain (Crépon *et al.* 2013 ; Michailat, 2012). D'après une méta-analyse des estimations de l'impact de programmes actifs du marché du travail tirées d'études sur cette question, réalisée par Card, Kluve et Weber (2015), ces programmes sont plus susceptibles d'avoir des effets positifs en période de récession.
5. D'après les travaux réalisés par Fournier (2015), une moindre hétérogénéité des réglementations des marchés de produits entre deux pays se traduit par une augmentation des stocks d'investissement direct étranger (IDE) bilatéraux.
6. La loi d'ajustement sur la croissance économique et l'allègement de la fiscalité (EGTRRA, *Economic Growth and Tax Relief Reconciliation Act*) de 2001 accordait des remboursements d'impôts à la plupart des ménages américains sur une période de dix semaines allant de fin juillet à fin septembre 2001. Quant à la Loi de relance de l'économie (*Economic Stimulus Act*) de 2008, elle consistait essentiellement en un programme de remboursements d'impôts de 100 milliards USD visant approximativement 130 millions de contribuables américains.
7. De fait, selon diverses études reposant sur des simulations par modélisation, l'impact négatif à court terme des réformes des marchés de produits et du travail peut être relativement modeste (voire inexistant) et de courte durée (une année seulement après les réformes) (Gomes, 2014 ; Vogel, 2014).
8. Lorsque le désendettement du secteur privé constitue un déterminant essentiel de l'atonie de la demande, il a été démontré qu'en présence de contraintes de garantie d'emprunt et de contrats de dette à long terme, des réformes des marchés de produits peuvent avoir un impact positif sur la production et l'emploi même à court terme, malgré leur effet déflationniste (Andrés, Arce et Thomas, 2014). En revanche, les réformes du marché du travail ont des effets moins favorables dans les mêmes circonstances.

Bibliographie

- Adjémian, S. *et al.* (2007), « Variantes en Univers Incertain », *Économie et Prévision*, numéro spécial.
- Anderson, D., B. Barkbu, L. Lusinyan et D. Muir (2014) « Assessing the Gains from Structural Reforms for Jobs and Growth », Chapitre 7 du rapport *Jobs and Growth: Supporting the European Recovery*, Fonds monétaire international (FMI).
- Anderson, D., B. Hunt, et S. Snudden, (2014) « Fiscal Consolidation in the Euro Area: How Much Pain Can Structural Reforms Ease? » *Journal of Policy Modelling*, 36 (2014), 785–799.
- Andrés, J., O. Arce et C. Thomas (2014), « Structural Reforms in a Debt Overhang », *Documentos de Trabajo*, No. 1421, Banque d'Espagne (*Banco de España*).
- Andrews, D., A. Caldera Sánchez et Å. Johansson (2011), « Housing Markets and Structural Policies in OECD countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 836, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kgk8t2k9vf3-en>.
- Anton, J. et R. Muñoz de Bustillo (2011), « The Impact of the Minimum Wage on Spanish Youth: Evidence From A Natural Experiment », *Technical report, Munich Personal RePEc Archive Paper 33488*.
- Arpaia, A., W. Roeger, J. Varga et J. in't Veld (2007), « Quantitative Assessment of Structural Reforms: Modelling the Lisbon Strategy », *European Economy Economic Papers 282*, Commission européenne.

- Auerbach, A. J., Y. Gorodnichenko (2013), « Fiscal Multipliers in Recession and Expansion », in Alberto Alesina et Francesco Giavazzi (dir. publ.) *Fiscal Policy after the Financial Crisis*, University of Chicago Press.
- Bai, C. et B. Wu (2014), « Health Insurance and Consumption: Evidence from China's New Cooperative Medical Scheme », *Journal of Comparative Economics*, 42 450–469.
- Barkbu, B., J. Rahman et R. Valdés (2012) « Fostering Growth in Europe Now » *IMF Staff Discussion Note SDN/12/07*, Fonds monétaire international (FMI), Washington.
- Barlevy, G. (2003) « Credit Market Frictions and the Allocation of Resources Over the Business Cycle » *Journal of Monetary Economics*, 50, 1795–1818
- Barrell, R., I. Hurst et S. Kirby (2009) « How to Pay for the Crisis or Macroeconomic Implications of Pension reforms » *Discussion paper* No. 333, Institut national de recherche économique et sociale (NIESR, National Institute of Economic and Social Research) du Royaume-Uni.
- Bassanini, A. et R. Duval (2009), « Unemployment, Institutions, and Reform Complementarities: Re-Assessing the Aggregate Evidence for OECD Countries », *Oxford Review of Economic Policy*, Vol. 25, No. 1, pp. 40-59.
- BCE (2015), « Les progrès en matière de réformes structurelles dans la zone euro et leurs éventuels effets », *Bulletin économique*, Numéro 2 / 2015, Banque centrale européenne, Francfort.
- Bernanke, B. and M. Gertler (1989), « Agency Costs, Net Worth and Business Fluctuations » *American Economic Review*, 79, mars 1989, 14-31.
- Bertrand, M. et F. Kramarz (2002), « Does Entry Regulation Hinder Job Creation? Evidence from the French Retail Industry », *Quarterly Journal of Economics*, 117(4), pp. 1369-1413.
- Blanchard, O. (2006), « Comments », in T. Boeri, M. Castanheira, R. Faini, et V. Galasso (dir. publ.) *Structural Reforms Without Prejudices*, Oxford University Press.
- Blanchard, O. et D. Leigh (2013), « Growth Forecast Errors and Fiscal Multipliers », *NBER Working Paper* 18779.
- Boeri, T., P. Cahuc et A. Zylberberg (2015), « The Costs of Flexibility-Enhancing Reforms for Individuals: a Literature Review » *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1227, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/5jrs558c5r5f-en>.
- Bouis, R., O. Causa, L. Demmou, et A. Zdzienicka (2012), « The Short-Term Effects of Structural Reforms: An Empirical Analysis », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 949, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/5k9csvgk4d56d-en>.
- Bouis, R., O. Causa, L. Demmou, et R. Duval (2012), « How quickly Does Structural Reform Pay Off? An Empirical Analysis of the Short-Term Effects of Unemployment Benefits Reform », *IZA Journal of Labor Policy* 2012, 1:12.
- Bourlès, R., G. Clette, J. Lopez, J. Mairesse, et G. Nicoletti (2013), « Do Product Market Regulations In Upstream Sectors Curb Productivity Growth? Panel Data Evidence for OECD Countries », *The Review of Economics and Statistics*, 95(5), pp. 1750-1768.
- Cacciatore, M., R. Duval et G. Fiori (2012), « Short-Term Gain or Pain? A DSGE Model-Based Analysis of the Short-Term Effects of Structural Reforms in Labour and Product Markets », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 948, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k9csvgkr3xn-en>.
- Caldera Sánchez, A., A. de Serres et N. Yashiro (2016), « Reforming in a difficult macro context: what should be the priority », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 948, Éditions OCDE, Paris, à paraître.
- Card, D. J. Kluge, et A. Weber (2015), « What Works? A Meta Analysis of Recent Active Labour Market Program Evaluations », *IZA Discussion Papers* No. 9236.
- Ciriaci, D. (2014), « Business Dynamics and Red Tape Barriers », *Economic Paper* No 532, Commission européenne.
- Cœuré, B. (2014), « Structural Reforms: Learning the Right Lesson from the Crisis », Discours prononcé lors de la conférence économique organisée par la Banque de Lettonie (*Latvijas Banka*), à Riga, le 17 octobre 2014.
- Commission européenne (2013), « The Growth Impact of Structural Reforms », *Quarterly Report on the Euro Area*, Vol. 12, No. 4.

- Commission européenne (2011), « The Economic Adjustment Programme for Portugal, First Review – summer 2011 », *European Economy Occasional Papers*, No. 83.
- Corsetti, G., A. Meier et G. Müller (2012), « What Determines Government Spending Multipliers? », *CEPR Discussion Papers* No. 9010.
- Cournède, B., P. Garda, P. Hoeller et V. Ziemann (2015), « Effects of Pro-Growth Policies on the Economic Stability of Firms, Workers and Households », *Études de politique économique de l'OCDE*, n° 12, Éditions OCDE, Paris.
- Crépon, B., E. Duflo, M. Gurgand, R. Rathelot et P. Zamora (2013), « Do Labor Market Policies have Displacement Effects? Evidence from a Clustered Randomized Experiment », *The Quarterly Journal of Economics*, 128(2), 531-580.
- Crépon, B., M. Dejemeppe et M. Gurgand (2005), « Counseling the Unemployed: Does It Lower Unemployment Duration and Recurrence? » IZA DP n° 1796.
- Cribb, J., Emmerson, C. et G. Tetlow, (2014), « Incentives, Shocks or Signals: Labour Supply Effects of Increasing the Female State Pension Age in the UK », *IFS Working Paper* W13/03.
- Dabla-Norris, E., S. Guo, V. Haksar, M. Kim, K. Kochhar, K. Wiseman, et A. Zdzienicka (2015), « The New Normal: A Sector-Level Perspective on Growth and Productivity Trends in Advanced Economies », *IMF Staff Discussion Note* SDN/15/03, Fonds monétaire international (FMI), Washington.
- de Mooij, R. et M. Keen (2013), « Fiscal Devaluation and Fiscal Consolidation: The VAT in Troubled Times », in A. Alesina et F. Giavazzi (dir. publ.) *Fiscal Policy after the Financial Crisis*, University of Chicago Press.
- Duval, R. (2008), « Is There a Role For Macroeconomic Policy in Fostering Structural Reforms? Panel Evidence from OECD Countries Over the Past Two Decades », *European Journal of Political Economy*, 24(2008), 491-502.
- Eggertsson, G., A. Ferrero, et A. Raffo, (2014), « Can Structural Reforms Help Europe? » *Journal of Monetary Economics*, 61(2014), 2-22.
- Everaert, L. et W. Schule (2008), « Why It Pays to Synchronize Structural Reforms in the Euro Area Across Markets and Countries », *IMF Staff Papers*, 55(2).
- Faini, R., J. Haskel, G. Navaretti, B. C. Scarpa et C. Wey (2006), « Contrasting Europe's Decline: Do Product Market Reforms Help? », in Boeri, T., M. Castanheira, R. Faini, et V. Galasso (dir. publ.) *Structural Reforms Without Prejudices*, Oxford University Press.
- Fernández-Villaverde, J. (2014), « Discussion of « Can Structural Reforms Help Europe? » by Gauti Eggertsson, Andrea Ferrero and Andrea Raffo », *Journal of Monetary Economics*, 61(2014), 23-31.
- Fiori, G., G. Nicoletti, S. Scarpetta et F. Schiantarelli (2012), « Employment Effects of Product and Labour Market Reforms: Are There Synergies? », *The Economic Journal*, Vol. 122(558), février.
- Fissel, G. S. et T. Jappelli (1990), « Do Liquidity Constraints Vary over Time? Evidence from Survey and Panel Data: Note », *Journal of Money, Credit and Banking*, Vol. 22, No. 2 (May, 1990), pp. 253-262.
- FMI (2014), *Perspectives de l'économie mondiale*, Octobre 2014, Fonds monétaire international, Washington.
- Forni, L., A. Gerali et M. Pisani. (2010), « Macroeconomic Effects of Greater Competition in the Service Sector: the case of Italy », *Macroeconomic Dynamics*, 2010, 1-32.
- Fournier, J. M. (2015), « The Negative Effect of Regulatory Divergence on Foreign Direct Investment », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1268, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/5jrvgv0dw27-en>.
- Galí, J., J. D. López-Salido et J. Vallés (2007), « Understanding the Effects of Government Spending on Consumption », *Journal of the European Economic Association*, Vol. 5(1), pages 227-270.
- Gomes S., P. Jacquinot, M. Mohr et M. Pisani (2013), « Structural Reforms and Macroeconomic Performance in the Euro Area Countries: A Model-Based Assessment », *International Finance*, 16(1), 23-44.
- Gomes, S. (2014), « Euro Area Structural Reforms in Times of a Global Crisis », *Banco de Portugal Working Paper* 2014.
- Goolsbee, A. et C. Syverson (2008), « How do Incumbents Respond to the Threat of Entry? Evidence from the Major Airlines », *Quarterly Journal of Economics*, 123(4), pp. 1611- 1633.
- Gruber, J. et A. Yelowitz (1999), « Public Health Insurance and Private Savings », *Journal of Political Economy*, Vol. 107, No. 6 (December 1999), pp. 1249-1274.

- Jappelli, T., L. Pistaferri et G. Weber (2007), « Health Care Quality, Economic Inequality and Precautionary Saving », *Health Economics*. 16: 327–346.
- Johansson, Å., et al. (2008), « Taxation and Economic Growth », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 620, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/241216205486>.
- Johnson, D. S., J. A. Parker et N. S. Souleles (2006), « Household Expenditure and the Income Tax Rebates of 2001 », *American Economic Review* 96 (5): 1589–610.
- Karam, P. D., D. Muir, J. Pereira et A. Tuladhar (2010), « Macroeconomic Effects of Public Pension Reforms » *IMF Working Paper No. 10/297*, Fonds monétaire international (FMI).
- Kluve J. (2010), « The effectiveness of European active labor market programs », *Labour Economics*, 17, pp. 904–918.
- Koske, I. (2013), « Fiscal Devaluation – Can it Help to Boost Competitiveness? », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1089, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k3z2dckn2bw-en>.
- Kramarz, F. et T. Philippon (2001), « The Impact of Differential Payroll Tax Subsidies on Minimum Wage Employment », *Journal of Public Economics*, 82, pp. 115–146.
- Kugler, A. et G. Pica (2008), « Effects of Employment Protection on Worker and Job Flows: Evidence from the 1990 Italian Reform », *Labour Economics*, 15, pp. 78–95.
- Lee, Y. et T. Mukoyama (2015), « Entry and Exit of Manufacturing Plants over the Business Cycle », *European Economic Review*, Vol. 77, issue C, pp. 20–27.
- Martins, P. (2014), « 30,000 Minimum Wages: The Economic Effects of Collective Bargaining Extensions », *IZA Discussion Paper No. 8540*.
- Michaillat, P. (2012), « Do Matching Frictions Explain Unemployment? Not in Bad Times », *American Economic Review* 102(4): 1721–1750.
- Mineshima, A., M. Poplawski-Ribeiro et A. Weber (2014), « Size of Fiscal Multipliers », in Cottarelli, C., P. Gerson and A. Senhadji (dir. publ.), *Post-crisis Fiscal Policy*, The MIT Press.
- Mody, A., F. Ohnsorge et D. Sandri (2012), « Precautionary Savings in the Great Recession » *IMF Working Paper* 12/42.
- Mourougane, A. et L. Vogel (2008), « Speed of Adjustment to Selected Labour Market and Tax Reforms », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 647, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/234217500715>.
- Neumark, D., Salas, I. et Wascher, W. (2013), « Revisiting the minimum wage-employment debate: Throwing out the baby with the bathwater? » *NBER Working Paper No. 18681*.
- OCDE (2012), *Études économiques de l'OCDE : Zone euro 2012*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2011), *Perspectives économiques de l'OCDE – Mai 2011*, Éditions OCDE, Paris.
- Orsini, K. et S. Vila Nunez (2014), « The Impact of The Spanish Labour Market Reform on the On-The-Job Search Rate », *ECFIN Country Focus*, Vol. 11(7).
- Parker, J. A., N. S. Souleles, D. S. Johnson et R. McClelland, (2013), « Consumer Spending and the Economic Stimulus Payments of 2008 », *American Economic Review* 2013, 103(6), 2530–2553.
- Röhn, O. (2010), « New Evidence on the Private Saving Offset and Ricardian Equivalence », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 762, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kmft7qb5kq3-en>.
- Rosholm, M. et M. Svarer, (2008), « The Threat Effect of Active Labour Market Programmes », *Scandinavian Journal of Economics*, 110(2), pp. 385–401.
- Skuterud, M. (2005), « The Impact of Sunday Shopping on Employment and Hours of Work in the Retail Industry: Evidence from Canada », *European Economic Review*, 49(8), pp. 1953–1978.
- Uusitalo, R. et J. Verho (2010), « The Effect of Unemployment Benefits on Re-Employment Rates: Evidence from the Finnish Unemployment Insurance Reform » *Labour Economics* 17: 643–654.
- Van Ours, J. C. et M. Vodopivec (2006), « How Shortening the Potential Duration of Unemployment Benefits Entitlement Affects the Duration of Unemployment: Evidence from a Natural Experiment », *Journal of Labor Economics* 24: 351–378.
- Varga, J. et J. in 't Veld (2014), « The Potential Growth Impact of Structural Reforms in the EU: A Benchmarking Exercise », *European Economy Economic Papers* 541, Commission européenne.

- Varga, J., W. Roeger, et J. in't Veld (2013), « Growth Effects of Structural Reforms in Southern Europe: the Case of Greece, Italy, Spain and Portugal », *European Economy Economic Papers* 511, Commission européenne.
- Vogel, L. (2014), « Structural Reforms at the Zero Bound » *European Economy Economic Papers* 537, Commission européenne.
- Von Below, D. et P. Thoursie (2010), « Last in, First Out? Estimating the Effect of Seniority Rules in Sweden », *Labour Economics*, 17, pp. 987–997.

ANNEXE 2.1

Analyse détaillée de l'impact des réformes en période normale

Cette annexe se compose d'une synthèse des effets attendus de réformes spécifiques sur l'activité à court terme, et d'un examen des conclusions de certaines études. Ces informations sont présentées dans le tableau ci-dessous, qui décrit certains des canaux de transmission via lesquels les réformes influent sur les principales composantes de la demande et expose les résultats obtenus à partir d'analyses fondées sur des modèles d'équilibre général dynamique stochastique (EGDS) et d'analyses empiriques. Les réformes spécifiques examinées dans cette synthèse sont les suivantes :

Les réformes du marché du travail destinées à renforcer la flexibilité des salaires et à faciliter le redéploiement des ressources en main-d'œuvre. Elles recouvrent les réformes des **mécanismes institutionnels de négociation salariale** visant à renforcer la réactivité des ajustements salariaux à la situation du marché du travail local ; les réductions du **salair minimum** destinées à améliorer les perspectives d'emploi des travailleurs peu qualifiés ; les réformes de la **législation sur la protection de l'emploi** visant également à faciliter l'ajustement des salaires relatifs ainsi que le redéploiement des ressources entre entreprises et secteurs. Globalement, on peut également les considérer comme des mesures destinées à renforcer la compétitivité en exerçant des pressions à la baisse sur les coûts de production intérieurs, notamment sur le coût du travail.

Les réformes destinées à renforcer le taux d'activité et à améliorer l'appariement entre offres et demandes d'emploi. Il s'agit pour l'essentiel des **réformes des systèmes de transferts**, notamment des **prestations de chômage** et autres formes d'aides au revenu destinées aux personnes sans emploi, mais aussi des mesures visant à réduire les contre-incitations financières à l'activité qui s'exercent sur des groupes spécifiques comme les femmes (notamment en matière d'aides à la garde d'enfants) et les seniors (**systèmes de retraite**). Sont également prises en compte les mesures visant à élargir le champ et à améliorer l'efficacité des **politiques actives du marché du travail**, en particulier pour les programmes d'aide à la recherche d'emploi et de formation.

Les réformes destinées à renforcer la concurrence sur les marchés de produits. Il s'agit principalement des **réductions des obstacles réglementaires à la concurrence** qui découlent du contrôle étatique exercé sur les activités des entreprises, des divers obstacles juridiques et administratifs aux créations d'entreprises, de la protection des entreprises en place, ainsi que des obstacles aux échanges internationaux et à l'investissement étranger.

Les réformes visant directement à renforcer les capacités productives et la productivité dans le secteur des entreprises. Il s'agit des **réformes de la structure fiscale** qui favorisent l'activité des entreprises, des incitations financières à l'innovation dans les entreprises et des investissements en infrastructures publiques.

Analyses par modélisation

Les simulations par modélisation évoquées dans le tableau sont tirées d'études dans lesquelles des modèles d'équilibre général dynamique stochastique (EGDS) sont utilisés pour analyser des réformes spécifiques. Nombre de ces travaux ont été notamment réalisés par des organisations internationales à partir de leurs modèles EGDS de base.

- **Banque centrale européenne (BCE)**. Parmi les études fondées sur le modèle EAGLE (*Euro Area and Global Economy*), on peut citer BCE (2015) [1] et Gomes et al. (2013) [2].
- **Commission européenne**. Parmi les études fondées sur différentes versions du modèle QUEST, on peut citer Commission européenne (2013) [3] ; Vogel (2014) [4], Varga et in't Veld (2014) [5], Varga, Roeger et in't Veld (2013) [6] et Arpaia et al. (2007) [7].
- **Fonds monétaire international (FMI)**. Parmi les études fondées sur le modèle monétaire et budgétaire mondial intégré (GIMF, *Global Integrated Monetary And Fiscal Model*), on peut citer Anderson et al. (2014), [8] Barkbu et al. (2012) [9], Everaert et Schule (2008) [10] et Karam et al. (2010) [11].
- **OCDE**. Parmi les études fondées sur un modèle EGDS, on peut citer Cacciatore, Duval et Fiori (2012) [12] et Mourougane et Vogel (2008) [13].

L'approche fondée sur un modèle EGDS présente l'avantage de décrire la réaction d'une économie aux réformes dans un cadre cohérent d'équilibre général et d'illustrer les canaux de transmission qui entrent en jeu. Les simulations fondées sur des modèles EGDS permettent également d'analyser des questions importantes aujourd'hui, mais qui n'ont guère de précédent historique, telles que l'impossibilité de fixer des taux d'intérêt nominaux inférieurs à zéro à laquelle se heurtent de nombreuses économies avancées.

Toute comparaison directe des résultats obtenus par modélisation dans différentes études doit être effectuée avec prudence, étant donné que la même réforme structurelle peut être appréhendée de différentes façons suivant les caractéristiques du modèle. Ainsi, une réforme de la législation sur la protection de l'emploi peut être prise en compte sous la forme d'une réduction simultanée des coûts de licenciement et du pouvoir de négociation des travailleurs dans un modèle, tandis qu'elle est intégrée sous la forme d'une augmentation de la productivité totale des facteurs dans un autre modèle. Des canaux de transmission importants peuvent également être absents du cadre de modélisation. Ainsi, les comportements d'épargne de précaution et, par conséquent, les effets de confiance négatifs découlant d'une volatilité accrue de l'emploi et des revenus ne peuvent être aisément être inclus dans ce type de cadre. Enfin, pour que les modèles soient maniables, les analyses se limitent généralement à un ensemble réduit de réformes structurelles (la plupart du temps des réformes des marchés de produits et du marché du travail qui réduisent les marges sur les prix et les salaires), qui reste très stylisé.

Analyses empiriques fondées sur des données agrégées ou sectorielles

- Très peu d'auteurs d'études empiriques ont utilisé des équations de forme réduite pour estimer l'impact des réformes en mettant l'accent sur leurs effets à court terme à partir de données sectorielles ou agrégées portant sur différents pays :
- Parmi les études fondées sur des données agrégées, on peut citer Bouis et al. (2012) [14], Fiori et al. (2012) [15], et de Mooij et Keen (2012) [16]. Ainsi, Bouis et al. (2012) estiment les réponses impulsionnelles moyennes de l'emploi et de la production au bout de un à cinq ans à différents types de réformes structurelles (telles que des réformes des marchés de produits), à partir de données de panel relatives aux pays de l'OCDE sur la période 1983-2007.
- Parmi les études fondées sur des données sectorielles, on peut citer Bourlès et al. (2013) [17] et Dabla-Norris et al. (2015) [18]. Dans la seconde étude, les réponses impulsionnelles à plusieurs types de réformes structurelles sont essentiellement estimées en termes de productivité au bout de trois et cinq ans, à partir de données de panel se rapportant à 23 secteurs dans 11 économies avancées sur la période 1970-2007.

Si l'estimation d'équations de forme réduite permet de définir une spécification économétrique flexible et d'évaluer l'impact d'un large éventail de réformes, elle ne permet pas d'identifier les canaux via lesquels ces réformes influent sur la production ou l'emploi. En outre, compte tenu de la nature souvent progressive des réformes, il est difficile de cerner clairement leurs effets à court terme. Les estimations sont également sujettes à des erreurs de spécification. Ainsi, la non-prise en compte des éventuelles relations de complémentarité entre réformes peut biaiser les estimations des effets d'une réforme donnée (Bassanini et Duval, 2009) [19].

Analyses empiriques fondées sur des études microéconomiques

Dans une autre catégorie d'études, on estime les effets des réformes structurelles en examinant des études d'événement et en évaluant l'évolution des variables pertinentes avant et après un épisode spécifique de réformes. Ces études d'événement reposent souvent sur une méthode d'estimation en doubles différences ou de régression sur discontinuités, fondée sur un ensemble de microdonnées de panel couvrant les périodes antérieures et postérieures aux réformes. Certaines études dégagent également des tendances générales concernant l'efficacité de réformes spécifiques à partir d'une méta-analyse fondée sur des travaux empiriques existants.

- Parmi les études relatives aux réformes des systèmes de négociation salariale/des salaires minimums, on peut citer Neumark et al. (2013) [20], Anton et Muñoz de Bustillo (2011) [21] et Martins (2014) [22].
- Parmi les études relatives aux réformes de la législation sur la protection de l'emploi (LPE), on peut citer Kugler et Pica (2008) [23], Von Below et Thoursie (2010) [24] et Orsini et Vila Nunez (2014) [25]. Kugler et Pica (2008) évaluent les conséquences en Italie des dispositions législatives ayant renforcé la protection de l'emploi régulier pour les entreprises comptant moins de 19 salariés.

- Parmi les études relatives aux réformes des prestations de chômage, on peut citer van Ours et Vodopivec (2006) [26] et Uusitalo et Verho (2010) [27] qui analysent l'effet de réformes relatives à la durée de versement des prestations et à leur taux de remplacement sur la durée du chômage en Slovénie en Finlande, respectivement.
- Parmi les études relatives aux politiques actives du marché du travail (PAMT), on peut citer Crépon et al. (2005) [28] ainsi que Rosholm et Shaver (2008) [29] qui mettent en évidence un effet significatif sur la durée du chômage. On trouve, par exemple, des conclusions moins favorables à cet égard dans Crépon et al. (2013) [30]. Par ailleurs, Kluge (2010) [31] fournit une méta-analyse d'évaluations antérieures.
- Parmi les études relatives aux réformes des retraites, on peut citer Cribb et al. (2014) [32], qui ont observé au Royaume-Uni les conséquences d'une réforme ayant relevé l'âge d'ouverture des droits à pension des femmes sur leur offre de travail et leur taux de chômage.
- Parmi les études relatives aux réformes des marchés de produits, on peut citer Goolsbee et Syverson (2008) [33], Bertrand et Kramarz (2002) [34] et Skuterud (2005) [35]. Par ailleurs, Faini et al. (2006) [36] présentent des études de cas sur la libéralisation et la privatisation de différents secteurs dans trois pays européens.

Si les études d'événement permettent de tirer des conclusions plus riches et plus rigoureuses sur les effets des réformes que les deux méthodes précédentes, il est plus difficile de généraliser ces conclusions compte tenu de la focalisation de ces travaux sur un dispositif spécifique au cours d'une période donnée dans un pays particulier. En outre, les répercussions macroéconomiques globales ne sont pas toujours claires lorsque l'analyse est axée sur des marchés et des réformes très spécifiques.

Tableau A2.1. L'impact des réformes structurelles en période normale : synthèse

Domaine de réforme	Canaux de transmission	Données sur les effets à court terme
Mécanismes de négociation collective des salaires et salaires minimums	<ul style="list-style-type: none"> ● Ce type de réforme renforce la réactivité des salaires aux évolutions des marchés locaux du travail et des produits. ● Ce type de réforme exerce des pressions à la baisse sur les salaires réels, en particulier pour les travailleurs peu qualifiés, mais accroît la demande de main-d'œuvre avec un effet ambigu sur le revenu disponible global et la consommation. ● Si les diminutions de coûts se traduisent par une augmentation des marges des entreprises, il peut en résulter une hausse de l'investissement parmi les entreprises en fonction de leur capacité d'autofinancement. ● Si les diminutions de coûts se répercutent dans une large mesure et rapidement sous forme de baisses des prix, l'amélioration du solde extérieur peut contribuer à un renforcement de la demande à court terme. 	<p>Données obtenues par modélisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les gains d'emploi l'emportent sur les pertes de salaire réel à court terme. On observe un effet négatif modeste et temporaire sur l'inflation ([1], [2]). ● La consommation, l'investissement et le PIB augmentent modérément. On observe un effet net modeste sur le compte courant ([1], [2]). <p>Données obtenues à partir d'analyses empiriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Analyses de données agrégées : Des analyses empiriques confirment que la réduction d'une couverture excessive des conventions collectives se traduit à court terme par des gains d'emploi, de consommation et de PIB. Les éléments indiquant qu'un effet est induit sur l'investissement sont plus limités ([14]). ● Études microéconomiques : La plupart des études mettent en évidence des effets négatifs induits sur l'emploi par les salaires minimums, en particulier pour les jeunes et les personnes peu qualifiées ([20], [21]). L'effet de l'extension des conventions collectives se révèle similaire à celui du salaire minimum ([22]).

Tableau A2.1. **L'impact des réformes structurelles en période normale : synthèse (suite)**

Domaine de réforme	Canaux de transmission	Données sur les effets à court terme
Législation sur la protection de l'emploi applicable aux contrats à durée indéterminée	<ul style="list-style-type: none"> ● Ce type de réforme réduit le pouvoir de négociation des salariés sous contrat régulier. Elle rehausse à la fois les taux d'embauche et de licenciement en réduisant les coûts anticipés de cessation d'emploi. Elle renforce la productivité à long terme en favorisant la mobilité professionnelle et en facilitant le redéploiement des travailleurs entre entreprises et entre secteurs. ● L'effet net induit sur la consommation est ambigu. L'effet produit sur le revenu disponible dépend de l'emploi et des salaires. Les gains futurs de productivité et de revenus renforcent le patrimoine, mais il est également possible que l'épargne de précaution augmente si l'instabilité de l'emploi s'accroît. ● L'effet induit sur l'investissement et sur le solde extérieur est similaire à celui d'une réforme des mécanismes de négociation salariale. L'effet potentiel de modération salariale de la réforme transparaît dans l'amélioration de la compétitivité et/ou l'augmentation des marges. 	<p>Données obtenues par modélisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Léger effet positif sur la consommation malgré une hausse initiale de courte durée du chômage. Effet positif plus rapide sur l'investissement et le PIB. Aucun effet visible sur le solde extérieur ([12]). <p>Données obtenues à partir d'analyses empiriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Analyses de données agrégées : Aucune indication d'effet significatif sur la consommation ou le PIB, mais léger effet positif sur l'investissement privé ([14]). Aucune indication d'effet positif significatif à un horizon de cinq ans. Certaines indications d'effets négatifs sur la productivité et la production à un horizon de 2 à 3 ans ([18]). ● Études microéconomiques : Il apparaît généralement que la hausse des taux de licenciement l'emporte sur celle des taux d'embauche à court terme, ce qui se traduit par une hausse du chômage ([23], [24]). Certains éléments mettent en évidence une augmentation du taux de travailleurs sous contrat à durée indéterminée en recherche d'emploi à la suite d'une récente réforme en Espagne ([25]).
Prestations de chômage : extension de la couverture des prestations, durcissement de leurs conditions d'octroi et instauration d'une dégressivité des prestations sur la durée de la période de chômage	<ul style="list-style-type: none"> ● Ce type de réforme réduit les prestations et le salaire de réserve des chômeurs, et exerce des pressions à la baisse sur les salaires. ● Ce type de réforme renforce les incitations à prendre un emploi et la demande de main-d'œuvre. Il stimule la création d'emplois sans affecter les destructions d'emplois. ● L'effet net induit sur le revenu disponible et la consommation dépend du rythme des gains d'emploi et de la vigueur de l'effet de richesse découlant de l'augmentation future des revenus. ● La vitesse de l'augmentation de l'emploi dépend de la mesure dans laquelle des postes à pourvoir restent vacants en raison du niveau élevé du salaire de réserve. La progression de l'emploi est encore accélérée si la réforme considérée s'accompagne d'une baisse des cotisations de sécurité sociale. ● Les ménages qui ne sont pas directement concernés par la réforme peuvent accroître leur épargne de précaution pour compenser la diminution de la générosité des prestations. 	<p>Données obtenues par modélisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Renforcement du PIB, de l'investissement et, dans une moindre mesure, de la consommation. Le recul de la consommation des ménages soumis à des contraintes de liquidité est largement compensé par l'augmentation de la consommation des autres, liée à des effets de richesse ([5]). Le chômage diminue, l'emploi augmentant plus rapidement que la population active. Légère contribution positive du solde extérieur ([12]). <p>Données obtenues à partir d'analyses empiriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Analyses de données agrégées : Effet positif induit sur l'emploi dans tous les groupes d'âge et pour les deux sexes, ainsi que sur la consommation et le PIB ([14]). ● Études microéconomiques : Une réduction des taux de remplacement assurés par les prestations et/ou de leur durée de versement entraîne une augmentation à court terme de l'emploi parmi les personnes qui se rapprochent de l'épuisement de leurs droits ([26], [27]).
Politiques actives du marché du travail (PAMT) : aide à la recherche d'emploi, programmes de formation et aides à l'embauche ou subventions salariales	<ul style="list-style-type: none"> ● Ce type de réforme améliore l'efficacité de l'appariement entre offres et demandes d'emploi et facilite le redéploiement de la main-d'œuvre, tout en renforçant l'emploi à court terme et la productivité à long terme. ● Si ces mesures ne sont pas financées, elles entraînent une augmentation du revenu disponible et peuvent être perçues par les entreprises comme une réduction des coûts de main-d'œuvre non salariaux. L'effet induit sur la consommation et l'investissement est similaire à celui de mesures de relance budgétaire et dépend de l'ampleur du multiplicateur. 	<p>Données obtenues par modélisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'effet des réformes des PAMT neutres sur le plan budgétaire est similaire à celui d'une réduction des prestations de chômage, si ce n'est que la demande de main-d'œuvre augmente plus rapidement ([5], [12]). ● Les augmentations non financées des dépenses consacrées aux PAMT ont des effets positifs plus forts sur la demande au cours des deux premières années qu'au bout de cinq ans ([8], [9]). <p>Données obtenues à partir d'analyses empiriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Analyses de données agrégées : Après correction des variations cycliques, il apparaît que les augmentations des dépenses consacrées aux PAMT renforcent l'emploi global mais pas la consommation ni le PIB ([14]). ● Études microéconomiques : D'après les conclusions de la plupart des études (mais pas de toutes), une aide active à la recherche d'emploi et une participation obligatoire à certains programmes contribuent à réduire la durée des périodes de chômage à court terme ([28], [29], [31]).

Tableau A2.1. **L'impact des réformes structurelles en période normale : synthèse (suite)**

Domaine de réforme	Canaux de transmission	Données sur les effets à court terme
Systèmes de retraite : augmentation de l'âge de la retraite, réduction des prestations de retraite ou augmentation des cotisations	<ul style="list-style-type: none"> ● Un relèvement de l'âge de la retraite accroît le patrimoine retraite en allongeant la vie active. Cela entraîne une augmentation de la consommation des ménages non soumis à des contraintes de liquidité, s'ils sont confiants quant à leurs perspectives d'avoir toujours un emploi à l'approche de la retraite. ● Une réduction des prestations de retraite a l'effet inverse si les travailleurs s'efforcent de préserver leur patrimoine retraite et de conserver le même âge de cessation d'activité. L'effet négatif induit sur la consommation est amplifié si les réductions de prestations sont appliquées à tous les retraités actuels. ● Une hausse des taux de cotisation réduit le revenu disponible et/ou les marges, selon que cette mesure pèse sur les travailleurs ou sur les entreprises. Cela peut être compensé en partie par un effet de richesse positif si cela contribue au financement des futures retraites. 	<p>Données obtenues par modélisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Un relèvement de l'âge de la retraite a un effet positif sur la consommation et le PIB. Les conséquences sont moins claires en cas de réduction des prestations ou d'augmentation des cotisations, leur impact étant similaire à celui d'un resserrement budgétaire (différé). Il apparaît que ces mesures réduisent la consommation et l'investissement, mais qu'elles ont un effet positif sur le solde extérieur, accompagné d'un effet net modeste ou négatif sur le PIB ([11]). <p>Données obtenues à partir d'analyses empiriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Analyses de données agrégées : Un relèvement de l'âge de la retraite a un impact positif sur la consommation, l'investissement et le PIB ([14]). ● Études microéconomiques : Certaines études mettent en évidence un effet positif non négligeable à court terme sur les taux d'emploi des populations affectées, mais aussi une hausse du chômage ([32]).
Réglementation des marchés de produits : réduction des obstacles réglementaires à la concurrence	<ul style="list-style-type: none"> ● Une accentuation de la concurrence réduit les marges et les prix à l'exportation, fait baisser les prix des consommations intermédiaires et les coûts de production dans les secteurs d'aval et renforce la productivité par le biais d'innovations de procédé (gains d'efficacité) et de produit. ● L'investissement est tiré vers le haut par les gains de rentabilité futurs et l'entrée de nouvelles entreprises, mais aussi vers le bas par la réduction des marges (pour les entreprises en place soumises à des contraintes de trésorerie). ● La consommation est tirée vers le haut par des effets positifs de revenu disponible (baisse des prix et gains d'emploi) et de richesse. En revanche, elle subit des pressions à la baisse si la réduction des marges et des prix entraîne une hausse des taux d'intérêt réels (dans une union monétaire, par exemple), ou si des restructurations d'entreprises débouchent initialement sur un taux élevé de rotation des emplois et une forte instabilité des revenus et, partant, sur une augmentation de l'épargne de précaution. ● On observe des gains rapides d'emploi dans les secteurs caractérisés par une forte demande non satisfaite et de faibles coûts d'entrée. 	<p>Données obtenues par modélisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Gains modestes de PIB à court terme, les effets induits étant plus visibles au bout de 2 à 3 ans ([8], [9]). Montée en régime lente de l'investissement et (dans une moindre mesure) de la consommation (découlant de gains de salaire réel) et contribution négative du solde extérieur. L'emploi progresse dans les services mais recule dans le secteur manufacturier. Selon une étude, la consommation diminue à un horizon de 2 à 3 ans en raison de la hausse du taux d'intérêt réel ([12]). <p>Données obtenues à partir d'analyses empiriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Analyses de données agrégées : Aucun effet significatif à court terme sur le PIB [14]. L'analyse de données sectorielles fait ressortir des gains de productivité en moyenne au bout de 2 ou 3 ans [17], mais une étude indique que l'effet induit sur la productivité dans les services professionnels est négatif au cours des 2 ou 3 premières années mais devient positif au bout de 5 ans [18]. ● Études microéconomiques : Des analyses sectorielles mettent en évidence des baisses de prix rapides consécutives à une réduction des obstacles à l'entrée ([33]). Des gains rapides de productivité, d'emploi et de production sont observés dans des secteurs tels que le commerce de détail ou les télécommunications ([34], [35], [36]). Dans d'autres secteurs, on constate un gain de productivité significatif mais une baisse de l'emploi, les entreprises renforçant leur compétitivité en réduisant leurs effectifs surnuméraires initiaux ([36]).
Structure fiscale : transfert de charge fiscale des sources d'impôts directs (impôts sur le capital et le travail) vers les sources d'impôts indirects (TVA, impôts sur le patrimoine, droits de succession)	<ul style="list-style-type: none"> ● Les réductions des impôts sur le capital et sur le travail renforcent l'emploi et l'investissement jusqu'à ce que le rendement de chacun de ces deux facteurs de production ait retrouvé son niveau initial. ● L'effet positif des gains d'emploi et de l'allègement de la fiscalité des revenus sur le revenu disponible est compensé par la hausse des prix découlant de l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). L'effet de la hausse des prix l'emportera probablement à court terme, entraînant une réduction de la consommation. ● La modification des prix relatifs des biens nationaux et étrangers entraînera une amélioration du solde extérieur, à moins qu'elle ne soit rapidement compensée par un ajustement du taux de change nominal. 	<p>Données obtenues par modélisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'augmentation de l'investissement et l'amélioration du solde extérieur ne sont que partiellement compensées par une baisse de la consommation, ce qui se traduit par des gains modérés de PIB à court terme ([6]). Dans la mesure où la progression de l'emploi découlant des gains de compétitivité est temporaire, cette progression est plus forte à court qu'à long terme ([8]). <p>Données obtenues à partir d'analyses empiriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Analyses de données agrégées : Il apparaît qu'une diminution du poids des impôts sur les revenus dans les recettes fiscales totales a un effet positif sur l'investissement, mais aucun effet significatif sur la consommation ni sur le PIB ([14]). On constate un fort effet positif induit sur le solde extérieur dans les pays de la zone euro, mais des effets plus limités dans les pays de l'OCDE n'appartenant pas à la zone euro ([16]).

Note : Les nombres indiqués en caractères gras entre crochets font référence aux études citées précédemment dans l'annexe 2.1. Ainsi, [1] correspond à BCE (2015).

Chapitre 3

Du PIB au revenu du ménage moyen : un examen des canaux de transmission

Dans ce chapitre, nous passons en revue les liens entre PIB et niveaux de vie du point de vue du ménage moyen, en s'intéressant à la dimension du revenu. Les mécanismes par lesquels la croissance du PIB se répercute en aval sur les ménages sont examinés dans le but de voir si, et dans quelle mesure, ces mécanismes se prêtent à une intervention des pouvoirs publics. Ce faisant, nous proposons une évaluation précise du lien entre les revenus générés à partir du PIB et les revenus distribués aux ménages, ce qui nécessite d'analyser la distribution des revenus entre le secteur des ménages et les autres secteurs institutionnels de l'économie.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Principales conclusions

- Le PIB réel a généralement augmenté plus vite que le revenu réel des ménages dans la majorité des pays de l'OCDE entre le milieu des années 1990 et 2013.
- Cet écart de croissance est dû en partie à des facteurs sur lesquels il est difficile d'agir, comme les différences d'évolution entre les prix à la production intérieure et les prix à la consommation acquittés par les ménages de l'économie considérée, sous l'influence notable des effets liés aux termes de l'échange ; les prix à la consommation ont affiché une tendance à la hausse par rapport aux prix à la production dans la plupart des pays de l'OCDE pendant la période considérée, les pays exportateurs de produits de base comme la Norvège, l'Australie et le Canada étant les seules exceptions.
- Le revenu des ménages en proportion du PIB, défini simplement comme le rapport entre le revenu disponible nominal des ménages et le PIB nominal, a été stable, en moyenne, pendant la période considérée dans les pays de l'OCDE, avec toutefois certaines différences d'un pays à l'autre et notamment une forte baisse en Autriche et en Corée, mais une forte hausse en République slovaque et en Finlande.
- L'évolution du revenu des ménages en proportion du PIB rend compte de la manière dont la distribution des revenus de production évolue entre le secteur des ménages et les autres secteurs institutionnels. Cette évolution peut être analysée en examinant la part des revenus du travail, celle des revenus du capital revenant aux ménages et la part des revenus secondaires, en proportion du PIB :
 - ❖ La moitié environ des pays de l'OCDE ont connu une diminution de la part du travail dans le PIB, en particulier le Portugal, la Slovaquie et le Japon, tandis que l'autre moitié enregistrait une augmentation de cette part, mais de plus faible amplitude.
 - ❖ Une grande majorité des pays de l'OCDE ont connu une diminution de la part des ménages dans les revenus du capital, en proportion du PIB, en particulier la Belgique et l'Italie, alors que quelques-uns seulement, dont le Portugal et les États-Unis, enregistraient une augmentation.
 - ❖ La diminution concomitante de la part du travail et de celle des ménages dans les revenus du capital, en proportion du PIB, pourrait laisser penser qu'une proportion croissante des bénéfices a été conservée par le secteur des entreprises au lieu d'être redistribuée aux ménages.
 - ❖ La diminution de la part des ménages dans les revenus du capital, en proportion du PIB, est peut-être surestimée dans la mesure où le secteur des entreprises a de moins en moins recours aux dividendes et privilégie d'autres mécanismes de redistribution des bénéfices aux actionnaires, tels que les rachats d'actions – et où les plus-values y afférentes ne sont pas comptabilisées dans les données macroéconomiques.
 - ❖ Dans leur grande majorité, les pays de l'OCDE ont connu pendant les deux dernières décennies une augmentation de la part des revenus secondaires des ménages en proportion du PIB, c'est-à-dire de la part des revenus de production redistribuée par les pouvoirs publics au secteur des ménages. Toutefois, il faut plutôt voir dans ce constat

une augmentation des transferts de revenus publics aux premiers stades de la crise, ce qui a permis de protéger les revenus des ménages contre la baisse du PIB.

- ❖ En outre, l'augmentation de la part des revenus secondaires des ménages est peut-être surestimée dans la mesure où elle ne permet pas d'évaluer l'impact négatif d'une nouvelle recomposition de la fiscalité en faveur des impôts indirects, en particulier au profit des taxes sur la consommation ; or, les réformes dans ce sens ont été très nombreuses dans l'OCDE au cours des vingt dernières années.
- L'analyse n'a pas permis d'établir de liens évidents entre l'évolution de la distribution des revenus au niveau macroéconomique et la montée des inégalités de revenu dans le secteur des ménages, qui est observée dans de nombreux pays de l'OCDE depuis les vingt dernières années.

Introduction

Le PIB par habitant est un indicateur largement utilisé pour mesurer le niveau de vie ainsi qu'un indicateur principal essentiel des résultats économiques. L'importance donnée à la croissance du PIB repose sur le postulat selon lequel une croissance plus forte du PIB par habitant va de pair avec l'élévation du niveau de vie de la majorité des ménages. Or, ce postulat est de plus en plus souvent remis en cause. De son côté, le PIB par habitant ne permet pas de mesurer précisément le bien-être des individus, même du strict point de vue du niveau de vie matériel¹. À cet égard, il existe un sujet qui a peu retenu l'attention jusqu'à présent : dans quelle mesure la croissance du PIB se répercute-t-elle en aval sur les ménages ? Or, la question est des plus pertinentes du point de vue du bien-être, comme l'a reconnu la commission Stiglitz, par exemple (Stiglitz *et al.*, 2009)².

L'analyse des liens entre croissance du PIB et croissance du revenu des ménages présente également un intérêt particulier pour comprendre l'évolution des inégalités de revenu³. La manière dont la croissance du PIB génère des revenus pour le secteur des ménages et la composition de ces revenus sont des facteurs importants pour les inégalités. Par exemple, la répartition du revenu entre capital et travail est véritablement importante pour comprendre les inégalités de revenu. Cependant, cette analyse est peut-être plus complexe qu'elle ne l'était auparavant car les sources de revenu des ménages sont plus diverses et la dispersion est considérable dans les catégories de revenu. Aussi est-il important d'aller au-delà du concept classique de la part du travail dans le revenu des facteurs pour comprendre les inégalités, notamment en l'élargissant aux différentes sources de revenu des ménages.

Étant donné ces difficultés, le chapitre analyse les liens entre PIB et niveaux de vie du point de vue du ménage moyen, en s'intéressant à la dimension du revenu. L'idée est de mieux comprendre les mécanismes par lesquels la croissance du PIB se répercute en aval sur le revenu des ménages. Elle justifie d'évaluer précisément le lien entre les revenus générés par le PIB et les revenus distribués aux ménages, ce qui nécessite d'analyser la distribution des revenus entre le secteur des ménages et les autres secteurs institutionnels⁴.

Le présent chapitre est organisé comme suit : la première section décrit le cadre de mesure utilisé tout au long du chapitre, qui repose sur le Système de comptabilité nationale (SCN). La deuxième section donne une vue instantanée de l'évolution du revenu réel des ménages par rapport au PIB ces vingt dernières années. Elle donne également un éclairage sur les déterminants qui, en principe, se prêtent le moins à l'intervention des pouvoirs publics comme les différences d'évolution entre les prix acquittés par les ménages, les prix à la production intérieure et les flux de revenus primaires avec le reste du monde. Dans la troisième section, on analyse comment le revenu généré à partir de la production

intérieure est distribué entre le secteur des ménages et les autres secteurs institutionnels, en particulier les administrations publiques et les entreprises, en s'intéressant en particulier à la distribution fonctionnelle du revenu, c'est-à-dire à sa répartition entre travail et capital. Enfin, la quatrième et dernière section livre une analyse des liens entre la distribution des revenus entre les ménages et les autres secteurs institutionnels et la distribution des revenus au sein du secteur des ménages.

Revenu disponible ajusté des ménages : définition et structures comparées

Aux fins du présent chapitre, on évalue le niveau des ressources revenant au secteur des ménages à l'aide du revenu disponible ajusté des ménages emprunté au SCN, en combinant des informations sur un grand nombre de sources de revenus marchands et non marchands (y compris les revenus d'activités cachées ou souterraines)⁵. Cet indicateur est considéré comme le meilleur moyen de mesurer les conditions matérielles en comparaison internationale, même s'il peut ne pas rendre pleinement compte des ressources économiques dont disposent les ménages (encadré 3.1)⁶. Pour plus de facilité dans l'exposé, le graphique 3.1 présente une vue simplifiée des flux de revenu entre les ménages et les autres secteurs institutionnels, tels que mesurés dans le SCN.

Encadré 3.1. Les limites à la mesure du revenu disponible ajusté des ménages tel que défini dans les comptes nationaux

Le revenu disponible ajusté des ménages, emprunté au système des comptes nationaux, prend en compte certains postes non monétaires que les ménages peuvent ne pas admettre comme faisant partie de leur revenu :

- Les cotisations patronales de sécurité sociale et les versements des employeurs aux régimes de retraite privés, à la couverture maladie et autres prestations n'entrent pas dans la paie versée aux salariés, mais sont partie intégrante du revenu des ménages dans les comptes nationaux. La raison en est que la rémunération des salariés est définie en comptabilité nationale dans l'optique de mesurer formellement le coût intégral du travail en tant que facteur de production. Ainsi, alors que dans le monde réel les cotisations sociales sont versées directement par les employeurs aux organismes sociaux et que les salariés n'en disposent jamais, celles-ci sont assimilées en comptabilité nationale à une fraction des salaires versés aux ménages. En conséquence, le poste « rémunération des salariés » tient compte de toutes les cotisations, y compris des cotisations imputées. Ce poste est pris en compte dans la définition des revenus du travail retenue pour ce chapitre.
- Les propriétaires-occupants ne perçoivent pas de revenu pour les services de logement qu'ils dispensent à eux-mêmes. Or, un revenu leur est imputé en comptabilité nationale, appelé « loyer imputé ». Ce flux de revenu est estimé à partir des loyers effectifs de logements comparables, mais les offices nationaux de statistiques appliquent des méthodologies différentes à cet égard. Ce poste est pris en compte dans la définition des revenus du capital des ménages.
- Les ménages bénéficient de services dispensés par les administrations publiques, comme les services de santé, d'éducation, de logement, de loisirs et les services culturels, mais les transferts correspondants ne sont pas du revenu disponible. Les comptes nationaux attribuent au revenu des ménages une valeur imputée au titre de ces services, sous forme de « transferts sociaux en nature », afin de les distinguer des transferts monétaires. Leur mesure est délicate compte tenu de leur caractère non marchand (et pourrait être totalement différente du point de vue des ménages). En effet, la valorisation des transferts

Encadré 3.1. Les limites à la mesure du revenu disponible ajusté des ménages tel que défini dans les comptes nationaux (suite)

sociaux en nature dans les comptes nationaux repose sur le prix des facteurs entrant dans le processus de production, donc sur les dépenses des administrations publiques. Ce poste est pris en compte dans la définition des revenus secondaires des ménages aux fins de ce chapitre.

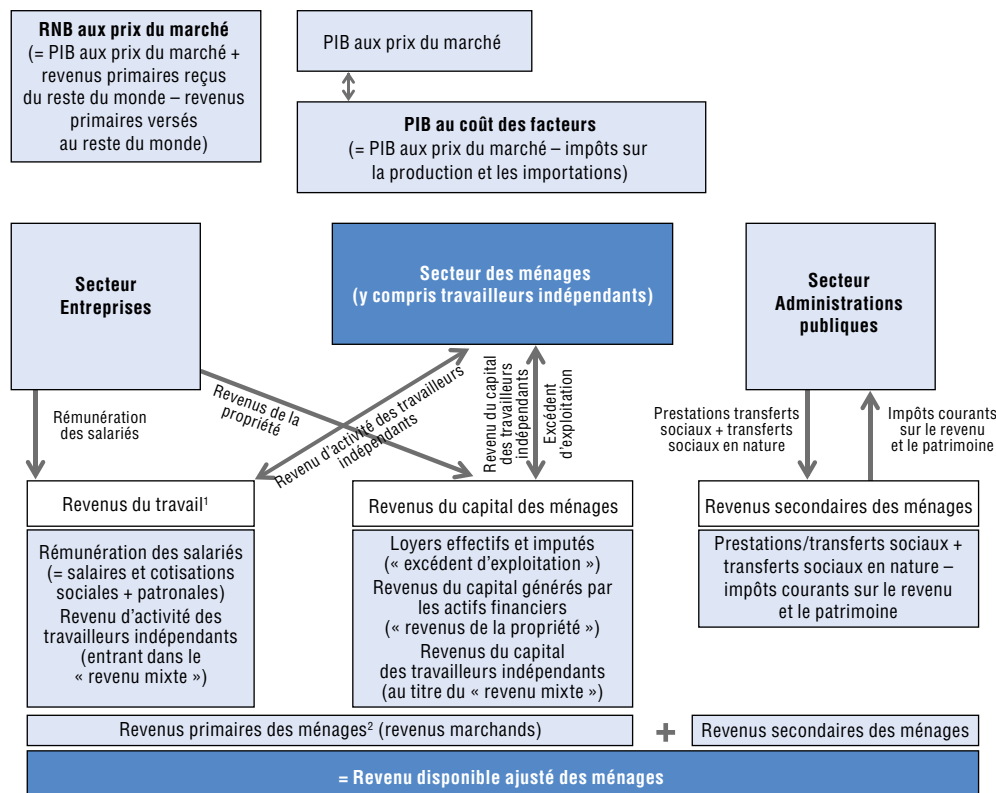
Le compte de revenu des ménages se heurte à une autre limite en rapport avec la non-comptabilisation des plus-values et des moins-values. Les agents sont exposés à des gains ou pertes potentiels à chaque fluctuation de prix. Une distinction est établie entre les plus-values et les moins-values selon qu'elles sont « non réalisées » ou « réalisées ». Les gains ou pertes sont dits « non réalisés » lorsque le prix d'une action détenue par un agent fluctue, mais que ce dernier n'a pas encore vendu son portefeuille. En revanche, ils sont dits « réalisés » une fois les actions cédées. Les produits générés par la plus-value réalisée sur un portefeuille sont le plus souvent imposables.

À plusieurs reprises dans un passé récent, les ménages des pays de l'OCDE ont profité de hausses, ou déploré des baisses, des prix de deux types d'actifs : par exemple, pendant la bulle boursière des années 1990 et la chute vertigineuse des cours des actions qui a suivi en 2000 et plus récemment, lors de la bulle immobilière. Les variations des prix des actifs induisent des effets de richesse positifs ou négatifs, qui permettent aux ménages de consommer plus ou moins que leur revenu disponible. Ces « effets de richesse » peuvent jouer un rôle dans la vision qu'ont les ménages de leurs propres ressources économiques, mais ils ne peuvent pas être estimés à partir des comptes nationaux.


Dans ce contexte, les revenus du capital des ménages, tels que définis dans ce chapitre à partir du SCN, excluent les plus-values et les moins-values, réalisées ou non. Les revenus issus des actifs immobiliers sont pris en compte dans la mesure où ils rendent compte de loyers effectifs et imputés (ces derniers revenant aux propriétaires-occupants). Quant aux revenus financiers, ils regroupent les intérêts perçus sur les investissements financiers des ménages et les dividendes leur étant versés par les entreprises, mais comme les plus-values sont exclues, les autres formes de revenus financiers ne sont pas comptabilisées dans le SCN. Tel est le cas des rachats d'actions, qui jouent un rôle croissant dans la stratégie de redistribution des bénéfices de sociétés. Ces transferts de revenus des entreprises aux ménages ne sont pas comptabilisés dans le compte de revenu des ménages.

Dernier point en rapport avec le précédent : l'impact du secteur extérieur sur le revenu des ménages dans le SCN porte essentiellement sur les revenus primaires, autrement dit, sur les revenus du travail, les dividendes et les intérêts. Les transactions financières avec le reste du monde n'ont pas d'incidences sur le revenu des ménages ni sur le PIB. En revanche, elles influent sur le bilan des secteurs institutionnels résidents, tels que définis dans le SCN : ménages, administrations publiques et entreprises. En conséquence, les déséquilibres macroéconomiques extérieurs résultant, par exemple, du besoin de financement vis-à-vis du reste du monde, n'ont pas d'incidences sur la distribution du revenu entre les administrations publiques et les ménages mais peuvent, *in fine*, influencer sur la distribution du patrimoine et de l'épargne entre les administrations publiques et les ménages, une question va bien au-delà du cadre de ce chapitre.

Graphique 3.1. **Vue simplifiée des flux de revenu entre les ménages et les autres secteurs institutionnels, tels que mesurés dans le Système des comptes nationaux (SCN)**



- Concernant les travailleurs indépendants, il n'est fait état que de leur revenu global (revenu mixte). Pour décomposer ce revenu entre travail et capital, on établit leurs revenus d'activité en prenant pour hypothèse que leur rémunération annuelle est égale à celle du salarié moyen dans l'ensemble de l'économie. On mesure ensuite les revenus du capital des travailleurs indépendants par approximation, en faisant la différence entre le revenu mixte et les revenus d'activité imputés.
- Les revenus primaires des ménages correspondent aux revenus provenant d'activités marchandes, d'où l'appellation de « revenus marchands » parfois employée.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933323989>

Le revenu disponible ajusté des ménages s'obtient en additionnant deux grandes catégories : 1) les flux qui constituent les revenus primaires (ou marchands) des individus : revenus du travail (rémunération des salariés et revenu d'activité des travailleurs indépendants – ce dernier faisant partie du « revenu mixte ») et revenus du capital (revenus générés par les actifs financiers, essentiellement sous forme de dividendes et d'intérêts, y compris au titre des « revenus de la propriété », et par les actifs non financiers, essentiellement sous forme de loyers réels et fictifs inclus dans l'« excédent d'exploitation », ainsi que les revenus du capital des travailleurs indépendants – ce dernier faisant partie du « revenu mixte ») ; 2) les revenus secondaires ou de redistribution : transferts sociaux monétaires et en nature assurés aux ménages par les administrations publiques (comme les services publics d'éducation et de santé), nets des impôts courants sur le revenu et le patrimoine et des cotisations de sécurité sociale acquittées par les ménages. À cet égard, les taxes sur la consommation ne sont pas prises en compte parmi les impôts acquittés par le secteur des ménages dans le SCN. Elles apparaissent dans la différence entre le PIB aux prix du marché et le PIB au coût des facteurs (c'est-à-dire le PIB aux prix du marché moins les impôts sur la production et les importations). Le revenu disponible ajusté des

ménages peut être exprimé en valeur brute et en valeur nette, la différence correspondant à la consommation de capital fixe des ménages⁷. Le présent chapitre repose essentiellement sur l'indicateur brut pour établir le lien avec le PIB, lui-même étant un concept « brut », et aux fins d'une meilleure comparabilité internationale⁸.

Il convient d'avoir à l'esprit les limites de la définition du revenu des ménages dans le SCN et par conséquent, d'interpréter les différences entre pays et dans le temps à la lumière des différences de cadre institutionnel. Il reste que le SCN s'appuie sur un certain nombre de procédures d'harmonisation, mises en place pour maximiser la possibilité de comparaisons internationales. Il est important de noter aux fins de ce chapitre que ces procédures garantissent un très bon niveau de comparabilité pour le compte de revenu des ménages. Celle-ci peut être plus problématique pour le compte financier et le compte de patrimoine des ménages et peut gêner l'analyse comparée du patrimoine et de l'épargne des ménages. L'une des questions les plus intéressantes à cet égard est celle de la ventilation des cotisations et des prestations de retraite entre les régimes par répartition et par capitalisation (encadré 3.2). Ce chapitre procède à l'analyse comparée du revenu des ménages, mais pas de leur patrimoine. Aussi l'analyse ne devrait-elle pas être affectée par les différences de cadre institutionnel régissant les régimes de retraite nationaux, conséquence des ajustements opérés pour harmoniser les comptes de revenu des ménages.

Encadré 3.2. Modalités de prise en compte des régimes de retraite et de sécurité sociale dans le compte de revenu des ménages

On peut distinguer deux types de régimes de retraite : ceux qui fonctionnent comme des « systèmes d'épargne » (ou régimes « par capitalisation intégrale ») et ceux qui fonctionnent comme des « systèmes de transferts » (ou « régimes par répartition »). Dans le cas d'un système d'épargne (souvent appelé « caisse de retraite »), chaque salarié cotise à une caisse d'où lui sera versée ses futures pensions de retraite. Les comptes nationaux enregistrent la totalité des cotisations au régime (patronales et salariales) au titre de l'épargne salariale (ou comme une augmentation des actifs de retraite des salariés), et les prestations de retraite au titre de la « désépargne » (ou comme une diminution des actifs de retraite des retraités).

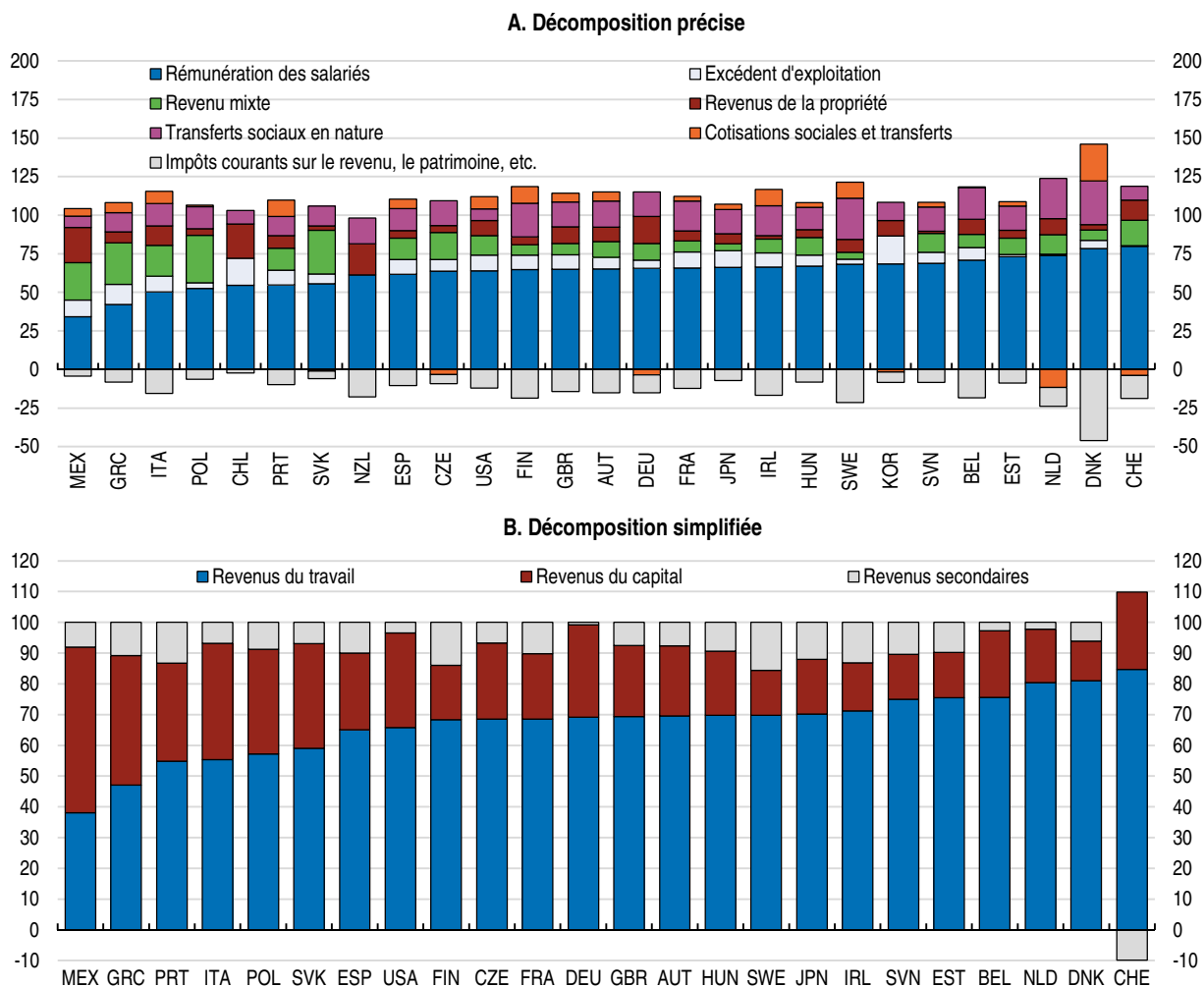
En revanche, on parle de système de transferts (et non d'épargne) lorsque les cotisations de retraite des salariés en activité sont utilisées pour servir les pensions des retraités. Dans ce cas (ce qui est la règle pour les régimes de retraite de la sécurité sociale), les comptes nationaux déduisent les cotisations de retraite du revenu (et celles-ci sont donc également déduites de l'épargne) et les pensions de retraite sont considérées comme un élément de revenu (et donc prises en compte dans l'épargne). Les cotisations de retraite sont prises en compte dans les transferts courants versés par les ménages et les pensions dans les transferts courants des ménages.

Pour harmoniser la mesure du revenu des ménages, le SCN comptabilise les cotisations de retraite et les prestations des systèmes d'épargne (ou caisses de retraite) comme s'il s'agissait de systèmes de transferts (sécurité sociale)*. En conséquence, les différences entre les cadres institutionnels régissant le financement des régimes de retraite n'ont, en principe, pas d'incidence sur les comparaisons internationales des comptes de revenu des ménages. Aux fins du présent chapitre, les pensions et les cotisations sont incluses dans la définition des revenus (nets) secondaires des ménages puisqu'elles sont considérées comme des revenus de transferts.

* Ces flux de revenus (de transferts) du secteur des entreprises à celui des ménages ne sont pas représentés dans le schéma simplifié des flux de revenus entre les secteurs institutionnels du SCN (graphique 3.1). En principe, ils devraient figurer sous forme de flux de revenus secondaires du secteur des entreprises (caisses de retraite) aux ménages.

S'agissant du ménage moyen, la rémunération des salariés constitue le principal élément de revenu, suivi des revenus d'activité indépendante⁹ et des transferts en nature assurés par les administrations publiques (graphique 3.2, partie A). Lorsque le revenu disponible ajusté des ménages est décomposé de manière simplifiée en revenus du travail et du capital (qui constituent les revenus primaires) et en revenus secondaires, les revenus du travail apparaissent comme la première source de revenu dans la majorité des pays (graphique 3.2, partie B).

Graphique 3.2. Composantes du revenu disponible ajusté des ménages¹
En pourcentage du revenu disponible brut ajusté des ménages, 2013



1. Les données se rapportent aux composantes du revenu disponible brut ajusté des ménages dans l'optique du système de comptabilité nationale (SCN). La somme de la rémunération des salariés, des revenus de la propriété, de l'excédent d'exploitation et du revenu mixte (qui désigne l'ensemble des revenus du travail et du capital des travailleurs indépendants) représente les revenus primaires, également qualifiés de revenus marchands. La somme des transferts sociaux en espèces, nets des cotisations sociales salariales, et des transferts sociaux en nature, diminuée des impôts courants sur le revenu et le patrimoine, représente les revenus secondaires (c'est-à-dire les revenus que les administrations publiques redistribuent aux ménages directement ou indirectement). Voir le graphique 3.1 pour une définition des différentes composantes représentées dans les parties A et B ci-dessus. La somme des composantes n'est pas exactement égale au revenu disponible brut ajusté des ménages en raison d'écarts statistiques. Les données se rapportent à 2014 pour le Danemark, la Finlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la République tchèque et la Suède, et à 2012 pour la Nouvelle-Zélande et la Suisse. Dans le cas du Chili et de la Corée, l'« excédent d'exploitation » inclut en fait le revenu mixte.

Source : OCDE, Base de données des comptes nationaux.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933323992>

Suivre l'évolution de la croissance du revenu du point de vue des ménages et expliquer l'écart par rapport à la croissance du PIB

Du point de vue du bien-être, la consommation réelle (c'est-à-dire après correction des variations du revenu nominal des ménages par les prix à la consommation, non par les prix à la production, qui viennent en correction du PIB) est le meilleur moyen de mesurer la croissance du revenu. Tel est ce qui importe en définitive pour estimer les possibilités de consommation des ménages comme une fonction des revenus de production. Suivre l'évolution de la croissance du point de vue du revenu des ménages commence donc par une comparaison simple entre la croissance du PIB et celle du revenu disponible ajusté des ménages dans le but d'évaluer dans quelle mesure le revenu généré à partir du PIB parvient jusqu'au ménage moyen en aval. Cette comparaison donne à penser que depuis le milieu des années 1990 et plus précisément, pendant la période d'avant la crise, le PIB avait tendance à augmenter plus vite que les ressources économiques des ménages dans de nombreux pays de l'OCDE (graphique 3.3, parties A et B). L'écart était particulièrement notable en Corée et en Irlande. En fait, le revenu réel des ménages en proportion du PIB progressait plus solidement uniquement dans les quelques pays dotés d'un important secteur de produits de base (Norvège et Australie, par exemple).

Cet écart de croissance entre le PIB et le revenu des ménages s'est réduit temporairement aux premiers temps de la crise car les stabilisateurs automatiques (autrement dit, l'augmentation des transferts nets des administrations publiques aux ménages pendant les phases de récession) et les mesures discrétionnaires de garantie de ressources mises en place pour amortir le repli de la demande globale aux premiers stades de récession ont eu pour effet, à des degrés divers selon les pays – de protéger le revenu disponible des ménages des moins-perçus que la crise a générés sur les revenus marchands (c'est-à-dire sur les revenus du travail et du capital) (graphique 3.3, partie C)¹⁰. Cependant, avec la dissipation des effets des stabilisateurs automatiques et des mesures de lutte contre la crise, l'écart s'est à nouveau creusé puisque la croissance du PIB a été nettement plus rapide que celle du revenu des ménages entre 2009 et 2013 (graphique 3.3, partie D). En effet, plus d'un tiers des pays de l'OCDE ont vu le revenu disponible réel des ménages se contracter après la crise, ce qui s'explique en partie par les mesures d'assainissement budgétaire.

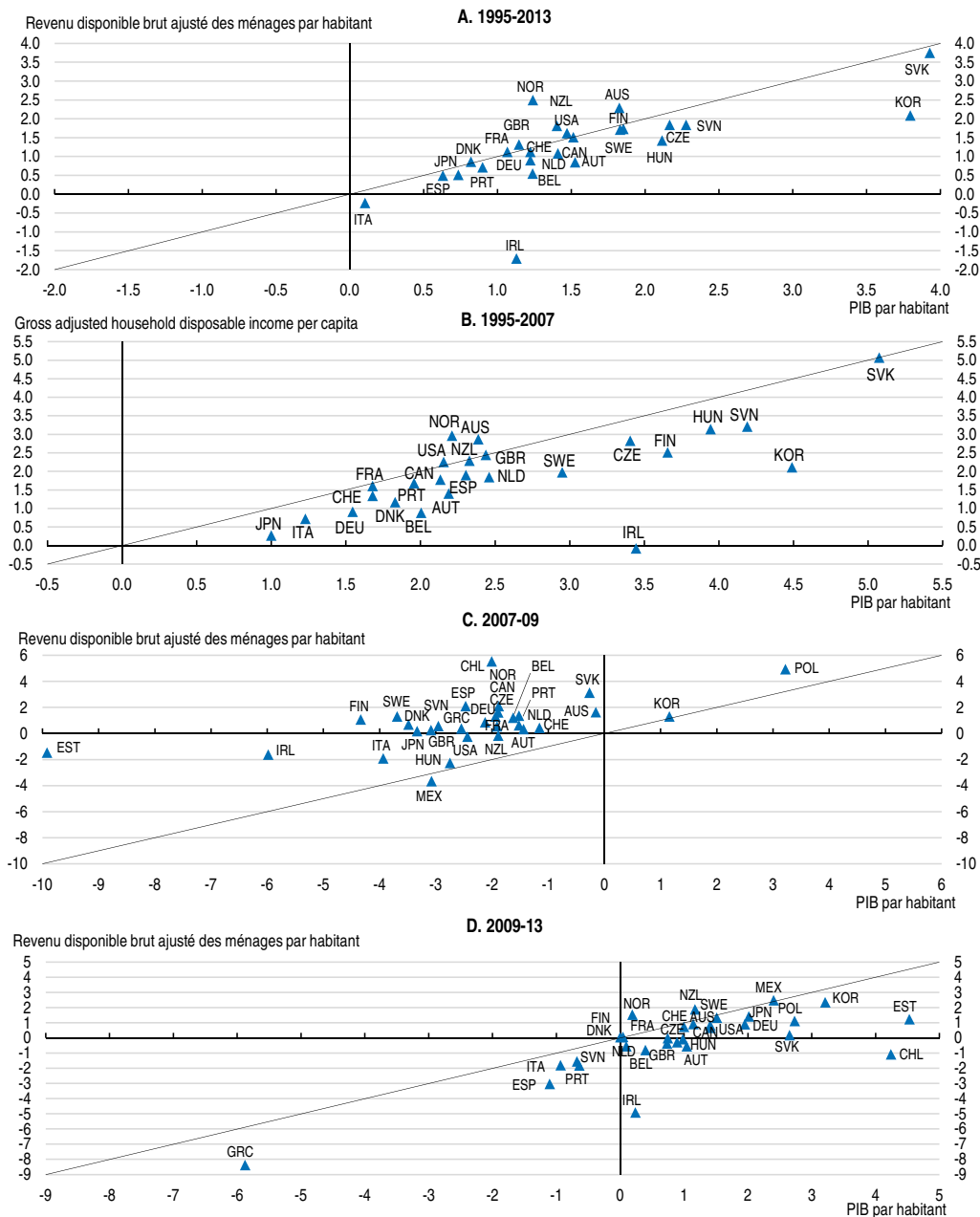
La contribution des mouvements de prix relatifs à l'écart de croissance

L'évolution différenciée entre le PIB et le revenu des ménages en termes réels peut être le signe d'une différence d'évolution entre les prix à la consommation et les prix à la production (graphique 3.4, parties A et B). En effet, des indices de prix différents sont appliqués pour convertir les valeurs nominales en valeurs réelles, en l'espèce le déflateur du PIB pour la production intérieure et le déflateur de la consommation pour le revenu des ménages.

La comparaison entre chiffres réels et nominaux montre que l'écart de croissance entre le PIB et le revenu réel des ménages s'explique en majeure partie par des effets de prix relatifs pendant la période considérée (1995-2013). La plupart des pays de l'OCDE ont enregistré un recul des prix à la production par rapport aux prix à la consommation tandis que les seuls à avoir enregistré une augmentation des premiers par rapport aux seconds sont les exportateurs de produits de base comme l'Australie, le Canada et la Norvège (graphique 3.4, partie C) – pointant ainsi des effets liés aux termes de l'échange. En valeur nominale, la croissance du revenu des ménages est remarquablement proche de celle du PIB.

Graphique 3.3. Taux de croissance annuelle réelle du PIB et du revenu disponible ajusté des ménages¹

Taux de croissance annuelle moyenne, en pourcentage



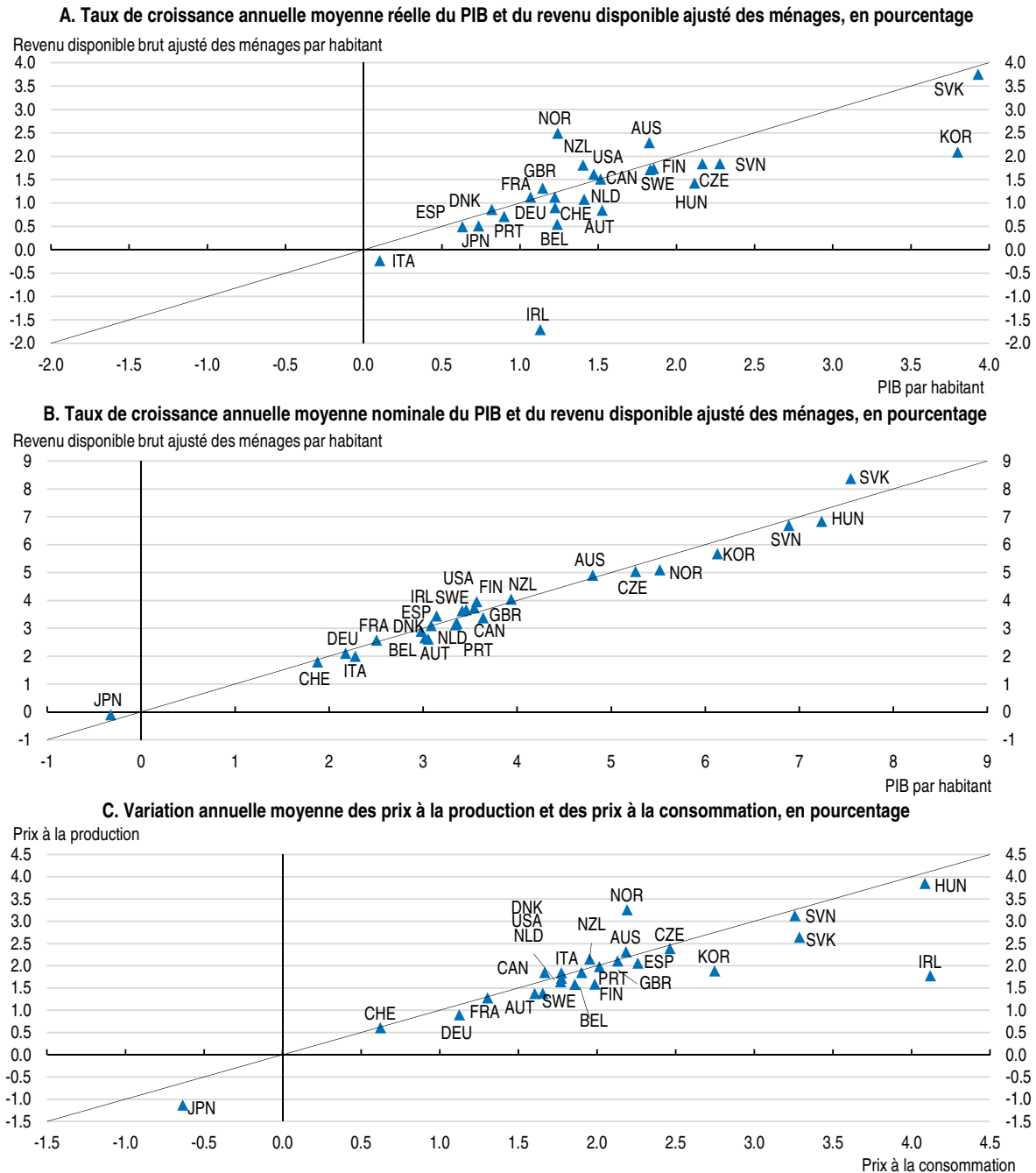
1. Le revenu disponible brut ajusté des ménages et le produit intérieur brut (PIB) sont exprimés en USD, aux prix constants et sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2010 (année de référence de l'OCDE). Le revenu disponible brut ajusté des ménages est corrigé à l'aide du déflateur de la consommation individuelle effective, tandis que le PIB par habitant est corrigé à l'aide du déflateur du PIB. S'agissant de la partie A, les données se rapportent à la période 1995-2014 pour le Canada, la Corée, la Finlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la République tchèque et la Suède ; à la période 1995-2012 pour la Suisse ; à la période 1999-2013 pour l'Espagne, la Hongrie, l'Irlande et le Royaume-Uni ; et à la période 1999-2012 pour la Nouvelle-Zélande. S'agissant de la partie B, les données se rapportent à la période 1999-2007 pour l'Espagne, la Hongrie, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni. S'agissant de la partie C, les données se rapportent à la période 2008-09 pour le Chili. S'agissant de la partie D, les données se rapportent à la période 2009-14 pour le Canada, la Corée, la Finlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la République tchèque et la Suède ; et à la période 2009-12 pour la Nouvelle-Zélande et la Suisse.

Source : OCDE, Base de données des comptes nationaux.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933324003>

Graphique 3.4. Comparaison des taux de croissance du PIB et du revenu disponible ajusté des ménages : le rôle des prix relatifs¹

1995-2013



1. S'agissant de la partie A, le revenu disponible brut ajusté des ménages par habitant et le produit intérieur brut (PIB) par habitant sont exprimés en USD, aux prix constants et sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2010 (année de référence de l'OCDE). Le revenu disponible brut ajusté des ménages par habitant est corrigé à l'aide du déflateur de la consommation individuelle effective (qui correspond aux prix à la consommation), tandis que le PIB par habitant est corrigé à l'aide du déflateur du PIB (qui correspond aux prix à la production). S'agissant de la partie B, le revenu disponible brut ajusté des ménages par habitant et le PIB par habitant sont exprimés à prix courants. Les données se rapportent à la période 1995-2014 pour le Canada, la Corée, la Finlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la République tchèque et la Suède ; à la période 1995-2012 pour la Suisse ; à la période 1999-2013 pour l'Espagne, la Hongrie, l'Irlande et le Royaume-Uni ; et à la période 1999-2012 pour la Nouvelle-Zélande.

Source : OCDE, Base de données des comptes nationaux.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324010>

Des effets de prix relatifs comme ci-dessus pourraient rendre compte d'un certain nombre de facteurs, dont :

- des baisses tendancielle du prix relatif des investissements, qui réduisent les prix à la production plus que les prix à la consommation avec, pour corollaire, des baisses tendancielle du prix des produits exportables par rapport aux produits non exportables, en particulier dans les services ;
- des hausses temporaire des prix des produits de base, qui génèrent une amélioration des termes de l'échange dans les pays exportateurs de ces produits pendant la période considérée ;
- des hausses de prix à la consommation résultant de réformes fiscale ayant fait primer la fiscalité indirecte, notamment la TVA, sur la fiscalité directe, pendant la période considérée¹¹.

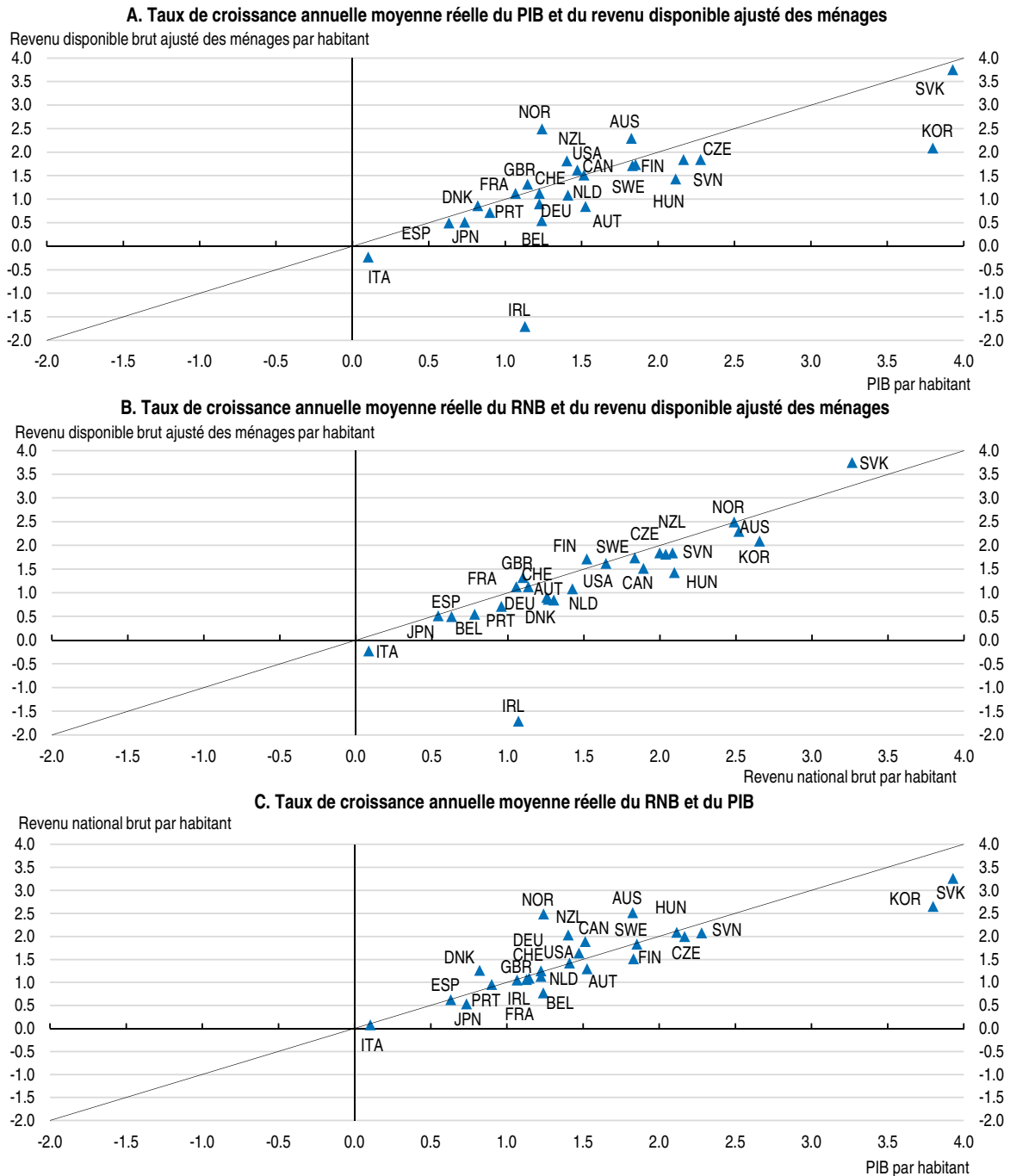
La contribution des flux de revenu transnationaux à l'écart de croissance

L'écart de croissance entre PIB et revenu des ménages peut également rendre compte partiellement de l'écart entre le revenu produit sur le territoire et le revenu perçu par les résidents. Les revenus des ménages sont mesurés pour des entités résidentes, que ces revenus aient ou non été perçus sur le territoire national. Outre les revenus provenant de la production sur le territoire national, qui sont inclus dans le PIB, les résidents peuvent percevoir des revenus de production hors territoire, non comptabilisés dans le PIB¹². L'imputation des flux nets de revenus primaires avec le reste du monde au PIB permet une meilleure approximation des ressources susceptibles de parvenir jusqu'aux ménages résidents en aval. Ces revenus primaires sont composés de rémunérations et de salaires, de revenus de la propriété (intérêts et dividendes), d'impôts sur la production et de subventions. Il en résulte le revenu national brut (RNB), qui peut être considéré comme un indicateur « relais » : à la différence du PIB, le RNB est un concept de revenu, non de production, puisqu'il inclut les revenus provenant de la production à l'étranger et exclut la valeur de la production remboursée aux facteurs de production étrangers. En conséquence, évaluer l'évolution du revenu des ménages par rapport au RNB plutôt que par rapport au PIB sous-estime le rôle potentiel des flux de revenus primaires avec le reste du monde¹³.

Un examen du RNB donne à penser que l'évolution des flux de revenus primaires avec le reste du monde explique en partie aussi l'écart de croissance entre le PIB réel et le revenu réel des ménages (graphique 3.5, parties A et B), mais nettement moins que les prix relatifs. Il semble qu'une croissance du RNB plus faible que celle du PIB ait contribué à une croissance plus faible du revenu des ménages par rapport au PIB en Belgique et en Corée, par exemple (graphique 3.5, partie C). À l'opposé du spectre toutefois, il semble qu'une croissance du RNB plus forte que celle du PIB aient contribué à une croissance plus forte du revenu des ménages par rapport au PIB en Australie et en Norvège, par exemple, ce qui laisse penser que les flux de revenus correspondants avec l'étranger aient été dynamisés aussi par les prix des produits de base pendant la période considérée (graphique 3.5, partie C). Il reste que dans la plupart des cas, l'évolution des flux de revenus primaires avec le reste du monde n'explique pas tellement, semble-t-il, l'écart entre le PIB réel et la dynamique du revenu réel des ménages : en fait, l'écart de croissance est équivalent, que ce soit par rapport au PIB ou par rapport au RNB, dans un certain nombre de pays (comme l'Irlande et l'Italie).

Graphique 3.5. Comparaison des taux de croissance du PIB et du revenu disponible ajusté des ménages : le rôle des flux de revenus primaires avec le reste du monde¹

En pourcentage, 1995-2013



1. Le revenu national brut (RNB), le produit intérieur brut (PIB) et le revenu disponible brut ajusté des ménages sont exprimés en USD, aux prix constants et sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2010 (année de référence de l'OCDE). Pour le revenu disponible brut ajusté des ménages, les PPA et les déflateurs utilisés sont ceux de la consommation individuelle effective des ménages, tandis que pour le PIB et le RNB, on utilise les PPA et les déflateurs du produit intérieur brut. Les données se rapportent à la période 1995-2014 pour le Canada, la Corée, la Finlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la République tchèque et la Suède ; à la période 1995-2012 pour la Suisse ; à la période 1999-2013 pour l'Espagne, la Hongrie, l'Irlande et le Royaume-Uni ; et à la période 1999-2012 pour la Nouvelle-Zélande.

Source : OCDE, Base de données des comptes nationaux.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324022>

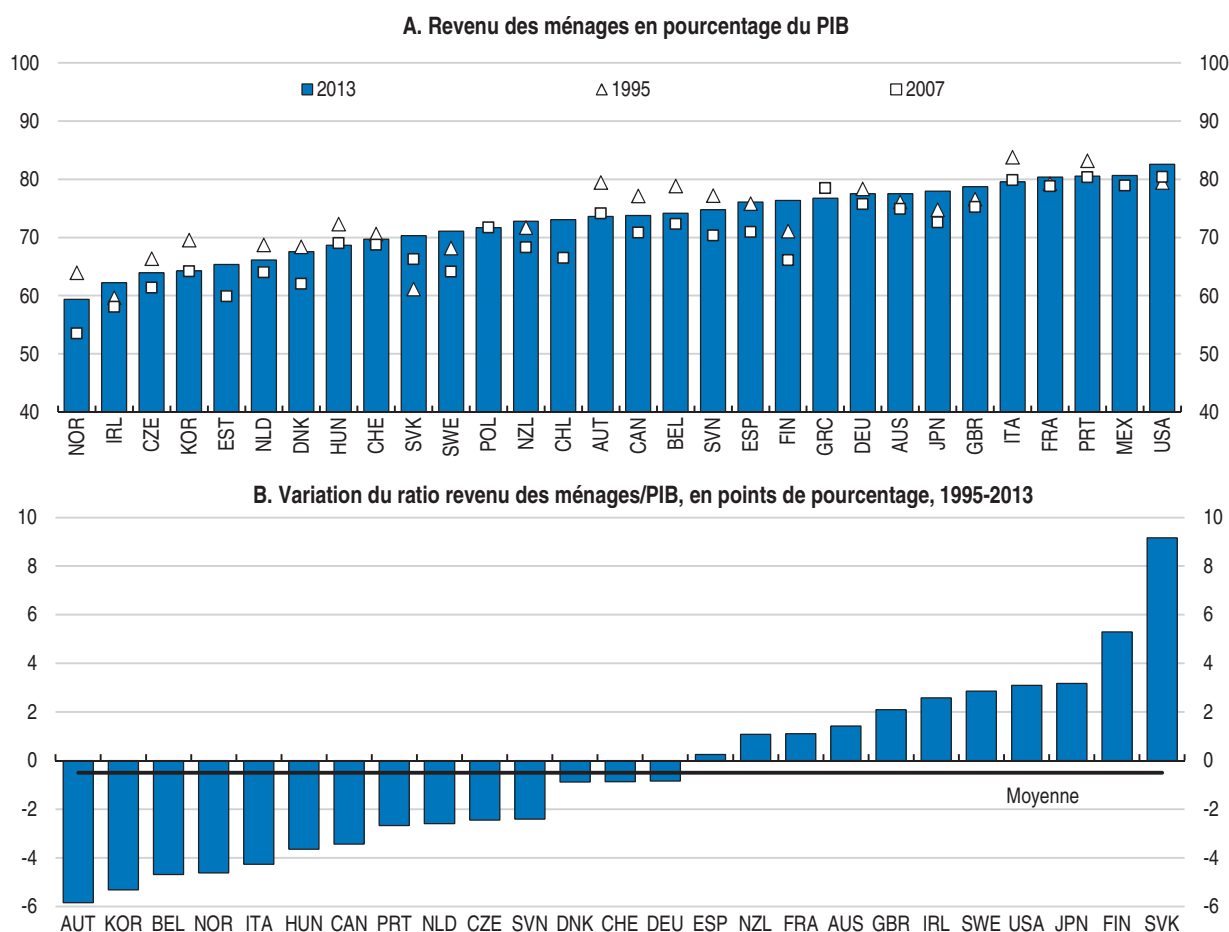
Synthèse sur l'écart de croissance entre revenu des ménages et PIB

La contribution respective des prix relatifs et des flux de revenus avec l'étranger dans l'écart de croissance entre le revenu disponible réel des ménages et le PIB réel a été examinée dans cette section. Il est observé que si les premiers expliquent une part considérable de cet écart, la contribution des seconds est négligeable, sauf pour quelques rares pays. Prenant ces facteurs en considération, on s'intéresse dans le reste du chapitre aux facteurs susceptibles de creuser l'écart entre le revenu disponible ajusté des ménages et le PIB, tous deux exprimés en valeur nominale.

À cet effet, on introduit dans le chapitre un indicateur synthétique, le revenu des ménages en proportion du PIB, qui mesure les dividendes de la croissance du point de vue des ménages et qui se définit simplement comme le rapport du revenu disponible

Graphique 3.6. Revenu des ménages en proportion du PIB¹

En termes nominaux



1. Le produit intérieur brut (PIB) et le revenu des ménages sont exprimés à prix courants. S'agissant de l'année 1995, les données se rapportent en fait à 1999 pour l'Espagne, la Hongrie, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni. S'agissant de l'année 2013, les données se rapportent en fait à 2014 pour le Canada, la Corée, la Finlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la République tchèque et la Suède ; et à 2012 pour la Nouvelle-Zélande et la Suisse.

Source : OCDE, Base de données des comptes nationaux.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933324036>

ajusté des ménages en valeur nominale au PIB nominal. Une diminution notable de ce ratio indiquerait qu'une fraction considérable de l'écart de croissance en termes réels reste à expliquer, même une fois pris en compte les effets de prix relatifs. En fait, ce ratio s'est révélé stable, en moyenne, durant les deux dernières décennies dans les pays de l'OCDE (graphique 3.6, parties A et B)¹⁴. Cette stabilité masque néanmoins des tendances divergentes entre les pays, avec des diminutions marquées – d'environ six points de pourcentage – en Autriche, Corée, Belgique et Norvège et des augmentations marquées – respectivement d'environ dix et cinq points de pourcentage – en République slovaque et en Finlande (graphique 3.6, partie B).

L'analyse économétrique confirme formellement la conclusion d'une stabilité générale de ce ratio, en moyenne : l'élasticité du revenu disponible ajusté des ménages par rapport au PIB n'est pas statistiquement différente de un, une fois pris en compte les effets fixes par pays et d'autres facteurs¹⁵. Cela signifie au passage que les disparités importantes observées dans le niveau de revenu des ménages en proportion du PIB (graphique 3.6, partie A) d'un pays à l'autre tendent à persister dans le temps. Elles sont probablement liées à des facteurs comme le degré d'ouverture commerciale du pays, la structure de ses échanges et son tissu industriel¹⁶.

Distribution du revenu entre le secteur des ménages et les autres secteurs institutionnels

Cette section propose une analyse exploratoire du revenu des ménages et de ses composantes en proportion du PIB afin de comprendre les canaux par lesquels les revenus de production (PIB) se traduisent en revenu des ménages. Cette analyse requiert d'évaluer le lien entre le PIB et les trois composantes du revenu des ménages définies dans la section précédente : les revenus du travail et du capital (autrement dit, les revenus primaires) et les revenus secondaires (qui résultent de la redistribution effectuée par les administrations publiques). Cette analyse permet d'éclairer quelque peu la distribution du revenu entre les ménages et les autres secteurs institutionnels de l'économie nationale, notamment les administrations publiques et les sociétés.

La part du travail dans le PIB

Le travail représente la principale source de revenu global pour le ménage moyen (graphique 3.2). Les revenus du capital jouent également un rôle, mais ils constituent une composante du revenu relativement mineure et, selon le mode de rémunération du capital, ils peuvent être redistribués du secteur des entreprises à celui des ménages avec un décalage dans le temps¹⁷. En conséquence, la distribution fonctionnelle du revenu, c'est-à-dire la répartition des revenus de production intérieure en rémunération du travail et en rémunération du capital et donc, la part globale du travail dans le revenu des facteurs, est susceptible de jouer à court et moyen terme sur la répartition des revenus de production intérieure entre le secteur des ménages et les autres secteurs.

La diminution de la part du travail a fait l'objet de nombreuses analyses au cours des dernières décennies, même si l'ampleur de ce recul a parfois été controversée¹⁸. Un très grand nombre d'études ont porté sur les déterminants de cette tendance et plus précisément, sur le rôle de la mondialisation et de l'évolution des politiques menées et des institutions. Une synthèse des principales conclusions de ces travaux est proposée en annexe. La présente section offre une nouvelle évaluation de l'évolution de la part du travail dans le revenu des facteurs à partir des données du SCN.

La part du travail est définie comme le revenu en proportion du PIB qui est perçu par les travailleurs, qu'ils soient salariés ou travailleurs indépendants, sous forme de rémunérations du travail. L'évaluation précise de la part globale du travail nécessite d'aborder un certain nombre de questions, comme l'estimation de la répartition du revenu entre le travail et le capital pour les travailleurs exerçant une activité indépendante (encadré 3.3).

Encadré 3.3. Mesurer la part globale du travail dans le revenu des facteurs

La part globale du travail dans le revenu des facteurs se calcule normalement en divisant la rémunération brute du travail par le PIB au coût des facteurs. Ce calcul soulève quelques difficultés de mesure :

- *Difficultés de mesure dans certains secteurs d'activité particuliers* : il est en effet difficile dans certains secteurs de mesurer la part du travail, ce qui peut jouer sur le calcul de la part globale. La valeur ajoutée des administrations publiques, telle que mesurée dans les comptes nationaux, est ainsi souvent égale à la somme des coûts du travail. Aussi la part du travail peut-elle être considérablement gonflée dans le secteur public. En dehors du public, notamment dans des secteurs comme l'industrie minière et les produits pétroliers, la valeur ajoutée fluctue considérablement, ce qui n'est pas le cas des salaires, ce qui peut induire des fluctuations notables de la part du travail.
- *Rémunération d'activité des travailleurs indépendants* : le revenu des travailleurs indépendants associe les revenus du travail aux revenus du capital, lesquels ne sont généralement pas répertoriés séparément dans la comptabilité nationale et figurent sous la rubrique « revenu mixte ». Cela exige d'imputer un revenu du travail aux travailleurs indépendants. L'idée selon laquelle la rémunération du travail de l'entrepreneur individuel doit être supposée égale à la rémunération moyenne des salariés fait largement consensus (Arpaia *et al.*, 2009)*.

Afin d'analyser le mécanisme par lequel le revenu issu de la production agrégée parvient jusqu'aux ménages en aval, la part du travail dans le revenu des facteurs doit être définie au niveau agrégé en supposant que la rémunération des travailleurs indépendants est égale à celle du salarié moyen dans l'ensemble de l'économie.

Dans un souci d'évaluer la robustesse de l'analyse, on peut rapprocher le calcul de la part globale du travail dans le revenu des facteurs d'autres séries de données comparables en s'appuyant sur les travaux publiés récemment par Karabarbounis et Neiman (2014). Les coefficients de corrélation entre les estimations de ce chapitre et celles de Karabarbounis et Neiman sont très proches de un et varient de 0.90 à 0.95 s'agissant des niveaux, et de 0.78 à 0.85 pour ce qui est des variations annuelles entre 1995 et 2010.

Dernier point de méthode : ce chapitre utilise comme dénominateur de la part du travail le PIB aux prix du marché, non le PIB au coût des facteurs. Ce choix s'impose pour analyser les liens entre PIB et niveaux de vie matériels des ménages dans l'optique d'approcher au plus près leur pouvoir d'achat. Il permet également de prendre en compte le fait que les administrations publiques absorbent une partie de la valeur ajoutée (voir Commission européenne, 2007, pour un examen). Quoi qu'il en soit, ce choix de mesure n'influe pas sur les résultats puisque le coefficient de corrélation entre les deux modes de calcul de la part du travail, par le PIB aux prix du marché et le PIB au coût des facteurs, est supérieur à 0.97, qu'il s'agisse des niveaux ou des variations.

Encadré 3.3. Mesurer la part globale du travail dans le revenu des facteurs (suite)

Le traitement des individus en haut de la distribution des rémunérations soulève une difficulté analytique supplémentaire ; ces derniers s'apparentent plus souvent à des chefs d'entreprises, employés par des actionnaires et rétribués par des options sur actions, qui constituent un droit acquis calculé sur des bénéfices futurs et réduisent les rentes futures des autres actionnaires. Dans OCDE (2012), la part du travail a été corrigée en excluant le revenu des 1 % les mieux rémunérés du calcul de la masse salariale pour sept pays entre 1990 et le milieu des années 2000 : on observe alors que le recul de la part « corrigée » du travail dans le revenu des facteurs – ou la part du travail correspondant aux 99 % les moins rémunérés – est même plus grand que pour l'indicateur « non corrigé », en particulier aux États-Unis et au Canada, en raison d'un accroissement de la part des salaires des hauts revenus. Selon une étude récente, la part du travail hors contribution des plus hauts revenus a diminué à un point tel aux États-Unis qu'elle est aujourd'hui inférieure à ce qu'elle a toujours été depuis les années 1930 (Giovannoni, 2014). Ce constat peut rendre compte de la montée en flèche des rémunérations des PDG et hauts dirigeants d'entreprise, l'un des facteurs déterminants au-delà du constat plus général et parfaitement étayé d'un accroissement de la part du revenu national revenant aux plus hauts revenus (Atkinson et al., 2011, Fernandes et al., 2009, Frydman et Jenker, 2010). Cette question sort du cadre du présent chapitre mais fera l'objet de travaux futurs, qui prendront appui sur les travaux récents de l'OCDE sur les hauts revenus (Ruiz et Woloszko, 2015).

* Une autre méthode consiste, lorsque l'on s'intéresse au secteur des entreprises et que l'on travaille au niveau agrégé, à calculer la rémunération horaire correspondant à la part du travail d'un entrepreneur individuel sur la base de la rémunération moyenne des salariés du secteur.

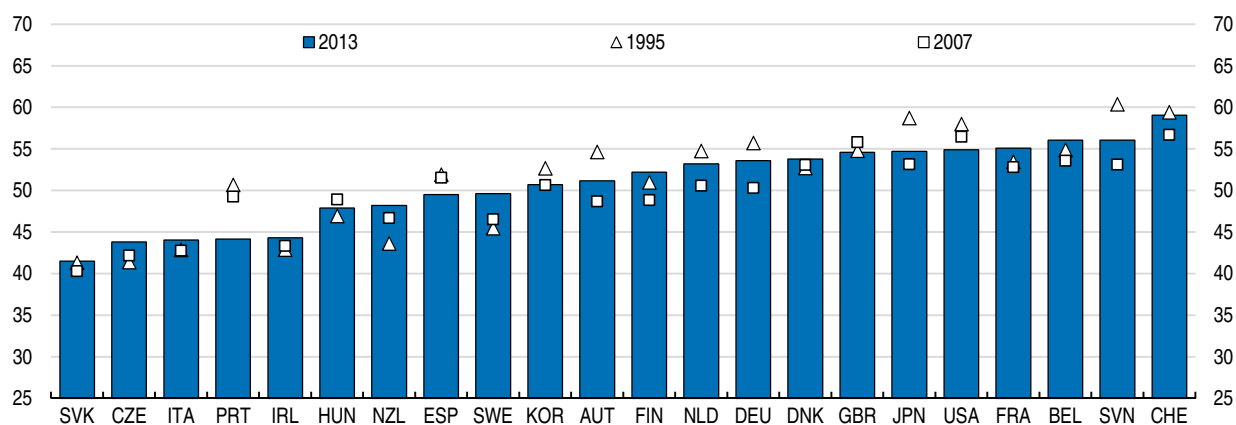
Les comptes nationaux font apparaître, en moyenne, une relative stabilité de la part du travail dans le revenu des facteurs au cours des deux dernières décennies dans les pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données (graphique 3.7), ce qui va quelque peu à l'encontre de certaines études précédentes. Toutefois, ce tableau masque une certaine hétérogénéité d'un pays à l'autre. Une petite moitié des pays enregistrent une diminution de cette part du travail : de plus de six points de pourcentage au Portugal, d'environ trois aux États-Unis et deux points en Allemagne et en Espagne. Dans l'autre moitié des pays, qui voient au contraire la part du travail augmenter, cette augmentation est d'ampleur moindre et s'établit généralement entre un et deux points de pourcentage, sauf en Nouvelle-Zélande et en Suède où elle atteint près de cinq points.

Les différences de résultats de ce chapitre par rapport à des études précédentes sont sans doute l'expression de différences dans l'horizon temporel des données et l'approche suivie. En particulier, la plupart de ces études mesuraient la part du travail dans le revenu des facteurs pour un sous-ensemble de secteurs d'activité et non pour l'ensemble de l'économie, en s'intéressant par exemple aux entreprises hors secteur primaire (comme dans OCDE, 2012), tandis que d'autres ne prenaient pas en compte les travailleurs indépendants (comme dans Karabarounis and Neiman, 2014). Les résultats pour l'heure peuvent masquer des effets de composition imputables à des différences intersectorielles et au redéploiement intersectoriel de la main-d'œuvre. En conséquence, il faudra compléter l'approche au niveau de l'ensemble d'une économie par une analyse sectorielle plus fine dans les travaux ultérieurs.

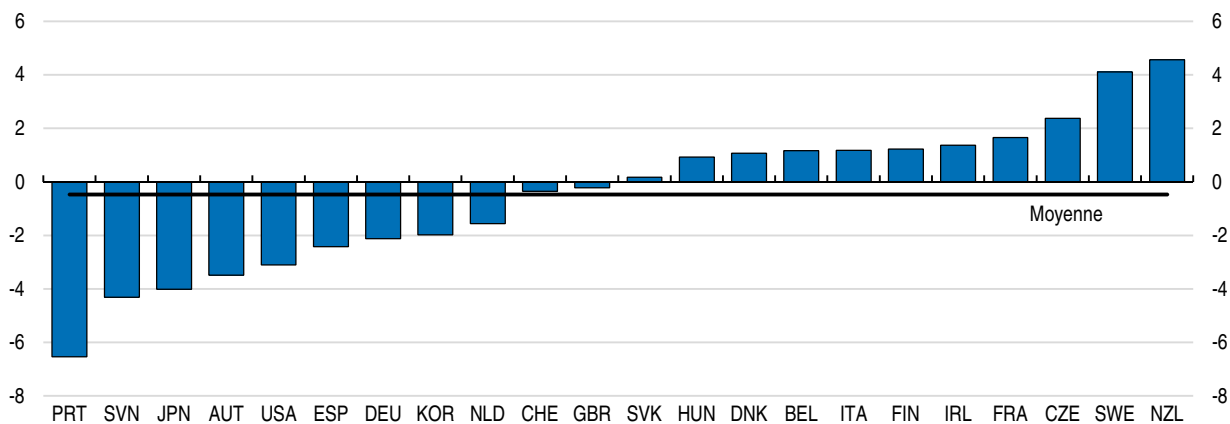
Graphique 3.7. Part du travail dans le PIB¹

En termes nominaux

A. Revenus du travail en pourcentage du PIB




B. Variations du ratio revenus du travail/PIB, en points de pourcentage, 1995-2013



1. La part du travail dans le PIB est définie comme la somme des rémunérations des salariés et des revenus d'activité des travailleurs indépendants, divisée par le produit intérieur brut. On impute les revenus d'activité des travailleurs indépendants en posant l'hypothèse que leur rémunération annuelle est la même que celle du salarié moyen dans l'ensemble de l'économie. Le PIB et les rémunérations sont exprimés à prix courants. S'agissant de l'année 1995, les données se rapportent en fait à 1998 pour les États-Unis ; à 1999 pour l'Espagne, la Hongrie, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni. S'agissant de l'année 2013, les données se rapportent en fait à 2014 pour la Corée, la Finlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la République tchèque et la Suède ; et à 2012 pour les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et la Suisse.

Source : OCDE, Base de données des comptes nationaux.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324049>

La part des ménages dans les revenus du capital

Si le capital représente, pour le ménage moyen, une source de revenu global bien plus modeste que le travail, cette source est néanmoins loin d'être négligeable et son importance est très variable d'un pays à l'autre (graphique 3.2)¹⁹. Le capital étant détenu *in fine* par les ménages, l'évolution des revenus du capital à l'échelle d'une économie devrait logiquement s'être répercutée jusqu'au secteur des ménages en aval au cours des dernières décennies²⁰. Cette section fournit une analyse préliminaire de l'évolution des revenus du capital pour le ménage moyen dans le but d'éclairer quelque peu la question. Au préalable toutefois, il peut être utile de rappeler la définition des revenus du capital des ménages. Ces revenus se composent de trois éléments :

- *Excédent d'exploitation des ménages* : ce poste correspond aux revenus issus des services de logement, c'est-à-dire des loyers réels ou « imputés ». Dans des pays où les propriétaires-occupants prédominent, comme en France et en Italie, la production du secteur du logement est comptabilisée pour l'essentiel sous forme de loyers imputés que les propriétaires-occupants se versent à eux-mêmes, ce poste représentant 10 % environ du revenu disponible ajusté des ménages par tête.
- *Revenus du capital des travailleurs indépendants* : ce poste correspond à la rémunération du capital des entreprises non constituées en sociétés, lesquelles sont prises en compte dans le secteur des ménages aux côtés des ménages « réels ». En règle générale, les comptes nationaux ne permettent pas de distinguer les revenus des travailleurs indépendants selon qu'ils proviennent du capital ou du travail et la somme des deux est donc dénommée « revenu mixte ». La répartition de la rémunération entre travail et capital est établie par imputation, comme il est expliqué dans l'encadré 3.3. La part des revenus du capital en résultant est très hétérogène d'un pays à l'autre et varie de 2.5 % à 20 % du revenu disponible ajusté des ménages par tête, ce qui rend compte en premier lieu de l'incidence très variable de l'activité indépendante.
- *Revenus de la propriété* : ce poste correspond aux produits des investissements financiers des ménages (intérêts, dividendes et intérêts imputés sur les polices d'assurance vie). Il correspond à une part modeste du revenu des ménages par tête comparativement à d'autres composantes des revenus du capital et peut ne pas donner une estimation complète de la rentabilité des investissements financiers en raison des facteurs limitants suivants : i) ce poste ne prend pas en compte les plus-values et moins-values, qu'elles soient réalisées ou non ; ii) en conséquence, il exclut les plus-values réalisées sur les rachats d'actions, qui sont pourtant un mécanisme de redistribution des bénéfices de sociétés aux actionnaires qui a le vent en poupe par rapport au versement de dividendes ; iii) dans certains pays comme l'Allemagne et l'Italie, ce poste prend en compte des revenus d'activité indépendante qui reviennent à de petites entreprises individuelles, très nombreuses²¹. Il est établi que cette dernière limite affecte surtout les comparaisons entre pays et ne joue que très peu sur les comparaisons de tendances²².

Pour mesurer précisément la part des revenus du capital, il faut idéalement prendre en compte la dépréciation de celui-ci. La part croissante du capital à dépréciation rapide, notamment des actifs incorporels et du capital intellectuel, dans tous les pays de l'OCDE entraîne une augmentation du taux de dépréciation moyen du stock global de capital (Andrews et Criuscolo, 2013). De l'avis général des experts, le taux de dépréciation des actifs incorporels serait d'environ 15%, un chiffre supérieur à celui appliqué aux actifs corporels, bien qu'il s'agisse d'un nouveau domaine d'étude et qu'en conséquence, une telle estimation soit entourée d'incertitude. Même sans prendre en compte formellement le capital intellectuel, l'expérience récente, à partir d'un échantillon de pays du G7, donne à penser que l'augmentation tendancielle de la part des revenus du capital est moins marquée lorsqu'elle est mesurée en valeur nette, ce qui tient à un taux de dépréciation allant croissant (Rognlie, 2015).

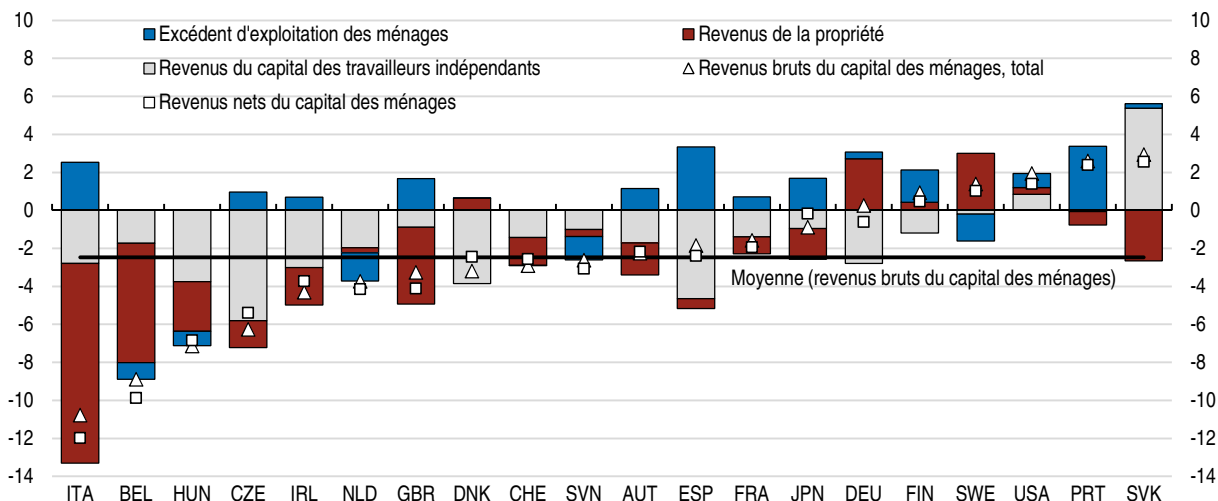
Dans la pratique toutefois, les méthodes de calcul de la consommation de capital fixe sont complexes et différent d'un pays à l'autre, suscitant des interrogations sur la comparabilité des résultats. En outre, on ne dispose de données sur la dépréciation que

pour un sous-ensemble de pays dans le SCN. En conséquence, le présent chapitre présente la part des revenus du capital à la fois en valeur brute et nette. Le concept en valeur nette est plus approprié théoriquement, mais il convient d'interpréter avec prudence les résultats en raison de problèmes de comparabilité et de mesure.

Selon les données du SCN, la part des ménages dans les revenus du capital, en proportion du PIB, a diminué dans la grande majorité des pays de l'OCDE depuis le milieu des années 1990 (graphique 3.8)²³. La diminution moyenne, de 2.5 points de pourcentage, masque des différences d'ampleur entre les pays oscillant dans une fourchette de plus de 12 points, comme en Italie, à environ un point, comme en France. La diminution des revenus de la propriété tient peut-être en partie à la baisse des intérêts versés sur les titres de dette publique détenus par les ménages, ainsi que le laisse penser le repli plus marqué observé en Italie et en Belgique puisque les obligations et autres titres de dette y constituent une part des actifs financiers des ménages plus importante que dans le reste de l'OCDE²⁴. Le Portugal et les États-Unis figurent parmi les rares pays à voir augmenter la part des revenus du capital revenant aux ménages et également, parmi les quelques pays qui observent un repli marqué de la part du travail. On peut voir dans ces résultats un changement dans la distribution fonctionnelle des revenus. Il reste néanmoins qu'un certain nombre de pays enregistrent une diminution de la part des ménages dans les revenus du capital sur fond de stabilité (au Royaume-Uni, par exemple), ou de repli (comme en Autriche), de la part du travail.

Graphique 3.8. **Évolution de la part des revenus du capital revenant aux ménages, en proportion du PIB, et de ses composantes¹**

Variation en points de pourcentage en termes nominaux, 1995-2013



1. La part des revenus du capital revenant aux ménages est définie comme la somme de l'excédent d'exploitation des ménages, des revenus du capital des travailleurs indépendants et des revenus de la propriété, divisée par le produit intérieur brut (PIB). On impute les revenus du capital des travailleurs indépendants en faisant la différence entre leur revenu mixte et leurs revenus d'activité, en posant l'hypothèse que leur rémunération annuelle est la même que celle du salarié moyen dans l'ensemble de l'économie. Le PIB et les revenus du capital des ménages sont exprimés à prix courants. On obtient les revenus nets du capital des ménages en retranchant leur consommation de capital fixe de leurs revenus bruts du capital. S'agissant de l'année 1995, les données se rapportent en fait à 1998 pour les États-Unis ; et à 1999 pour l'Espagne, la Hongrie, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni. S'agissant de l'année 2013, les données se rapportent en fait à 2014 pour la Corée, la Finlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la République tchèque et la Suède ; et à 2012 pour les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et la Suisse.

Source : OCDE, Base de données des comptes nationaux.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324054>

Les revenus issus des services de logement sont la seule composante des revenus du capital revenant aux ménages à ne pas baisser en proportion du PIB. Ces revenus correspondent à des revenus locatifs dont la plupart sont imputés dans les comptes nationaux au titre des logements occupés par leurs propriétaires. Ce résultat fait écho aux travaux récents de Rognlie (2015) et de Bonnet *et al.* (2014), qui montrent que l'augmentation tendancielle de la part des revenus du capital dans le PIB est tirée par le secteur du logement²⁵. Les conséquences négatives d'une hausse des revenus du capital sur la distribution pourraient en être atténuées car le patrimoine immobilier se répartit plus équitablement que les autres formes de patrimoine (à savoir les actifs financiers), comme l'a montré récemment OCDE (2015b)²⁶. Il n'est pas possible de s'intéresser précisément au rôle du logement à partir des données du SCN compte tenu des différences dans les méthodes appliquées d'un pays à l'autre pour calculer les loyers imputés des propriétaires-occupants (encadré 3.1).

Un repli parallèle de la part du travail et de la part des ménages dans les revenus du capital, en proportion du PIB, pourrait donner à penser qu'une part croissante des revenus primaires est conservée par le secteur des entreprises. Cette déduction serait cohérente avec les conclusions de Karabarbounis et Neiman (2014), qui montrent que la diminution de la part du travail a été la contrepartie d'une augmentation concomitante de l'épargne des entreprises²⁷. Il reste que les observations dont il est fait état dans ce chapitre brossent un tableau plus complexe : un mouvement généralisé de repli de la part des ménages dans les revenus du capital a coïncidé avec une évolution mitigée de la part du travail (qui augmente dans certains pays et recule dans d'autres). Le repli de la part des ménages dans les revenus du capital pourrait néanmoins être surestimé dans l'analyse actuelle si la nature des revenus du capital change au profit de modalités de rémunération non prises en compte dans le SCN. Il en va ainsi notamment pour les plus-values réalisées, comme on l'a vu plus haut, mais aussi pour les rachats d'actions, qui sont utilisés de plus en plus souvent par les sociétés comme un moyen de redistribuer les bénéfices aux actionnaires. Une analyse de l'évolution des revenus du capital revenant aux ménages ainsi que de la distribution des bénéfices des sociétés et de leur comportement d'épargne, constitue également un axe important de la recherche future.

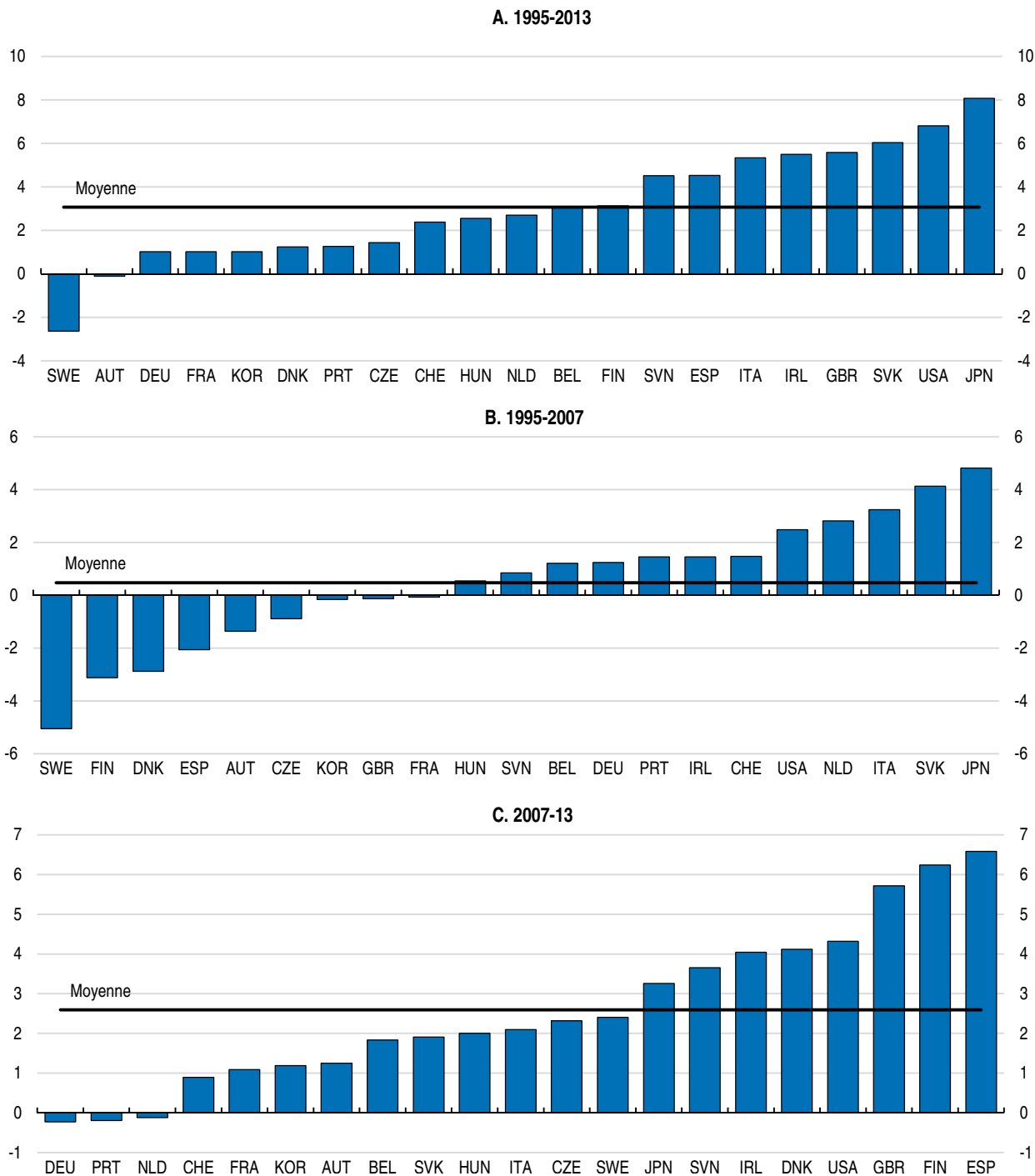
La part des revenus secondaires des ménages en proportion du PIB

L'évolution de la part des revenus secondaires des ménages en proportion du PIB peut également donner une image des flux de revenus entre les ménages et le secteur des administrations publiques. En effet, on s'est intéressé jusqu'à présent aux revenus primaires des ménages, à savoir aux revenus du travail et du capital. Il faut compléter cette analyse par celle des revenus secondaires des ménages, c'est-à-dire les revenus que les administrations publiques leur redistribuent sous forme monétaire ou en nature, nets des impôts courants acquittés sur le revenu et le patrimoine par les ménages (voir graphiques 3.1 et 3.2).

La part des revenus secondaires des ménages en proportion du PIB augmente dans de nombreux pays (graphiques 3.9, partie A). Ce constat appelle quelques précisions : il rend compte pour une large part de l'augmentation des transferts sociaux et de l'allègement de la pression fiscale pendant la crise (graphique 3.9, parties B et C), ce qui a permis de protéger le revenu disponible des ménages contre le repli du PIB et des revenus marchands.


Graphique 3.9. Évolution de la part des revenus secondaires des ménages, en proportion du PIB¹

Variation en points de pourcentage en termes nominaux, 1995-2013



1. La part des revenus secondaires des ménages est définie comme la somme des transferts sociaux en espèces, nets des cotisations sociales salariales, et des transferts sociaux en nature reçus par les ménages, diminuée des impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc., divisée par le produit intérieur brut (PIB). Le PIB et le revenu secondaire des ménages sont exprimés à prix courants. S'agissant de l'année 1995, les données se rapportent en fait à 1998 pour les États-Unis ; à 1999 pour l'Espagne, la Hongrie, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni. S'agissant de l'année 2013, les données se rapportent en fait à 2014 pour la Corée, la Finlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la République tchèque et la Suède ; et à 2012 pour les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et la Suisse.

Source : OCDE, Base de données des comptes nationaux.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324062>

En dehors de la période de crise, les tendances d'un pays à l'autre affichent une certaine hétérogénéité, un tiers environ voyant la part des revenus secondaires des ménages diminuer en proportion du PIB de plus de deux points de pourcentage, un autre tiers la voyant augmenter de plus de deux points et le reste connaissant une stabilité relative (graphique 3.9). En somme, le revenu redistribué par les administrations publiques ne semble pas constituer sur le long terme un déterminant majeur du revenu disponible du ménage moyen, mais plutôt un stabilisateur essentiel de ses revenus au cours du cycle économique, ce qui est globalement conforme aux distributions de probabilités *a priori* (priors) sur le rôle protecteur de l'État providence.

Ce constat d'une augmentation du revenu redistribué par les administrations publiques aux ménages pourrait également être surestimé dans la mesure où les taxes sur la consommation sont exclues des impôts acquittés par les ménages dans le SCN, ainsi qu'on l'a vu plus haut. Or, la période récente s'est caractérisée dans les pays à hauts revenus par une tendance à la recomposition de la structure fiscale en faveur des taxes sur la consommation²⁸, lesquelles ont vraisemblablement amputé le pouvoir d'achat des ménages. De fait, ce constat est conforme à celui de la première section de ce chapitre, à savoir une diminution du revenu disponible des ménages lorsque le revenu nominal est corrigé des prix à la consommation, ces derniers augmentant dans de nombreux pays par rapport aux prix à la production.

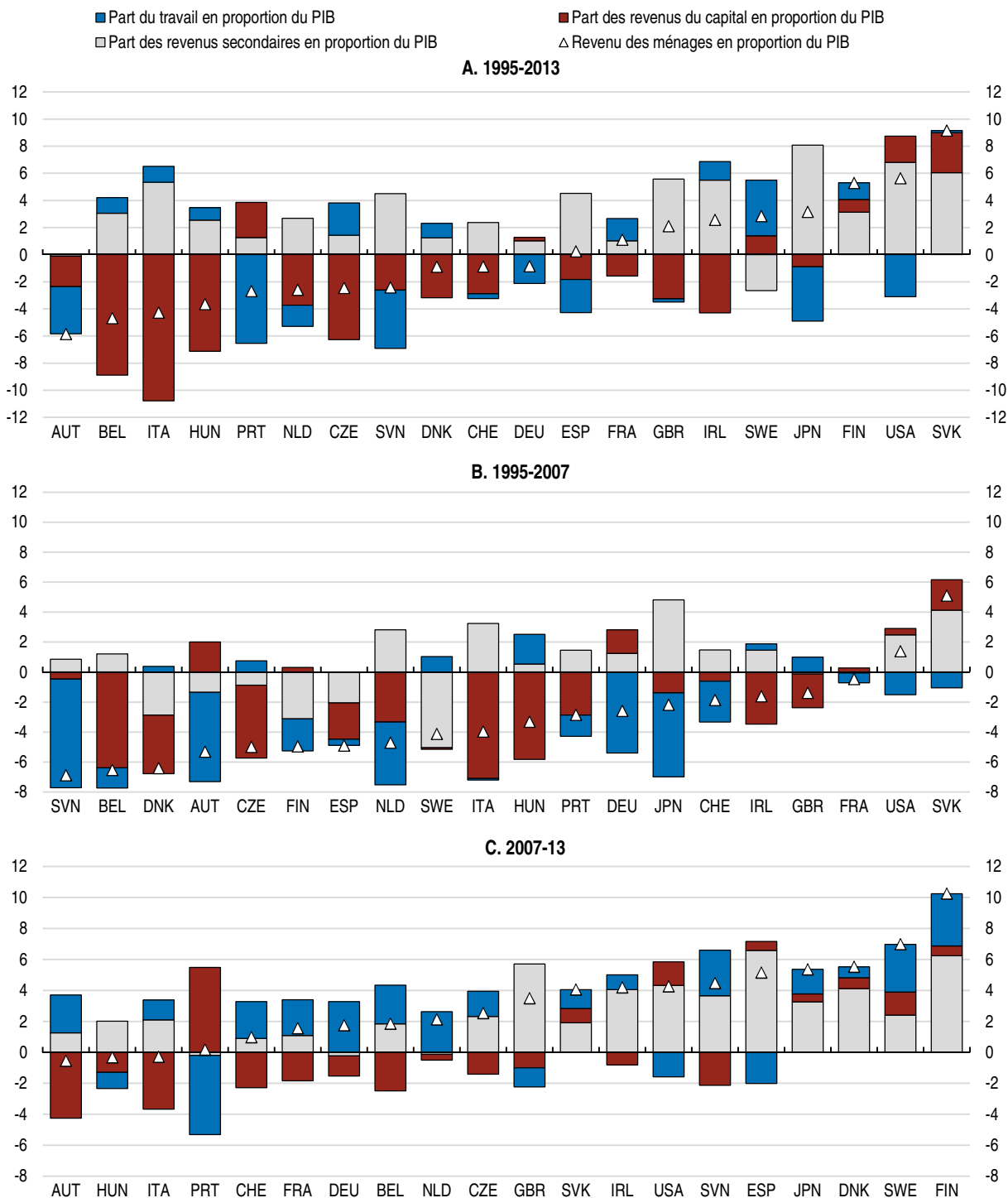
Synthèse sur le revenu des ménages en proportion du PIB

En résumé, l'évolution du revenu des ménages en proportion du PIB présentée en début de chapitre peut se décomposer en une variation de la part du travail dans le PIB, de la part des revenus du capital revenant aux ménages et de celle de leurs revenus secondaires, en proportion du PIB (graphique 3.10). Cette décomposition sommaire permet de dégager les conclusions générales ci-après :

- Entre 1995 et 2013, les mouvements de baisse du revenu des ménages en proportion du PIB ont été déterminés la plupart du temps par une diminution de leur part dans les revenus du capital, en proportion du PIB, tandis que les mouvements de hausse étaient le fait d'une augmentation de leurs revenus secondaires en proportion du PIB. La contribution des revenus du travail a été hétérogène d'un pays à l'autre, mais généralement d'une ampleur moindre (graphique 3.10, partie A).
- La contribution comparée des parts respectives du travail, des revenus du capital revenant aux ménages et de leurs revenus secondaires reflète en partie le rôle protecteur des revenus secondaires redistribués par les administrations publiques au début de la crise (graphique 3.10, parties B et C). De fait, la majorité des pays de l'OCDE ont vu le revenu des ménages diminuer en proportion du PIB avant la crise, sous l'effet d'une diminution de leurs revenus primaires, en particulier de leur part dans les revenus du capital mais aussi, à un moindre degré, de la part du travail. En règle générale, ces mouvements de repli n'ont pas été compensés par une augmentation de la part des revenus secondaires des ménages en proportion du PIB, contrairement à ce qui s'est passé pendant la crise.

Graphique 3.10. **Décomposition des variations du revenu des ménages en proportion du PIB¹**

En points de pourcentage en termes nominaux



1. Voir les graphiques 3.7 à 3.9 pour la définition de la part du travail, de la part des revenus du capital revenant aux ménages (en termes bruts), et de la part des revenus secondaires des ménages, respectivement. Le PIB et les différentes composantes sont exprimés à prix courants. S'agissant de l'année 2013, les données se rapportent en fait à 2014 pour le Danemark, la Finlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la République tchèque et la Suède ; et à 2012 pour la Nouvelle-Zélande et la Suisse. Dans le cas du Chili et de la Corée, l'« excédent d'exploitation » inclut en fait le revenu mixte. S'agissant de la partie C, les données présentées pour 1999 se rapportent en fait à 1995 pour l'Espagne, la Hongrie, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni, et à 1998 pour les États-Unis.

Sources : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933324070>

De la distribution fonctionnelle des revenus aux inégalités de revenu

On attend souvent de la distribution fonctionnelle des revenus, laquelle peut être définie comme la répartition du revenu entre capital et travail, qu'elle explique les inégalités de revenu. Cependant, il ne s'agit pas d'une relation simple, qui verrait les revenus répartis entre des travailleurs ne percevant que des salaires et des détenteurs de capitaux ou propriétaires ne percevant que des bénéfices et des loyers. Tout d'abord, les individus disposent dans leur grande majorité de plusieurs sources de revenus, issus notamment du travail et du capital ; ensuite, les inégalités sont considérables au sein de chaque catégorie de revenus, notamment dans les revenus du travail et dans ceux du capital. Dans l'hypothèse où il n'existerait que deux types de revenus, le salaire et le capital, l'impact d'une variation dans la distribution fonctionnelle des revenus sur les inégalités de revenu serait fonction du degré de corrélation entre les revenus salariaux et ceux du capital et de la dispersion relative entre les deux sources de revenus²⁹.

Revenus marchands

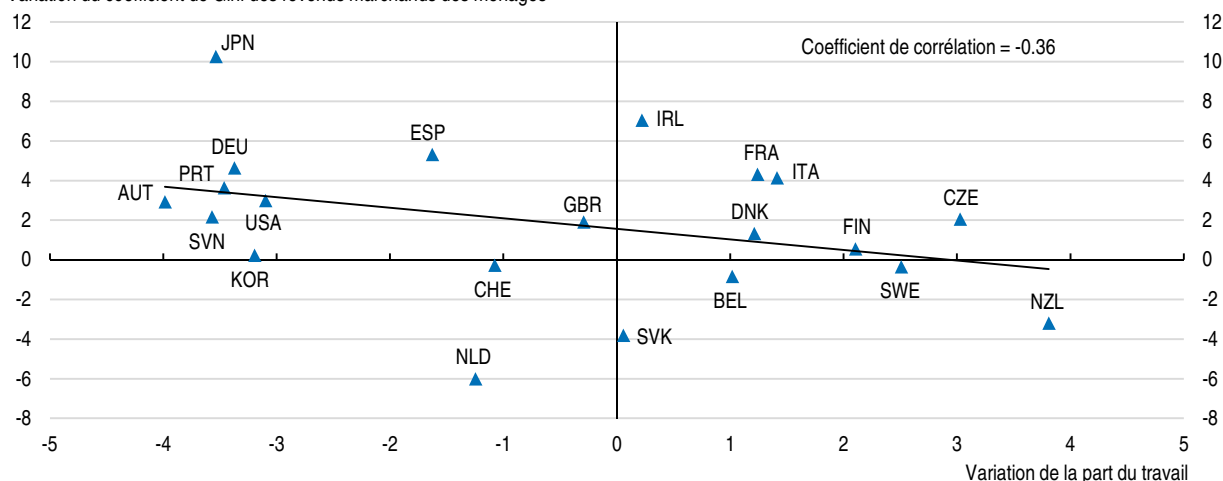
On sait de façon empirique que la diminution de la part du travail va de pair avec un creusement des inégalités de revenus marchands³⁰, même si la corrélation est assez faible et si un certain nombre de pays ont vu augmenter à la fois la part du travail et les inégalités de revenus marchands (graphique 3.11). La corrélation est même plus faible encore pour les revenus du capital des ménages. L'évolution de leur part dans les revenus du capital ne dit rien sur les inégalités de revenus marchands étant donné que la majorité des pays de l'OCDE ont vu cette part diminuer et les inégalités de revenus marchands augmenter (graphiques 3.12). Ce constat est sans doute le signe des limites à la mesure des revenus du capital, comme la non-comptabilisation des plus-values dans les comptes nationaux. Ces facteurs limitants sont également valables pour le coefficient de Gini. Généralement calculé à partir d'enquêtes auprès des ménages, ce coefficient tend à sous-estimer les plus hauts revenus et donc, la dispersion des revenus du capital.

Les revenus secondaires ou de redistribution permettent de passer des revenus marchands au revenu disponible, c'est-à-dire aux revenus marchands nets des impôts courants sur le revenu et des transferts versés par les administrations publiques aux ménages. La corrélation entre l'évolution de la part des revenus secondaires des ménages dans le PIB et des inégalités de revenu disponible des ménages est négative et relativement forte (graphique 3.13, partie A). En effet, les revenus de redistribution sont destinés à atténuer l'impact des inégalités de revenus marchands sur les inégalités de revenu disponible. Il reste toutefois que l'effet redistributif des impôts et transferts est différent d'un pays à l'autre de l'OCDE : pour une augmentation donnée des revenus secondaires revenant au ménage moyen, les pays réussissent plus (le Portugal, par exemple) ou moins (les Pays-Bas) bien à atténuer la transmission des inégalités de revenus marchands au revenu disponible (graphique 3.13, partie B).

Graphique 3.11. **Évolution de la part du travail et des inégalités de revenus marchands¹**

En points de pourcentage en termes nominaux, 1995-2012

Variation du coefficient de Gini des revenus marchands des ménages



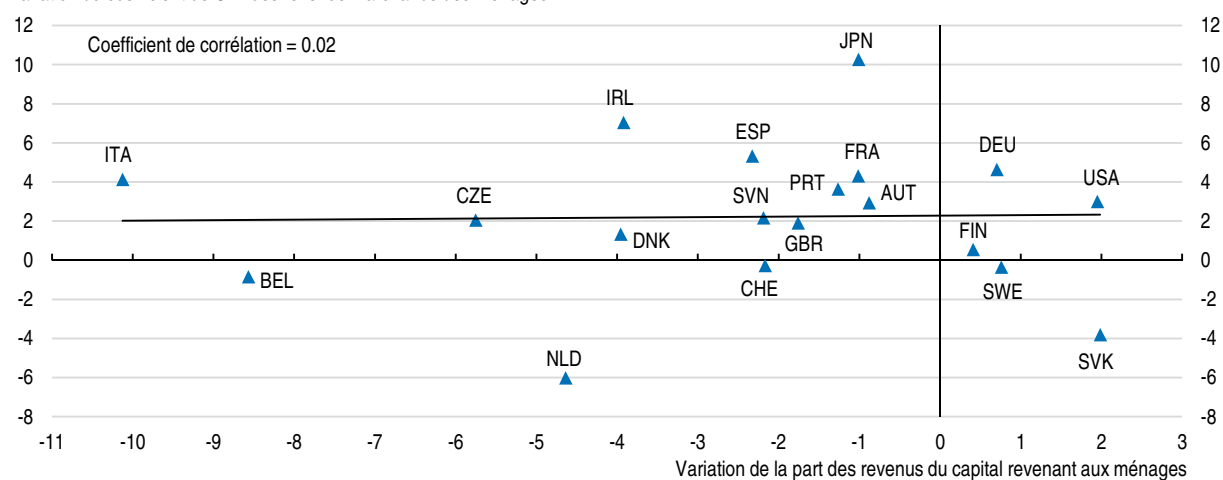
1. Voir le graphique 3.7 pour la définition de la part du travail. Les inégalités sont mesurées à l'aide du coefficient de Gini des revenus avant impôts et transferts (revenus marchands). La valeur du coefficient de Gini varie entre 0, en cas d'« égalité parfaite » (chaque membre de la population reçoit la même part du revenu total), et 1, en cas d'« inégalité parfaite » (le revenu total est détenu par un seul et même individu). S'agissant de l'année 1995, les données se rapportent en fait à 1998 pour les États-Unis ; à 1999 pour l'Espagne, la Hongrie, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni. S'agissant de l'année 2012, les données se rapportent en fait à 2011 pour l'Allemagne, le Canada, le Danemark, la France, le Japon, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

Sources : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933333811>Graphique 3.12. **Évolution de la part des revenus du capital revenant aux ménages et des inégalités de revenus marchands¹**

En points de pourcentage en termes nominaux, 1995-2012

Variation du coefficient de Gini des revenus marchands des ménages



1. Voir le graphique 3.8 pour la définition de la part des revenus du capital revenant aux ménages, et le graphique 3.11 pour la définition du coefficient de Gini. S'agissant de l'année 1995, les données se rapportent en fait à 1998 pour les États-Unis ; à 1999 pour l'Espagne, la Hongrie, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni. S'agissant de l'année 2012, les données se rapportent en fait à 2011 pour l'Allemagne, le Canada, le Danemark, la France, le Japon, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

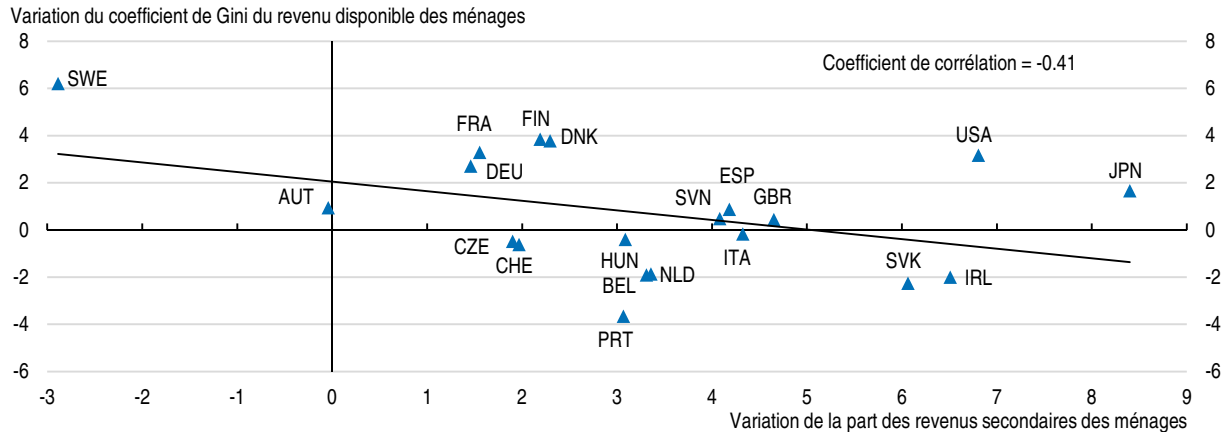
Sources : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933333824>

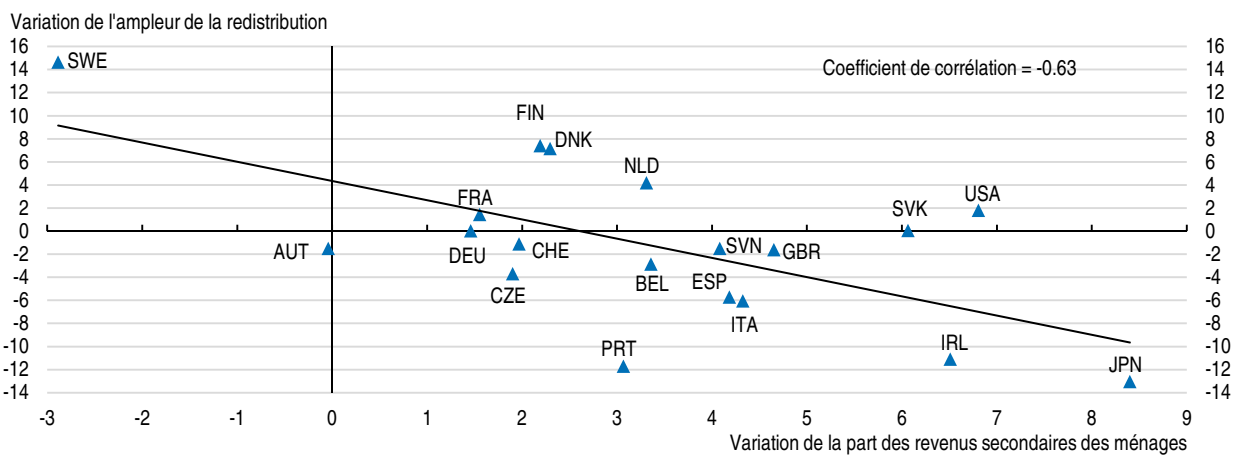
Graphique 3.13. Évolution de la part des revenus secondaires des ménages et des inégalités de revenus¹

En points de pourcentage en termes nominaux, 1995-2012

A. Évolution de la part des revenus secondaires des ménages et des inégalités de revenu disponible



B. Évolution de la part des revenus secondaires des ménages et de l'ampleur de la redistribution



1. Voir le graphique 3.9 pour la définition de la part des revenus secondaires des ménages, et le graphique 3.11 pour la définition du coefficient de Gini. L'ampleur de la redistribution est définie comme la différence entre le coefficient de Gini du revenu disponible des ménages et le coefficient de Gini de leurs revenus marchands, rapportée à la valeur du coefficient de Gini de ces revenus marchands. On mesure la variation de l'ampleur de la redistribution au cours de la période 1995-2012. S'agissant de l'année 1995, les données se rapportent en fait à 1998 pour les États-Unis ; à 1999 pour l'Espagne, la Hongrie, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni. S'agissant de l'année 2012, les données se rapportent en fait à 2011 pour l'Allemagne, le Canada, le Danemark, la France, le Japon, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

Sources : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

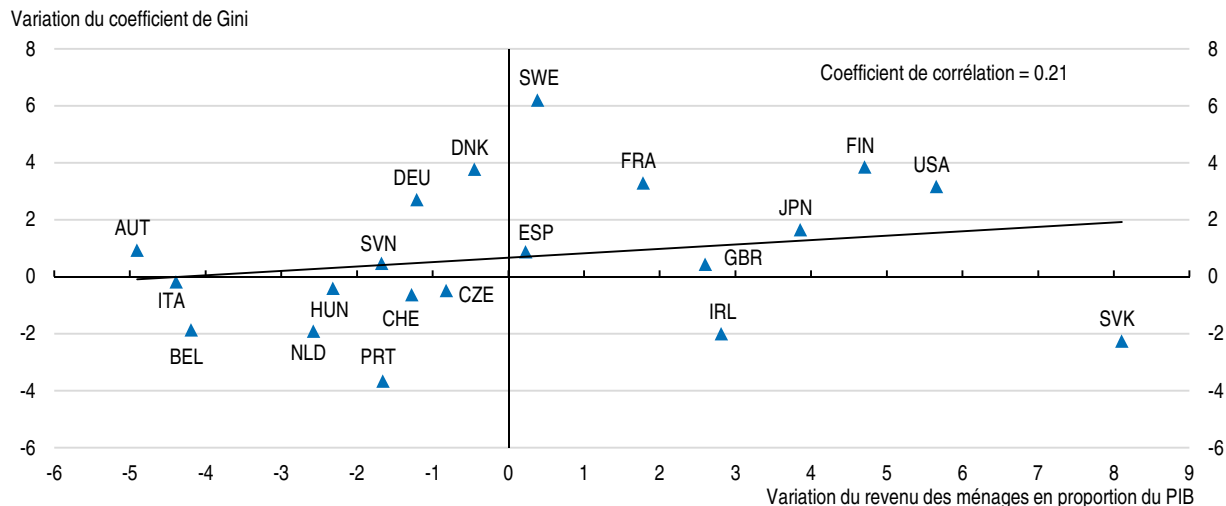
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933333836>

Synthèse sur la distribution des revenus

En conclusion sur les différentes composantes du revenu des ménages, à savoir les revenus du travail, du capital et les revenus secondaires, on observe une corrélation positive, mais faible, des variations de la part globale du revenu des ménages en proportion du PIB avec les variations des inégalités de revenu disponible (graphique 3.14). Cela signifie qu'à mesure que le secteur des ménages perçoit une part plus importante du PIB, la dispersion des revenus dans ce secteur augmente, ce qui va quelque peu à l'encontre de ce que l'on pourrait

Graphique 3.14. Synthèse : évolution des revenus des ménages en proportion du PIB et des inégalités de revenu disponible¹

En points de pourcentage en termes nominaux, 1995-2012



1. Le revenu des ménages et le produit intérieur brut (PIB) sont exprimés à prix courants. Les inégalités sont mesurées à l'aide du coefficient de Gini des revenus après impôts et transferts (revenu disponible). Voir la figure 3.11 pour la définition du coefficient de Gini. S'agissant de l'année 1995, les données se rapportent en fait à 1998 pour les États-Unis ; à 1999 pour l'Espagne, la Hongrie, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni. S'agissant de l'année 2012, les données se rapportent en fait à 2011 pour l'Allemagne, le Canada, le Danemark, la France, le Japon, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

Sources : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933333848>

penser intuitivement. Cette observation traduit plus probablement le fait que la distribution des revenus entre les ménages et les autres secteurs institutionnels de l'économie n'a que peu de valeur informative sur la distribution des revenus dans le secteur des ménages puisqu'elle ignore largement les principaux déterminants de la dispersion au niveau des revenus marchands : les inégalités entre travailleurs et non-travailleurs et les inégalités parmi les travailleurs, ainsi que les impôts et transferts en tant que source majeure de revenus et outil de redistribution pour atténuer les inégalités de revenus marchands.

Notes

1. Stiglitz et al. (2009), Atkinson, (2012, 2015), OCDE, (2008), (2011a), (2011b), (2015), l'Initiative du vivre mieux de l'OCDE, l'Initiative de l'OCDE pour la croissance inclusive, Piketty (2013), Causa et al. (2014a, 2014b).
2. Voir aussi Atkinson, (2012), OCDE, (2011a), l'Initiative du vivre mieux de l'OCDE, l'Initiative de l'OCDE pour la croissance inclusive, Causa et al. (2014a).
3. Les données empiriques sur la distribution des revenus et sur l'influence des politiques de croissance sur cette distribution sont relativement nombreuses. Voir Causa et al. (2014a, 2014b), OCDE, (2011b), Braconier et Ruiz-Valenzuela (2014), Fournier et Koske, (2012), Joumard et al. (2012), Koske et al. (2012), Jaumotte et Osorio Buitron (2015). Ces données ont permis d'intégrer progressivement la question des inégalités de revenu dans les objectifs d'élaboration de l'action publique, notamment dans les recommandations pour l'action formulées dans les rapports d'Objectif croissance.
4. Ce rapport fait largement référence au SCN et à son guide (Lequiller et Blades, 2014). Le SCN définit six secteurs institutionnels : les ménages (S14) ; les sociétés non financières (S11) ; les sociétés financières (S12) ; les administrations publiques (S13) ; les institutions sans but lucratif au service des ménages (S15) et le reste du monde (S2).

5. Une estimation des revenus issus de l'économie souterraine (ou cachée) est incluse dans le SCN et représente une forte proportion du PIB dans certains pays (quelque 11 % en Espagne, par exemple). Voir Lequiller et Bades (2014). Le revenu des ménages dans le SCN inclut systématiquement les revenus issus d'activités cachées. La majorité de ces activités relèvent de petites entreprises. L'ajustement se traduit donc pour l'essentiel en production et en valeur ajoutée pour le secteur des ménages (en revenu d'activité indépendante, par exemple).
6. Voir Atkinson (2009) et (2012) pour une analyse et une définition du revenu disponible.
7. La consommation de capital fixe correspond à la réduction de la valeur des actifs fixes utilisés dans la production. Au niveau des ménages, le logement constitue souvent le principal actif fixe. Dans le cadre du SCN, la consommation de capital fixe est estimée en appliquant un taux d'amortissement à la valeur courante de chaque actif fixe, c'est-à-dire à son prix de marché courant. Le taux d'amortissement varie d'un pays à l'autre et dépend des hypothèses retenues pour la durée de vie des actifs (à savoir, combien d'années tel ou tel actif est censé être utilisé ; aux États-Unis, par exemple, la durée de vie d'un logement est censée être de 80 ans). Une fonction d'amortissement peut être géométrique (hypothèse retenue aux États-Unis pour les logements), ou linéaire. La consommation de capital fixe équivaut en moyenne, dans les pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de donnée, à 5 % du revenu disponible ajusté des ménages.
8. La consommation de capital fixe des ménages soulève des questions de mesures bien connues, ce qui laisse penser que le revenu disponible ajusté brut peut mieux se prêter à des comparaisons internationales. La corrélation entre les deux est proche de un (0.99).
9. Les revenus d'activité indépendante correspondent au poste « revenu mixte » du SCN, appelé ainsi parce qu'il inclut à la fois la rémunération du travail et celle du capital.
10. Ce constat s'inscrit dans le droit fil de travaux de l'OCDE récents sur les tendances des inégalités pendant la crise, qui montrent que la fiscalité et les transferts sociaux ont permis d'atténuer l'impact de la diminution des revenus marchands pendant la crise sur le revenu disponible (OCDE, 2013c).
11. De nombreux pays de l'OCDE ont relevé leur taux normal de TVA, en particulier entre 2009 et 2014. Le taux normal de TVA dans l'OCDE a atteint en moyenne 19.1 % en janvier 2014, contre 17.6 % en janvier 2009. Dix pays de l'OCDE ont désormais un taux normal de TVA supérieur à 22 %, contre quatre en 2009. Voir OCDE (2014).
12. Ainsi, les revenus des ménages incluent les rémunérations et salaires des travailleurs résidents d'une économie mais travaillant dans une autre économie – alors que ces rémunérations et salaires sont exclus du PIB ; à l'inverse, les revenus des ménages excluent les rémunérations et salaires des travailleurs non-résidents d'une économie où ils sont venus pour travailler – alors que ces éléments sont inclus dans le PIB.
13. Le RNB n'est pas affecté par l'activité des multinationales et par conséquent, par la répartition de la valeur ajoutée et des bénéfices entre les pays. Dans le SCN, tous les bénéfices sont imputés *in fine* dans le pays de résidence, à la rubrique « Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers » des comptes du secteur des sociétés : voir Lequiller et Blades (2014), chapitre 7.
14. Il en va de même pour le revenu des ménages en proportion du RNB (non représenté dans le graphique).
15. Cette conclusion confirme les résultats obtenus précédemment par Causa *et al.* (2014b).
16. Voir Causa *et al.* (2014b) pour une analyse.
17. Les sociétés peuvent ainsi choisir de différer la distribution de dividendes en numéraire parce que la conjoncture ou le cadre institutionnel peuvent être tels qu'il est plus intéressant d'accumuler de la trésorerie ou de ne pas distribuer de bénéfices en vue d'investir. La part des revenus du capital qui revient aux ménages sous forme de plus-values est, de fait, exclue du SCN.
18. Voir OCDE (2012) pour une évaluation approfondie récente et une analyse de l'action publique ; voir aussi, entre autres, Arpaia *et al.* (2009), Azmat *et al.* (2012), Bentolila et Saint-Paul (2003), Checchi et Garcia-Penalosa (2008, 2010), De Serres *et al.* (2002), Elsby *et al.* (2013), Commission européenne, (2007), Frydman et Saks, (2010), Harrison, (2002), Jaumotte et Tytell, (2007). Des travaux plus récents ont livré une analyse de l'augmentation concomitante de la part du capital : voir Karabarbounis et Neiman (2014), Piketty (2013), Piketty et Zucman (2014), Rognlie (2015).
19. L'augmentation tendancielle de la part globale des revenus du capital dans le PIB dans les pays à hauts revenus depuis l'après-guerre a fait l'objet d'analyses et a retenu l'attention croissante des chercheurs et responsables politiques, ne serait-ce que pour ses implications eu égard aux inégalités (Piketty, 2013). Voir Karabarbounis et Neiman (2014), Piketty (2013), Piketty et Zucman (2014), Rognlie (2015). Toutefois, la période récente se caractérise par un recul marqué du taux d'investissement et

donc, du capital par travailleur, ainsi qu'il est évoqué notamment au chapitre 3 de OCDE (2015a). L'incidence sur la distribution fonctionnelle des revenus est sans doute fonction d'un certain nombre de facteurs comme le degré de substitution possible entre capital et travail. L'impact sur la part des revenus du capital revenant aux ménages est susceptible de se matérialiser avec un certain décalage dans le temps et dépendra des bénéfices des sociétés et de leurs stratégies de redistribution.

20. Les revenus du capital revenant aux administrations publiques sont nuls par définition puisque la production de ce secteur institutionnel est non marchande et est valorisée « au coût des facteurs », ce qui signifie que la valeur ajoutée est égale aux coûts du travail (autrement dit, à la rémunération des fonctionnaires, laquelle est prise en compte dans la part globale du travail).
21. En Italie, les entreprises non constituées en sociétés comptant plus de cinq salariés sont assimilées à des « quasi-sociétés » et relèvent en tant que telles du secteur des entreprises. Il en découle une surestimation de la part de ces entreprises dans les bénéfices et par conséquent, une sous-estimation de la part du travail. Voir Guidetti et Pionnier (2015) pour un examen détaillé.
22. Cette conclusion repose sur les observations rapportées par Guidetti et Pionnier (2015).
23. Ces résultats datent d'avant la crise : on parvient aux mêmes conclusions pour la période 1995-2013.
24. OCDE (2015b), chapitre 6.
25. Des travaux récents de l'OCDE sur la richesse des ménages mettent également en exergue ce constat des effets positifs du patrimoine immobilier : il est ainsi montré dans OCDE (2015b) que la montée des prix de l'immobilier a été un facteur essentiel de l'accroissement du patrimoine immobilier dans certains pays de l'OCDE comme l'Australie, la Belgique, le Canada, l'Espagne et le Royaume-Uni. Le compte de revenu des ménages dans le SCN ne permet pas de recenser directement les plus-values réalisées grâce à de la hausse des prix immobiliers – à moins qu'il n'en rende compte indirectement par la hausse des loyers réels et imputés.
26. Cet argument reste une hypothèse étant donné que l'on ne s'intéresse pas à la distribution dans les comptes nationaux. Voir OCDE (2015b), chapitre 6, pour un éclairage récent sur le patrimoine des ménages et sa répartition.
27. Les deux auteurs élaborent un modèle pour expliquer ces tendances, en l'espèce celui d'une diminution globale du coût du capital ayant incité les entreprises à un redéploiement des facteurs du travail au capital, financé en partie par une augmentation de leur épargne.
28. OCDE (2014).
29. Plus la dispersion des revenus du capital par rapport à ceux du travail est grande, plus la corrélation entre les deux sources de revenus est forte et plus il est probable que la diminution de la part du travail se traduise par plus d'inégalités.
30. Voir OCDE (2012), Checchi et Garcia Penalosa (2008, 2010).

Bibliographie

- Andrews, D. et C. Criscuolo (2013), « Knowledge-Based Capital, Innovation and Resource Allocation », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1046, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k46bh92lr35-en>.
- Arpaia, A., E. Prez et K. Pichelmann (2009), « Understanding Labour Income Share Dynamics in Europe », *European Economy Economic Papers*, n° 379, Commission européenne, Bruxelles, mai.
- Atkinson, A.B, T. Piketty et E. Saez, (2011) « Top incomes in the long run of history », *Journal of Economic Literature*, American Economic Association, vol. 49, n° 1, pp. 3-71, mars.
- Atkinson, A.B. (2009), « Factor shares: the principle problem of political economy? », *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 25, n° 1, pp. 3-16.
- Atkinson, A.B. (2012), « Putting people first and macro-economic policy », document préparé pour la réunion du Groupe NAEC, octobre 2012.
- Atkinson, A.B. (2015), *Inequality: what can be done?*, Harvard University Press.
- Azmat, G., A. Manning et J. van Reenen (2012), « Privatization and the Decline of Labour's Share: International Evidence from Network industries », *Economica*, vol. 79, n° 315, pp. 470-492.
- Bassanini, A. et T. Manfredi (2012), « Capital's Grabbing Hand? A Cross-country/Cross-industry Analysis of the Decline of the Labour Share », *Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, Éditions OCDE, Paris.

- Bentolila, S. et G. Saint-Paul (2003), « Explaining Movements in the Labor Share », *Contributions to Macroeconomics*, vol. 3, n° 1.
- Blanchard, O. et F. Giavazzi (2003), « Macroeconomic effects of regulation and deregulation in goods and labor markets », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 115, pp. 879-907.
- Bonnet, O., P.H. Bono, G. Chapelle et E. Wasmer (2014), « Does housing capital contribute to inequality? A comment on Thomas Piketty's Capital in the 21st Century », *Sciences Po Economics Discussion papers* 2014-07.
- Causa, O., A. Cavaciuti, N. Ruiz et Z. Smidova, (2014a), « GDP and Income Distribution Developments Across OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 111, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jz5m89dh0nt-en>.
- Causa, O., A. De Serres et N. Ruiz (2014b), « Can Pro-growth policies lift all boats? An analysis based on household disposable income », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1180, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jxrh8dh5wg7-en>.
- Checchi, D. et C. Garcia-Peñalosa (2008), « Labour Market Institutions and Income Inequality », *Economic Policy*, vol. 23, n° 56, pp. 601-649.
- Checchi, D. et C. Garcia-Peñalosa (2010), « Labour Market Institutions and the Personal Distribution of Income in the OECD », *Economica*, vol. 77, n° 307, pp. 413-450.
- Commission européenne (2007), « The labour income share in the European Union », chapitre 5 de *Employment in Europe 2007*, Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances, Bruxelles.
- Corrado, C., J. Haskel, Jona-Lasinio, C. et M. Iommi (2012), « Intangible Capital and Growth in Advanced Economies: Measurement Methods and Comparative Results », *Intan Invest*.
- De Serres, A., S. Scarpetta et C. de la Maisonneuve (2002), « Sectoral shifts in Europe and the United States: how they affect aggregate labour shares and the properties of wage equations », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 326, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/763626062738>.
- Dew-Becker, I. et R. J. Gordon (2005), « Where did the productivity go? Inflation dynamics and the distribution of income », *NBER Working Paper* 11842.
- Elsby, M. W, Honijin, B. et A. Sahin (2013), « The decline of the US labour share », *Brookings Papers on Economic Activity*, automne 2013, p. 51-63.
- Fernandes, N., M.A. Ferreira, P. Matos et K.J. Jenter (2009), « The Pay Divide: (Why) are U.S. Top Executives Paid More? », *ECGI Working Paper*, vol. 2009, n° 255.
- Fournier, J.-M. et I. Koske (2013), « The Determinants Of Earnings Inequality: Evidence from Quantile Regressions », *OECD Journal: Economic Studies*, vol. 2012, n° 1, http://dx.doi.org/10.1787/eco_studies-2012-5k8zs3twbrd8.
- Frydman, C. et D. Jenter (2010), « CEO Compensation », *Annual Review of Financial Economics*, vol. 2, n° 1, pp. 75-102.
- Giovannoni, O. (2014) « What do we know about the labor share and the profit share? Part III: measures and structural factors », *Economics Working Paper Archive wp_805*, Levy Economics Institute.
- Guidetti, E. et P.A. Pionnier (2015), « Comparing profit shares in value-added in four OECD countries: towards more harmonised National Accounts », *Direction des statistiques de l'OCDE, Document de travail*, n° 61, Éditions OCDE, Paris.
- Harrison, A. (2002), « Has globalization eroded labor's share? Some cross-country evidence », Communication présentée lors de la conférence conjointe BID/Banque mondiale : The FDI Race: Who Gets the Prize? Is it Worth the Effort?, octobre.
- Jaumotte, F et C. Osorio Buitron (2015), « Inequality and labour market institutions », *IMF Staff Discussion note*, SDN/15/14.
- Jaumotte, F. et I. Tytell (2007), « How has the globalization of labor affected the labor income share in advanced countries? », *document de travail du FMI*, n° 07/298.
- Jourard, I., M. Pisu et D. Bloch (2012), « Tackling income inequality: the role of taxes and transfers », *OECD Journal: Economic Studies*, vol. 2012.
- Karabarbounis, L. et B. Neiman (2014) « The Global Decline of the Labour Share », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 129, n° 4, p. 61-103.

- Koh, D., R. Santaaulalia-Llopis, et Y. Zheng (2015), « Labour share decline and the capitalization of intellectual property products », *Washington University in Saint-Louis Working Paper*.
- Koske, I., J. Fournier et I. Wanner (2012), « Less Income Inequality and More Growth – Are They Compatible? Part 2. The Distribution of Labour Income », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 925, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k9h2975rhhf-en>.
- Lequiller, F. et D. Blades (2014), *Understanding national accounts: Second Edition*, Éditions OCDE.
- OCDE (2008), *Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264044210-fr>.
- OCDE (2011a), *Comment va la vie ? 2015 : Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/how_life-2015-fr.
- OCDE (2011b), *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264119550-fr>.
- OCDE (2012), « Partage de la valeur ajoutée entre travail et capital : Comment expliquer la diminution de la part du travail ? », dans OCDE, *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2012*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2012-4-fr.
- OCDE (2014), *Consumption Tax Trends 2014: VAT/GST and excise rates, trends and policy issues*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/ctt-2014-en>.
- OCDE (2015a), *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2015, n° 1, OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2015-1-fr.
- OCDE (2015b), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264235519-fr>.
- OIT (2012), *Rapport mondial sur les salaires 2012/13 : salaires et croissance équitable*, Organisation internationale du travail, Genève.
- Piketty, T. (2013), *Le capital au XXI^{ème} siècle*, Seuil, Paris.
- Piketty, T. et G. Zucman (2014), « Wealth and Inheritance in the Long-Run », CEPR discussion paper, n° DP10072.
- Rognlie, M. (2015) « Deciphering the fall and rise in the net capital share », *Brooking Chapters on Economic Activity*, BPEA Conference Draft, 19-20 mars 2015.
- Ruiz, N. et N. Woloszo (2006), « What Do Household Surveys Suggest about the Top 1% incomes and Inequality in OECD Countries? », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1265, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jrs556f36zt-en>.
- Stiglitz, J.E., A. Sen et J.-P. Fitoussi (2009), *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/dossiers_web/stiglitz/doc-commission/RAPPORT_francais.pdf.

ANNEXE 3.1

Bref survol des publications sur les déterminants politiques de la part du travail

La diminution de la part du travail a fait l'objet de nombreuses analyses au cours des dernières décennies, même si l'ampleur de ce recul a parfois été controversée¹. Un très grand nombre d'études ont porté sur les déterminants de cette tendance et plus précisément, sur le rôle de la mondialisation et de l'évolution des politiques menées et des institutions. Les principales conclusions de l'examen de ces publications peuvent se résumer ainsi :

- L'expérience montre l'impact négatif du changement technologique sur la part du travail et de la primauté donnée aux qualifications dans le changement technologique incorporé dans les technologies de l'information et de la communication, signe d'une automatisation intensive de la production et de la substitution du capital au travail².
 - ❖ Le changement technologique se dématérialise dans la mesure où il participe d'une d'une accumulation d'actifs incorporels (capital intellectuel, résultats de R-D, amélioration du management, etc.). Ce changement technologique donne également la primauté à la main-d'œuvre très qualifiée ne serait-ce que parce que cette accumulation de capital intellectuel rend compte, par exemple, d'améliorations productives allant de pair avec un personnel très qualifié.
 - ❖ Toutefois, la dématérialisation du changement technologique et la part croissante du capital intellectuel ont un impact incertain sur la part globale du travail. Tout d'abord, le processus n'aboutit pas nécessairement à une augmentation nette (et non brute) de capital, une fois appliqués au capital intellectuel les taux de dépréciation les plus élevés ; ensuite, ce processus a toutes les chances d'exacerber les inégalités salariales entre travailleurs peu et très qualifiés et de réduire la part du travail peu qualifié par rapport au travail très qualifié, avec des effets ambigus sur l'agrégat³.
- Les éléments corroborant l'impact de la mondialisation sur la part du travail ne sont pas aussi évidents. Si la concurrence étrangère peut affaiblir le pouvoir de négociation des salariés dans les secteurs d'activité qui y sont exposés, il n'en découle pas nécessairement une diminution de la part globale du travail. Cela tient sans doute à l'interaction globale de multiples canaux facteurs de confusion, notamment à des différences dans le redéploiement induit par le commerce extérieur entre secteurs à forte et à faible part du travail et à des différences d'impact entre salariés très et peu qualifiés⁴. Pour les pays avancés, on peut établir les constats ci-après (OCDE, 2012 ; Bassanini et Manfredi, 2012) :
 - ❖ L'externalisation croissante de stades intermédiaires de production tend à réduire la part du travail.

- ❖ La concurrence de sociétés étrangères sur le marché national induit des mutations structurelles qui ont un impact différent sur la part globale du travail, en l'espèce : i) un plus fort taux de pénétration des importations déclenche une réaffectation des ressources depuis les secteurs d'activité concernés vers d'autres secteurs du marché national ou vers des pays à bas coûts de main-d'œuvre ; ii) l'accroissement du taux de pénétration des importations s'avère plus important dans les secteurs traditionnellement marqués par une forte part du travail. L'ampleur de ce redéploiement induit par le commerce extérieur, depuis les secteurs concernés, contribue à réduire la part globale du travail, même s'il est montré que l'effet de ce redéploiement est modeste^{5, 6}.
- On trouve des éléments probants sur la libéralisation des marchés de produits dans les industries de réseau étant donné que c'est dans ces secteurs qu'ont été réalisées la majorité des réformes durant les années 1990.
 - ❖ La privatisation des entreprises publiques tend à réduire la part du travail dans les industries ouvertes à la concurrence et par conséquent, la part globale du travail.
 - ❖ La suppression de certains obstacles à l'arrivée sur le marché n'a pas d'effet significatif sur la part du travail. Cela tient probablement à des interactions neutralisantes entre les effets des réformes pro-concurrence : i) ces réformes peuvent d'une part éroder les rentes des entreprises et contracter leurs bénéfices et par conséquent, accroître la part du travail⁷ ; ii) mais elles peuvent aussi affaiblir le pouvoir de négociation du travailleur moyen et donc, réduire la part du travail.
- Les études disponibles passent largement sous silence les effets de prix dus aux réformes et leurs effets corollaires sur la part du travail. En règle générale, les travailleurs profitent d'un regain de concurrence sous forme de gains de salaires réels. Ainsi, les réformes de libéralisation des échanges qui éliminent certains obstacles aux importations doivent avoir pour effet de réduire les prix à la consommation par rapport aux prix à la production. L'analyse descriptive livrée dans ce chapitre suggère que les effets de prix relatifs ont un effet important sur l'évolution du revenu réel des ménages. Il importera pour les travaux futurs d'identifier précisément les effets de prix relatifs dus aux réformes.
- L'expérience montre que l'impact des politiques du marché du travail sur la part du travail est mitigé. Ce constat tient probablement à un impact différencié selon la catégorie de travailleurs, notamment entre les travailleurs peu et très qualifiés (Commission européenne, 2007)⁸. Les principales conclusions sont les suivantes :
 - ❖ L'évolution de la part du travail ne saurait être strictement dépendante de la nature de la négociation collective ou de son devenir (OCDE, 2012)⁹. Cela tient probablement au rôle important et facteur de confusion de la mondialisation, d'une concurrence accrue et de la libéralisation financière, qui ont : i) affaibli le pouvoir de négociation collective de l'ensemble des travailleurs, quel que soit le régime de négociation salariale dont ils relèvent, ii) tout en poussant les réformes de la négociation salariale tantôt vers plus de décentralisation, tantôt vers plus de centralisation et de coordination¹⁰, aboutissant *in fine* à la modération salariale¹¹.
 - ❖ Les hausses du salaire minimum légal par rapport au salaire médian ont tendance à réduire la part du travail, mais leur impact quantitatif est jugé très modeste (OCDE, 2012). Cela peut s'expliquer par le fait que poussées par la nécessité de contenir la hausse des coûts du travail, les entreprises sont amenées à investir dans des innovations permettant d'économiser de la main-d'œuvre. Cette observation pourrait laisser entendre qu'une hausse conséquente du salaire minimum peut réduire la part du

travail, même si une telle hausse est susceptible d'atténuer les inégalités de salaires dans la moitié inférieure de la distribution et le phénomène des travailleurs pauvres. De fait, des données empiriques sur les pays européens suggèrent qu'un niveau plus élevé de salaire minimum accroît la part du travail peu qualifié et réduit celle du travail moyennement qualifié, ce qui exerce un effet négatif mineur au niveau agrégé (Commission européenne, 2007).

- ❖ Il a été établi que la montée en régime des aides à la recherche d'emploi et des politiques actives du marché du travail (PAMT), alliée à une révision à la baisse de prestations de chômage généreuses, a permis d'accroître la part du travail peu qualifié dans les pays européens (Commission européenne, 2007). Des mesures d'activation et de formation bien conçues et sélectives ont pour effet premier d'accroître l'emploi des travailleurs peu qualifiés, qui sont les plus nombreux parmi les chômeurs. Les faits laissent penser que ceci compense d'éventuels effets modérateurs sur les rémunérations. L'impact global d'une augmentation des dépenses d'activation sur la part globale du travail est insignifiant, ce qui tient à l'impact négatif du travail moyennement qualifié par rapport au travail peu qualifié sur la part du travail, tandis que l'on a observé que l'impact de taux de remplacement plus élevés pour les prestations de chômage est négatif, signe d'un effet négatif concomitant du travail peu et moyennement qualifié sur la part du travail.
- ❖ Il n'a pas été établi que l'assouplissement des législations de protection de l'emploi induisait une variation significative de la part globale du travail, même s'il est avéré qu'un tel assouplissement stimule des gains de productivité globale des facteurs. Cette neutralité peut s'expliquer par l'interaction des effets différenciés de la protection de l'emploi selon les secteurs et les catégories de travailleurs. L'expérience dans les pays européens donne à penser qu'une protection plus stricte de l'emploi accroît la part du travail très qualifié et réduit celle du travail moyennement qualifié, ce qui a un impact négatif modeste au niveau global (Commission européenne, 2007). L'emploi atypique est devenu la première source de création d'emplois dans de nombreux pays de l'OCDE depuis le milieu des années 1990 (OCDE, 2015b, chapitre 4). Certaines modalités d'emploi atypiques comme les contrats sur appel, le travail en sous-traitance et les contrats « zéro heure », en vigueur depuis plus récemment dans des pays comme le Royaume-Uni et les États-Unis, confèrent certes plus de flexibilité à l'embauche aux entreprises et en principe aussi, aux salariés qui en ont besoin. En pratique toutefois, ces contrats sont allés de pair, pour les salariés, avec plus de variabilité dans les salaires et pour les employeurs, avec un allègement de leurs obligations en matière d'avantages types et de protection ; ces contrats sont également synonymes de moins d'opportunités de carrière et de formation. Des changements de ce type dans les politiques publiques peuvent affaiblir le pouvoir de négociation des salariés et en conséquence, leurs rémunérations, en particulier s'ils sont peu qualifiés.
- La forte expansion du secteur financier a été également pointée comme une cause potentielle de la diminution de la part du travail, mais les données empiriques directes le confirmant sont rares¹². La déréglementation des marchés financiers a peut-être affaibli le pouvoir de négociation des salariés en exerçant des pressions sur les entreprises pour qu'elles baissent leurs coûts et qu'en conséquence, elles se concentrent sur leur cœur de métier tout en sous-traitant les activités à forte intensité de main-d'œuvre pour réduire leur endettement et engranger de solides bénéfices à court terme.

Notes

1. Voir OCDE, (2012) pour une évaluation approfondie récente et une analyse des politiques publiques. Voir aussi, entre autres, Arpaia *et al.*, (2009), Azmat *et al.*, (2012, Bentolila et Saint-Paul (2003), Checchi et Garcia-Penalosa, (2008, 2010), De Serres *et al.*, (2002), Elsby *et al.*, (2013), Commission européenne, (2007), Frydman et Saks, (2010), Harrison, (2002), Jaumotte et Tytell, (2007) ; des analyses ont été consacrées plus récemment à l'augmentation concomitante de la part du capital : voir Karabarbounis et Neiman (2014), Piketty (2013), Piketty et Zucman (2014), Rognlie (2015).
2. Karabarbounis et Neiman (2014), Koh *et al.*, (2015), OCDE (2012), Arpaia *et al.*, (2009), Commission européenne (2007), Jaumotte et Tytell (2007).
3. Ce constat tient aux différences de substituabilité entre capital et travail peu qualifié, par opposition au travail très qualifié, car des degrés de substituabilité différents entre capital et travail ont des implications différentes pour l'impact sur la part du travail d'une variation du prix relatif de ce facteur. Lorsque l'élasticité de substitution entre capital et travail est inférieure à 1, la part du travail augmente si le ratio capital-travail augmente. Dans ce contexte, l'effet de prix l'emporte sur l'effet de quantité. Ce qui signifie qu'une diminution du pouvoir de négociation conduisant à un recul des salaires réels aura pour effet de réduire la part du travail si l'élasticité de substitution entre travail et capital est inférieure à 1. Étant donné l'hypothèse généralement admise selon laquelle une main-d'œuvre très qualifiée est complémentaire du capital tandis qu'une main-d'œuvre peu qualifiée lui est substituable, une plus forte intensité capitaliste peut accroître la part du travail très qualifié et réduire celle du travail peu qualifié.
4. Voir OCDE (2012) pour une discussion.
5. Ce constat d'un effet modeste du redéploiement est conforme à ce que certains travaux ont montré sur le rôle négligeable de la réaffectation des ressources pour expliquer les variations de la part globale du travail. Voir Bassanini et Manfredi (2012).
6. La Commission européenne (2007) observe un effet négatif de l'ouverture à la concurrence sur la part du travail moyennement qualifié dans l'offre de facteurs, ce qui a un effet négatif sur la part globale du travail.
7. Tel est le résultat de prévision d'un modèle théorique type connu, construit sur des entreprises et des travailleurs homogènes (Blanchard et Giavazzi, 2003).
8. Là encore, cet impact différencié tient à une élasticité de substitution différente entre le capital et les différentes catégories de main-d'œuvre (peu qualifiée ou très qualifiée, par exemple). Les effets des réformes dépendront également sans doute de l'élasticité de substitution dans les secteurs d'activité les plus touchés par ces réformes.
9. La Commission européenne (2007) observe un effet négatif du taux de syndicalisation sur la part du travail peu qualifié et un effet positif sur la part du travail très qualifié. Les auteurs interprètent ce constat par la complémentarité entre main-d'œuvre hautement qualifiée et capital et la substituabilité entre main-d'œuvre peu qualifiée et capital. Pour autant, le taux de syndicalisation est un indicateur très grossier et partiel qui, considéré isolément, ne permet pas de rendre compte de la nature des négociations salariales.
10. Les réformes en faveur de la décentralisation ont eu essentiellement pour objectif d'accroître la marge de manœuvre pour négocier au niveau des entreprises. Voir OCDE (2012) pour un examen qualitatif approfondi des réformes sur les négociations salariales.
11. Voir encadré 3.5 dans OCDE (2012) pour une synthèse des observations empiriques concernant les effets de la mondialisation et de l'intensification de la concurrence sur le pouvoir de négociation des travailleurs.
12. OCDE (2012), OIT (2012).

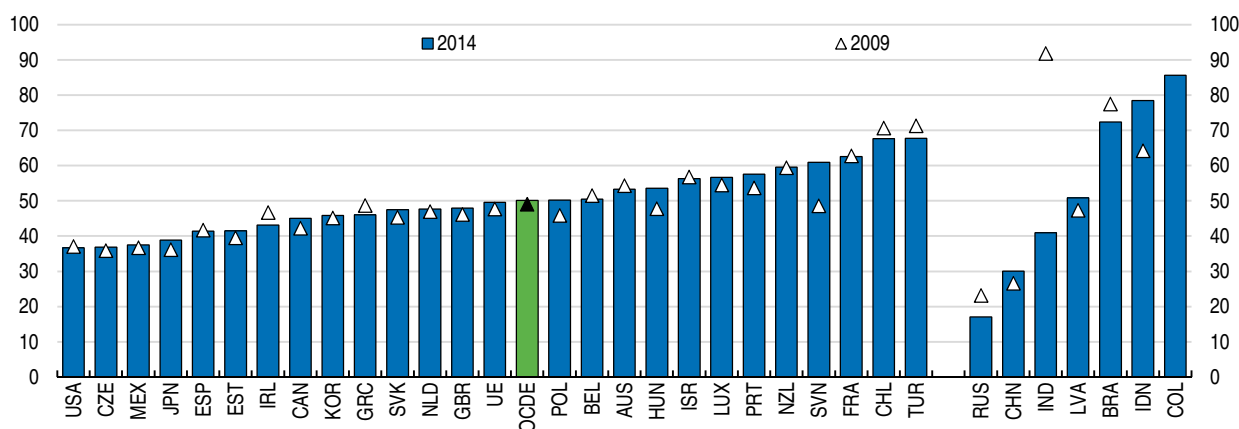
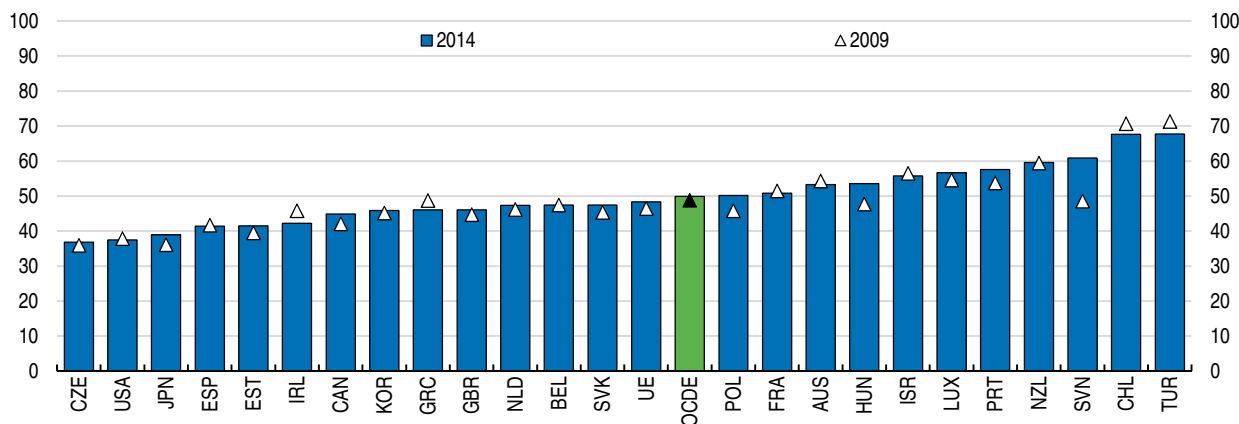
Chapitre 4

Indicateurs de politique structurelle

Ce chapitre contient un ensemble complet d'indicateurs quantitatifs permettant de comparer les politiques publiques entre pays. Ces indicateurs couvrent les systèmes de prélèvements et d'aides au revenu, ainsi que leurs effets sur les incitations au travail, la réglementation des marchés de produits et la réglementation du marché du travail, l'enseignement et la formation, les règles relatives au commerce et à l'investissement, ainsi que les politiques d'innovation. Ces indicateurs sont présentés sous forme de graphiques montrant pour tous les pays les données disponibles les plus récentes et les variations par rapport aux précédentes observations.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Graphique 4.1. Coût du travail


A. Salaires minimums¹
En pourcentage du salaire médian²B. Coût minimum du travail³
En pourcentage du coût du travail du salarié médian²

1. Les pays manquants n'ont pas de salaire minimum légal national, à l'exception du Mexique. Les données se rapportent à 2004-05 et à 2009-10 pour l'Inde, et à 2013 pour la Colombie.

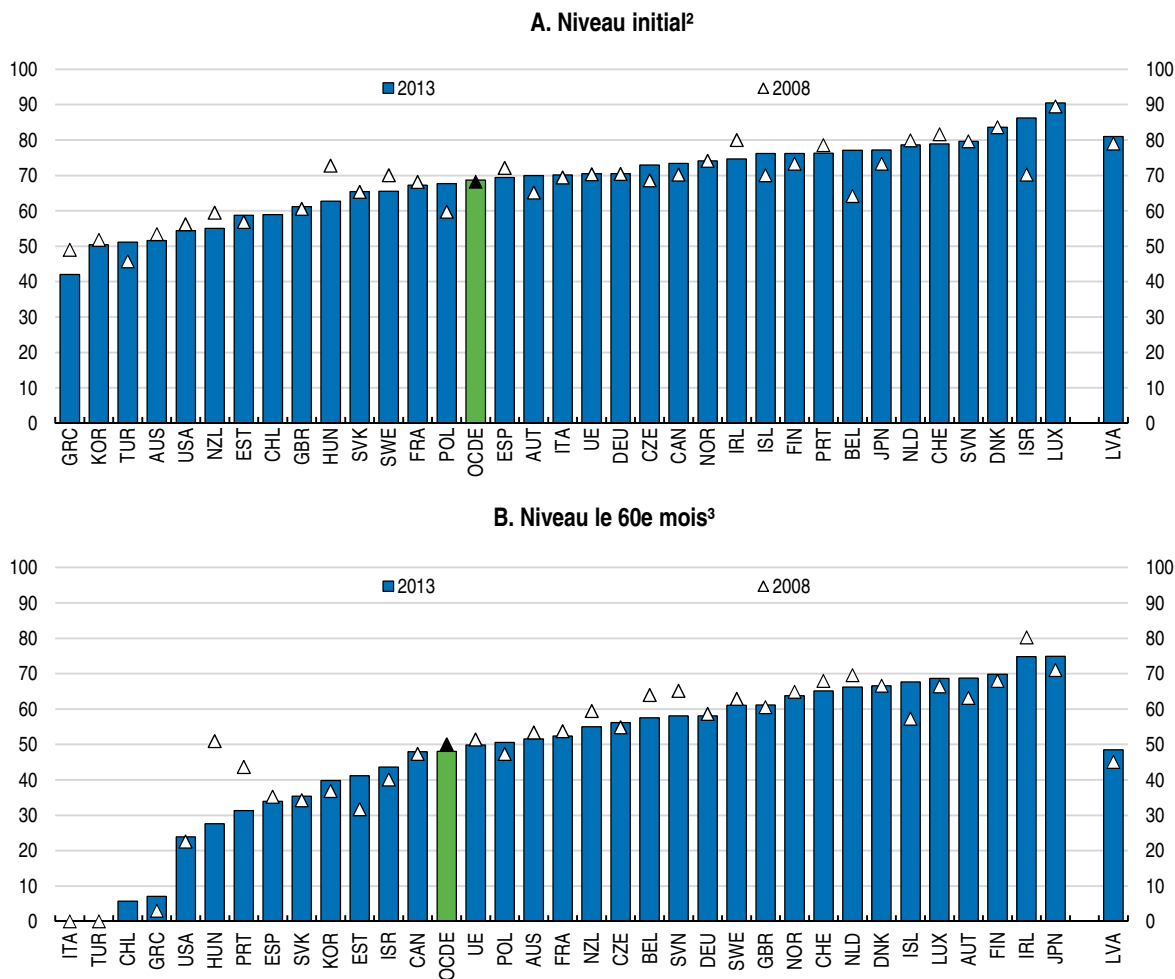
2. Pour les pays de l'OCDE, le salaire minimum est effectivement exprimé en pourcentage du salaire médian, c'est-à-dire du niveau de rémunération qui divise exactement en deux la population constituée par l'ensemble des salariés. En revanche, le salaire minimum est exprimé en pourcentage du salaire moyen dans le cas de la Chine, de l'Indonésie, de la Fédération de Russie et de l'Inde.

3. Le coût du travail est égal à la somme du salaire et des cotisations patronales de sécurité sociale correspondantes.

Sources : Partie A : OCDE, Base de données des Perspectives de l'emploi de l'OCDE ; Ministère chinois des Ressources humaines et de la Sécurité sociale et Bureau national des statistiques (BNS) de Chine ; Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE, Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística), Enquête nationale auprès d'un échantillon de ménages (Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílios) ; Organisation internationale du travail (OIT), Base de données sur la législation des conditions de travail et d'emploi ; Ministère de la Main-d'œuvre et de la Transmigration de la République d'Indonésie et Office central des statistiques (BPS, Badan Pusat Statistik) d'Indonésie ; Service fédéral des statistiques de Russie (ROSSTAT) ; et Rani, U., P. Belser, M. Oelz et S. Ranjbar (2013), « Minimum wage coverage and compliance in developing countries », International Labour Review, Vol. 152, No. 3-4. Partie B : OCDE, Base de données des Perspectives de l'emploi de l'OCDE et Base de données sur les impôts sur les salaires.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324086>

Graphique 4.2. **Taux nets de remplacement du revenu en cas de chômage**
Revenu net perçu en période de chômage en pourcentage du revenu net perçu en période d'activité¹



1. Moyenne simple des taux de remplacement nets correspondant aux situations familiales suivantes : célibataire sans enfants ou avec deux enfants rémunéré à hauteur de 67 % ou de 100 % du salaire du travailleur moyen, couple marié sans enfant ou avec deux enfants comptant un apporteur de revenu rémunéré à hauteur de 67 % ou de 100 % du salaire du travailleur moyen. Taux de remplacement calculé après impôt et en tenant compte des allocations de chômage et des allocations familiales. Il est supposé que les ménages ont accès à l'aide sociale et à d'autres prestations soumises à conditions de ressources s'ils remplissent les conditions de revenus applicables. Par ailleurs, on part de l'hypothèse que les coûts de logement représentent 20 % du salaire du travailleur moyen. La moyenne de l'OCDE exclut le Chili pour 2008 et le Mexique pour 2008 et 2013. Dans le cas de la Turquie, le salaire du travailleur moyen (STM) n'étant pas disponible, les calculs sont fondés sur le salaire de l'ouvrier moyen (SOM).
2. Phase initiale de chômage, après un éventuel délai de carence. Le cas échéant, l'impôt sur le revenu à acquitter sur les allocations de chômage est calculé par rapport à la valeur annualisée de ces prestations (c'est-à-dire leur valeur mensuelle multipliée par 12) même si la durée maximale d'indemnisation est inférieure à 12 mois.
3. Taux de remplacement calculé après impôt et en tenant compte des allocations de chômage, de l'aide sociale, des allocations familiales et des allocations de logement au 60e mois d'indemnisation. La valeur de l'indicateur est égale à zéro pour l'Italie et la Turquie en 2008 et en 2013.

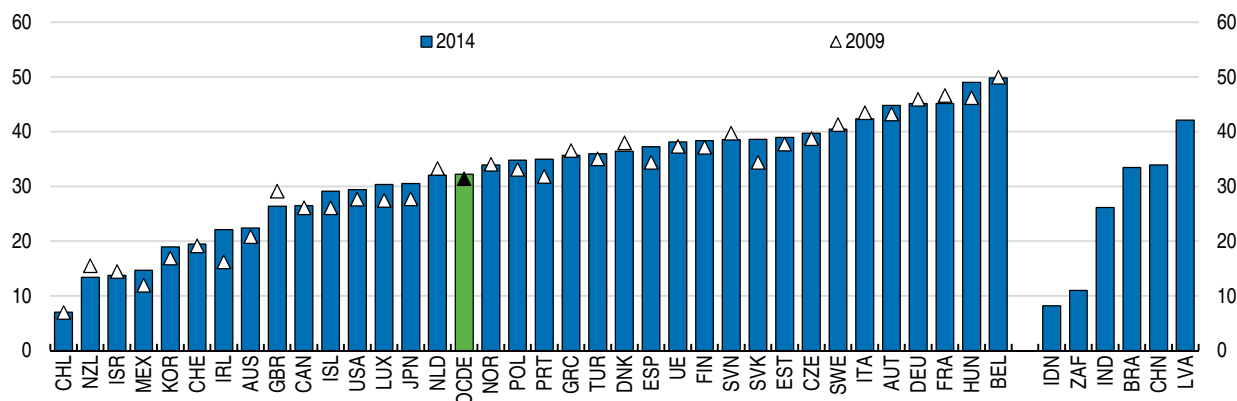
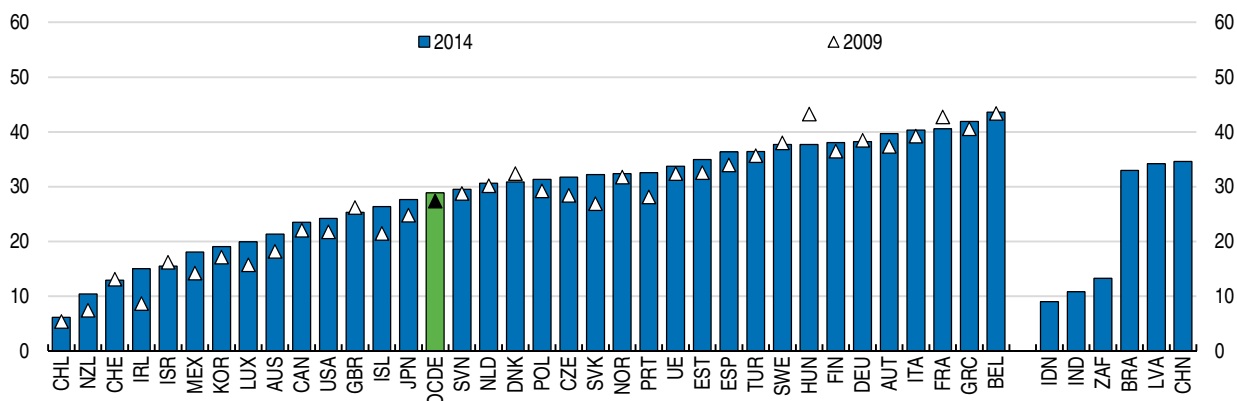
Source : OCDE, Modèles impôts-prestations.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324097>

Graphique 4.3. Coïn fiscal moyen sur le travail¹

En pourcentage de la rémunération totale du travail


A. Évalué à 67 % du salaire du travailleur moyen, pour un célibataire sans enfant

B. Évalué à 100 % du salaire du travailleur moyen, pour un couple avec deux enfants²

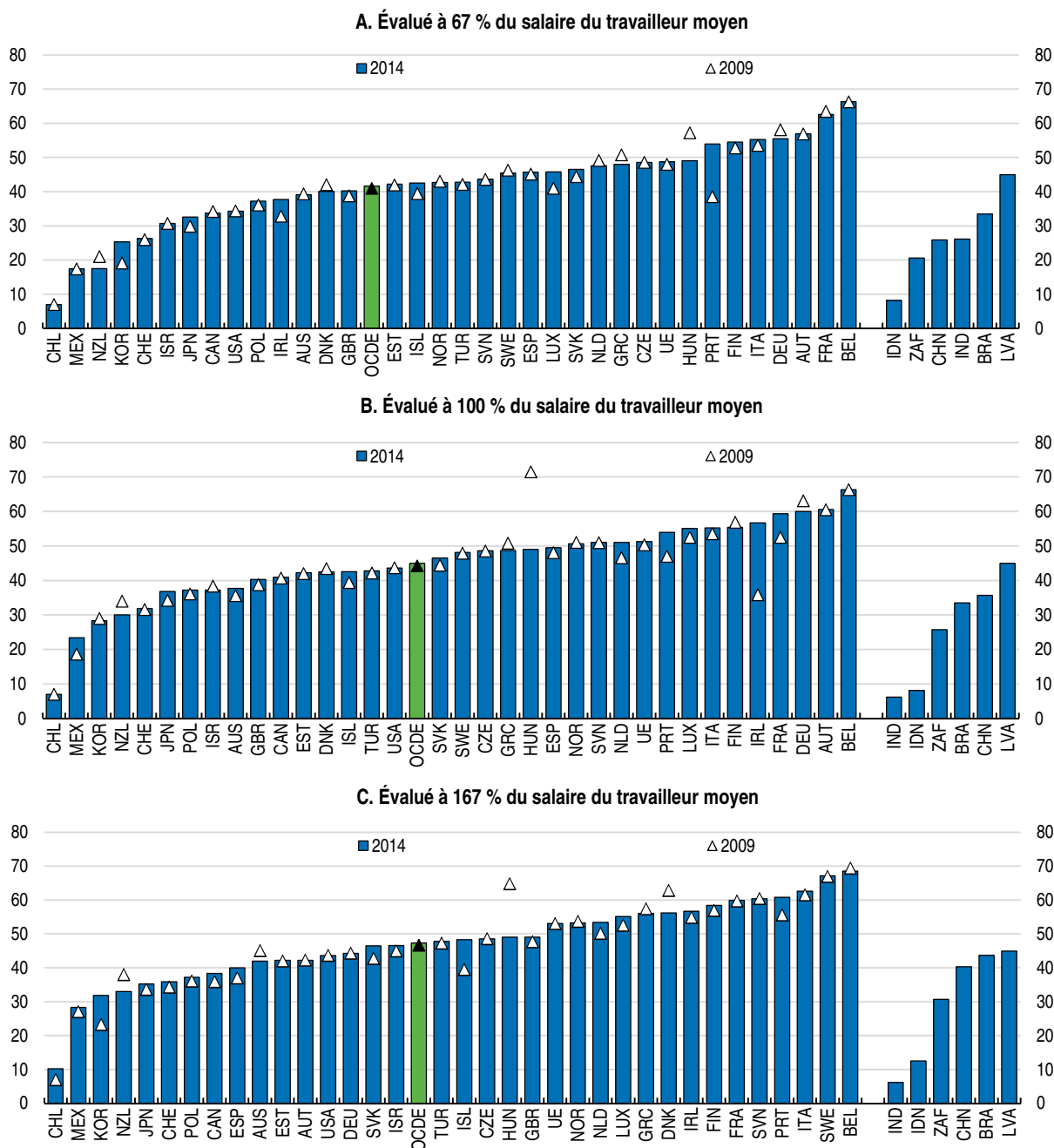
1. Mesure l'écart entre la rémunération totale du travail versée par l'employeur et la rémunération nette effectivement perçue par le salarié, en pourcentage de la rémunération totale du travail. Tant les cotisations patronales que salariales de sécurité sociale sont donc prises en compte. Pour l'Inde, les données se rapportent aux travailleurs des entreprises du secteur manufacturier comptant au moins 20 salariés (qui représentent 5 % des entreprises de cette branche d'activité), sachant que dans ce pays, seules les entreprises comptant au moins 20 salariés sont assujetties aux cotisations d'assurance maladie et aux cotisations destinées au Fonds de prévoyance des salariés (Employee Provident Fund). En Chine, une forte proportion des travailleurs n'est pas couverte par le système de sécurité sociale, ce qui implique que le coïn fiscal qui s'applique véritablement à ces personnes est sensiblement inférieur à celui représenté dans ce graphique, qui reflète la situation des travailleurs couverts.

2. Le coïn fiscal est calculé pour un couple avec deux enfants, dont le premier apporteur de revenu est rémunéré à hauteur de 100 % du salaire du travailleur moyen. Moyenne de trois situations concernant le salaire du deuxième apporteur de revenu (0 %, 33 % et 67 % du salaire du travailleur moyen).

Sources : OCDE, Base de données sur les impôts sur les salaires. Pour les BIICS (Brésil, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud), les données correspondent aux chiffres les plus récents obtenus à partir de la méthodologie décrite dans : Gandullia, L., N. Iacobone et A. Thomas (2012), « Modelling the Tax Burden on Labour Income in Brazil, China, India, Indonesia, and South Africa », OECD Taxation Working Papers, n° 14. Pour la Lettonie, les données reposent sur la méthodologie décrite dans Les impôts sur les salaires.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324108>

Graphique 4.4. **Coin fiscal marginal sur le travail**¹
En pourcentage de la rémunération totale du travail pour les célibataires sans enfant



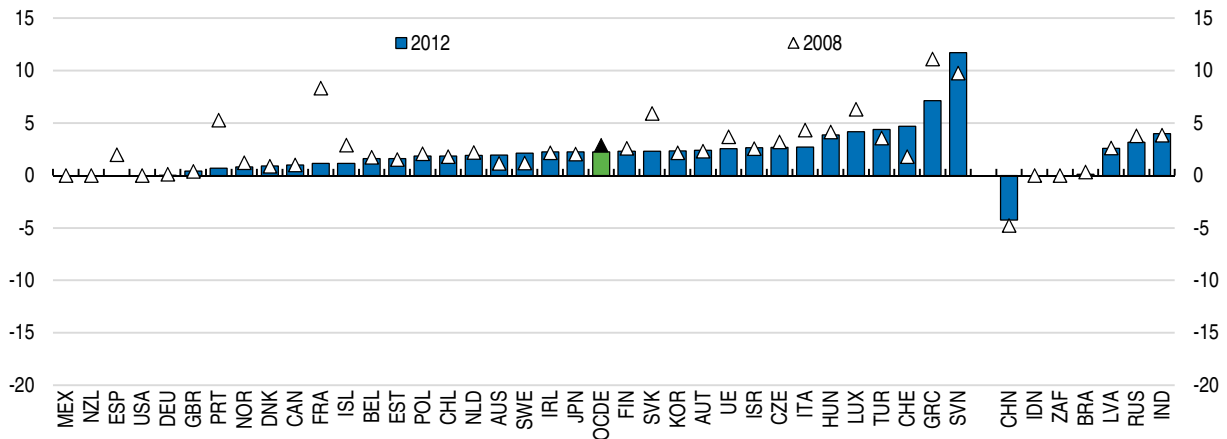
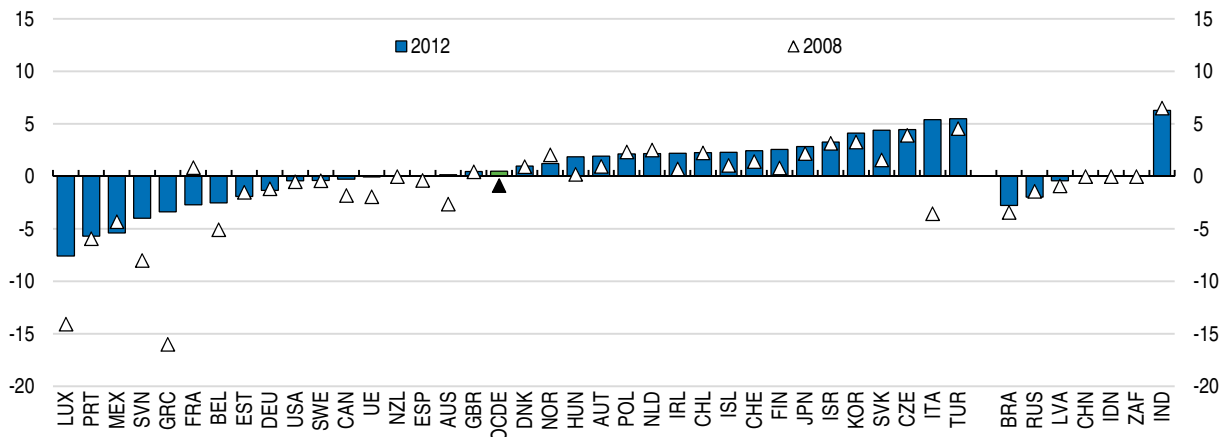
1. Mesure l'écart entre la variation de la rémunération totale du travail versée par l'employeur et la variation de la rémunération nette effectivement perçue par le salarié qui est observé lorsque le revenu du travail augmente d'une unité monétaire nationale. Cet écart est exprimé en pourcentage de la variation de la rémunération totale du travail. Pour l'Inde, les données se rapportent aux travailleurs des entreprises du secteur manufacturier comptant au moins 20 salariés (qui représentent 5 % des entreprises de cette branche d'activité), sachant que dans ce pays, seules les entreprises comptant au moins 20 salariés sont assujetties aux cotisations d'assurance maladie et aux cotisations destinées au Fonds de prévoyance des salariés (Employee Provident Fund). En Chine, une forte proportion des travailleurs n'est pas couverte par le système de sécurité sociale, ce qui implique que le coin fiscal qui s'applique véritablement à ces personnes est sensiblement inférieur à celui représenté dans ce graphique, qui reflète la situation des travailleurs couverts.

Sources : OCDE, Base de données sur les impôts sur les salaires. Pour les BIICS (Brésil, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud), les données correspondent aux chiffres les plus récents obtenus à partir de la méthodologie décrite dans : Gandullia, L., N. Iacobone et A. Thomas (2012), « Modelling the Tax Burden on Labour Income in Brazil, China, India, Indonesia, and South Africa », OECD Taxation Working Papers, n° 14. Pour la Lettonie, les données reposent sur la méthodologie décrite dans Les impôts sur les salaires.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933324113>

Graphique 4.5. **Variation du patrimoine retraite net¹**

Exprimé sous forme de multiple du salaire brut annuel

A. Pension de retraite anticipée : variation entre 55 et 59 ans**B. Pension de vieillesse : variation entre 60 et 64 ans**

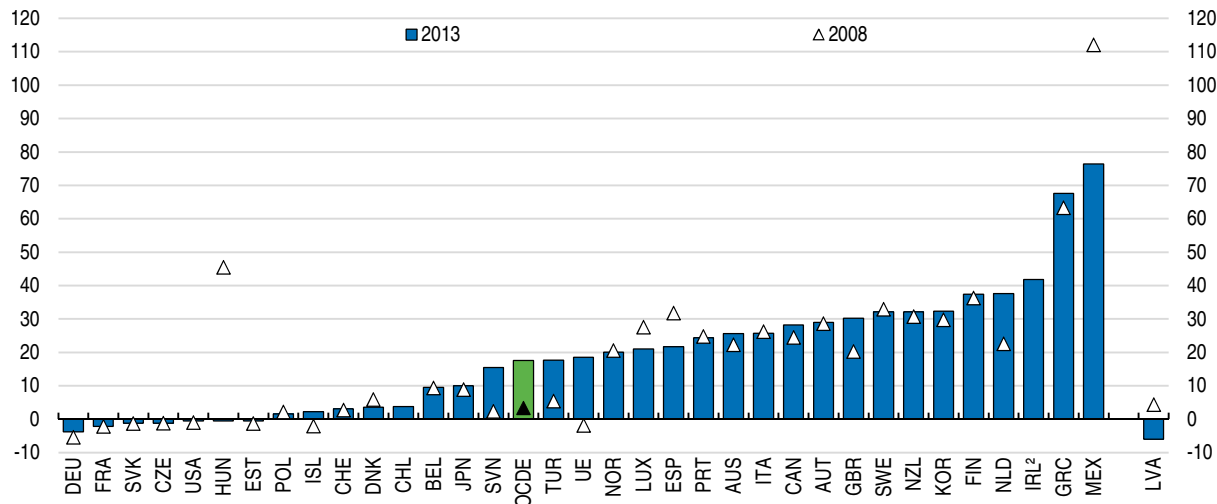
1. La variation du patrimoine retraite est une mesure de l'incitation à rester en activité plus longtemps. Elle correspond à l'augmentation du niveau des droits à pension obtenue en continuant à travailler une année supplémentaire. On calcule l'augmentation annuelle moyenne du patrimoine retraite des hommes associée au fait de continuer à travailler de 55 à 59 ans (pour la pension de retraite anticipée) et de 60 à 64 ans (pour la pension de vieillesse). Le patrimoine retraite net est la valeur actualisée du flux des prestations de retraite, calculé en tenant compte des impôts et des cotisations de sécurité sociale que les retraités doivent acquitter sur leurs pensions. Il est mesuré et exprimé sous forme de multiple du salaire brut annuel dans le pays concerné. Pour en savoir plus, voir OCDE (2013), Panorama des pensions 2013 : Les indicateurs de l'OCDE et du G20.

Source : OCDE, Modèles de retraite.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324127>

Graphique 4.6. **Différence de transferts nets à l'État : couples à revenu unique et à deux revenus égaux¹**

En points de pourcentage



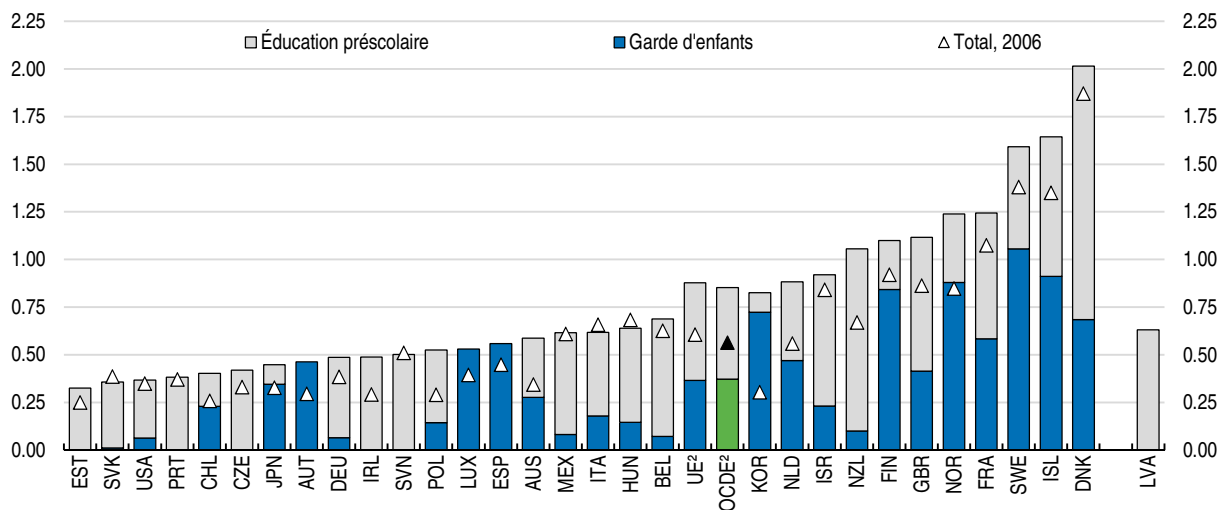
- Ce graphique met en évidence la différence de « traitement » en termes d'impôts et de prestations entre les couples à revenu unique et à deux revenus, pour un niveau global de revenus donné – correspondant, par exemple, à 133 % du salaire moyen. Il montre la différence de transferts nets à l'État entre deux catégories de ménages : (1) les couples à revenu unique, comptant un apporteur de revenu rémunéré à hauteur de 200 %, ou de 133 % du salaire moyen et (2) les couples à deux revenus égaux, où chacun des conjoints est rémunéré à hauteur du salaire moyen, ou de 67 % du salaire moyen. Cette différence de transferts nets est calculée en réalisant l'opération $[(1)-(2))/(1)$, et exprimée en pourcentage.
- La valeur de 2008 n'est pas indiquée, car elle considérablement faussée par le fait que les transferts nets à l'État des couples à revenu unique sont proches de zéro.

Source : OCDE, Modèles impôts-prestations.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933324131>

Graphique 4.7. **Dépenses publiques au titre des services de garde d'enfants¹**

En pourcentage du PIB, 2011



- Les dépenses de garde d'enfants correspondent aux enfants de moins de trois ans inscrits dans des structures de garde et aux enfants âgés de trois à cinq ans inscrits dans des établissements préscolaires. On entend par garde d'enfants les services formels de garde, tels que les garderies et le placement auprès d'une assistante maternelle. L'éducation préscolaire recouvre les jardins d'enfants et les garderies qui offrent généralement un contenu éducatif en sus des services classiques de garde d'enfants (niveau 0 de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) de l'UNESCO). Il est possible que les données relatives aux pays fédéraux ne rendent pas compte de manière satisfaisante des dépenses des collectivités locales.
- Les moyennes de l'Union européenne (UE) et de l'OCDE excluent le Canada, la Grèce, la Suisse et la Turquie.

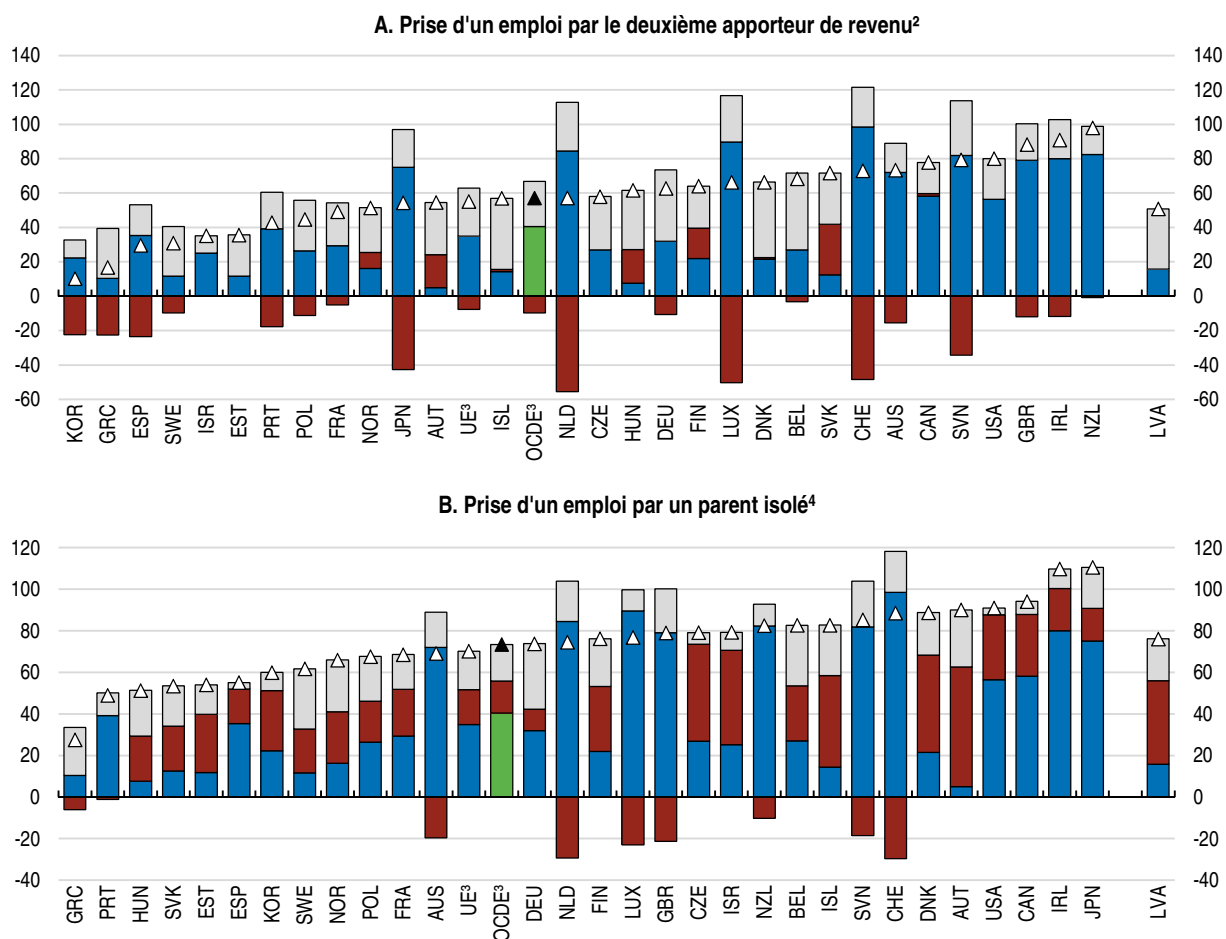
Sources : OCDE, Base de données de l'OCDE sur la famille et Base de données sur les dépenses sociales.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933324149>

Graphique 4.8. **Impôt implicite sur la reprise d'une activité professionnelle¹**

En pourcentage du salaire brut dans le nouvel emploi, 2012

□ Augmentation des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu ■ Diminution des prestations ■ Frais de garde d'enfants △ Augmentation totale



1. Cet indicateur est calculé à partir des transferts nets et des frais de garde d'enfants correspondant à un ménage avec deux enfants âgés de 2 et 3 ans. Il repose sur les frais de garde d'enfants et les variations des prélèvements et prestations en cas de prise d'un emploi rémunéré à hauteur de deux tiers du salaire du travailleur moyen.

2. Prise d'un emploi rémunéré à hauteur de 67 % du salaire moyen par le deuxième apporteur de revenu, sachant que le premier apporteur de revenu est rémunéré à hauteur de 100 % du salaire moyen.

3. La moyenne de l'OCDE exclut le Chili, l'Italie, le Mexique et la Turquie.

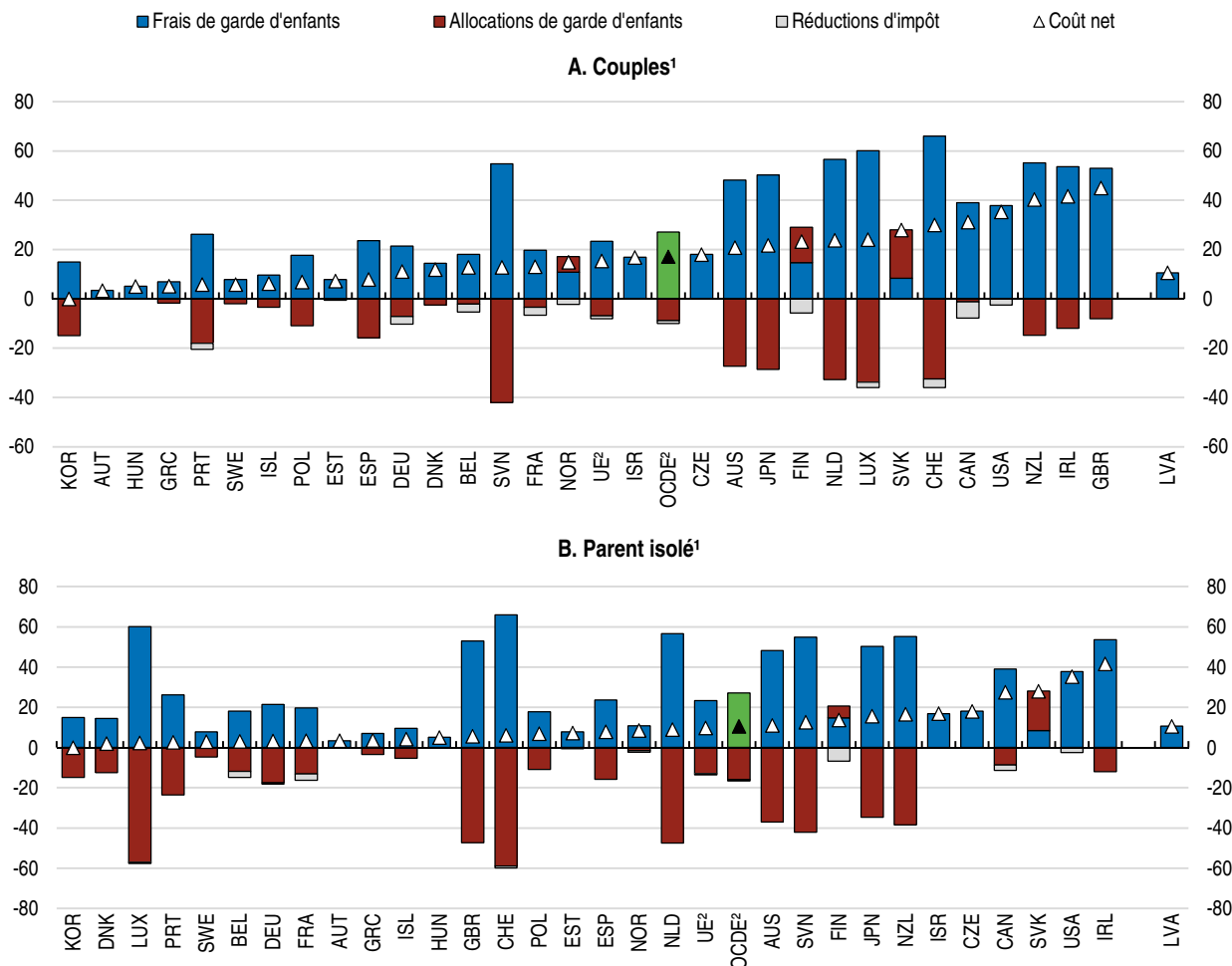
4. Prise d'un emploi rémunéré à hauteur de 67 % du salaire moyen par un parent isolé.

Source : OCDE, Modèles impôts-prestations ; www.oecd.org/els/social/prestationsetsalaires


StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933324153>

Graphique 4.9. Coûts nets de garde d'enfants

Coûts et prestations liés à la garde des enfants en pourcentage du salaire moyen, 2012

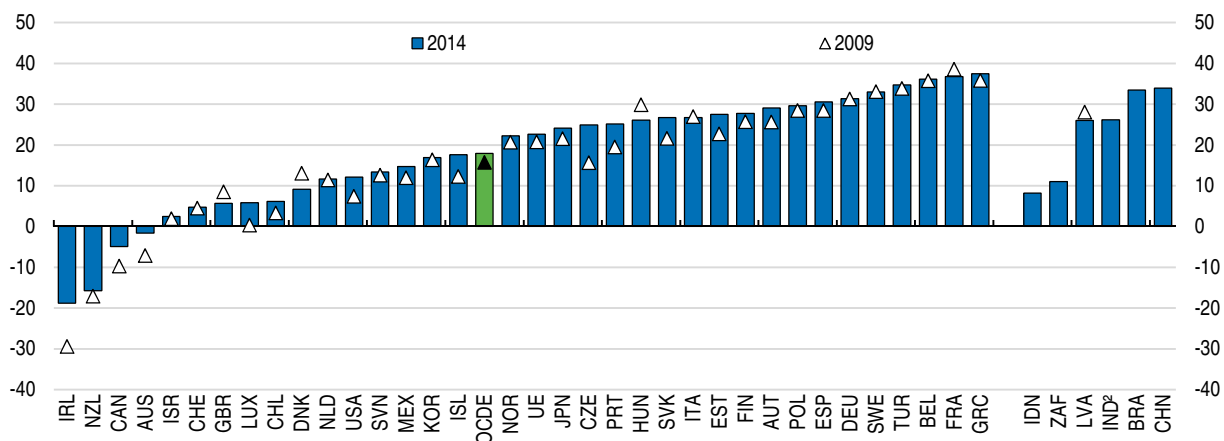
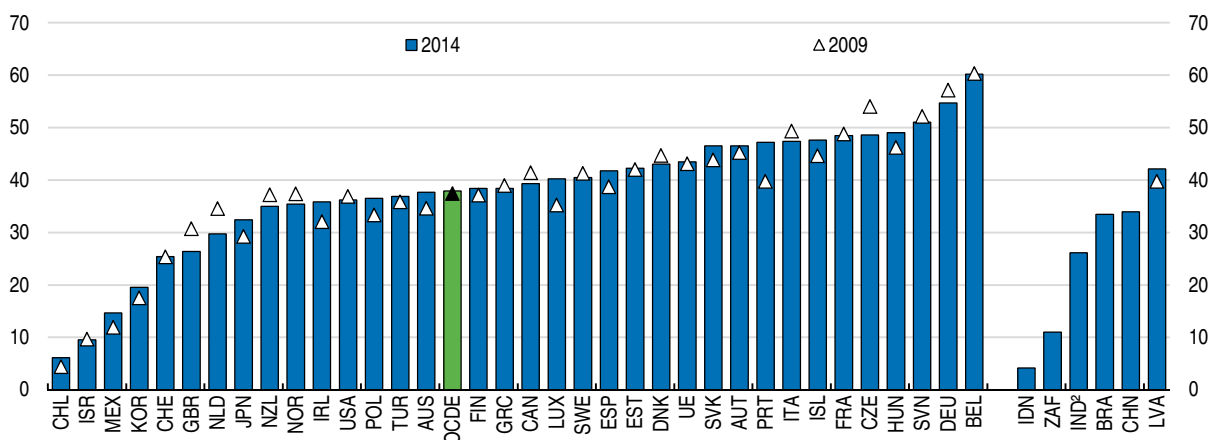


1. Couple dont le premier apporteur de revenu est rémunéré à hauteur de 100 % du salaire moyen, et le deuxième apporteur de revenu à hauteur de 67 % du salaire moyen. Parent isolé rémunéré à hauteur de 67 % du salaire moyen. Dans le cas du Canada, de la Finlande, de la Norvège, de l'OCDE, de la République slovaque, du Royaume-Uni, de la Slovaquie et de l'Union européenne (UE), les allocations de garde d'enfants recouvrent également d'autres prestations.
2. Les moyennes de l'UE et de l'OCDE excluent le Chili, l'Italie, le Mexique et la Turquie.

Source : OCDE, Modèles impôts-prestations ; www.oecd.org/els/social/prestationsetsalairesStatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324163>

Graphique 4.10. Coïn fiscal moyen : situation d'un parent isolé et d'un deuxième apporteur de revenu

En pourcentage


A. Parent isolé¹B. Deuxième apporteur de revenu³

1. Parent isolé avec deux enfants rémunéré à hauteur de 67 % du salaire moyen.

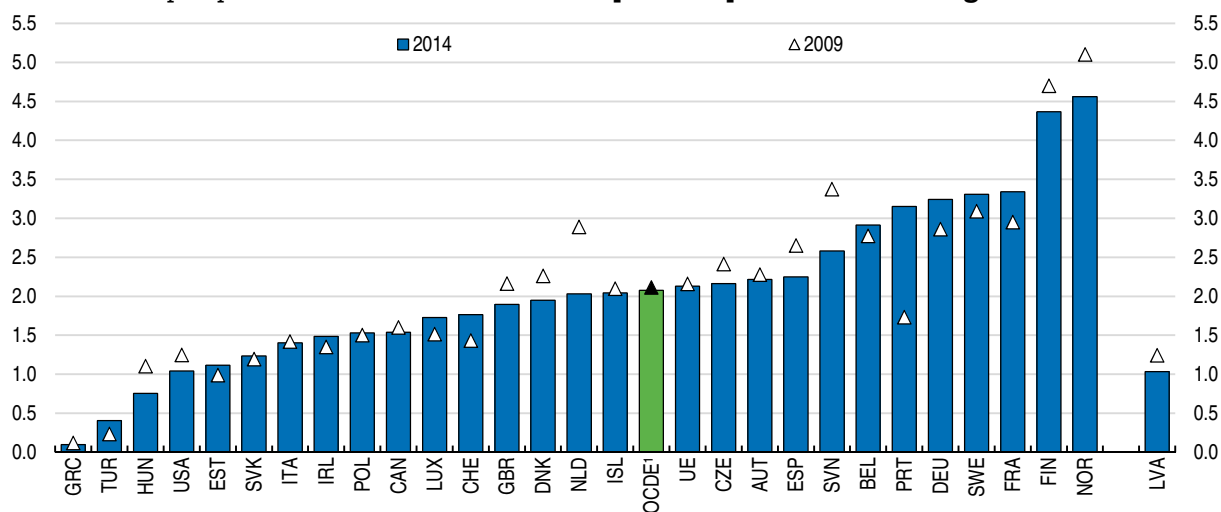
2. Ces résultats valent uniquement dans le cas minoritaire où la personne considérée travaille dans une entreprise de plus de 20 salariés.

3. Coïn fiscal moyen auquel est confronté un deuxième apporteur de revenu rémunéré à hauteur de 67 % du salaire moyen appartenant à une famille avec deux enfants, dont le premier apporteur de revenu perçoit 100 % du salaire moyen.

Sources : Les impôts sur les salaires 2015 (calculs fondés sur des données tirées d'OECD.Stat, <http://dotstat.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=AWCOU>) et modèles utilisés dans la publication Les impôts sur les salaires pour les pays non membres de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324177>

Graphique 4.11. Nombre de semaines perdues pour cause de congé maladie



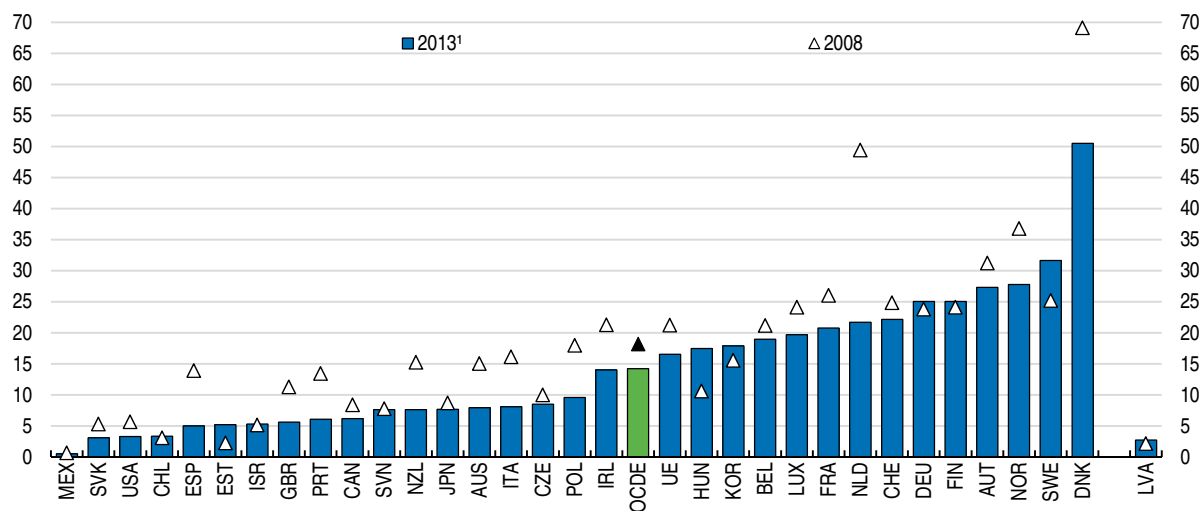
1. La moyenne de l'OCDE exclut l'Australie, le Chili, la Corée, Israël, le Japon, le Mexique et la Nouvelle-Zélande.

Sources : estimations de l'OCDE fondées sur l'Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (données non publiées) et l'Enquête sur la population active canadienne, et estimations publiées, dans le cadre de l'enquête permanente sur la population active (CPS, Current Population Survey) réalisée aux États-Unis, du taux de perte de temps de travail pour cause de blessure ou de maladie parmi les salariés à temps plein.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933324184>

Graphique 4.12. Dépenses publiques au titre des politiques actives du marché du travail par chômeur¹

En pourcentage du PIB par habitant

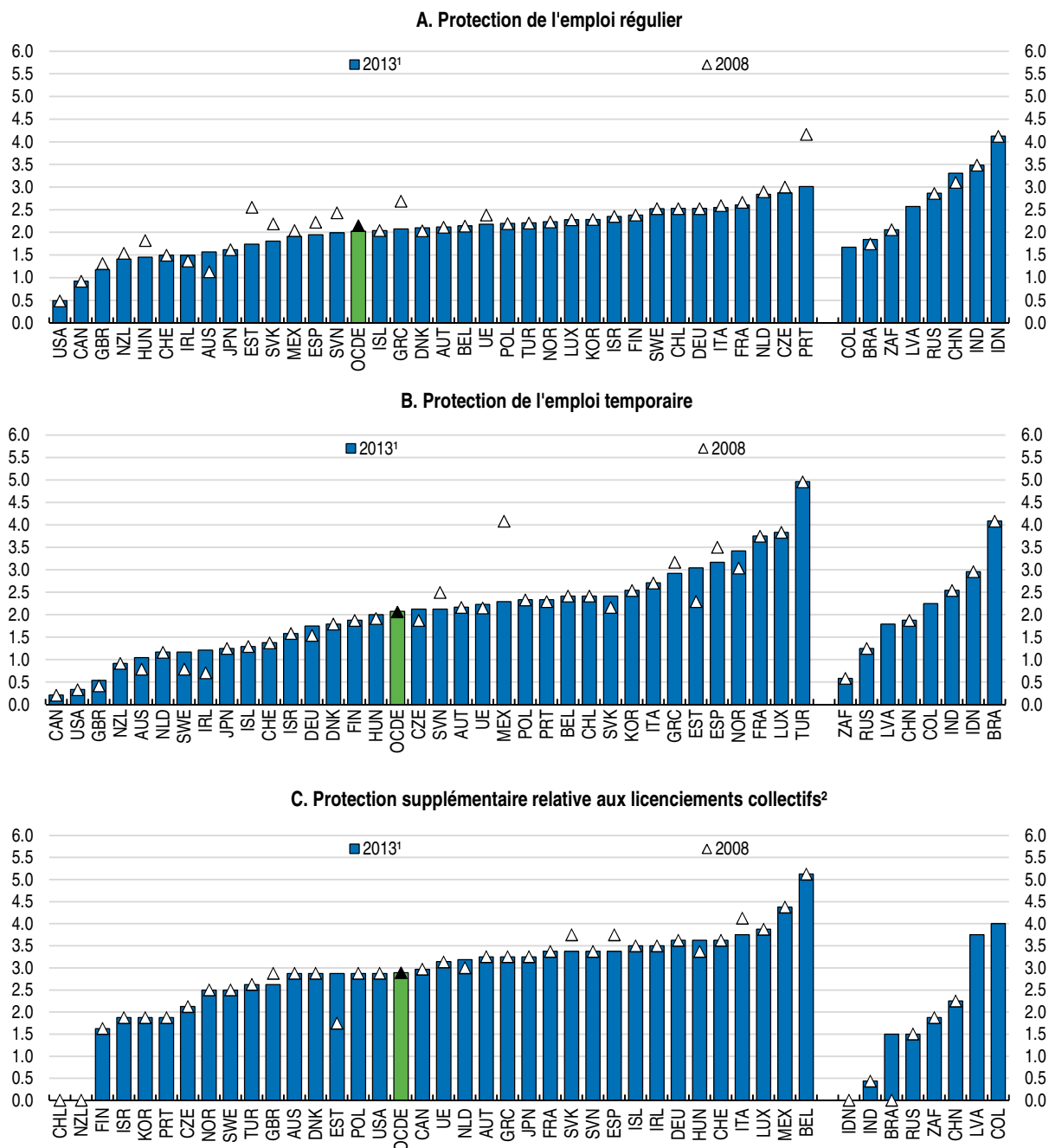


1. Les données se rapportent en fait à 2012 pour la Corée, l'Espagne, la France, la Nouvelle-Zélande et la Pologne ; et à 2011 pour Israël et le Royaume-Uni. Les moyennes de l'OCDE et de l'Union européenne (UE) excluent la Grèce, l'Islande, et la Turquie.

Sources : OCDE, Base de données sur les dépenses publiques au titre des programmes du marché du travail (PMT) et le nombre de participants aux PMT, et Base de données des Perspectives économiques.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933324193>


Graphique 4.13. **Législation sur la protection de l'emploi (LPE)**
 Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



1. Les données se rapportent en fait à 2014 pour la Colombie, le Royaume-Uni et la Slovaquie ; et à 2012 pour les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud) et la Lettonie.

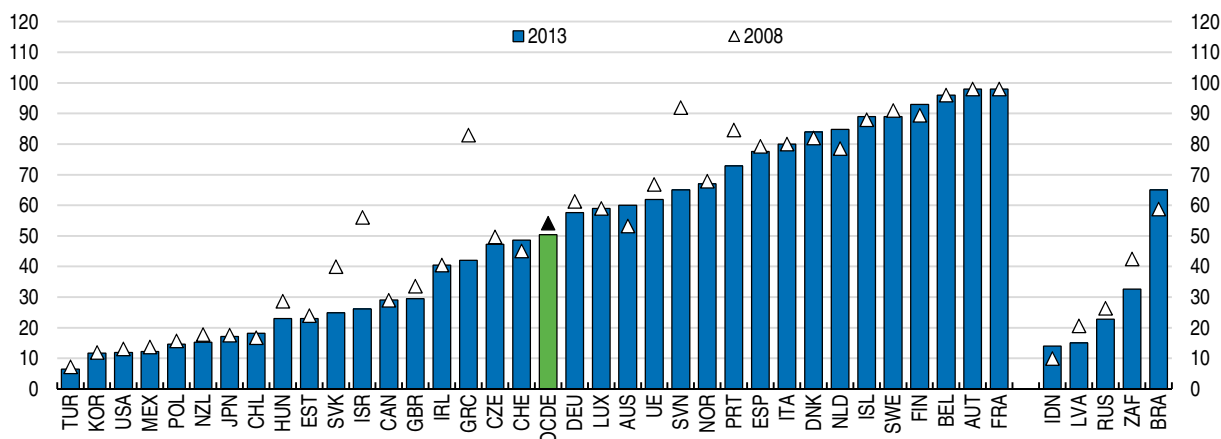
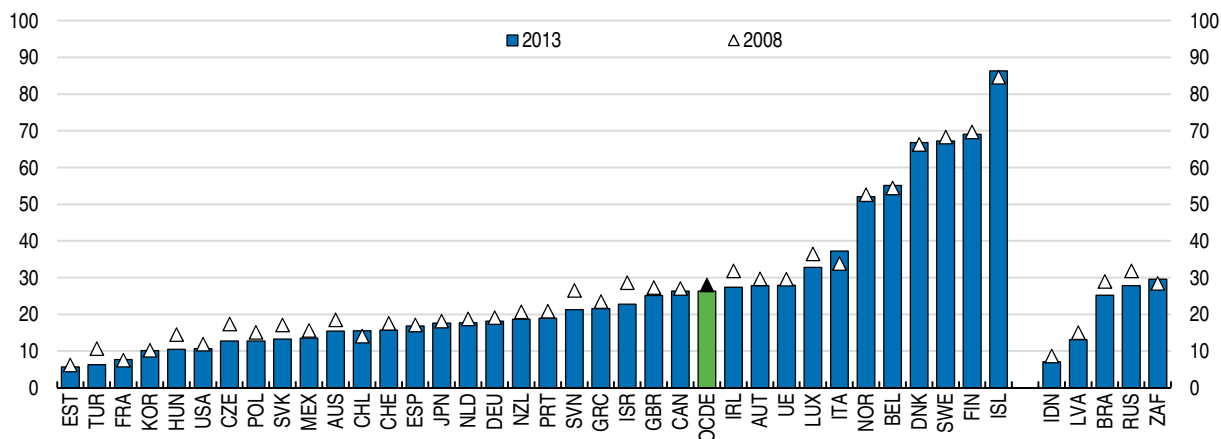
2. La valeur des indicateurs relatifs au Chili, à l'Indonésie et à la Nouvelle-Zélande est égale à zéro pour 2013.

Source : OCDE, Base de données sur la protection de l'emploi.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324200>


Graphique 4.14. Taux de couverture des conventions collectives et taux de syndicalisation

En pourcentage

A. Taux de couverture des conventions collectives¹B. Taux de syndicalisation²

1. Le taux de couverture conventionnelle est égal au pourcentage de travailleurs couverts par une convention collective, qu'ils soient ou non syndiqués. S'agissant de l'année 2013, les données se rapportent en fait à 2012 pour l'Australie, la Corée, l'Estonie, la France, Israël, le Luxembourg, le Mexique, la Pologne, l'Afrique du Sud et l'Indonésie ; à 2011 pour la Nouvelle-Zélande ; à 2010 pour l'Italie ; et à 2009 pour l'Irlande. S'agissant de l'année 2008, les données se rapportent en fait à 2009 pour le Chili, le Danemark, l'Estonie, la Hongrie, l'Irlande, le Mexique, la Norvège, la Suisse, le Brésil, la Fédération de Russie et la Lettonie ; à 2007 pour la Nouvelle-Zélande, la Pologne et la Suède ; à 2005 pour l'Italie ; et à 2000 pour Israël.
2. Le taux de syndicalisation est égal au pourcentage de travailleurs syndiqués. Les taux indiqués se rapportent aux travailleurs salariés. La dernière année connue est 2014 pour l'Australie, le Canada, le Chili, les États-Unis, l'Irlande, l'Islande, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse ; à 2012 pour la Corée, l'Indonésie, Israël, la Lettonie, le Luxembourg, la Pologne, le Portugal et l'Afrique du Sud ; et à 2011 pour le Brésil.

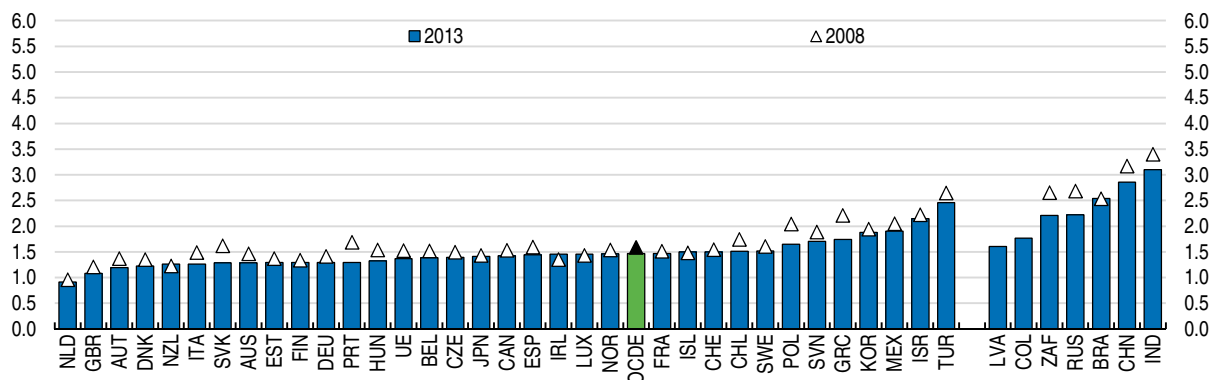
Sources : Estimations de l'OCDE ; et J. Visser, ICTWSS Database, Version 5.0 Amsterdam, Institut d'études sociales d'Amsterdam (AIAS, Amsterdams Instituut voor ArbeidsStudies), octobre 2015.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324219>

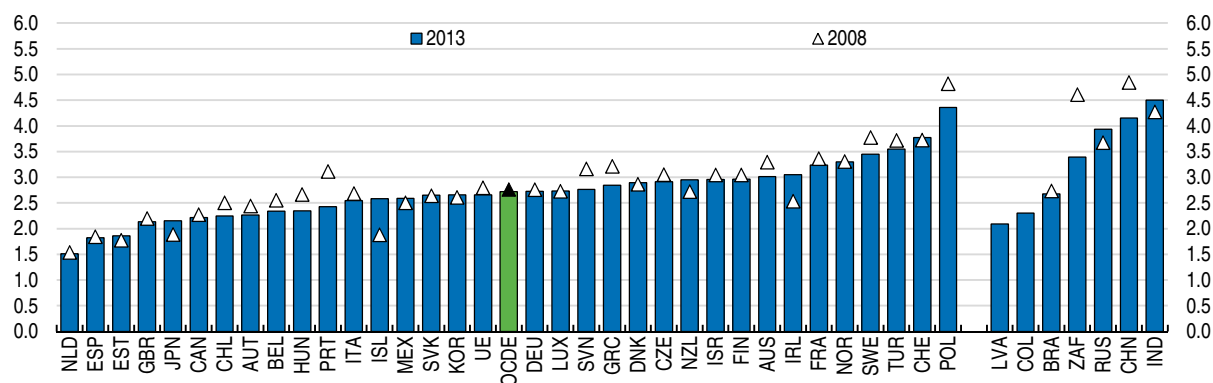
Graphique 4.15. Réglementation des marchés de produits et contrôle étatique exercé sur les activités des entreprises

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)

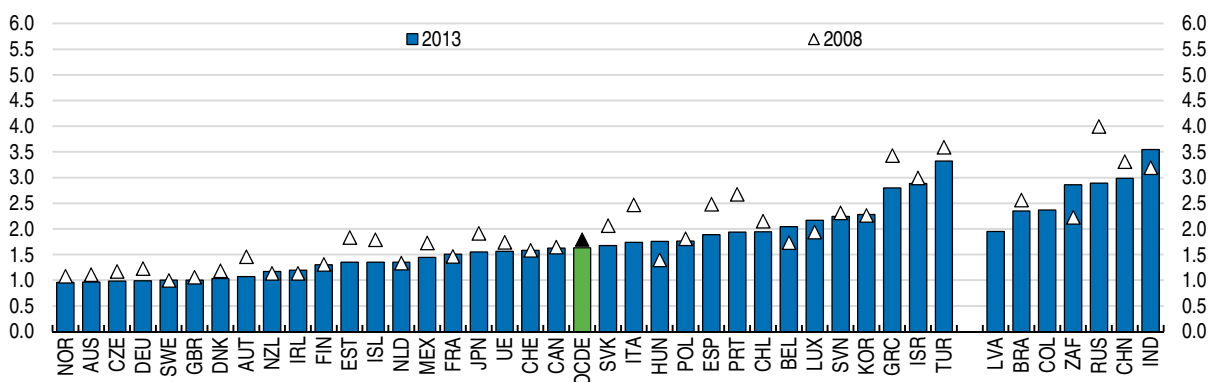
A. Rigueur de la réglementation des marchés de produits dans l'ensemble de l'économie




B. Contrôle étatique : présence capitalistique de l'État



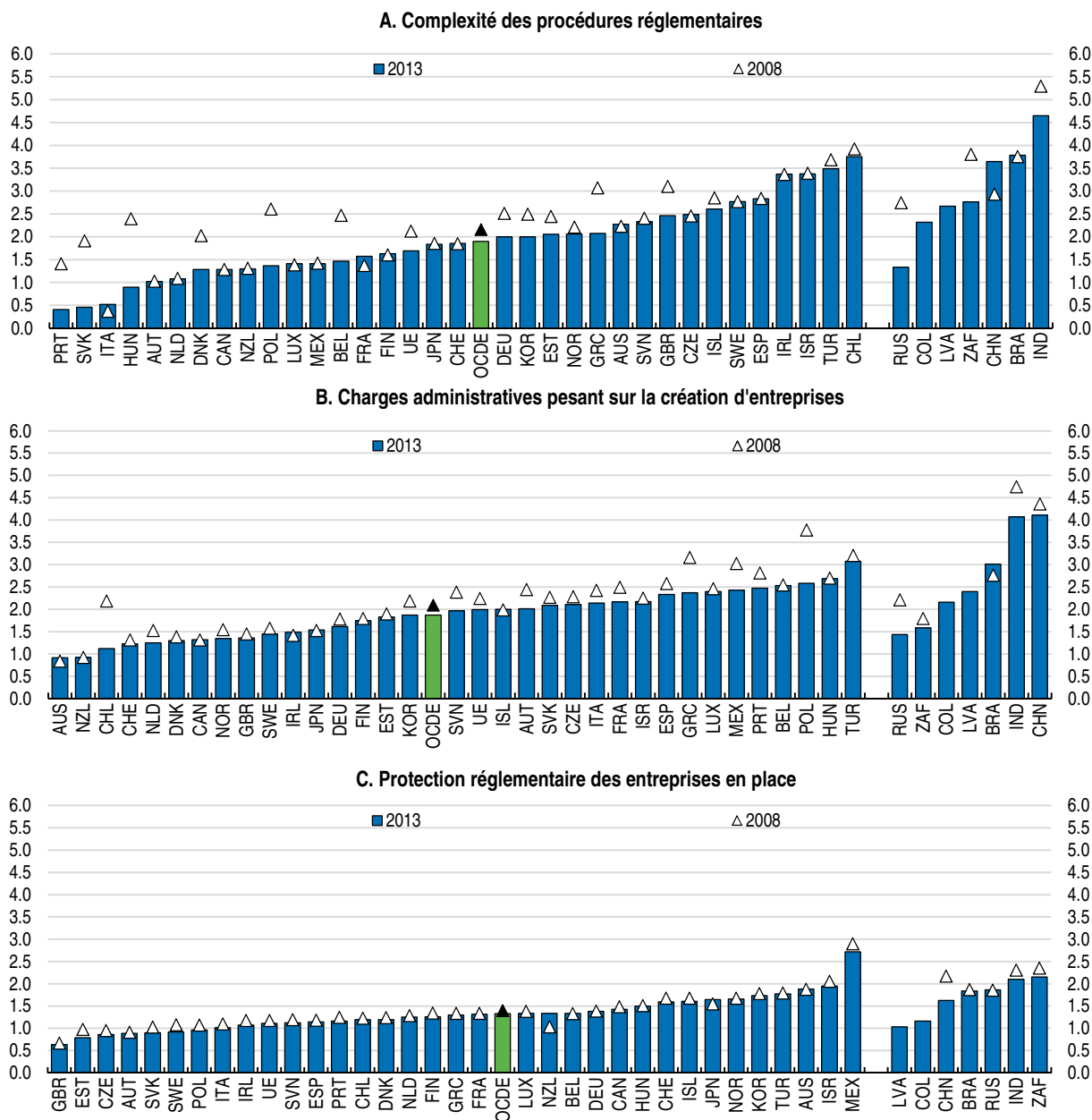
C. Contrôle étatique : interventions dans les activités des entreprises




Sources : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; et Koske, I., I. Wanner, R. Bitetti et O. Barbiero (2015), « The 2013 Update of the OECD Product Market Regulation Indicators: Policy Insights for OECD and non-OECD countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 1200 ; OCDE-Groupe de la Banque mondiale, Base de données sur la réglementation des marchés de produits, pour la Colombie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324229>

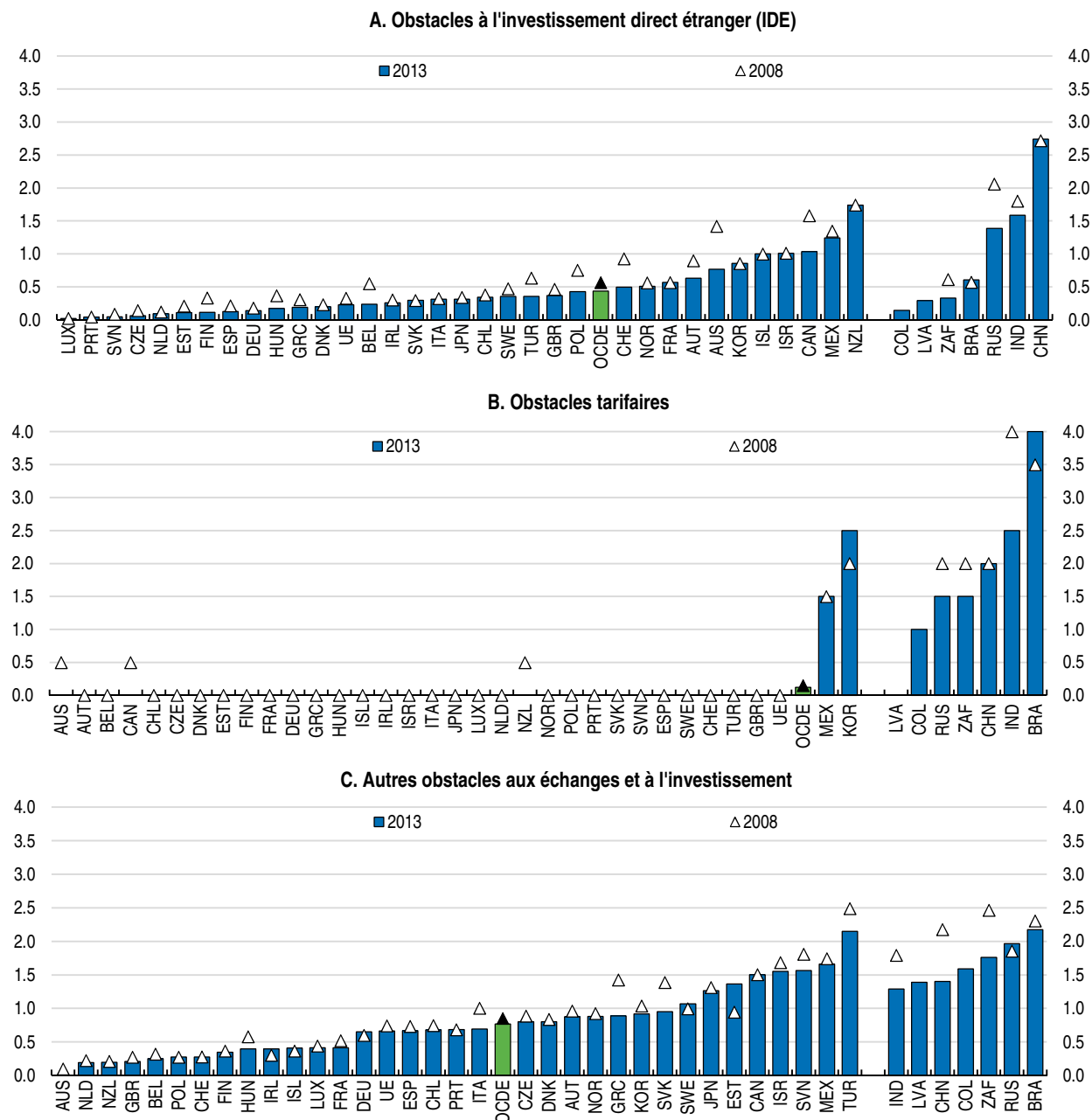
Graphique 4.16. **Obstacles à l'entrepreneuriat**
Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)




Sources : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; et Koske, I., I. Wanner, R. Bitetti et O. Barbiero (2015), « The 2013 Update of the OECD Product Market Regulation Indicators: Policy Insights for OECD and non-OECD countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 1200 ; OCDE-Groupe de la Banque mondiale, Base de données sur la réglementation des marchés de produits, pour la Colombie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324232>

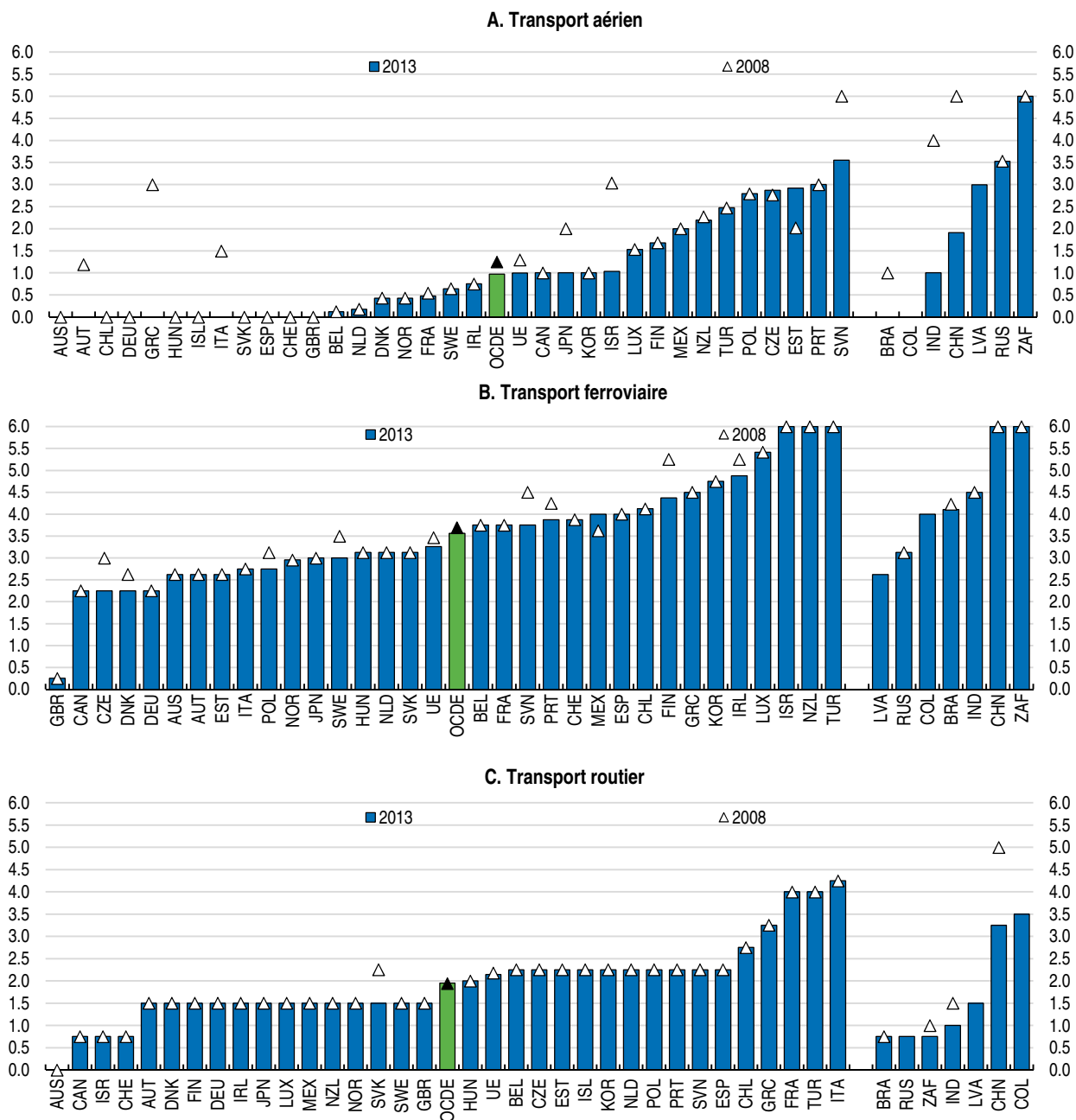
Graphique 4.17. **Obstacles aux échanges et à l'investissement**
 Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)




Sources : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; et Koske, I., I. Wanner, R. Bitetti et O. Barbiero (2015), « The 2013 Update of the OECD Product Market Regulation Indicators: Policy Insights for OECD and non-OECD countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 1200 ; OCDE-Groupe de la Banque mondiale, Base de données sur la réglementation des marchés de produits, pour la Colombie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324249>

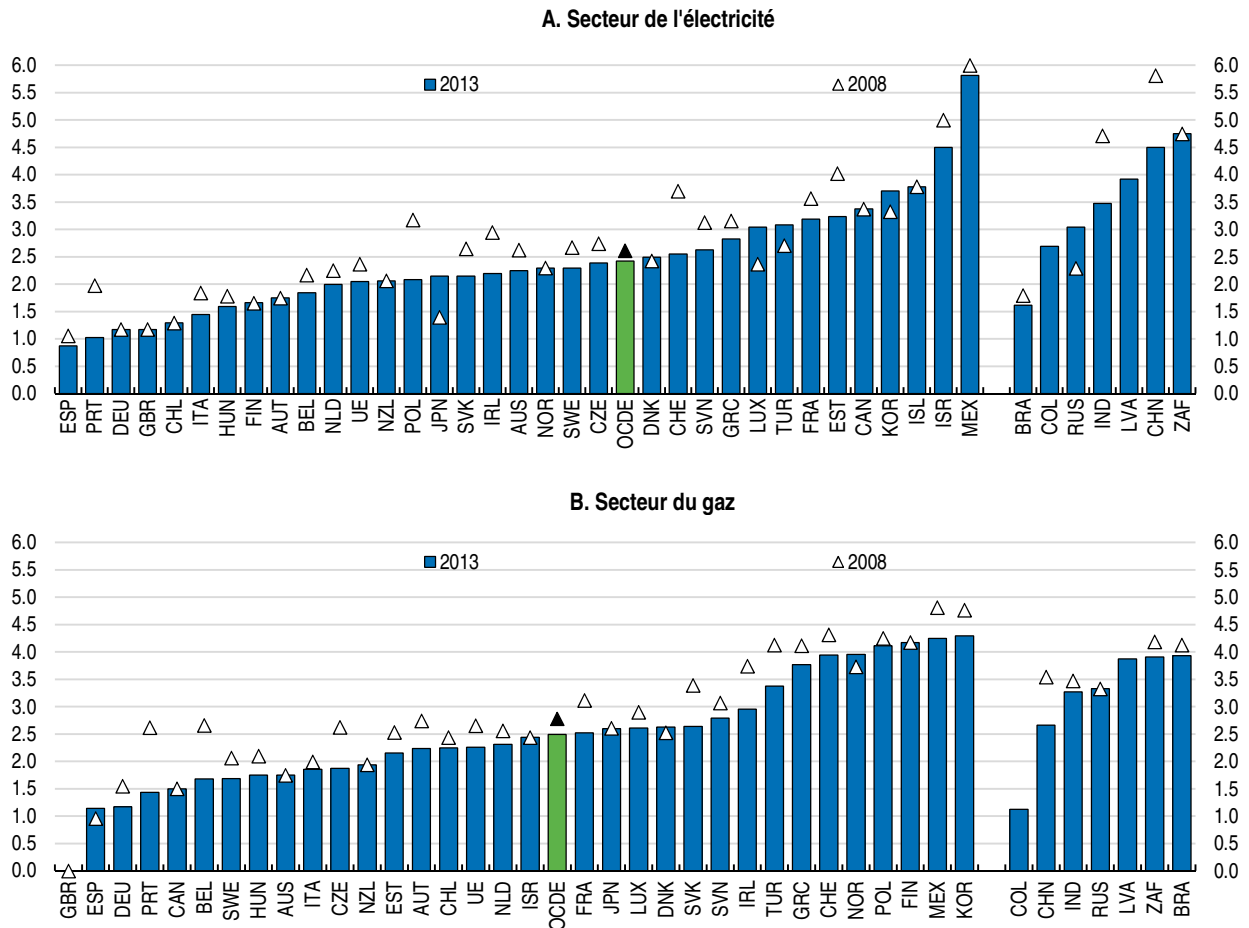
Graphique 4.18. **Réglementation sectorielle relative aux transports**
 Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



Sources : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; et Koske, I., I. Wanner, R. Bitetti et O. Barbiero (2015), « The 2013 Update of the OECD Product Market Regulation Indicators: Policy Insights for OECD and non-OECD countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 1200 ; OCDE-Groupe de la Banque mondiale, Base de données sur la réglementation des marchés de produits, pour la Colombie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324253>

Graphique 4.19. **Réglementation sectorielle relative à l'énergie**
 Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)

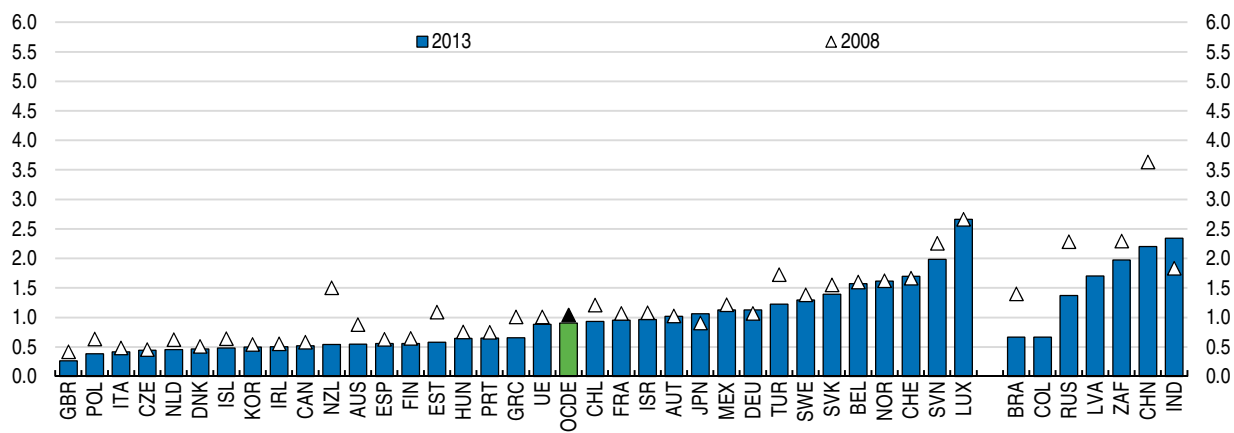


Sources : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; et Koske, I., I. Wanner, R. Bitetti et O. Barbiero (2015), « The 2013 Update of the OECD Product Market Regulation Indicators: Policy Insights for OECD and non-OECD countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 1200 ; OCDE-Groupe de la Banque mondiale, Base de données sur la réglementation des marchés de produits, pour la Colombie.

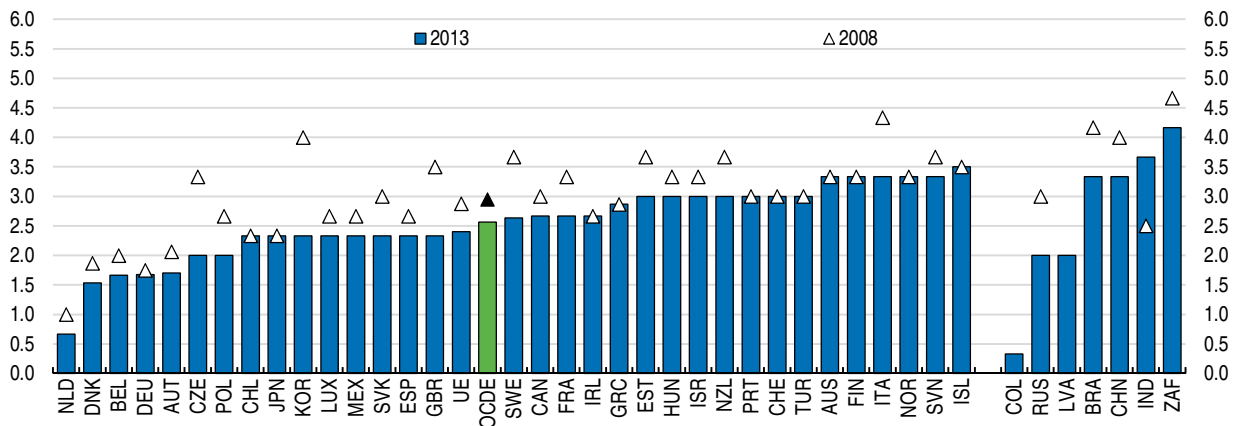
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324263>

Graphique 4.20. **Réglementation sectorielle relative aux postes et télécommunications**
 Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)


A. Télécommunications



B. Postes



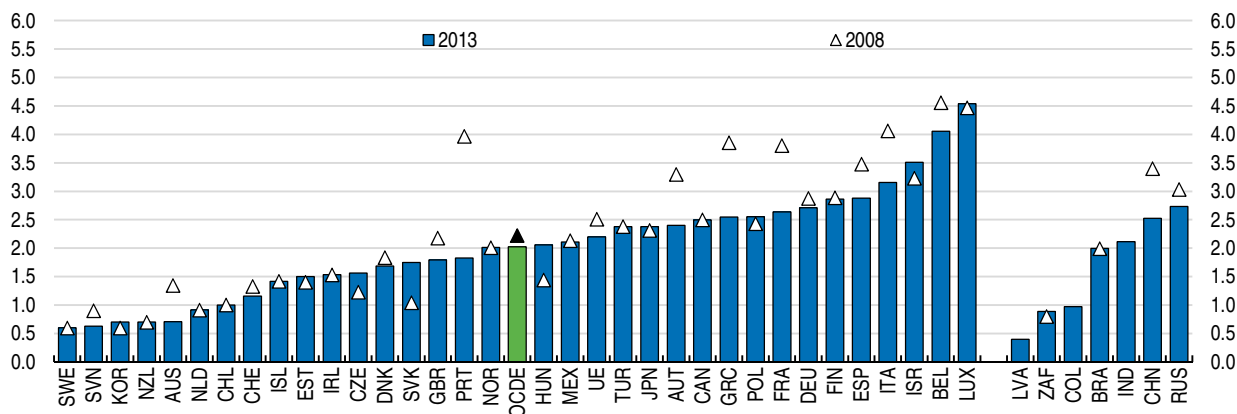
Sources : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; et Koske, I., I. Wanner, R. Bitetti et O. Barbiero (2015), « The 2013 Update of the OECD Product Market Regulation Indicators: Policy Insights for OECD and non-OECD countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 1200 ; OCDE-Groupe de la Banque mondiale, Base de données sur la réglementation des marchés de produits, pour la Colombie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324272>

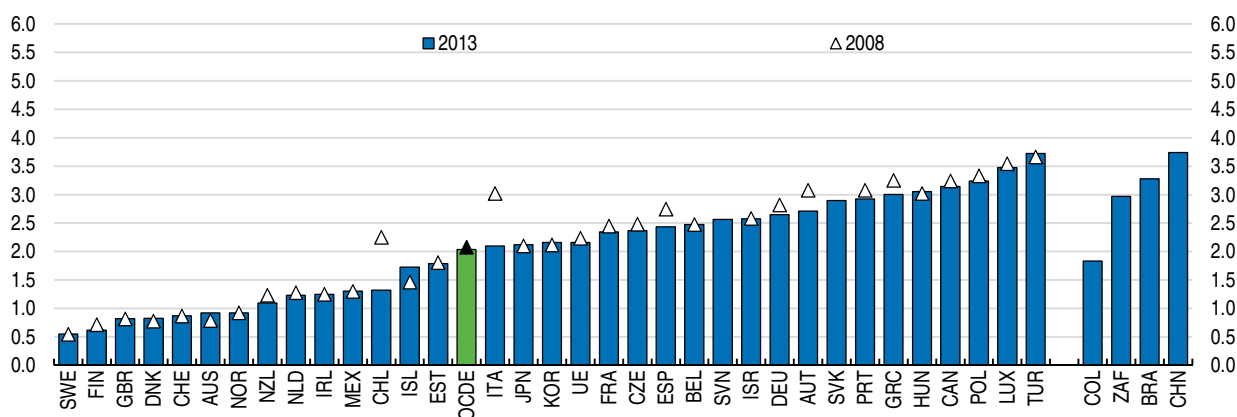
Graphique 4.21. Réglementation sectorielle relative au commerce de détail et aux services professionnels

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)


A. Commerce de détail



B. Services professionnels



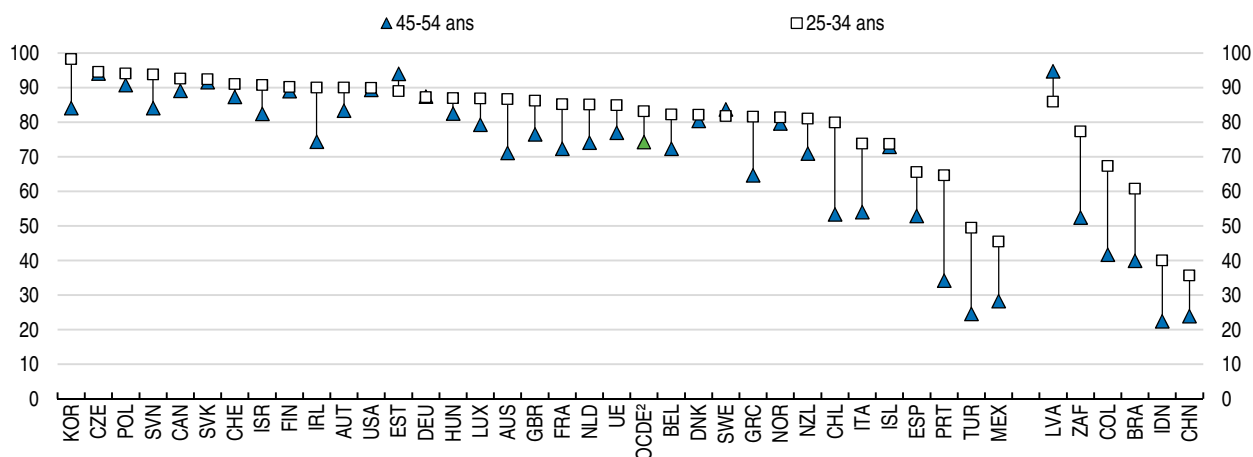
Sources : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; et Koske, I., I. Wanner, R. Bitetti et O. Barbiero (2015), « The 2013 Update of the OECD Product Market Regulation Indicators: Policy Insights for OECD and non-OECD countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 1200 ; OCDE-Groupe de la Banque mondiale, Base de données sur la réglementation des marchés de produits, pour la Colombie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324281>

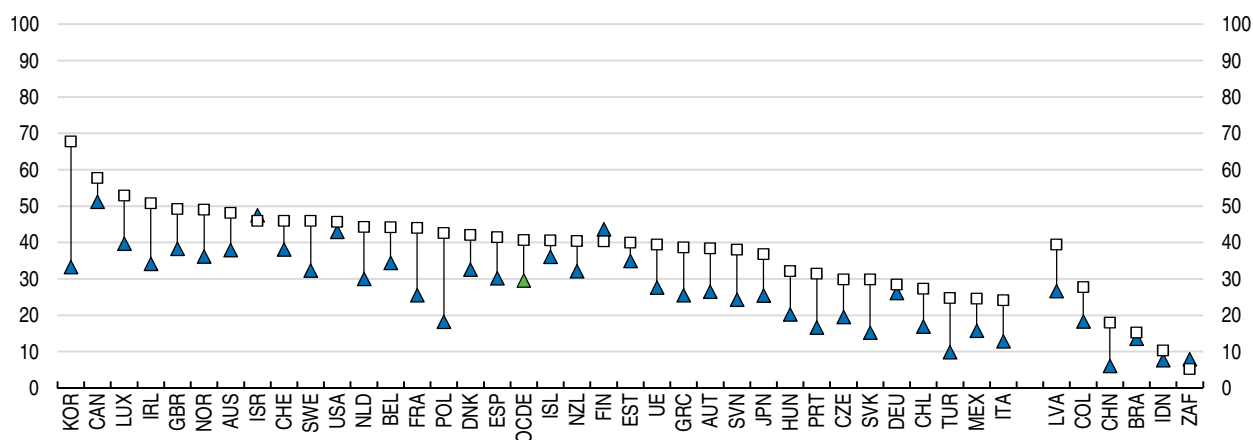
Graphique 4.22. Niveaux de formation

En pourcentage de la population âgée de 25 à 34 ans, d'une part, et de 45 à 54 ans, d'autre part, en 2014¹

A. Diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire




B. Diplômés de l'enseignement supérieur



1. Les données se rapportent en fait à 2013 pour le Brésil, le Chili et la France ; à 2012 pour l'Afrique du Sud ; à 2011 pour l'Indonésie ; et à 2010 pour la Chine.

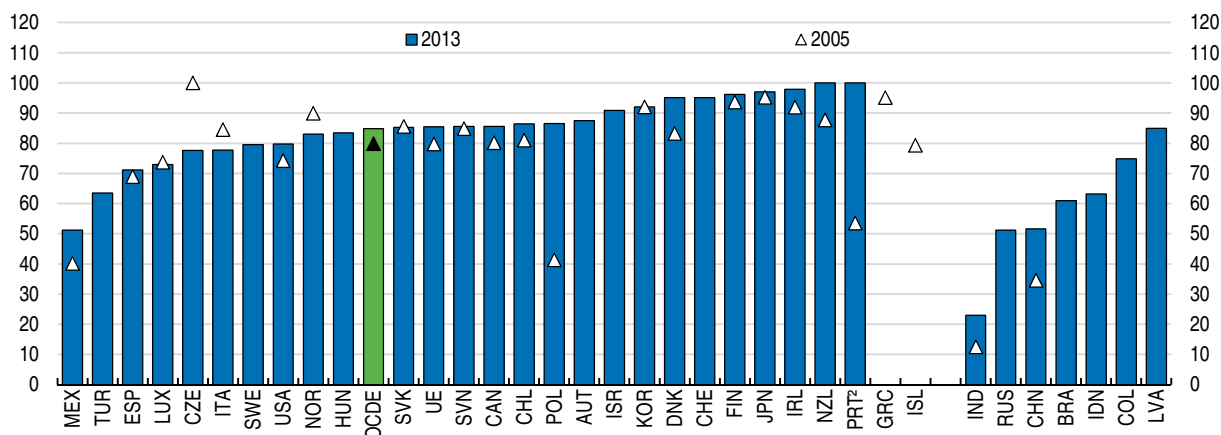
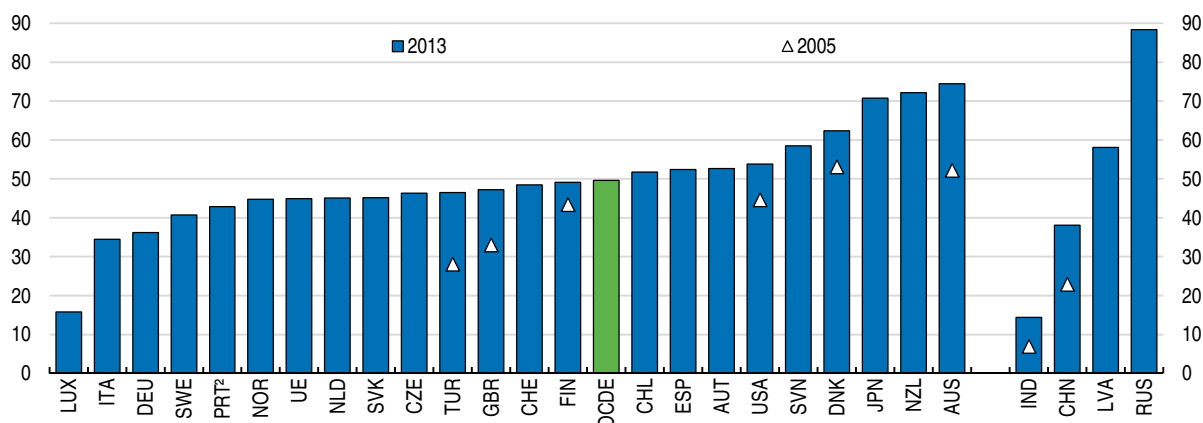
2. Les données relatives au Japon sont manquantes.

Source : OCDE (2015), Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324290>

Graphique 4.23. Taux de diplômés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur¹

En pourcentage

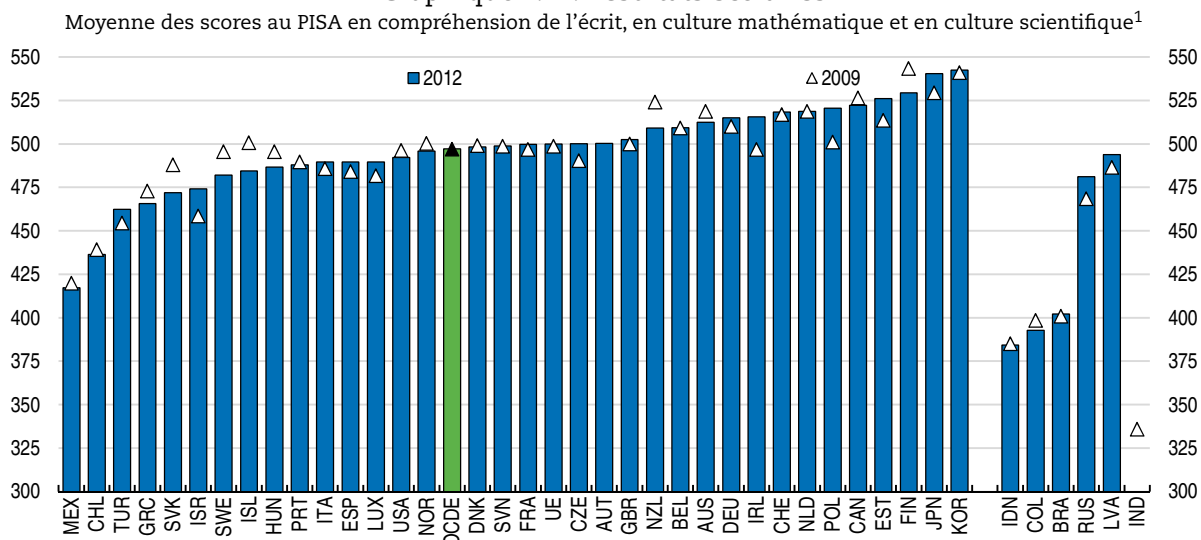
A. Diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire³B. Diplômés de l'enseignement supérieur⁴

- Chaque taux de diplômés est une estimation du pourcentage d'individus d'une cohorte d'âge donnée qui devraient obtenir le diplôme considéré à un moment de leur vie. Ce pourcentage est estimé à partir du nombre d'individus qui ont obtenu le diplôme en question au cours d'une année donnée, indépendamment de leur âge, divisé par la taille de la cohorte moyenne ayant l'âge typique d'obtention de ce diplôme. Dans la partie A, les moyennes de l'OCDE et de l'Union européenne (UE) excluent l'Allemagne, l'Australie, la Belgique, l'Estonie, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, et n'excluent pour 2005 que l'Autriche, la Hongrie, Israël, la Suède, la Suisse et la Turquie. Dans la partie B, les moyennes de l'OCDE et de l'UE excluent la Belgique, le Canada, la Corée, l'Estonie, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, le Mexique et la Pologne.
- Les estimations de taux de diplômés peuvent être très élevées, et même supérieures à 100 % lorsqu'un nombre important de personnes ayant dépassé l'âge typique d'obtention du diplôme considéré reprennent leurs études. On peut citer à titre d'exemple le programme « Nouvelles opportunités » (Novas Oportunidades) au Portugal.
- Taux d'obtention d'un premier diplôme correspondant au niveau 3 de la Classification internationale type de l'éducation (CITE). La dernière année connue est 2014 pour la Chine et l'Inde ; les données se rapportent à 2007-08 et non à 2005 dans le cas de l'Inde. Pour le Brésil et la Fédération de Russie, les données se rapportent au taux d'obtention à l'âge habituel d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire correspondant aux programmes d'enseignement général, exception faite de l'Inde, pour laquelle les données relatives au deuxième cycle de l'enseignement secondaire se rapportent aux jeunes de 19 ans ayant achevé ce cycle.
- Taux d'obtention d'un premier diplôme correspondant aux niveaux 5 à 7 de la CITE. Les données se rapportent à 2014 au lieu de 2013 pour la Chine et l'Inde, et à 2007-08 au lieu de 2005 pour l'Inde. S'agissant de l'Inde également, les données relatives à l'enseignement supérieur se rapportent aux personnes âgées de 24 ans ou plus ayant obtenu un diplôme supérieur.

Sources : OCDE, Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE ; CEIC pour les données relatives à la Chine ; Enquête nationale par sondage (National Sample Survey) de l'Inde.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324301>

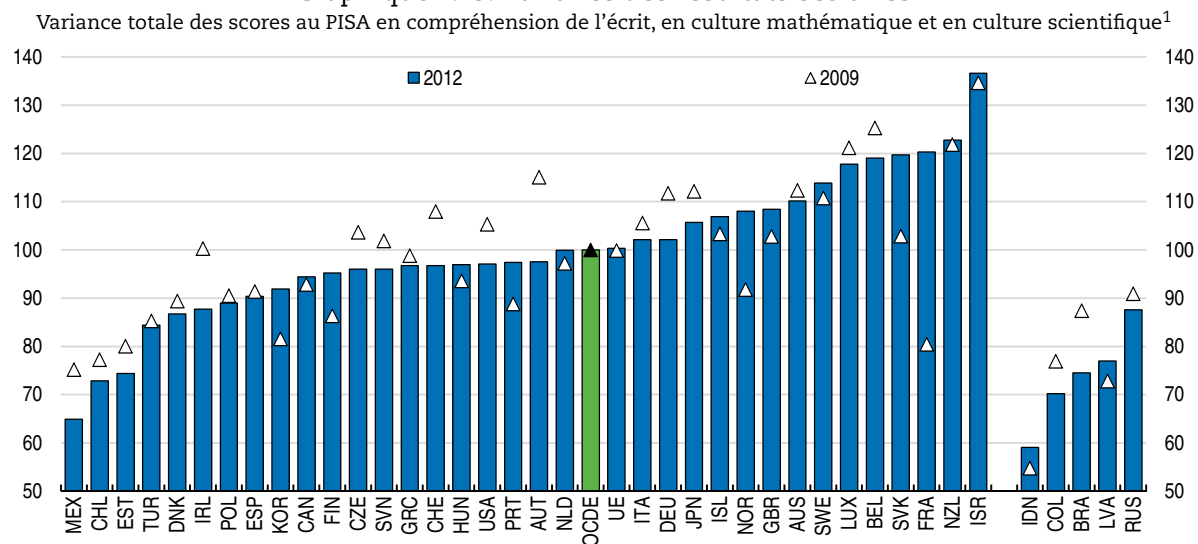
Graphique 4.24. Résultats scolaires



Source : OCDE (2014), Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves – Performance des élèves en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences (Volume I), PISA.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933324311>

Graphique 4.25. Variance des résultats scolaires



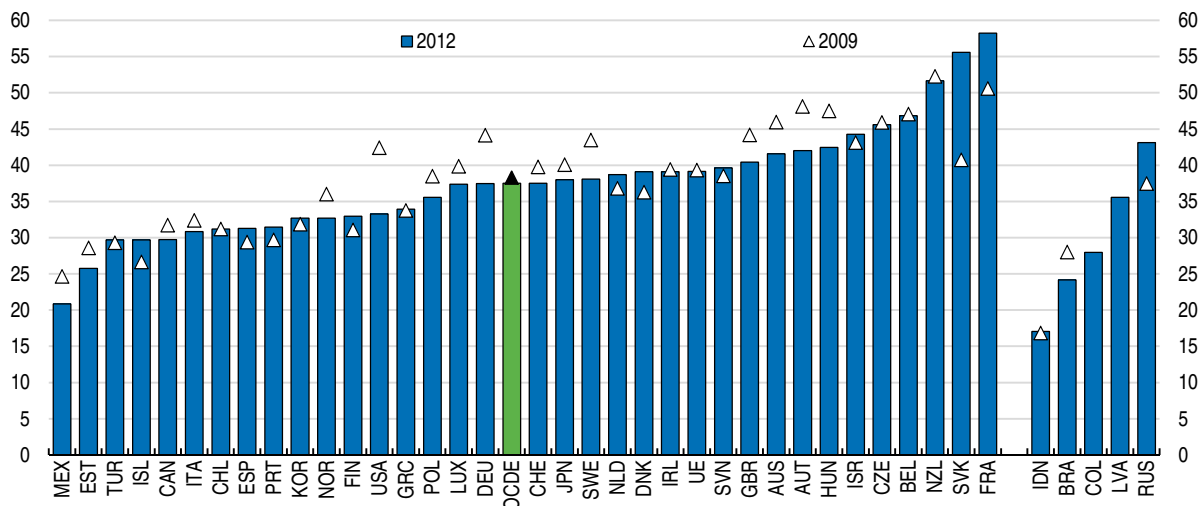
1. Le sigle PISA désigne le Programme international pour le suivi des acquis des élèves. Les résultats sont présentés sous forme d'indice (base 100 pour l'OCDE). Pour la France, la moyenne des scores au PISA de 2009 inclut uniquement les résultats obtenus en culture mathématique et en culture scientifique. Les composantes de la variance correspondant à la culture mathématique, à la culture scientifique et à la compréhension de l'écrit ont été estimées pour tous les élèves des pays participants à partir de données sur leur situation socioéconomique et sur les programmes d'enseignement. La variance des résultats scolaires correspond au carré de l'écart-type des scores au PISA en compréhension de l'écrit, en culture mathématique et en culture scientifique, calculé pour l'échantillon d'élèves sur lesquels a porté l'analyse.

Sources : OCDE (2014), Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves – Performance des élèves en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences (Volume I), PISA ; OCDE (2013), Résultats du PISA 2012 : L'équité au service de l'excellence (Volume II) – Offrir à chaque élève la possibilité de réussir, PISA.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933324326>

Graphique 4.26. **Influence de la situation socioéconomique et culturelle des élèves sur leurs résultats en compréhension de l'écrit¹**

Force du lien entre le score en compréhension de l'écrit et l'indice PISA de statut économique, social et culturel



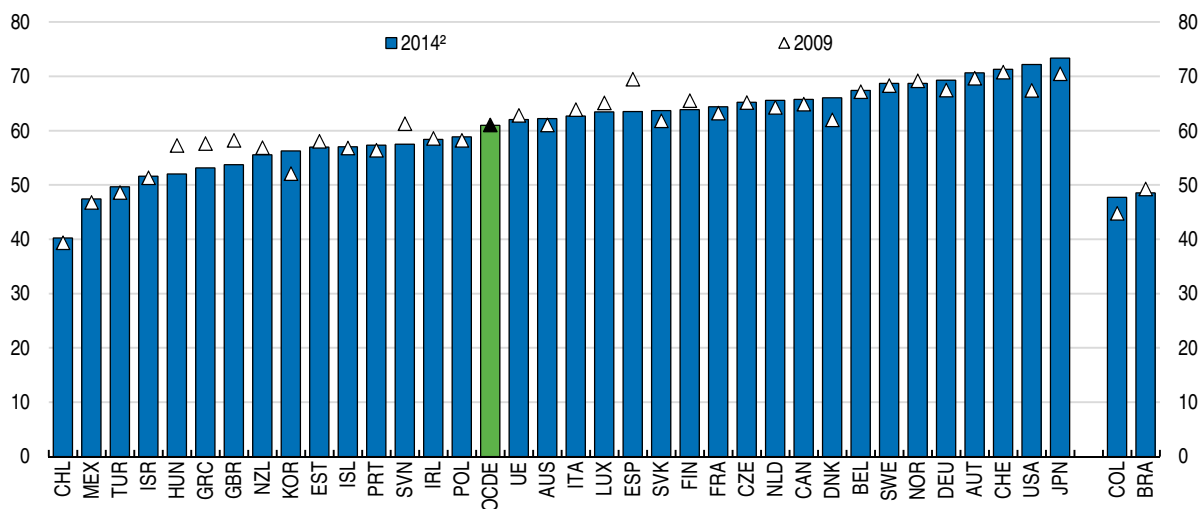
1. Coefficient estimé de la régression, pour chaque pays, des scores en compréhension de l'écrit obtenus par les élèves ayant participé au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), par rapport à leur indice correspondant de statut économique, social et culturel (SESC).

Sources : OCDE (2011), Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE ; et OCDE (2013), Résultats du PISA 2012 : L'équité au service de l'excellence (Volume II) – Offrir à chaque élève la possibilité de réussir, PISA.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933324331>

Graphique 4.27. **Poids relatif des impôts directs¹**

En pourcentage des recettes fiscales totales



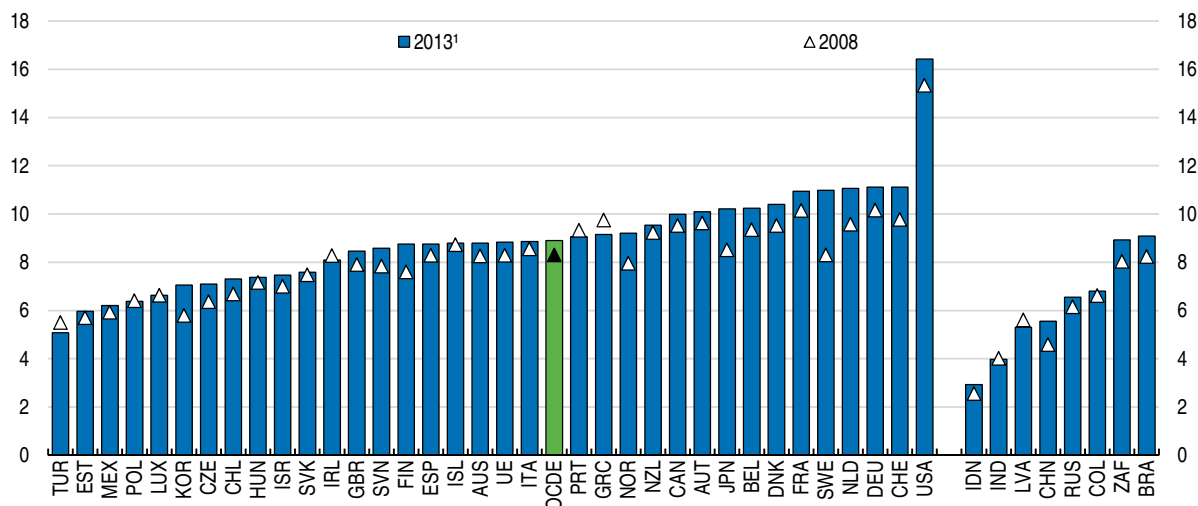
1. La catégorie des impôts directs regroupe les impôts sur le revenu, sur les bénéfices et sur les plus-values, les cotisations de sécurité sociale ainsi que les impôts sur les salaires et la main-d'œuvre.

2. La dernière année connue est 2013 pour l'Australie, le Brésil, la Colombie, le Japon, le Mexique, les Pays-Bas et la Pologne.

Source : OCDE, Base de données des Statistiques des recettes publiques.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933324343>

Graphique 4.28. **Dépenses de santé**
En pourcentage du PIB

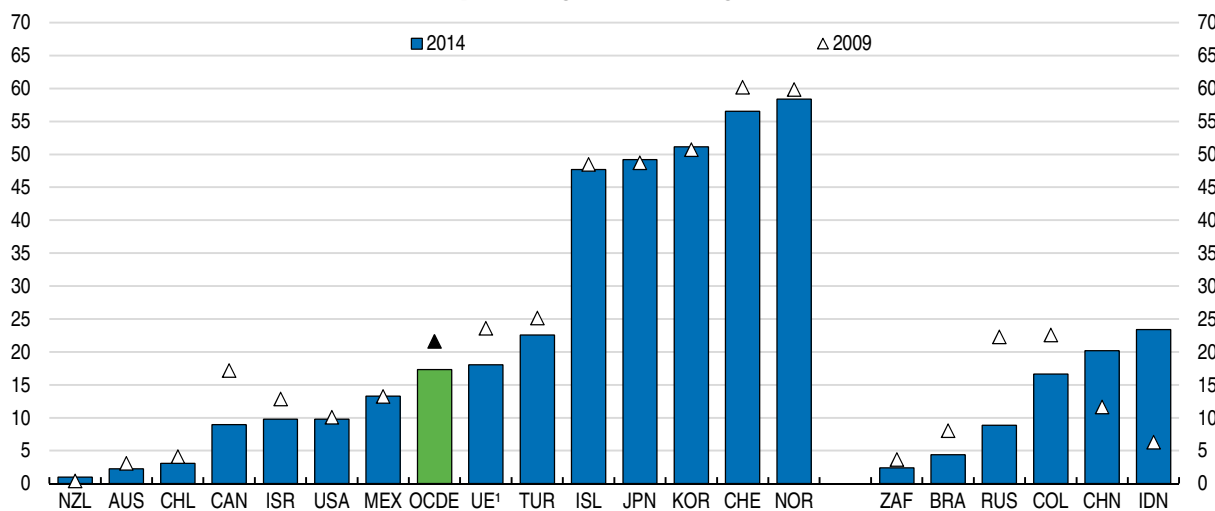


1. Les données relatives à 2013 se rapportent en fait à 2014 pour l'Allemagne, le Canada, la Chine, la Corée, la Finlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie et la Suisse ; et à 2012 pour l'Australie, l'Irlande et le Luxembourg.

Sources : OCDE, Base de données sur la santé ; et Bureau national des statistiques (BNS) de la Chine.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933324352>

Graphique 4.29. **Estimation du soutien aux producteurs agricoles**
En pourcentage des recettes agricoles

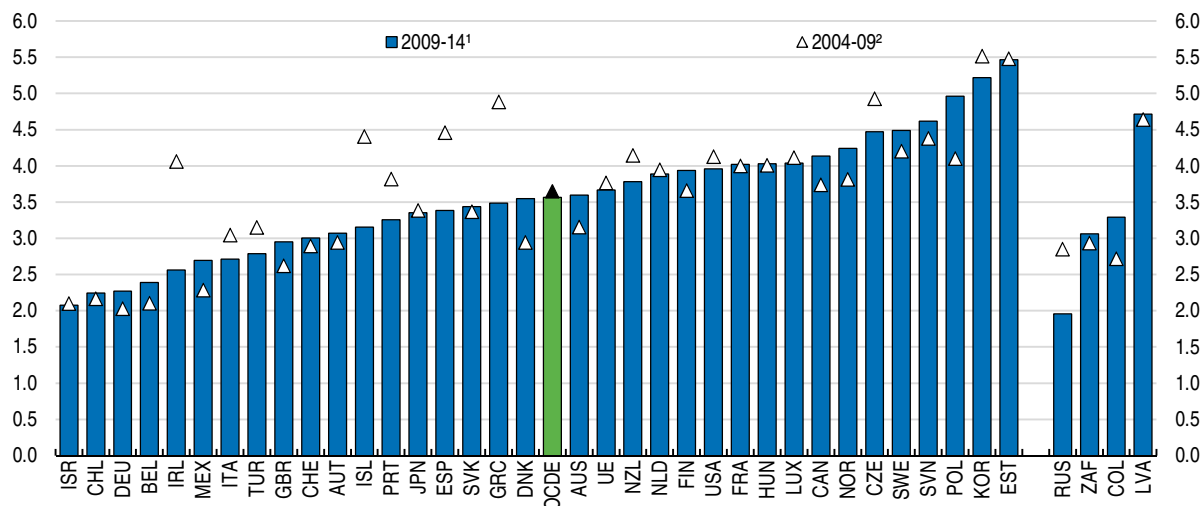


1. L'agrégat UE correspond à l'ensemble des 28 États membres de l'Union européenne.

Source : OCDE, Base de données sur les estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933324368>


Graphique 4.30. Investissement public
En pourcentage du PIB



1. Moyenne de la période 2009-13 pour le Chili, la Corée, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Fédération de Russie et la Colombie.

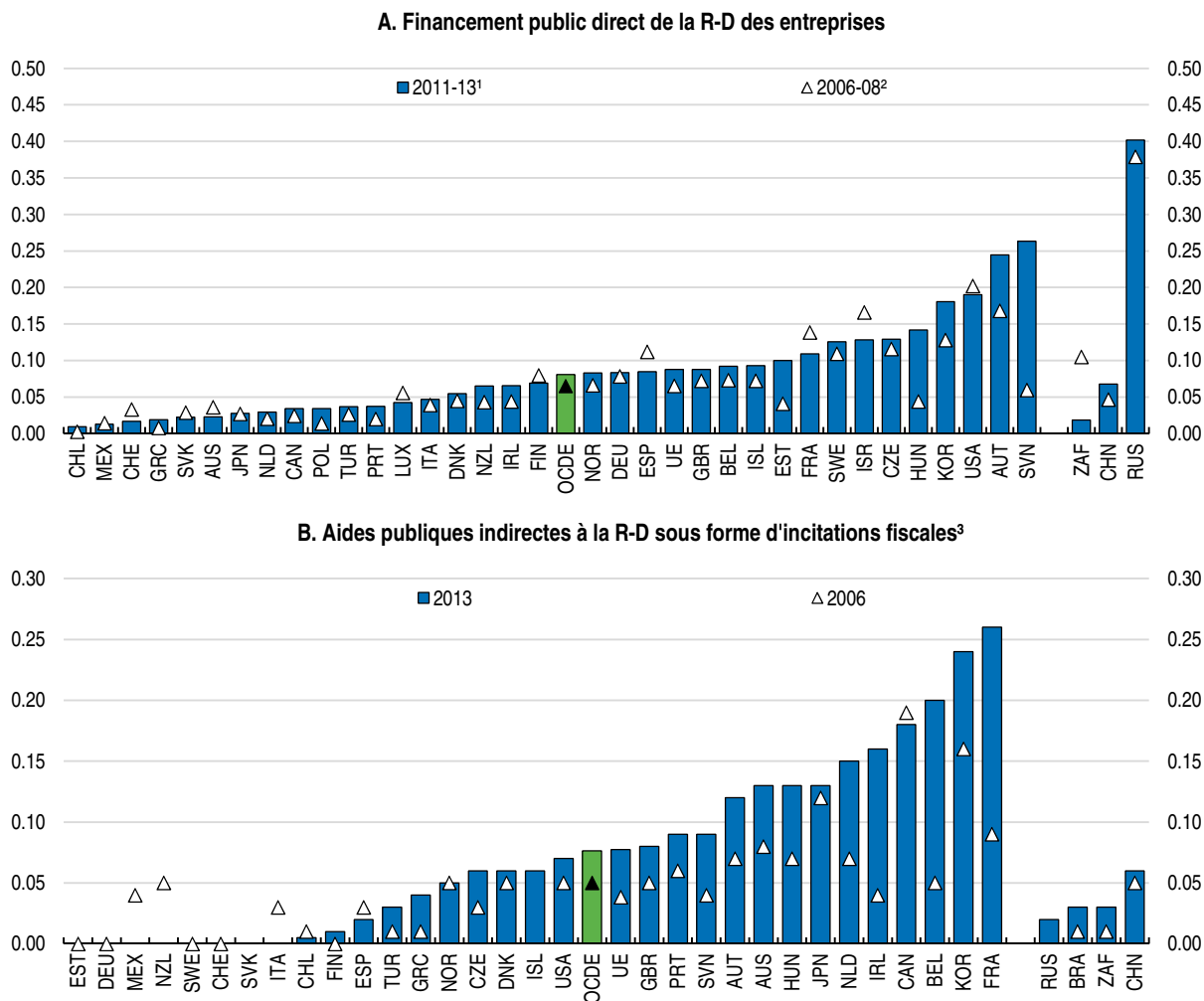
2. Moyenne de la période 2006-09 pour la Turquie.

Source : OCDE, Base de données des Perspectives économiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324378>


Graphique 4.31. **Soutien financier à l'investissement privé dans la recherche-développement (R-D)**

En pourcentage du PIB



1. Moyenne des données relatives aux années 2011 et 2013 pour l'Islande, la Nouvelle-Zélande et la Suède. Moyenne des données relatives aux années 2011 et 2012 pour la France, l'Irlande, Israël, l'Italie, le Portugal et l'Afrique du Sud. Données portant uniquement sur 2012 pour la Suisse ; 2011 pour l'Australie, l'Autriche, la Belgique et le Mexique ; et 2009 pour le Luxembourg.
2. Moyenne des données relatives aux années 2006 et 2007 pour l'Autriche. Moyenne des données relatives aux années 2007 et 2008 pour le Chili et le Danemark. Données portant uniquement sur 2007 pour la Grèce, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède ; et sur 2008 pour la Suisse.
3. La dernière année connue est 2012 pour la Belgique, le Brésil, l'Espagne, les États-Unis, l'Irlande, la Suisse et l'Afrique du Sud ; 2011 pour l'Australie, l'Islande, le Mexique et la Fédération de Russie. Les données relatives à 2006 se rapportent en fait à 2007 pour la Belgique, la Corée, le Danemark, l'Italie, le Mexique, la Slovaquie, la Suède ; à 2008 pour le Chili, la Nouvelle-Zélande, la Suisse et la Turquie ; et à 2009 pour la Chine.

Sources : Partie A : OCDE, Base de données des Principaux indicateurs de la science et de la technologie ; Partie B : OCDE, Indicateurs d'incitation fiscale à la recherche-développement (R-D), www.oecd.org/sti/rd-tax-stats.htm, décembre 2015.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933324384>

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Réformes économiques

Objectif croissance Rapport intermédiaire

Objectif croissance est la publication périodique de l'OCDE consacrée aux réformes structurelles jugées prioritaires pour rehausser les revenus dans les pays de l'OCDE et dans certaines grandes économies non membres de l'Organisation (l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde et l'Indonésie). Les priorités d'action identifiées sont actualisées tous les deux ans et présentées dans un rapport complet, incluant des notes par pays dans lesquelles sont formulées des recommandations précises correspondant à ces priorités. Le prochain rapport complet sera publié en 2017.

Ce rapport intermédiaire présente un bilan des mesures prises par les autorités au cours des deux dernières années dans les domaines jugés prioritaires pour la croissance. Cet exercice d'inventaire s'appuie sur un ensemble d'indicateurs comparables au niveau international, qui permet aux pays d'évaluer leurs performances économiques et leurs politiques structurelles dans un large éventail de domaines.

Sommaire

- Chapitre 1. Vue d'ensemble des mesures de réforme structurelle prises dans les domaines jugés prioritaires pour la croissance
- Chapitre 2. Les priorités de réforme dans un contexte macroéconomique difficile
- Chapitre 3. Du PIB au revenu du ménage moyen : un examen des canaux de transmission
- Chapitre 4. Indicateurs de politique structurelle

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2016-fr>.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.
Rendez-vous sur le site www.oecd-ilibrary.org pour plus d'informations.

